LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 114

MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1964

MÉTÉOROLOGIE

Périodes nuageuses
Maximum : 70
Aperçu pour dimanche :
Généralement ensoleillé

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT UBALD

TÉMOIGNAGES
Du lundi au samedi
Une émission de
Radio-Sacré-Coeur
sur 38 postes

Pearson soumet son programme législatif

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a annoncé hier que le Parlement devrait adopter un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique afin d'accorder des allocations aux veuves et aux orphelins en vertu du régime de pension du Canada avant de songer à adopter ce programme de pension.

Donnant lecture d'une liste des travaux qui seront soumis à la Chambre avant les vacances d'été, M. Pearson a souligné que cet amendement devrait être adopté avant l'ajournement.

Le premier ministre a également rappelé diverses mesures législatives urgentes en présentant le programme de la Chambre.

Les députés seront appelés à adopter les crédits des ministères qui n'ont pas encore été étudiés, à adopter une loi modifiant la loi sur l'impôt du revenu, une loi modifiant la loi de la défense nationale, une loi fixant à 12 milles la limite de pêche dans les eaux territoriales canadiennes, une loi modifiant la loi des banques à charte et la loi nationale sur l'habitation.

M. Pearson a aussi déclaré que le traité du fleuve Columbia devra être ratifié de même que les nouvelles ententes fiscales fédérales-provinciales.

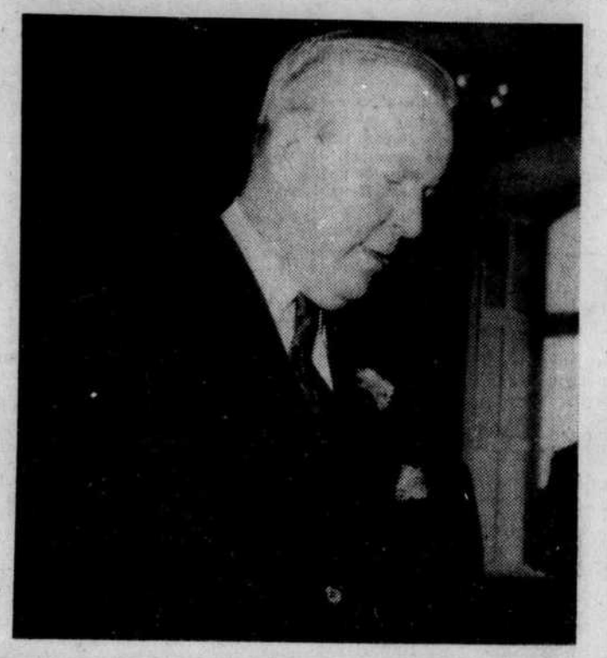
Le premier ministre a fait part du projet d'augmenter le crédit agricole, de modifier la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, de même que de donner suite aux recommandations de la commission royale sur les transports en ce qui touche les chemins de fer.

Projets de lois

M. Pearson a rappelé la mesure annoncée dans le discours du Trône visant à créer un ministère des Forêts et de l'Aménagement rural et à fixer l'âge de retraite des sénateurs.

Enfin, le premier ministre a souligné l'importance d'adopter une loi fixant un salaire minimum, créant le parc international Roosevelt de Campobello, de nomer un ministre responsable du Conseil du Trésor, de modifier la loi

Voir page 2: Pearson



Selon des milieux très proche du Cabinet

Si le projet de drapeau canadien est rejeté, Pearson démissionnera

OTTAWA. — Selon la Canadian Press, le ministère Pearson posera la question de confiance si le Parlement n'accepte pas le projet de drapeau dont le gouvernement s'apprête à le saisir. On avait d'abord envisagé de laisser aux députés toute liberté à l'égard de la question du drapeau, le gouvernement ne devant pas engager son existence à ce sujet. Mais le premier ministre serait revenu sur cetet décision, du moins selon des renseignements que la Canadian Press tient de milieu très proches du Cabinet.

Mardi, M. Pearson déclarait aux Communes : "Lorsque le temps sera venu de soumettre aux Communes la décision du gouvernement à cet égard, j'espère que tous les députés de la Chambre voteront selon leur conscience et que la question de confiance ou de non-confiance n'interviendra pas..."

Toujours selon les milieux informés auxquels la Canadian Press puise ses renseignements, le vote restera libre, ce qui signifie que le swhips des partis ne chercheront pas à rallier l'appui des leurs en faveur de la position adoptée par chacun des groupes. Toutefois, précise-t-on de bonne source, une défaite du projet gouvernemental de drapeau serait interprétée par M. Pearson comme une défaite du gouvernement et celui-ci serait amené à démissionner.

On croit savoir que le proje auquel M. Pearson accorde sa préférence est un drapeau portant trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc flanqués de deux barres bleues de chaque côté du restangle. Ce serait là le symbole d'un "océan à l'autre". On croit savoir toutefois que des projets semblables à celui-là sont encore à l'étude. Certains ministres souhaiteraient que le projet soit déposé en Chambre le plus tôt possible, de sorte que le drapeau puisse flotter au 1er juillet.

D'autres ministres estiment que l'adoption du nouveau drapeau pourrait coïncider avec la visite de la reine, cet automne.

Hier, au début de la séance, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et le leader du NPD, M. Douglas, ont posé plusieurs questions au premier ministre, questions inspirées par les articles publiés depuis quelques jours dans divers journaux du pays au sujet du drapeau et des projets prêtés au gouvernement.

"Aucune décision n'a encore été prise, a répondu M. Pearson, au sujet du dessin ou du moment auquel la résolution sera déposée en Chambre". Il a répété cette réponse à trois reprises.

Bien que le gouvernement n'ait pas encore arrêté définitivement son choix, on croit savoir dans les mêmes milieux informés que le drapeau aux trois feuilles d'érable est en voie d'adoption. Tout indique que l'unanimité sera acquise parmi les membres du Cabinet lorsque le projet sera proposé aux Communes.

Les députés libéraux auront toute liberté de voter à leur guise.

Voir à la page 2: Si le projet de...

Le comité interministériel d'étude sur le régime de retraite recommande

la création d'une caisse de dépôts en vue de l'essor économique du Québec

(Lire à la page 5)

Chicoutimi : une soirée de propagande indépendantiste

De notre envoyé spécial Michel ROY

CHICOUTIMI — Une cinquantaine de militants et sympathisants du R.I.N. ont transformé la réunion biculturelle de Chicoutimi en soirée de propagande indépendantiste. Intervenant tour à tour, tantôt avec éloquence, tantôt avec fanatisme, toujours avec assurance, ils ont répudié la Confédération, réclamé l'Etat unilingue et proclamé leur foi indéfectible en un Québec souverain, les plus modérés optant pour le statut d'Etat associé, les autres pour l'indépendance complète. Attentifs, mais impassibles, les sept commissaires présents, sous la présidence de M. Laurendeau, ont écouté durant plus de deux heures les orateurs qui se succédaient au micro et dont les deux tiers ont défendu les positions du mouvement séparatiste.

Quelques personnes ont exprimé leur désaccord avec ces thèses mais, chaque fois, elles ont été conspuées par les partisans du RIN qui formaient un bloc bien discipliné. Au total, près de 400 personnes assistaient à la réunion et, à quelques exceptions près, ont souscrit par de généreux applaudissements aux points de vue des indépendantistes.

Un incident déplorable devait cependant marquer cette soirée comme un pasteur protestant d'Arvida allait prendre la parole en anglais, l'un des membres du RIN lui a crié: "Speak White!" L'auditoire a spontanément exprimé son indignation. Et quand l'ecclésiastique anglophone a regagné son siège — après avoir notamdéclaré que les Canadiens anglais sont tout à fait disposés à reconnaître au français un statut prioritaire dans le Québec — il a été chaleureusement ovationné.

Depuis le début de la tournée transcanadienne de la commission Dunton-Laurendeau, jamais un incident de ce genre (jugé "inadmissible" par le modérateur Paul Lacoste) ne s'était produit si l'on excepte la séance de Frédéricton où une malheureuse hallucinée (dont le cas relevait moins du fanatisme que la psychiatrie) avait sérieusement perturbé l'assemblée. A Vancouver, des francophones avaient fait état, lors des discussions publiques, des vexations qu'ils avaient essuyées chaque fois qu'ils s'avisaient de parler dans leur langue; ils avaient à ce propos rappelé le classique "speak White", qui était à l'honneur durant la guerre, en particulier dans les forces armées; mais ils avaient signalé que cette forme de fanatisme était aujourd'hui en très nette régression.

Contrairement à la politique qu'on leur prêtait, les indépendantistes n'ont pas ignoré la rencontre régionale de la commission "royale" d'enquête sur les deux cultures. Ils n'ont pas tenté de la boycotter. Ils se sont inscrits au début de la journée, ont pris part aux discussions de groupes et se sont employés à faire valoir leurs points de vue en respectant les règles de la libre discussion. Comme ils n'étaient pas en majorité, leurs points de vue n'ont pas prévalu dans les commissions d'étude, mais du moins les ont-ils exprimés avec fermeté et courtoisie; c'était leur droit, la commission désirait les entendre et nul ne s'en plaignait.

En soirée, tous les militants avaient été mobilisés. L'un d'entre eux avait confié à la presse: "Nous allons noyauter l'assemblée". Ils ont réussi.

On pourrait ici résumer toutes les interventions faites par les indépendantistes au cours de la soirée ; mais cet exercice serait fastidieux : leur pensée est connue ; leur option est nette ; leur position irréductible. Ce ne sont du reste pas les meilleurs porte-parole du RIN que l'on ait entendus, à l'exception de deux ou trois, dont le président du groupe régional, M. Marc Girard, ainsi que MM. Raymond Tremblay, de Jonquière, et Joseph Cotiscella, professeur à Chicoutimi. Il eût été plus utile de relire le programme politique du Rassemblement pour l'indépendance du Québce. Les commissaires connaissent bien la position des séparatistes et ce n'était pas la peine d'aller à Chicoutimi pour l'apprendre !

Beaucoup de journalistes et d'observateurs se demandaient pourquoi les autres tendances ne se sont pas manifestées davantage. Deux raisons principales sont invoquées. C'est d'abord, explique un familier de la région, le fait que les modérés, les non-séparatistes, n'ont pas voulu, en intervenant, s'exposer au chahut des indépendantistes ; une certaine "respectabilité", propre à cette région, a réduit plusieurs personnes au silence ; on ne voulait pas, publiquement, encore moins devant une commission "royale", se mesurer avec les indépendantistes, engager un débat où l'on risquait de perdre des plumes.

Voir page 2: Chicoutimi

Un journal qui s'appelait "LE DEVOIR"

CHICOUTIMI (de notre envoyé spécial) — "Il n'y a pas de presse objective au Canada, ni de langue anglaise ni de langue française", affirme péremptoirement un indépendantiste qui prenait part jeudi soir à la séance publique de la Commission royale d'enquête sur les deux cultures.

Les journaux, dit-il, vivent de la réclame publicitaire qui émane, dans une proportion de 90 pour cent, des entreprises anglaises; ils sont naturellement portés à faire des concessions.

"Nous avons déjà eu dans la province de Québec, dit-il, un journal nationaliste qui s'appelait LE DEVOIR. Le journal de Bourassa n'a pas vécu. Or, si une presse nationaliste n'est pas viable dans le Québec, il est illusoire de penser que nous puissions avoir une presse objective..."

Pour sa part, un autre orateur a rendu hommage au "Nouveau Journal", dirigé durant huit mois par Jean-Louis Gagnon.

La CSN réagit violemment aux propos de Jean-Louis Lévesque

par Evelyn GAGNON

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a déclaré hier que sa centrale n'en voulait pas au financier Jean-Louis Lévesque personnellement, mais qu'elle s'opposait à ce qu'un homme utilise son appartenance au groupe canadien-français pour exploiter d'autres Canadiens français.

M. Pépin a fait cette mise au point au cours d'une conférence de presse où des dirigeants de la CSN répondaient aux accusations lancées la semaine dernière par M. Jean-Louis Lévesque contre deux syndicats affiliés à la Centrale, celui de Dupuis Frères et celui de la Fashion Craft, à Victoriaville. On sait que M. Lévesque a annoncé qu'il fermait définitivement l'usine de Fashion Craft.

Les représentants de la CSN ont souligné que :

- Le conflit syndical à la Fashion Craft n'a été qu'un prétexte à la fermeture de cette usine. Les difficultés auxquelles l'entreprise a pu faire face sont dues à la maladministration. M. Lévesque a reçu au moins deux offres d'achat de Fashion Craft, mais il les a rejetées.
- Tant à Fashion Craft qu'à Dupuis Frères, les syndicats et les employés qu'ils représentent ont donné à plusieurs reprises des preuves tangibles de leur volonté de collaborer avec la direction de l'entreprise et d'assurer leurs responsabilités. Mais ils se sont butés à une politique de relations humaines rétrograde aux deux entreprises.

FASHION CRAFT

M. Jean-Noël Godin, président de la fédération du vêtement et l'un des vice-présidents de la CSN, a lu une déclaration écrite dans laquelle il affirme que "la politique de la fédération du vêtement et de ses syndicats affiliés a toujours été et demeure une politique de collaboration avec les chefs d'entreprise qui ont un minimum d'esprit social et nous réaffirmons être prêt à collaborer avec tout industriel, surtout canadien-français, qui serait déterminé à faire fonctionner Fashion Craft convenablement."

Notant que devant M. Jean-Louis Lévesque, un "puissant du jour... qui s'est donné l'habitude d'avoir raison," il importait de rétablir les faits pour faire justice aux humbles travailleurs et travailleuses de la Fashion Craft, M. Godin a décrit comme suit l'histoire de cette entreprise :

M. Jean-Louis Lévesque a fait l'acquisition de Fashion Craft vers la fin de la dernière guerre. Cette entreprise a déjà été la plus importante des trois du genre à Victoriaville, les deux autres étant Rubin Brothers et Utex Corporation. (Le syndicat du vêtement de Victoriaville groupe les employés des trois entreprises.) Fashion Craft possédait une chaîne d'une vingtaine de magasins qui écoulaient ses produits.

Il y a environ 10 ans, M. Jean-Louis Lévesque, à l'occasion d'un dîner offert au "club du quart de siècle," honorant les employés ayant accompli 25 ans de service à la compagnie, avait fait état de difficultés financières de l'entreprise et fait appel à la collaboration des employés. Certains de ces derniers, à ce moment et depuis, ont acquis des actions de Fashion Craft.

M. Lévesque s'est défait progressivement de presque tous les magasins de détail de Fashion Craft. A l'heure actuelle, il n'en reste que trois. L'usine, de plus importante qu'elle était, est devenue la plus petite de Victoriaville. Rubin Brothers emploie 750 employés, Utex en emploie 600 et Fashion Craft environ 300, dont 240 au plus étaient représentés par le syndicat.

"Fashion Craft, a affirmé M. Godin, était une entreprise mal équipée et comptait pas loin de cinquante employés pour surveiller la production et l'administration des 240 employés des divers métiers et occupations."

"M. Lévesque, poursuivit-il, a laissé entendre que la fermeture de l'usine affectait environ 1,500 personnes. Ce chiffre paraît d'autant plus exagéré que, sur les 240 employés régis par la convention collective, il y en a environ 160 qui forment la main-d'oeuvre féminine."

"Les employés de Fashion Craft, depuis plusieurs années, ont été en chômage partiel. En effet, ces employés n'ont pas travaillé plus de trente à trente-deux heures par semaine, depuis une dizaine d'années, alors que la semaine de travail de quarante heures est remplie pour les employés des autres manufactures de vêtement de Victoriaville.

M. Godin a affirmé que si M. Lévesque persistait dans sa décision de fermer Fashion Craft, et dans son refus des offres d'achat qui lui ont été soumises, le syndicat s'occuperait de

Voir à la page 2: La CSN réagit...

Le cardinal Léger doit de nouveau être hospitalisé

Sur le conseil de ses médecins, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est entré de nouveau à l'Hôtel-Dieu de Montréal, hier soir, communique le secrétariat particulier de Son Eminence. On y ajoute l'explication suivante : Son Eminence le cardinal recevra à l'hôpital des traitements pour une complication rénale d'une grippe qu'il a faite depuis sa récente hospitalisation.

Bien que sans gravité, cette affection pourra le retenir à l'hôpital pendant plusieurs jours.

Toutes les activités de Son Eminence seront suspendues pendant son absence de l'archevêché.

Laval: nouveau programme au cours collégial; 13 des 39 collèges affiliés pourront l'offrir

Une décision révélatrice ; une étape...

par Jules LeBLANC

Une décision des dirigeants de l'Université Laval d'introduire un nouveau programme d'études au niveau collégial est très révélatrice et elle marque une étape importante dans l'histoire de l'enseignement dit classique au Québec.

Alors que la deuxième tranche du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec doit être rendue publique d'ici quelques mois, alors que la Commission Parent s'apprête à faire connaître ses recommandations sur les structures académiques du système scolaire québecois, — et en particulier sur l'avenir du cours collégial et des institutions qui le dispensent, la décision de Laval peut étonner, à prime abord.

Pourtant, elle est très révélatrice de ce que recommande-

Voir page 2: Une décision

A compter de septembre prochain, un nouveau programme d'études entrera en vigueur, au niveau collégial, dans les maisons d'enseignement classique affiliées à la faculté des arts de l'université Laval. Le nouveau programme marquera la fin du règne des cours obligatoires imposés indistinctement à tous les étudiants et amènera l'introduction des "cours à options" dans les quatre dernières années du cours classique, — comme cela se fait depuis quelques années dans les collèges affiliés à l'université de Montréal.

Les exigences du nouveau programme au sujet de l'équipement (laboratoires, bibliothèque, etc.), du personnel enseignant et des effectifs étudiants sont telles que, sur les 39 affiliés à Laval qui dispensent présentement tout le cours collégial, seulement 13 sont autorisés à dispenser le nouveau programme. Le nombre des étudiants inscrits dans ces 13 collèges représentent 70 p.c. de l'inscription globale.

De plus, le nouveau programme précipite le regroupement de certaines institutions d'enseignement classique: en se fusionnant, quelques institutions peuvent, collectivement, accomplir ce qu'elles ne pourraient faire, prises isolément, à savoir: dispenser le nouveau programme.

C'est Mgr Marcel Lauzon, doyen de la faculté des arts de l'université Laval, qui a annoncé la nouvelle.

L'institution québécoise met ainsi en application des recommandations formulées par sa commission des programmes en mai 1960. Dès septembre 1961, les recommandations de la commission Lafrenière ont été appliquées au niveau secondaire. Au niveau collégial, le nouveau programme ne devait entrer en vigueur qu'en septembre 1966: la réforme est donc avancée d'un an.

Conformément aux recommandations de la Commission Lafrenière, le nouveau programme du cours collégial comprendra des cours obligatoires et des cours à options et il sera dispensé selon une pédagogie différente de celle qui existe présentement dans les collèges affiliés à Laval: une plus forte dose de travail personnel, en particulier de travail en **bibliothèque et en laboratoire, sera exigée des étudiants.**

Le nouveau programme, souligne l'Université Laval, permettra ainsi aux étudiants d'acquérir, non pas tant des connaissances plus vastes qu'une culture plus personnelle et de meilleures méthodes de travail. En somme, de mieux les préparer aux études supérieures.

Par contre, le changement de programme ne sera vraiment sensible que pour les étudiants qui, en septembre prochain, entreront en belles-lettres et en rhétorique. Comme le nouveau programme, dans certaines disciplines, va plus loin que le programme actuel, des cours d'été seront offerts aux étudiants.

LE TEXTE INTEGRAL

Voici le texte intégral du communiqué qu'a publié hier l'université Laval au sujet des "institutions qui donneront le nouveau programme collégial":

En 1957, L'université Laval créait une commission pour reviser les programmes du cours classique; cette commission fut présidée par Mgr Alphonse Lafreniere. En mai 1960, la commission du programme remettait au conseil universitaire un rapport de quelque 1,500 pages qui contenait un programme complètement rénové pour l'enseignement classique. Le nouveau programme distinguait nettement deux niveaux d'enseignement: le cours secondaire et le cours collégial. Le programme du niveau collégial comprend des cours obligatoires et des cours à option. L'enseignement doit se faire selon une pédagogie différente de celle qui avait cours jusqu'alors, pédagogie qui exige de la part de l'étudiant le travail en bibliothèque et en laboratoire, favorisant ainsi le développement d'une pensée personnelle et l'acquisition de méthodes de travail indispensables à la poursuite des études supérieures.

La partie de ce programme qui couvre le niveau secondaire fut mise en application en septembre 1961, en classe d'éléments-latins (8e année classique). Il était prévu que le programme s'étendrait ensuite aux autres classes du cours classique, année par année; le cours collégial devait donc, selon cette prévision, débuter en septembre 1966.

Voir à la page 2: Laval: nouveau...

A Québec et à Trois-Rivières trois collèges se fusionnent

Les trois collèges féminins qui existent dans la région métropolitaine de Québec et qui appartiennent à trois communautés religieuses différentes se fusionnent. Ils ne relèveront plus que d'une seule autorité académique et formeront le "Collège féminin de Québec". Les cours offerts par la nouvelle institution seront dispensés dans les locaux actuels des trois collèges. De la même façon, trois séminaires de la région de Trois-Rivières se fusionnent et ne formeront plus qu'une seule entité académique : le séminaire St-Joseph de Trois-Rivières.

Ce regroupement de six maisons d'enseignement classique affiliées à la faculté des arts de l'université Laval a été annoncé hier par l'université dans un communiqué concernant le nouveau programme collégial qui entrera en vigueur en septembre dans les collèges affiliés à Laval.

En ce qui concerne la région de Trois-Rivières, le communiqué révèle que "les séminaires Saint-Antoine de Trois-Rivières et Ste-Marie de Shawinigan constitueront avec le Séminaire de Trois-Rivières une seule entité académique". Il semble que les deux premières sont absorbés par le troisième ; le communiqué n'indique pas jusqu'à quel point et selon quelles modalités.

Ces trois institutions, en vertu de leur charte respective, se consacrent au recrutement sacerdotal des garçons. Le séminaire St-Antoine est un "séminaire religieux", dirigé par les Pères Franciscains, tandis que les deux autres sont des "séminaires diocésains", dirigés par le clergé diocésain.

Quant aux trois collèges féminins existant dans la région métropolitaine de Québec, ils se fusionnent et deviennent une nouvelle institution. Le communiqué déclare que "le Collège féminin de Québec réunit, sous une seule direction académique" : 1) le Collège Jésus-Marie de Sillery, qui a été fondé en 1924 et qui est dirigé par les Soeurs de Jésus-Marie ; 2) le Collège des Ursulines de Québec, qui a été fondé en 1639 — il y a 325 ans — et qui est dirigé par les Ursulines ; 3) le Collège Notre-Dame de Bellevue, qui est dirigé par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

LES CHIFFRES

[illegible] de la Fédération [illegible] classiques, éd[illegible] donne les renseignements suivants au sujet des trois collèges de la région de Trois-Rivières.

Fondé en 1892, le Séminaire St-Antoine compte 243 étudiants, dont 57 au niveau collégial ; fondé en 1947, le Séminaire Ste-Marie, de Shawinigan, compte 475 étudiants, dont 156 au collégial ; fondé en 1860, le Séminaire St-Joseph compte 808 étudiants, dont 328 au collégial. Au total, ces trois institutions groupent 1,526 étudiants, dont 541 au niveau collégial.

Le personnel enseignant de ces trois collèges est le suivant (dans le même ordre de présentation): a) 29 professeurs à plein temps (dont 6 laïques) et 9 professeurs à temps partiel (dont

Voir page 2: A Québec

Laval : nouveau...

(Suite de la première page)

Cependant, en novembre dernier, à la suite d'instances nombreuses venues des maisons affiliées, il fut décidé d'accélérer la mise en place du nouveau programme collégial. Le 22 février 1964, le conseil universitaire se prononçait sur cette importante question, approuvait le programme soumis et les règlements qui le régiraient. Ces règlements prévoient que seuls les collèges qui répondront à des exigences déterminées pourront recevoir l'autorisation d'offrir, dès maintenant, le nouveau programme collégial.

Voilà pourquoi, ces deux derniers mois, la faculté des arts a procédé à l'évaluation des collèges désireux de donner le nouveau programme. Cette évaluation a porté sur les facteurs suivants: données démographiques, valeur du personnel, qualité de l'organisation académique, bibliothèque, laboratoire (langue, biologie, chimie, physique), moyens audio-visuels, services psychologiques. Pour connaître la situation la faculté a adressé aux collèges une questionnaire de 34 pages. Des comités furent ensuite constitués pour procéder à l'étude des réponses fournies; quelques-uns de ces comités se rendirent dans les institutions pour une étude sur place. Un graphique représentant la valeur de l'institution dans chacun des facteurs mesurés a pu être dressé, fournissant ainsi un profil de la valeur académique de chaque collège. Le dossier de chaque institution fut ensuite soumis au comité exécutif de la faculté des arts qui a procédé à la sélection des collèges autorisés à entrer dans la nouvelle voie.

Sur un total de 39 collèges offrant le niveau collégial complet, 27 institutions ont répondu au questionnaire d'évaluation et ont demandé à offrir le nouveau programme. Treize de ces collèges ont reçu l'autorisation sollicitée, soit à titre individuel soit à titre collectif. Ce sont les institutions suivantes (selon l'ordre de fondation: le Séminaire de Québec; le Séminaire de Nicolet; le Collège Sainte-Anne de la Pocatière; le Collège de Lévis; le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières; le Séminaire de Rimouski; le Séminaire de Chicoutimi; le Collège des jésuites de Québec; l'Externat Saint-Jean Eudes de Québec; l'Académie de Québec; le Collège de Victoriaville; le Collège de Jonquière; le Collège féminin de Québec.

Un phénomène nouveau est à signaler : le groupement d'institutions. C'est ainsi que le Collège féminin de Québec réunit, sous une seule direction académique, les collèges Jésus-Marie de Sillery, des Ursulines et Notre-Dame de Bellevue. Les séminaires Saint-Antoine de Trois-Rivières et Sainte-Marie de Shawinigan constitueront avec le séminaire de Trois-Rivières une seule entité académique.

Même si la liste des collèges autorisés ne compte que treize institutions, le nombre des étudiants qui y sont inscrits constitue 70 pour cent de l'inscription globale.

Une question vient spontanément à l'esprit; quelle est la valeur de l'ancien programme et, conséquemment, celle du diplôme conféré aux étudiants qui n'auront pas suivi le nouveau programme ? L'ancien programme garde sa valeur, même si dans certaines disciplines, il va moins loin que le nouveau. Afin d'obvier à cet inconvénient réel, mais inévitable la faculté des arts et certains collèges offriront des cours d'été.

Par ailleurs, cette différence entre les deux programmes ne sera vraiment sensible que pour deux groupes d'étudiants, ceux de Belles-Lettres et de Rhétorique de 1964-65. Il est donc à prévoir que les facultés de l'université ne modifieront pas substantiellement leurs critères d'admission.

Quels sont donc alors les avantages du nouveau programme ? Offrir à l'étudiant la possibilité d'acquérir non pas tellement de plus vastes connaissances qu'une culture plus personnelle et de meilleures méthodes de travail, en un mot : une meilleure préparation aux études supérieures.

Une décision...

(Suite de la première page)

ra vraisemblablement la Commission Parent sur l'une des questions les plus importantes qui lui aient été confiées.

D'abord, le président de cette commission d'enquête, Mgr Alphonse-Marie Parent, est vice-recteur de l'Université Laval. On doute que celle-ci se soit engagée dans une voie nouvelle, si lourde de conséquences, sans consulter Mgr Parent.

Deuxièmement, la décision de Laval confirme les rumeurs qui circulent depuis quelques mois au sujet du cours collégial. Les observateurs s'attendent que la Commission Parent recommandera le maintien d'un cours collégial. Mais les exigences qui seront fixées, concernant le nombre des étudiants, les qualifications du personnel enseignant et l'équipement (bibliothèque, laboratoire, instruments didactiques, etc.) seraient telles que, dans toute la province, seulement une quinzaine d'institutions seraient autorisées à dispenser ce cours, si l'on veut assurer une certaine efficacité sur le plan académique et sur le plan financier.

Le fait que Laval n'autorise que 13 de ses 39 collèges affiliés à offrir le nouveau programme collégial semble constituer un premier pas dans cette voie. Il inaugure, en outre, un regroupement des collèges classiques — qui est souhaité par les institutions elles-mêmes — et se présente comme une première mesure de planification scolaire, dans le domaine de l'enseignement classique.

La décision de Laval ne constitue cependant pas un précédent. Depuis 1956, dans les collèges affiliés à l'Université de Montréal, une évolution considérable a été entreprise. Au terme de cette évolution, c'est-à-dire dans quelques années, certains collèges seront autorisés à donner l'enseignement conduisant au "baccalauréat ès arts avec honneurs académiques" qui sera l'équivalent du "B.A. with honours" en vigueur aux Etats-Unis et qui correspondra à la "licence" française.

Cette évolution, qui est fortement encouragée par la Fédération des collèges classiques, implique un choix important, en ce qui a trait aux structures académiques futures du système scolaire québécois : au niveau collégial, tout au moins, on opte pour la formule américaine, de préférence à la formule française. D'ailleurs, un récent colloque organisé par la FCC à Québec, a porté sur la nécessité d'un système d'accréditation des collèges, système qui est modelé sur le système en vigueur présentement aux Etats-Unis.

Sur le plan proprement académique, le principal changement qui résultera du nouveau programme de Laval, c'est l'introduction de cours à options dans les quatre dernières années du cours classique traditionnel, ainsi que l'insistance sur le travail personnel des étudiants. Dans cette optique, Laval applique aujourd'hui ce que l'université de Montréal exige depuis 1961.

Dans les deux institutions universitaires, l'évolution se fait dans le même sens : le "B. A. with honours", dispensé par quelques rares collèges — une quinzaine pour la province. Mais l'U. de M. évolue lentement dans cette direction, tandis que Laval évolue par sauts brusques.

En 1956, à Montréal, des bifurcations ont été établies dans les deux dernières années du cours classique traditionnel ; trois orientations ont été offertes aux étudiants : sciences humaines, biologie-chimie et mathématiques-physique. En 1961, une autre étape a été franchie, les sections de 1956 étant remplacées par un système d'options, qui a l'avantage d'être plus souple et plus diversifié; de plus, il permet aux étudiants d'entreprendre une spécialisation dans une discipline donnée. Laval, au contraire, passe du cours monolithique, comportant un seul bloc de cours, obligatoires pour tous, à un système diversifié qui comporte un noyau de cours obligatoires autour duquel gravite une série de cours optionnels.

Si, éventuellement, le Québec doit compter seulement une quinzaine de véritables collèges, — des espèces de "collèges universitaires", — il semble que, parmi les collèges affiliés à Laval, une demi-douzaine seulement seraient du nombre. Comment expliquer, alors, que Laval vienne d'autoriser 13 de ses collèges affiliés à dispenser le nouveau programme ?

C'est que la décision actuelle n'est qu'une étape et que les 13 institutions concernées ont été choisies à la suite d'études et d'analyses qui, si sérieuses soient-elles, ne seraient que préliminaires. Lors des étapes subséquentes, les études seraient beaucoup plus poussées et les exigences encore plus élevées : de sorte qu'il y aurait une nouvelle élimination.

Enfin, il faut noter que la création de "collèges universitaires", si elle a lieu, sera la principale solution au problème de l'explosion des inscriptions au niveau des universités et à celui de la création de nouvelles universités.

Si le projet de...

(Suite de la première page)

Le gouvernement aurait décidé de précipiter les choses en raison des pressions croissantes qu'exercent plusieurs députés en faveur du statu quo, c'est-à-dire le Red Ensign. De plus en plus chaque jour, des députés, en particulier ceux de l'Ouest et des Maritimes, affichent le Red Ensign sur les portes de leurs bureaux; d'autres prononcent des discours en faveur de ce drapeau.

Parmi les députés libéraux, on compte plusieurs partisans du Red Ensign et il est douteux que les ministériels fassent l'unanimité. Un député conservateur s'est dit d'avis que l'opposition au nouveau drapeau gagne chaque jour de nouveaux adeptes dans son groupe. Il pense que 90 p.c. des conservateurs voteront contre le projet.

Certains députés sont opposés à l'idée du vote libre sans égard à la solidarité des partis. Ils soutiennent qu'il leur serait plus facile de justifier leur choix devant leurs commettants s'ils pouvaient invoquer l'argument de la solidarité.

"Quant à moi, confie un député, je suis favorble à un drapeau vraiment canadien, mais je parie que 75 pour cent de mes électeurs préfèrent le Red Ensign. Que dois-je faire ?"

Dimanche soir, M. Pearson sera mis à rude épreuve. Il prendra la parole à la Légion Canadienne, l'un des mouvements les plus farouchement hostiles à tout nouveau drapeau. Devant les délégués réunis à Winnipeg, M. Pearson tentera de défendre son projet.

La CSN réagit...

(Suite de la première page)

trouver des emplois aux travailleurs qui seront mis à pied. Il serait possible de faire de Fashion Craft une entreprise rentable, a-t-il dit, mais "M. Lévesque est financier et non un administrateur." La fermeture de Fashion Craft est, selon M. Godin, un sabordage, un 'caprice de notre grand financier national."

Dupuis Frères

Quant à la situation syndicale chez Dupuis Frères, M. Marcel Pépin a déclaré que dans les négociations présentement en cours, le syndicat ne fait que demander à la direction de respecter les engagements qu'elle a pris lors des négociations de 1962.

A ce moment a-t-il dit, la maison venait d'être cédée aux intérêts Jean-Louis Lévesque. La nouvelle direction avait fait valoir que l'entreprise était dans une situation financière précaire, qui pouvait être due à une mauvaise administration, et le syndicat avait accepté de signer un contrat qui représentait pour lui des concessions majeures. "On s'en souvient, a noté M. Pépin, parce qu'à ce moment là on "s'est fait parler" par l'assemblée générale du syndicat."

Mais le syndicat, a-t-il poursuivi, avait accepté de faire ces concessions parce que la direction avait promis de faire bénéficier les employés de l'amélioration éventuelle de la situation financière. Aujourd'hui, note M. Pépin, on note une large amélioration de cette situation, et pourtant Dupuis et Frères n'honore pas ses engagements.

D'autre part M. Jean Riopel, président du syndicat de Dupuis Frères, a lu une déclaration dans laquelle, malgré les affirmations de M. Lévesque, le syndicat répète et précise qu'il y a eu violations fréquentes et flagrantes de la dernière convention collective de travail, notamment en matière de salaires, d'heures de travail et autres conditions de travail.

"Les serveuses de buffet, a-t-il dit, ont subi de substantielles réductions de salaires et en dépit du fait que leur grief a été considéré fondé par sentence arbitrale, les salaires de ces employées sont aujourd'hui, dans la plupart des cas, inférieurs à $30 par semaine. Un employé d'entretien qui avait droit à un repas gratuit s'est vu supprimer sans avis cette gratuité.

"Quand le syndicat a fait allusion à l'accumulation de griefs, il ne référait pas seulement à ceux rendus à l'arbitrage, mais à tous les griefs non réglés. Il y en a une cinquantaine. L'état d'esprit mesquin affiché par la direction, les violations de la convention, la pauvreté des relations humaines dans l'entreprise sont la cause profonde du malaise actuel chez Dupuis Frères."

Au sujet de la manifestation que les employés ont tenue devant l'immeuble de Dupuis Frères le quatre mai, M. Riopel a rappelé que c'est l'asemblée générale et non un officier en particulier qui a décidé de la tenir. Plus de 600 employés y ont participé, a-t-il dit, alors que le syndicat en représente 800 dont un certain nombre à chaque jour sont en congé.

Soulignant que les salaires de base chez Dupuis varient entre $36 et $40 par semaine (le salaire de base serait de $45 chez Eaton), M. Riopel a déclaré: "Le syndicat n'a pas d'objection à poursuivre les négociations chez Dupuis Frères devant l'opinion publique, si M. Jean-Louis Lévesque le désire, et ce ne sera pas très reluisant pour la direction."

Pour sa part M. Gérard Picard a affirmé que les administrations, tant de Dupuis Frères que de Fashion Craft, ont fait preuve d'une nette incompétence, et s'est étonné de ce qu'un financier qui de son propre aveu dirige un empire de $200 millions tente de faire des économies en réduisant de cinq à vingt dollars par semaine les salaires de serveuses de buffet.

A Québec...

(Suite de la première page)

6 laïques); b) 34 professeurs à plein temps(dont 14 laïques); 65 professeurs à plein temps (dont 24 laïques) et 1 professeur à temps partiel. Au total, cela donne 128 professeurs à plein temps (dont 44 laïques) et 10 professeurs à temps partiel (dont 6 laïques).

En ce qui concerne les bibliothèques, les trois collèges comptent, au total, 104,924 livres (respectivement: 64,500, 12,324 et 28,100.)

Pour ce qui est des trois collèges féminins de Québec, l'annuaire de la F.C.C. indique ce qui suit:

Le Collège Jésus-Marie de Sillery groupe 619 étudiantes (208 au primaire, 262 au secondaire et 149 au collégial); le Collège des Ursulines de Québec groupe 616 étudiantes (181 au primaire, 270 au pré-classique et au secondaire, 165 au collégial); le Collège Notre-Dame de Bellevue, de son côté, groupe 817 étudiantes (320 au primaire, 307 au secondaire et 190 au collégial). Au total, cela fait 2,052 étudiantes, soit 709 au primaire, 839 au secondaire et 504 au collégial.

Il faut noter, cependant, que le communiqué de l'Université Laval n'indique pas si la fusion, sur le plan académique, se fera à tous les niveaux, ou seulement au collégial.

En ce qui a trait au personnel enseignant, il se répartit comme suit (dans le même ordre de présentation): a) 25 professeurs à plein temps dont 2 laïques) et 29 professeurs à temps partiel (dont 12 laïques); b) 13 professeurs à temps plein (dont 6 laïques) et 42 professeurs à temps partiel (dont 12 laïques); c) 20 professeurs à temps plein (dont 6 laïques) et 31 professeurs à temps partiel (dont 14 laïques). Au total, cela fait 58 professeurs à plein temps (dont 14 laïques) et 102 professeurs à temps partiel (dont 38 laïques).

Pour ce qui est des bibliothèques, elles comptent un total de 91,170 volumes répartis comme suit: 31,370 au Collège Jésus-Marie, 50,000 au Collège des Ursulines et 9,800 au Collège Notre-Dame de Bellevue.

Pearson...

(Suite de la première page)

sur les Postes en ce qui touche les périodiques et de présenter une mesure modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands.

M. Pearson a souligné que les circonstances détermineront l'ordre de priorité de ces diverses mesures.

Quant à lui, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a dit qu'il était prêt à s'occuper de ses fonctions et de ses responsabilités afin que la Chambre marque de réels progrès.

Les porte-parole des néo-démocrates, des créditistes du groupe Thompson et des créditistes du groupe Caouette ont également offert leur collaboration.

M. Gilles Grégoire créditiste de Lapointe a souligné que le peuple attendait des mesures positives du gouvernement.

"Rien n'a été accompli depuis le début de la session. Il est temps que les travaux avancent. Quant à nous, nous sommes prêts à travailler tant qu'il faudra pour les faire progresser, quitte à étendre les heures de session le matin ou le soir".

M. Grégoire a ajouté que son parti n'hésitera pas à émettre des idées en vue d'aider le gouvernement à trouver "des solutions aux problèmes canadiens".

Chicoutimi...

(Suite de la première page)

En second lieu, il faut tenir compte de l'indécision, de la perplexité dans laquelle se débattent beaucoup de Canadiens français depuis quelque temps. Ceux qui refusent le séparatisme n'ont pas toujours des solutions de rechange à proposer ; ils cherchent des voies nouvelles ; ils s'interrogent. Dans ces conditions, le débat est difficile. Les indépendantistes proposent des formules claires et définitives ; comment leur opposer d'autres formules, aussi cohérentes et nettes ?

Pourquoi, alors, les interventions des indépendantistes ont-elles été souvent saluées par les applaudissements de la salle? Parce que, dans plusieurs cas, ceux-ci exposent des idées qui sont en bonne partie partagées par la majorité des Canadiens français, décrivent des situations d'infériorité qui sont réelles, montrent des lacunes du régime actuel que personne ne met en doute. Mais la majorité ne souscrit pas aux conclusions et aux options qui en découlent.

La séance publique de Chicoutimi et les discussions de la journée auront stimulé la réflexion et la recherche de solutions nouvelles chez tous ceux qui ne savent où aller...

Et c'est précisément le but que poursuit la Commission en organisant ainsi des rencontres régionales à travers le pays...

L'UNIVERSITE de SHERBROOKE

désire retenir les services d'un

COMPTABLE AGRÉÉ

pour occuper le poste de

CONTRÔLEUR

Expérience essentielle. Salaire selon les qualifications du candidat. Bénéfices sociaux généreux.

S'adresser par écrit seulement à

M. LE TRÉSORIER,
Sherbrooke, P.Q.
Université de Sherbrooke,

Toute offre de service sera tenue strictement confidentielle
Joindre à sa lettre son curriculum vitae détaillé

EXPEDITEUR DES PRODUITS D'AUTOMOBILES

Nous recherchons un homme avec une certaine habileté dans l'expédition et l'entrepôt et ayant l'expérience de la vente pour s'adresser aux stations de service, garages et propriétaires de flotte, dans Montréal ainsi que dans les quartiers environnants. L'homme que nous désirons devra être énergique, consciencieux, bilingue, âgé de 25 à 35 ans et possédant une expérience antérieure de la vente et de l'entrepôt des produits d'automobiles. Une auto sera fournie et les dépenses payées par la compagnie. Salaire initial et avancement selon son efficacité. Ecrire à :

Case 641, Le Devoir, Montréal

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Localités : Québec et Sept-Iles

CONDITIONS
Avoir un brevet d'enseignement
Etre bilingue
Posséder expérience

SALAIRE
Jusqu'à $10,300 selon les années d'expérience dans l'enseignement et les qualifications.

DEMANDE
Donner compte rendu de l'expérience acquise. Spécifier brevet, diplômes universitaires, etc.

LE SURINTENDANT DES ECOLES INDIENNES
C.P. 430, Haute-Ville, Québec (4),
tél. 522-4743

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais

demande des instituteurs et institutrices
minimum : 3 années d'expérience - diplôme - brevet "A"

échelle de salaires sur base scientifique
parité graduée des salaires
de $5,150 ($5,350 pour instituteurs)
à $9,410 (instituteurs et institutrices)
selon qualifications académiques, pédagogiques et expérience

S'adresser à :
Directeur des études,
Commission scolaire régionale de l'Outaouais
103, rue Montcalm, Hull, P.Q.

Principal demandé

PRINCIPAL pour cours primaire demandé pour septembre prochain. Faire demande par écrit en donnant qualifications, expérience et nom du dernier inspecteur à la Commission Scolaire de Fort-Coulonge, Alfred Rose, sec.-trés., Fort-Coulonge, Qué.

RÉDACTEUR DEMANDÉ

Journalistes! Venez dans les Cantons de l'Est! Une maison d'édition en pleine croissance, établie depuis 5 ans, cherche un rédacteur dynamique pour son nouvel hebdo. Occasion merveilleuse pous une personne progressive et ambitieuse.
Ecrire à C.P. 2000, Cowansville, Qué. Inclure biographie et exemples de vos reportages.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE

Demande une sténo-dactylo bilingue qualifiée.

Adresser détails par écrit à :

M. J.C. ROUSSEAU,
Directeur des études
650, rue St-Antoine-Girouard
Boucherville, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE LACHINE

demande éducateurs spécialisés

Pour enseignement aux sous-doués.
Qualifications : Avoir diplôme en psycho-pédagogie, au moins brevet B spécialisé.
Expérience : De 2 à 5 années de préférence.
Salaire : Selon qualifications et expérience.
Important : Devra en plus surveiller l'application du programme dans autres classes, supplément payé à cette fin.

Faire parvenir demande accompagnée de curriculum vitae,

BUREAU DES ETUDES,
170 - 15 Avenue, Lachine
Tél. 637-5858

Cours du soir pour adultes

au

COLLEGE SAINTE-CROIX

Pour septembre prochain, le collège offre des cours aux adultes qui désirent obtenir le B.A. de l'Université de Montréal, réparation requise : la 11èPme année scientifique ou l'équivalent, our obtenir la prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à

Cours pour adultes
COLLEGE SAINTE-CROIX
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 36 — Tél.: 254-7131

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES,

INSTITUTRICES DEMANDEES

pour enseigner au niveau des 10e et 11e années
pour enseigner au niveau des éléments latins

RELIGION — FRANÇAIS — ANGLAIS
LATIN — STÉNOGRAPHIE
MATHÉMATIQUES — SCIENCES

EXIGENCE :
POSSEDER UN BREVET OFFICIEL D'ENSEIGNEMENT

TRAITEMENT : $4,300. à $8,300. selon les années d'enseignement.

TOUTES LES ANNÉES D'ENSEIGNEMENT SONT RECONNUES

Nos professeurs bénéficient des commodités de la ville tout en profitant des avantages et agréments de la vie à la montagne.

Ecrire à :
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES
a/s Directeur général
Mont-Rolland, Co. Terrebonne, Qué. Tél.: CA. 9-3571

La commission scolaire de Bourlamaque

sollicite des offres de services pour deux postes de professeur soit 6ème et 7ème années. Conditions très avantageuses.

Ecrire en donnant votre numéro de téléphone à:
C.P. 489, BOURLAMAQUE

L'Ecole Normale Ste-Marie des Anges

"Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui dirigent l'Ecole normale Ste-Marie-des-Anges, à Montréal, désirent informer le public que la section du brevet "A" de cette institution sera installée, dès septembre 1964, dans de nouveaux locaux, à l'Institut Jésus-Marie, 1575 boulevard Mont-Royal, Montréal 8.

Les jeunes filles qui désirent s'y inscrire sont priées de s'adresser à Soeur M.-Rose-de-l'Enfant-Jésus, principale de l'Ecole normale à 4837, rue Adam, Montréal 4, (Tél.: 256-5835)."

INSTITUTEURS

Pour classes élémentaires de 5e, 6e et 7e années.
Très bon salaire suivant convention collective.

S'adresser à :
Municipalité Scolaire Catholique de Saint-Lambert,
34 avenue Lorne, St-Lambert — Tél.: 671-4552

RÉGIONALE DES MILLE-ISLES

PSYCHOLOGUE DEMANDE

NOUS DEMANDONS UN PSYCHOLOGUE POUR L'ORGANISATION ET L'ADMINISTRATION D'UN SERVICE DE PSYCHO-DIAGNOSTIC, D'ORIENTATION ET DE PSYCHO-SCOLAIRE.

QUALIFICATIONS : Avoir une licence en psychologie d'une université reconnue et être membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec.
EXPERIENCE : Il serait préférable d'avoir l'expérience du travail en équipe.
IMPORTANT : Toute demande doit être accompagnée des détails du curriculum vitae.
SALAIRE : A déterminer selon qualifications et expérience.
Faire parvenir votre demande avant le 22 mai 1964 à :

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES,
(BUREAU DES ETUDES)
216, boulevard Laval,
Ville de Ste-Rose, Cté Laval, P.Q.

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Province de Québec

PROFESSEURS

Ecole normale de l'enseignement technique à Montréal

TRAITEMENT ANNUEL : Jusqu'à $10,150 suivant la scolarité et l'expérience.

DESCRIPTION DES FONCTIONS :

a) Professeurs pour l'enseignement des langues, des mathématiques, de la pédagogie, de la psychologie, des arts plastiques, de la sociologie, de la philosophie, de l'histoire des sciences et techniques.
Ces professeurs devront participer à l'élaboration des programmes d'études de l'Ecole normale de l'enseignement technique, puis dispenser et/ou diriger l'enseignement dans leurs disciplines respectives, et participer à des travaux de recherche.
b) Professeurs spécialisés en relations extérieures, en éducation des adultes, en orientation et tutelle pédagogique, et en administration scolaire.
Ces professeurs devront organiser leurs services respectifs et participer à des travaux de recherches, en plus de dispenser leur enseignement.

QUALITES REQUISES :

Avoir une formation universitaire ou avoir fait des études jugées équivalentes par le jury responsable du concours; avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans; être bilingue; posséder les qualités personnelles appropriées à la fonction et jouir d'un état physique satisfaisant.

S'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec ou 1454, de la Montagne, Montréal, et joindre à la formule "demande d'emploi" une lettre dans laquelle le candidat expose sa conception personnelle des tâches qu'il aimerait voir l'Ecole normale lui confier. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 5 juin 1964. Mentionner le concours numéro 65-769.

LE DEVOIR
MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1964

SESSION fédérale

Le leader créditiste Robert Thompson a proposé que le gouvernement envisage de décréter une journée de congé national le 17 mai en l'honneur de Leif Ericson. Ce jour marque le 150e anniversaire de la constitution norvégienne et la déclaration de l'indépendance. M. Thompson voit dans une telle décision un hommage à la naissance du parlement démocratique et un encouragement aux Canadiens qui espèrent le rapatriement de la Constitution canadienne.

* * *

Les Communes ont refusé hier d'interrompre leur travail prévu pour discuter le secours d'urgence aux sinistrés de la vallée Alberni en Colombie-Britannique. Le député Tom Barnett soutient que les secours de $250,000 sont inadéquats.

* * *

Le gouvernement présentera sous peu une loi dans laquelle il est prévu que les nouveaux sénateurs prendront automatiquement leur retraite à l'âge de 75. Quant aux autres, le gouvernement leur offrira une rente annuelle s'ils consentent à prendre leur retraite à 75 ans ou s'ils sont malades avant cet âge. Les sénateurs touchent $15,000 par année.

* * *

M. Heath Macquarrie, député de Queens, a demandé à M. Pearson s'il a été invité à titre de conciliateur dans la dispute de frontière entre Québec et Terre-Neuve. M. Pearson a dit ne rien savoir d'un tel litige.

* * *

Un projet de loi déposé aux Communes hier par le néo-démocrate Stanley Knowles marquerait le premier pas vers le rapatriement de la Constitution canadienne.

Fisher : le Québec s'achemine vers l'indépendance et Pearson n'agit pas

OTTAWA. — Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port-Arthur, a déclaré jeudi soir aux Communes que le Québec s'achemine vers la séparation et que le premier ministre Pearson ne fait rien pour l'en empêcher.

M. Fisher a tenu M. Pearson personnellement responsable de la détérioration des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français, détérioration survenue depuis 14 mois depuis que les libéraux ont pris le pouvoir.

"Tous ceux qui critiquent les libéraux sont accusés d'être des séparatistes anglais, mais c'est le gouvernement libéral qui a décentralisé les pouvoirs fédéraux", a dit M. Fisher. Cette décentralisation ne peut que conduire à la fragmentation et la destruction du Canada".

Le député néo-démocrate a particulièrement reproché à M. Pearson de n'avoir rien dit sur la décision du comité parlementaire québécois de la constitution de faire enquête sur la rentabilité de l'indépendance. Il a dit que si un Etat américain s'avisait de faire faire une telle étude, le président manifesterait son opposition en des termes non équivoques.

"Le comité québécois, a poursuivi M. Fisher, semble avoir oublié d'étudier un autre aspect de la question: quelles seraient les conséquences sociales, économiques et culturelles de l'indépendance du Québec pour le reste du Canada ?"

M. Fisher a dit que les libéraux ont promené M. Pearson comme un chef énergique, au cours de la dernière campagne électorale. Ils l'ont présenté comme l'homme choisi de Dieu pour rétablir l'unité au Canada.

"Le premier ministre a dit qu'il n'entendait pas présider à la liquidation du Canada, a ajouté le député de Port-Arthur. Il est temps qu'il adopte une attitude ferme s'il veut éviter que la liquidation se produise".

M. Fisher a dit que pendant que le comité québécois étudiait la question de l'indépendance, la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme voyageait à travers le pays en invitant les Canadiens anglais à plus de compréhension.

Le premier ministre n'était pas en Chambre au moment où le député néo-démocrate a fait ses remarques.

Les revenus des fermiers québecois et la valeur de leurs produits

OTTAWA. — Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a demandé au gouvernement d'instituer une enquête sur l'écart entre le revenu que touchent les fermiers du Québec pour leurs produits et la valeur marchande de ces mêmes produits.

Intervenant dans le débat sur l'étude des crédits du ministère de l'agriculture, M. Choquette a déclaré que les fermiers québécois ne touchent que 58 cts sur chaque dollar dépensé pour les produits agricoles et a demandé qu'on fasse enquête afin de déterminer qui touche les 42 autres cents.

Le député a ajouté que plusieurs fermiers du Québec ont peine à mener une vie décente et a invité le gouvernement fédéral à les guider dans leur production.

M. Charles-Arthur Gauthier, créditiste de Roberval, a de son côté suggéré qu'une commission spéciale soit instituée au sein même du ministère de l'agriculture pour étudier les problèmes propres au Québec.

M. Gauthier a ajouté qu'il avait applaudi l'an dernier à l'idée de nommer un ministre de l'agriculture pour l'Est du pays, mais il a ajouté que cette idée ne s'était révélée qu'un jeu de mots.

Favreau se voit refuser le droit de poser une question de privilège

OTTAWA — Le président de la Chambre des Communes, M. Alan MacNaughton a jugé irrecevable une question de privilège du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, faisant suite à une déclaration du député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Favreau a souligné qu'aucune question de privilège n'avait pu être posée avant qu'il ne se lève lui-même hier matin.

M. Paul Martineau (PC-Pontiac-Témiscamingue) a déclaré au contraire que le ministre était présent au moment où l'accusation a été portée et qu'il avait eu tout le loisir de poser sa question de privilège.

M. John Diefenbaker a renchéri disant qu'il était maintenant trop tard pour poser cette question de privilège qui, selon les règlements de la Chambre, doit se faire sans retard.

M. Favreau a repris qu'il n'avait eu aucune possibilité de se faire entendre avant vendredi matin.

Le chef de l'opposition a ajouté que si une question de privilège existait, il fallait la faire entendre jeudi, au moment du débat, et qu'aucune question de privilège ne pouvait être soulevée à moins d'être parfaitement conforme au règlement.

M. MacNaughton a par la suite fait connaître sa décision, décrétant qu'il n'y avait pas matière à une question de privilège, puisque le tout avait fait l'objet d'un débat jeudi et que l'affaire était close.

Autre tentative

Plus tard, le député libéral de St-Maurice-Laflèche, M. Jean Chrétien, a tenté de poser la même question de privilège, mais le président l'a rappelé au règlement, disant qu'il n'y avait pas matière à une question de privilège et qu'il avait définitivement clos le débat.

De son côté, M. Gilles Grégoire, CS-Lapointe, s'est plaint que son groupe n'avait pas eu l'occasion de faire connaître son opinion sur le débat, "comme c'est arrivé plusieurs fois depuis le début de la présente session" et a demandé au président de donner droit de parole aux créditistes comme aux libéraux, aux conservateurs et aux néo-démocrates.

S'adressant au ministre de la Justice au cours de la période réservée aux questions, M. Grégoire a demandé s'il était vrai que les députés libéraux avaient eu l'occasion d'examiner la nouvelle carte électorale.

M. Favreau a répondu que "c'était absolument faux."

Le député de Lapointe a alors demandé que toute l'affaire soit référée au comité de la Chambre puisque le ministre proférait une accusation de mensonge contre un député.

Le président a rappelé que le débat était clos.

Importante convention collective à l'Hydro

Après quatre mois de négociations directes, une à une les 17 succursales syndicales groupant les 2,500 employés extérieurs et certains employés de bureau de l'Hydro-Québec et de la plupart des sociétés nationalisées viennent de ratifier les résultats obtenus par leur comité de négociations et leur conseil consultatif en vue de la nouvelle convention collective à l'échelle de tout le Québec.

C'est ce qu'a annoncé M. André Asselin, président du Conseil consultatif des employés des Hydro du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), aussi connu par son ancien sigle UNESP (Union nationale des employés de service publics).

"La constitution du SCFP-UNESP reconnaissant et respectant l'autonomie locale, a expliqué M. Asselin, chacune de nos succursales syndicales a sollicité et obtenu un certificat de reconnaissance individuel de la Commissoin des relations ouvrières. Chacune d'elles a donc été appelée à ratifier le projet de convention de travail négocié collectivement.

Pour sa part le directeur du Syndicat au Québec, M. André Thibaudeau, a déclaré que la nouvelle convention collective de travail constitue une étape décisive vers la parité des salaires dans tout le Québec. "Lorsque les travailleurs de l'Hydro-Québec ont choisi d'adhérer au SCFP-UNESP, dit M. Thibaudeau, entre autres objectifs notre syndicat s'est donné un but bien déterminé : celui d'abolir les taux régionaux. Ce principe est enfin brisé ! Avant les négociations il y avait cinq régions avec des salaires différents. Nous venons d'abolir la région de Québec et d'en niveler les taux à ceux de Montréal et de Labrieville et du même coup nous avons diminué considérablement le différentiel de l'Abitibi et de la Gaspésie. Nous voici enfin engagés sur le chemin de la parité complète des salaires dans tout le Québec."

Parmi les avantages qu'acquièrent les travailleurs grâce à la nouvelle convention collective, on remarque, outre le nivellement graduel des taux régionaux, des augmentations et des rajustements de salaires allant de 20¢ à 91¢ l'heure basés sur la semaine de 40 heures, la rétroactivité au 1er janvier, $3½ millions en remboursement au comptant de congés- maladie non-chômés, un nouveau système progressif de congés-maladie à raison de 10 jours par année se renouvelant d'une année à l'autre quel que soit le nombre de jours utilisés l'année précédente ; ceci dans le cadre d'un système de sécurité-salaires... Pour leur part les employés de bureau toucheront des augmentations allant de $15.00 à $20.00 par semaine ; leur semaine de travail est réduite à 36½ heures en province et à 37¼ heures à Montréal.

Le syndicat aura voix au chapitre, pour l'évaluation des tâches, l'ancienneté, les examens, la sécurité et le bien-être : élimination graduelle des échelons entre minima et maxima en vue d'un taux unique (dès janvier 1966) dans une même classification à la lumière d'une évaluation complète des emplois effectuée conjointement par un comité syndical-patronal. La convention prévoit également un comité permanent conjoint d'ancienneté auquel sera dévolue la tâche d'uniformiser les examens, et un comité conjoint de sécurité et de bien-être.

Première demande de soumissions pour la ligne de métro de Longueuil

Le comité exécutif a autorisé le service des travaux publics à lancer un appel d'offres pour la construction d'un tronçon de la ligne de Métro de Longueuil. Il s'agit de la première demande de soumissions publiques pour cette ligne de métro qui aboutira à Longueuil, à l'est du pont Jacques-Cartier, en passant par l'île Ste-Hélène.

Le premier contrat comportera le percement de 9,778 pieds de tunnel, soit :

a) 518 pieds pour le gros-oeuvre de la partie de la station Berri-DeMontigny située à l'intersection St-Denis-De-Montigny;

b) 3,782 pieds de tunnel de voie courante dans le roc dans les rues St-Denis et Bonsecours;

c) 3,800 pieds de tunnel dans le roc sous le fleuve St-Laurent;

d) 850 pieds de structure en tranchée ouverte sur l'île Ste-Hélène;

e) 828 pieds de structure de raccordement entre les lignes nord-sud et Longueuil sous le parc Viger;

f) d'autres ouvrages accessoires d'importance, nommément, un poste d'épuisement combiné avec une galerie de câbles et ventilation à l'intersection des rues Bonsecours et des Commissaires, une galerie de câbles et ventilation au nord de l'intersection des rues St-Denis-Ontario et une structure de transition à l'intersection des rues Viger et St-Denis.

Les puits de travail seront situés dans le parc Viger et sur l'île Ste-Hélène. Le cahier des charges n'autorise pas l'entrepreneur à utiliser d'autres puits dans les rues St-Denis et Bonsecours, comme point d'attaque pour empêcher que la circulation ne soit gênée dans ces artères.

Le délai limite pour la réalisation du projet a été fixé à 540 jours de calendrier.

L'entrepreneur devra poursuivre ses travaux 24 heures par jour, mais il n'est pas autorisé à procéder à des opérations de dynamitage entre 10 hres p.m. et 7 hres a.m. De plus, les autorités de l'hôpital St-Luc devront être informées, par l'entrepreneur, du programme des opérations de dynamitage projetées et de tout changement qui pourrait être apporté à ce programme par la suite.

Le cahier des charges prévoit des dispositions particulières en rapport avec la construction du tunnel sous le fleuve St-Laurent, notamment:

1) l'exécution de forages d'exploration dans l'axe longitudinal et dans la voûte du tunnel afin de connaître la nature du roc, déceler l'existence de zones de faibles résistance et de venues d'eau;

2) la consolidation éventuelle de roc fissuré, l'arrêt des venues d'eau et l'imperméabilisation du roc à l'aide d'injections de ciment ou de produits chimiques;

3) le bétonnage au fur et à mesure que l'entrepreneur poursuit son excavation de façon à prévenir la décomposition de schiste.

L'esprit du bill 16 résiste au Conseil législatif

QUEBEC. — Le Conseil législatif a adopté le bill 16 en y apportant nombre de modifications qui ne changent toutefois pas l'esprit de cette mesure consacrant la capacité juridique de la femme mariée.

Outre les corrections grammaticales ou de rédaction, la Chambre haute en a effectué qui tendent à clarifier le texte et à réduire au minimum la possibilité de contestations à l'exercice par la femme mariée de sa capacité juridique.

Malgré des modifications estimées à 75 pour cent du texte original, le nouveau texte qui revient à l'Assemblée législative reste dans la pensée des auteurs ; il la clarifie simplement, les conseillers George Marler et Edouard Asselin, leaders du gouvernement et de l'opposition à la Chambre haute, s'en sont dits convaincus.

Les conseillers législatifs ont tenu à faire disparaître une inégalité entre le mari et la femme qui subsistait dans le texte original du bill 16. Les condamnations pécuniaires pour crime ou délit pourraient désormais se poursuivre sur les biens de la communauté, qu'il s'agisse du mari ou de son épouse. Le texte original reproduisait l'article 1294 du code civil, qui stipule que ces condamnations ne peuvent se poursuivre sur la communauté dans le cas du mari et s'appliquent uniquement aux biens de la femme dans le cas de celle-ci.

Dans le même esprit, on a modifié l'article 1425, qui était intégralement reproduit. L'amendement applique à la femme mariée la disposition qui fait des produits du travail personnel de la femme et des économies qui en proviennent des biens qui lui sont réservés. La femme mariée obtient aussi pleine jouissance de ses biens, sans les restrictions originales qui l'assujettissaient au consentement de son mari si elle abusait de ses pouvoirs ou n'apportait pas à la gestion de ses biens le soin voulu.

Dupuy à Moscou

MOSCOU. — M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition internationale de 1967, qui aura lieu à Montréal, a discuté à Moscou de la participation soviétique à l'exposition. Il a commenté : "Les entretiens ont très bien marché. Je suis encouragé". M. Dupuy s'est entretenu avec M. Mikhail Nesterov, président de la Chambre de commerce soviétique. Hier, M. Dupuy devait rencontrer d'autres fonctionnaires soviétiques, peut-être même le vice-premier ministre, M. Anastas Mikoyan.

Gervais : les partis doivent être plus que des officines de stratégie électorale

QUEBEC — Les partis politiques doivent être plus que des officines de stratégie électorale. Ils ne joueront vraiment tout leur rôle dans notre société que le jour où ils seront à la fois des laboratoires de recherches, des catalyseurs de l'opinion publique, des écoles de chefs, des classes de formation civique et politique.

Le député de Montmorency, M. Albert Gervais, a soutenu ce point de vue devant les membres du club Richelieu Sainte-Foy, au cours d'une conférence où il a formulé quatre conditions de la revalorisation du rôle du député.

La nécessité de suivre l'évolution du milieu est une exigence minimum de survie pour un parti, a précisé M. Gervais; il lui incombe de dépasser cette loi élémentaire pour aborder l'avant-garde. La race des partisans aveugles en est une qui se meurt. Les électeurs réclament plus qu'une étiquette; ils exigent une éthique, une doctrine et ce, même sans s'en rendre compte parfois. C'est pourquoi notre conception du parti traditionnel doit s'ajuster aux dimensions nouvelles de la carte politique.

Une telle adaptation, selon M. Gervais, va nécessiter au sein des partis un généreux climat de dialogue car le parti ne peut plus être, si jamais il le fut, un absolu. Un parti se révèle d'autant plus fort que ses membres restent libres, restent eux-mêmes, et ce faisant le vitalisent de leur propre personnalité.

Il appartient au leader d'étendre le champ des intérêts, des affinités et des projets du parti aux aspects majeurs de la vie nationale, aux problèmes fondamentaux de la chose publique, a ajouté le député de Montmorency. Il est donc normal que nos formations politiques se prononcent sur les grandes questions de l'actualité non seulement politique mais sociale, économique et culturelle. C'est au lendemain de l'élection que commence le travail en profondeur pour un parti qui aspire vraiment à devenir l'une des forces vives de la nation. Elargir notre conception du rôle des partis pour les transformer en corps intermédiaires importants dans notre société apparaît donc à M. Gervais comme un moyen indirect de revaloriser la fonction de député.

Le conférencier réclame également, à cette fin, de la part des partis, un choix judicieux de leurs candidats.

Le gouvernement et le parlement doivent de plus collaborer à cette revalorisation et ce, de deux façons particulières. D'abord en décantant l'activité du député des démarches et interventions que le citoyen ou l'organisme intéressés feraient fort bien eux-mêmes si on imprimait un autonomisme plus efficace à l'application de la législation sociale et à la distribution des octrois statutaires. Un tel automatisme, selon M. Gervais, donnerait plus de temps au député pour étudier les cas spéciaux ou les cas-frontières, les besoins sociaux et économiques du comté et les textes de législation soumis à son approbation. Ensuite, il y aurait avantage, selon M. Gervais, à diversifier et ainsi faciliter le travail législatif de la députation, pour le rendre plus efficace, en le répartissant davantage entre des comités parlementaires assistés, au besoin, de spécialistes non solidaires du gouvernement. Ces spécialistes, seraient, pour ainsi dire ceux de l'opposition. L'activité régulière de ces comités, axés sur les principaux termes de la législation et de l'administration, mettrait à meilleure contribution les capacités personnelle des députés, simplifierait et faciliterait l'étude des prévisions budgétaires de chaque ministère, raccourcirait d'autant la durée des sessions parlementaires et permettrait une étude préliminaire sérieuse des projets de loi avant leur discussion officielle en Chambre.

Le député de Montmorency a enfin réclamé la collaboration du gouvernement en vue de fournir à l'opposition l'équipe d'experts qui lui est maintenant nécessaire pour passer au crible une législation dont la diversité et la complexité s'accroissent et une administration qui touche au gigantisme.

Les pharmaciens demandent en vain qu'on interdise aux médecins de vendre drogues et médicaments

QUEBEC — Les pharmaciens ont montré les dents à la profession médicale, hier matin, durant la deuxième journée d'étude par l'Assemblée législative du projet de loi soumis par leur Collège. Outrés de voir certains médecins vendre en grande quantité et à leur détriment des remèdes à leurs patients, des pharmaciens ont tout au moins réclamé l'interdiction totale aux disciples d'Esculape de vendre des médicaments.

Le premier ministre Lesage a répondu qu'il faudrait pour cela amender la loi du Collège des médecins et chirurgiens et que les interventions en ce sens sont nettement irrégulières puisque c'est la loi des pharmaciens qui est devant la Chambre.

Au ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui venait de déclarer qu'il s'agissait là d'une question à régler entre les deux professions, le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins, a déclaré que son organisme avait déjà constitué un comité de pharmacie où deux médecins, deux pharmaciens et deux avocats représentent chaque partie étudiant le problème.

Les médecins ont d'autre part consenti à voir abaisser de 20,000 à 7,000 âmes la limite de la population d'un endroit où ils peuvent ouvrir une pharmacie là où aucun pharmacien n'exerce. Les pharmacies déjà propriétés de médecins ne sont pas frappées par la mesure.

Autres gains

Les pharmaciens ont marqué d'autres points dans leur lutte pour placer sous leur contrôle les établissements pharmaceutiques.

La succession d'un pharmacien ne sera pas obligée de remettre l'administration de l'établissement au pharmacien qu'elle doit y maintenir, mais devra s'en départir dans les 10 ans en faveur d'un pharmacien.

Cette prescription ne s'appliquera qu'aux pharmacies ouvertes après le 1er janvier 1965.

Toujours sous réserve des droits et privilèges acquis, personne ne pourra tenir plus d'une pharmacie dans une ville de moins de 50,000 âmes ni plus de trois dans celles qui ont une population supérieure. Les représentants de pharmacies à succursales multiples s'y sont résignés non sans avoir obtenu l'assurance que leur droit de déménager une succursale existante ne sera pas affecté. Un effet rétroactif au 1er avril a été donné à cette disposition.

Au cours de la prise de bec pharmaciens-médecins, un député, le Dr Gérard Dallaire, libéral de Kamouraska, a fait valoir que les médecins supportaient un crédit son seulement sur leurs honoraires, mais encore sur les remèdes qu'ils vendent et qu'ils étaient les seuls à pouvoir dispenser dans les régions reculées. Il a demandé si les pharmaciens étaient prêts à consentir du crédit, voire à effacer des comptes.

D'autre part, des pharmaciens des grands centres se sont plaints de n'avoir pu ouvrir d'établissements à cause de médecins qui pratiquaient la vente sur leur bureau de façon intensive et qui se refusaient à prescrire.

C'est alors que M. Laporte a invité les deux professions à revenir là-dessus devant le comité quand elles auraient des conclusions à faire sanctionner à la suite d'une étude conjointe de la question.

L'étude du bill 96 doit se poursuivre mardi après-midi et on ne prévoit guère qu'elle dépasse la séance de mardi soir si elle se continue au rythme qui a permis d'expédier une quinzaine de ses 24 articles depuis jeudi matin.

Maurice Sauvé et l'autorité provinciale

Une dépêche de la Presse canadienne, publiée dans notre livraison de vendredi faisait dire à Maurice Sauvé: "Il ne fait aucun doute que nous nous acheminons vers une augmentation de l'autorité fédérale qui s'accompagne d'une diminution de l'autorité provinciale..."

Il aurait fallu lire le contraire. Le ministre des terres et forêts a tenu hier à faire la correction et souligne que "nous nous acheminons vers une augmentation de l'autorité provinciale et une diminution de l'autorité fédérale".

ALCAN
MAISONS MODÈLES ALCAN

UNE MAISON NEUVE SIGNEE ALCAN DOIT SATISFAIRE LES PLUS DIFFICILES VOUS ET NOUS

VOUS ? Vous êtes de ceux dont le goût raffiné exige la perfection du style, le summum de confort et de commodité. Dans ce cas, la Maison Modèle Alcan est faite pour vous. Elle vous permet de dormir en paix, car elle est bâtie avec un soin infini, et est faite pour durer !

NOUS ? L'Aluminum Company of Canada Limited, une des plus grandes entreprises canadiennes, est toujours soucieuse de qualité et tient à être toujours à la hauteur de sa réputation. Elle a donc exigé — et obtenu — que, dans ses maisons, chaque détail soit parfait.

POUR VOIR ET VISITER UNE MAISON MODÈLE ALCAN ET POUR EN DEVENIR PROPRIÉTAIRE - ALLEZ À

ST-BRUNO

Il suffit de prendre rendez-vous avec M. Gabriel Chartrand en lui téléphonant à 695-4404 ou 677-2689

On trouve aussi les Maisons Modèles Alcan à Beaconsfield, Baie d'Urfé et Pointe-Claire. Composez 695-9080 ou rendez-vous au bureau de renseignements, 158 Beaurepaire Drive, à Beaconsfield.

ALCAN
MAISONS MODÈLES ALCAN
Le nec plus ultra de l'habitation

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DE L'HOMME

TÉLÉ-VISIONS à SENS UNIQUE

• Ce livre est
UN CRI D'ALARME
lancé aux éducateurs, aux parents et à tous les habitués de "la boîte à images" que les problèmes d'ordre culturel ne laissent pas indifférents.

En vente partout à $1.00

ou à l'Agence de Distribution Populaire,
1130 est de la Gauchetière, Montréal, LA. 3-1182

Au Vieux Manoir LE HOME DES GOURMETS
Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard
Poulet Divan
Fruits de mer
Rôti de boeuf
Entrecôte
LICENCE COMPLETE
Réservation : 674-7855
DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS

ROUTE 4 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

EDITORIAL

Un nouveau manifeste politique

Le Devoir a publié dès le début de cette semaine le texte du manifeste "Pour une politique fonctionnelle", que viennent de signer Pierre-Elliot Trudeau et six autres intellectuels de Montréal.

Ce manifeste n'a rien du programme d'un parti. Il ne contient pas de promesses. Il n'offre pas de solutions définitives. C'est un texte austère qui invite à l'examen objectif des problèmes réels.

On ne dit pas simplement "oui" ou "non" à un tel document. Il faut le lire à quelques reprises et se laisser pénétrer par les questions qu'il soulève. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut tenter de se former une opinion.

●

La problématique adoptée par "Le Comité pour une politique fonctionnelle" tranche nettement sur celle qui domine actuellement.

S'il fallait en croire les discoureurs qui font la navette entre les chapelles étudiantes et les cénacles séparatistes, il n'y aurait plus rien de commun entre Canadiens de culture française et Canadiens d'autres cultures.

Le groupe Trudeau s'élève avec vigueur contre cette déformation du patriotisme. Il rappelle aux hommes de bonne volonté trois vérités élémentaires: premièrement, que la politique doit reposer d'abord sur la personne, non sur la race, deuxièmement, que la politique doit être l'oeuvre de la raison, non du sentiment facile, et troisièmement, que les tendances modernes les plus valables s'orientent vers un humanisme ouvert sur le monde plutôt que vers le rapetissement des frontières.

On peut reprocher au groupe Trudeau de traiter trop froidement les réalités nationales et culturelles, de faire trop facilement abstraction de problèmes aigus qui crèvent les yeux de tous. La personne à l'état pur n'existe pas plus chez nous qu'ailleurs. Pour lui être utile, il faut la considérer non pas "indépendamment de ces accidents ethniques et autres", mais *avec* ces accidents.

Mais, cette réserve étant faite, il faut reconnaître qu'à trop nous laisser éblouir par les charlatans du mythe national, nous serions rapidement conduits vers une forme ou une autre de totalitarisme. Trudeau, Lalonde et autres font oeuvre de civilisés en nous le rappelant.

●

Les auteurs du manifeste veulent "descendre des idéologies globales" et s'attaquer directement aux problèmes réels du milieu. Ils soutiennent qu'il faut "introduire la rigueur dans l'analyse des situations, l'honnêteté intellectuelle dans les débats, la rationalité dans les décisions".

C'est à ces normes, proposées par eux, qu'il faut juger les nombreux chapitres que les auteurs du manifeste consacrent à la description des problèmes du jour. Ces chapitres portent tour à tour sur le chômage, la répartition des biens, la justice, le capital humain, les changements technologiques, la santé, le fédéralisme, les élites politiques, etc.

Je m'attendais franchement, sur la plupart de ces sujets, à des chapitres plus étoffés. J'ai trouvé excellents les chapitres sur l'administration de la justice et les élites politiques et le chapitre sur "les autres problèmes". Quant aux autres chapitres, ils m'ont paru vagues, imprécis.

Certaines accusations contre des hommes en place manquent de précision. A bien des endroits, on parle avec une moue à peine contenue de "certains" efforts, de "certains" secteurs, sans préciser davantage. Ce manque de netteté étonne chez des personnes qui ont choisi comme leitmotiv la rigueur intellectuelle.

L'élément le plus rafraîchissant de tout le document, c'est l'absence à peu près totale de ce faux dogmatisme, qui menace depuis quelque temps d'empoisonner la vie civique au Québec. N'essayez pas de classer les auteurs du manifeste comme des socialistes, des capitalistes ou des néo-libéraux. Ne commettez pas l'injustice de les excommunier comme coupables d'un pancanadianisme aveugle. Là où nous faisons des querelles de principe, ils veulent plutôt parler de moyens. Ils se gardent de la marge pour l'action concrète qui ne peut jamais, à moins d'être totalitaire, obéir à des postulats trop rigides.

●

A ceux qui sont engagés dans l'épaisseur des luttes quotidiennes, le manifeste "Pour une politique fonctionnelle" apparaîtra comme hautain, comme un peu trop dominé par ce culte de la "old Roman virtue" que le *Star* y a discerné avec raison. Mais seuls les fanatiques et les cyniques refuseront d'en admettre la noblesse et la très réelle contemporanéité.

Le manifeste n'est qu'une introduction. Il est trop tôt pour parler de "point de ralliement". Avant de pouvoir juger l'effort qu'il amorce, il faudra attendre les suites que les auteurs apporteront sans doute à cette première ébauche.

Claude RYAN



Concert sur la colline

Réflexions sur l'entreprise

par Alexandre DUBOIS

Le texte suivant a été rédigé, peu de temps avant sa mort récente, par l'un des membres les plus influents du patronat français, M. Alexandre Dubois, qui a illustré sa carrière par des formes sociales importantes à l'intérieur de l'entreprise dont il avait la direction. Dans ce message, que nous empruntons à la revue "Professions", il livre des réflexions sur la structure de l'entreprise moderne.

Ce qui m'engage à écrire cet article, c'est la conviction que les patrons chrétiens doivent avoir sur le problème de l'entreprise, replacé devant l'opinion par le livre de M. François Bloch-Lainé, des vues qui ne soient pas seulement les réactions de défense des libéraux en face des propositions de réforme plus ou moins révolutionnaires qui sont présentées, — mais qu'ils attestent leur ouverture d'esprit et de coeur aux enseignements très nets de la doctrine sociale de l'Eglise et s'efforcent de trouver les voies par lesquelles on peut passer pour avancer.

Je présente les réflexions qui suivent sous ma responsabilité, non pas comme un professeur qui apporte un enseignement, mais comme un chrétien qui a plus de quarante ans de direction d'usine et que les circonstances ont amené depuis quelque vingt ans à réfléchir sur les problèmes de l'entreprise et à mettre en application le fruit de ses réflexions.

1 — Pour produire, le capital et et le travail sont également nécessaires

Voici la première : pour produire, il faut conjointement du travail et du capital.

Il faut du travail, c'est évident. C'est l'homme qui par son travail anime les moyens de production ; c'est l'homme qui d'abord réunit ces moyens, et cela au prix d'un premier travail.

D'autre part, si le capital fait défaut, le travailleur en est réduit à gratter la terre avec ses mains, il ne va pas loin. Le capital est le résultat accumulé de travaux antérieurs. C'est un puissant multiplicateur d'efficacité. Et il semble bien que cette efficacité du capital soit de plus en plus évidente : plus nous avançons, plus il faut concentrer des moyens puissants pour entreprendre valablement.

Donc nécessité du travail pour que le capital se constitue ; il faut du travail pour rassembler le capital nécessaire à l'entreprise ; il faut du travail pour animer les éléments rassemblés.

Nécessité du capital aussi, sans lequel le travail n'aboutit qu'à des résultats dérisoires.

2 — La domination du capital caractérise le régime capitaliste

Deuxième réflexion : ce qui caractérise le régime capitaliste, c'est que celui ou ceux qui apportent le capital **dominent** l'entreprise.

Est-ce que cela résulte de la nature des choses ? Je ne le pense pas, et nous y reviendrons car c'est important.

Mais cela résulte certainement du Code et de l'application qui est faite à l'entreprise du droit de propriété ; l'entreprise est censée appartenir à ceux qui apportent les moyens de production, le capital ; ceux qui apportent le travail sont exclus de cette propriété.

3 — L'entreprise n'est pas, de soi, un objet de propriété

Troisième réflexion : l'entreprise ne devrait pas, de par sa nature, être un objet de propriété. La propriété s'applique aux choses, elle est un moyen par lequel l'homme assure son emprise sur les choses et l'Eglise y est favorable parce que c'est un droit naturel fondé sur la priorité des individus sur la société, un droit nécessaire à l'exercice de l'initiative personnelle en matière économique. Mais la meilleure façon de bien défendre ce droit, c'est de l'appliquer là où il doit l'être, aux choses (sans exclure les moyens de production, si c'est nécessaire), mais de ne pas l'appliquer à l'entreprise qui est l'action d'entreprendre; l'action de réaliser un service économique, un acte donc et non une chose, auquel ne s'applique pas valablement le droit de propriété.

Voilà une affirmation dont je revendique la responsabilité, prêt à me rétracter si on en démontre l'inanité, mais que j'avance parce que je crois la distinction entre moyens de production et entreprise de nature à clarifier le débat.

4 — L'autorité n'est pas liée à la propriété

Réflexion incidente : l'autorité dans l'entreprise ne se fonde pas sur la propriété ; elle a, Dieu merci, d'autres fondements plus solides : le droit pour le chef d'entreprise de disposer des biens résulte du droit que lui ont délégué les apporteurs de ces biens ; et le droit de commander aux hommes résulte des contrats individuels de travail, ou, ce qui vaut beaucoup mieux là où c'est réalisé, de la convention collective d'entreprise qui reconnaît et ratifie ce droit.

5 — La priorité du capital n'est qu'une solution parmi d'autres

Cinquième réflexion : la priorité de l'apporteur de capital sur l'apporteur de travail qui caractérise, selon moi, le régime capitaliste, ne résulte-t-elle pas de la nature des choses ? Non, elle résulte du Code. Mais le droit naturel se borne à constater qu'il y a dans l'entreprise apport simultané de capital et de travail, et qu'il doit y avoir accord des apporteurs sur la façon de gérer l'entreprise et sur la destination de ses fruits.

Le régime capitaliste et le salariat qui en est le corollaire, c'est l'une des solutions possibles ; ce n'est pas la seule. On peut en imaginer d'autres. On peut passer de l'une à l'autre.

6 — Origine de cette priorité

D'où est venue cette orientation décisive imprimée par le Code ? Je ne suis pas assez historien du droit pour le dire. Mais je pense que la mentalité alors régnante a été décisive. C'était le siècle des lumières. On voulait libérer l'individu de l'emprise excessive des corporations ; il ne fallait à aucun prix ressusciter les communautés qui sentaient l'Ancien Régime. On a assimilé l'entreprise à un patrimoine, et comme, à l'époque, elles étaient presque toutes de taille artisanale, l'erreur n'était pas flagrante : considérer le patron comme le propriétaire de l'entreprise quand il apporte à la fois tout le capital et l'essentiel du travail, quand il assume presque toutes les responsabilités, c'est une confusion qui dans l'immédiat ne prête pas à conséquence. Sont venues, un bon demi-siècle après, les sociétés de capitaux ; on les a coulées dans ce moule ; ce sont les apporteurs de capitaux qui ont assumé le rôle d'entrepreneur. On ne s'est pas avisé que, par le fait même qu'on considérait l'entreprise comme une propriété et non comme un bien commun, comme un centre d'échange de services, par le fait qu'on faisait des uns les propriétaires, les maîtres, les responsables, on reléguait les autres — et c'est l'immense multitude des travailleurs — au rôle mineur de salariés, d'irresponsables, d'étrangers à l'entreprise, de gens qu'on paye pour le travail qu'ils apportent, pour le temps qu'ils passent, mais qui n'ont à faire que ce qu'on leur dit et qu'on prie de ne pas se mêler de ce qui ne les regarde pas.

7 — Conséquences incalculables de cette priorité

Je ne récuse pas le salariat. C'est un régime nécessaire. Dans bien des cas, on n'en imagine pas d'autres. Je sais qu'il peut-être juste. Et il n'est pas question de le supprimer de but en blanc.

Mais il faut bien voir les conséquences de la généralisation absolue du régime capitaliste et du salariat. Elles sont incalculables.

Dans l'**entreprise-bien commun** dont la conception découle du droit naturel, les apporteurs de capital et les apporteurs de travail sont tous deux des apporteurs de services dont les buts sont communs, dont les intérêts sont solidaires. Le travailleur collabore à une oeuvre qu'il fait sienne. Dans l'**entreprise-propriété,** la responsabilité, les fruits sont l'apanage de l'apporteur de capital ; le travailleur est salarié ; on le désintéresse par un salaire, et de fait, entrant dans le jeu, il se désintéresse de son travail; il en est coupé par la structure qu'on lui impose.

D'où les mentalités qui ne peuvent pas ne pas se développer à partir de là. Du côté capital, le patron de droit divin, le patron de combat. Et puis le profit qui devient le but, le seul, annihilant la notion de service. Je sais bien que le chrétien, ou simplement l'honnête homme, réagit là-contre ; il n'en reste pas moins que cette conception de l'entreprise pousse au développement de cette mentalité. Et du côté travail, la réciproque ne peut pas manquer de s'étendre : d'abord le travail se désintéresse de ce qu'il fait, et c'est une catastrophe pour lui, en tant qu'homme, que cette coupure entre lui et ce qu'il fait. L'homme est un être, créé à l'image de Dieu, fait pour prolonger à son tour l'oeuvre de la création ; il a besoin de toutes ses facultés, intelligence, responsabilité, enthousiasme ; le priver de cela, c'est le mutiler. Et puis, ainsi blessé, l'ouvrier vient à considérer l'entreprise comme un lieu indifférent, hostile, et son employeur comme appartenant à une classe ennemie, qui l'exploite, et dont il lui faut se défendre. D'où la lutte des classes dont l'origine n'est pas le socialisme ou le communisme qui n'ont été que des réactions de défense, mais dont la cause première est le régime économique injuste dans lequel nous nous sommes enfermés.

Je dis injuste avec le pape Jean XXIII qui, dans "Mater et Magistra", écrit : "... Si les structures, le fonctionnement, les ambiances d'un système économique sont de nature à compromettre la dignité humaine de ceux qui s'y emploient, d'émousser systématiquement leur sens des responsabilités, de faire obstacle à l'expression de leur initiative personnelle, pareil système est **injuste,** même si, par hypothèse, les richesses qu'il produit atteignent un niveau élevé et sont réparties suivant les règles de la justice et de l'équité."

8 — Voie entre la solution capitaliste et la solution étatique

Est-ce à dire qu'il faut se jeter sur les solutions socialistes ou communistes ? Je ne le pense pas du tout. Les nationalisations n'ont rien apporté aux travailleurs quant à leur émancipation; l'Etat-patron s'est substitué au patron capitaliste, et le travailleur n'y a que perdu un arbitre qui pouvait intervenir en cas de conflit avec son employeur. Sous le régime soviétique, l'ouvrier est moins que jamais libéré de la tutelle capitaliste; à un maître proche, le petit patron, à un maître lointain, le capitaliste anonyme, s'est substitué un maître encore plus lointain qui n'est que de bien trop loin censé incarner le bien commun.

Faut-il enlever le droit, à ceux qui disposent de capitaux, de les investir dans des entreprises de leur choix ? Ce serait renoncer stupidement à une des prérogatives essentielles du monde libre. Je devrais reprendre là tous les excellents arguments des défenseurs de la libre entreprise. Je les suppose connus de mes lecteurs. Simplement je les mets en garde contre une conception trop étroite de la liberté, fréquemment liée à la défense de la libre entreprise, une conception à sens unique, celle du renard libre dans le poulailler libre, celle qui libère l'entreprise en ligotant le travailleur ou en négligeant d'assujettir l'entrepreneur au bien commun, à la soumission à un plan économique conçu démocratiquement.

Sous ces réserves, gardons-nous de pourchasser le capital privé, ou, ce qui revient au même, de si bien l'enserrer qu'il en vienne à disparaître. Ici je voudrais introduire une réflexion encore.

9 — Services irremplaçables rendus par l'actionnaire

L'homme qui investit son capital dans une entreprise, qui l'investit pour ne plus le reprendre — je pense à l'actionnaire — rend à l'entreprise un service d'un caractère assez différent de celui qui prête le même capital à court ou même long terme. C'est parce qu'il est assez généralement méconnu, et parce que j'ai eu, comme chef d'entreprise, l'occasion de l'apprécier, que je crois bon d'y insister.

L'argent prêté à une entreprise, par un banquier par exemple, ne l'est qu'à terme plus ou moins court et doit être rendu quand l'opération qui motive le prêt se dénoue. S'il s'agit d'un prêt à long terme, l'obligation de restituer le capital prêté n'est plus immédiate, mais il faut à chaque échéance, tous les ans par exemple, payer l'intérêt convenu et y ajouter, à partir d'un certain délai l'annuité d'amortissement dont le cumul assurera le remboursement du prêt ; l'annuité d'amortissement et l'intérêt sont des charges supportables pour les opérations qui se déroulent conformément aux prévisions, mais elles ne laissent pas de place aux aléas. Or dans la vie des affaires, il y a des risques, parfois de gros risques ; toutes les entreprises n'ont pas atteint leur vitesse de croisière où tout peut être prévu ; les débuts sont souvent difficiles, et il en est de même à chacune des phases où il faut innover, recréer, essayer des techniques nouvelles, conquérir des marchés, etc. C'est alors que l'entreprise peut mesurer quels éminents services lui rendent ses actionnaires qui ont investi leur capital, c'est-à-dire qui l'ont engagé définitivement, sans prévoir quand et comment il serait remboursé, ni même de quel intérêt il serait rémunéré ; mieux encore qui acceptent que ce capital soit risqué dans l'entreprise, c'est-à-dire puisse être plus ou moins amputé ou disparaître. C'est ce genre de capital dont le chef d'entreprise a besoin pour constituer la partie permanente de son actif, ses immobilisations et ses stocks-outils ; c'est là la base qui lui permet de mériter crédit et d'obtenir des capitaux supplémentaires sous forme de prêts ou d'avances. Mesurons bien que si on décourage l'actionnaire, il se retirera sur la pointe des pieds; peut-être pourra-t-on, par la contrainte, retenir les capitaux déjà investis, mais il n'en viendra plus, la source sera tarie et on aura tué l'entreprise privée.

Lorsque Marcel Barbu et ses amis ont lancé les Communautés de travail pendant la dernière grande guerre, ils ont fait une admirable tentative pour libérer les travailleurs de la domination de l'économie par l'argent. Mais leur erreur fut de prétendre se passer des actionnaires en voulant que l'entreprise devienne la propriété des compagnons de travail. Supprimer l'actionnaire, c'était obliger les compagnons eux-mêmes à le remplacer et c'était priver ceux-ci à longueur d'années du fruit de leur travail pour n'aboutir d'ailleurs qu'à des entreprises de minime envergure, tant il est vrai que le capital est un élément multiplicateur indispensable et qu'il ne faut pas se limiter aux seules ressources des travailleurs ; car **on ne peut recourir à des emprunts** qu'à proportion **du capital investi qui donne son assiette, son crédit, sa surface à l'entreprise.**

L'effort des communautés de travail était-il donc vain ? Non, mais mal orienté. Vouloir supprimer l'apporteur de capital, je crois que c'est une grosse erreur, car il est le meilleur allié du travailleur, le moins exigeant financièrement ; disons que c'est, à sa manière, un apporteur de services indispensable, comme l'apporteur de travail en est un autre, tout aussi indispensable d'une autre manière. **Le problème n'est pas de supprimer l'apporteur de capital, c'est de le remettre à sa vraie place,, celle d'un serviteur de l'entreprise,** et non d'un maître de l'entreprise, d'un propriétaire exclusif, d'un dominateur.

10 — Il est possible d'associer les travailleurs

Est-ce possible ? J'ai le privilège, l'ayant expérimenté depuis quinze ans à Bonpertuis, de pouvoir l'affirmer. Avant expérience, on contestait le bienfondé de mon affirmation. Maintenant on en minimise parfois la portée, en affirmant que c'est un cas particulier. C'est peut-être vrai. Mais si la justice vis-à-vis des travailleurs, leur épanouissement humain, le progrès de la vie économique et sociale requièrent qu'on généralise ce cas particulier, mettons-nous en condition de le faire.

A quelles conditions est-ce possible ? Il ne faut pas agir sur l'actionnaire par contrainte. Une association sous contrainte n'est pas une véritable association. Par cette voie on n'aboutit qu'à faire disparaître le capital disposé à s'investir. Il faut agir sur l'actionnaire par incitation.

— D'une part lui montrer qu'il est moralement tenu d'offrir au travailleur chargé de faire fructifier ses capitaux un autre statut que celui de salarié et que c'est socialement son intérêt : l'éduquer, agir sur l'opinion pour mettre dans les têtes une autre conception de l'entreprise que celle d'entreprise-propriété capitaliste et celle de salarié exploité et imbu de lutte de classe qui en est la contrepartie;

— D'autre part montrer à l'actionnaire que ce peut être son intérêt pécuniaire bien compris de ne pas maintenir à l'état de salariés ceux qui se servent de ses capitaux pour produire, mais de les élever à l'état d'associés. L'entreprise devenue bien commun verra son dynamisme se multiplier si bien qu'elle pourra partager ses fruits entre capital et travail sans que le capital soit perdant à ce partage, bien au contraire.

11 — Un cas concret

C'est la voie que nous avons suivie, à Bonpertuis. Nous avons amené nos actionnaires à ratifier, après une expérience de plusieurs années, un accord d'entreprise où l'entreprise est présentée comme un centre d'échange de services et non plus comme une propriété. Les actionnaires ne sont ni dépossédés ni spoliés, mais leur rôle change.

Il reste dans leurs prérogatives de désigner le président-directeur général et c'est bien normal puisque c'est à lui qu'est confiée la responsabilité d'utiliser les biens mis à sa disposition. Mais par l'accord d'entreprise, ce même homme est reconnu par les représentants du personnel comme le chef de la hiérarchie du commandement, et il se trouve dès lors investi de la double confiance qui ne peut que renforcer son autorité.

L'entreprise a une personnalité propre, elle est distincte de la société de capitaux. Les **actionnaires ne s'en considèrent pas comme propriétaires, mais ils ont sur son actif un gage de valeur égale à ce qu'ils ont apporté, ce gage étant à tout moment réévalué et ce dans la même proportion que le sont les salaires de l'entreprise.** Si l'actif dépasse la masse réévaluée de ces apports, le surplus est considéré comme acquêt de communauté et appartient à l'entreprise.

De même qu'on reconnaît l'apport de capital par un gage constamment réévalué, on reconnaît l'apport de travail par une rémunération collective d'entreprise.

Cette reconstitution des apports de capital et de travail étant assurée, le surplus constitue, nous venons de le dire, des acquêts de communauté qui sont investis dans la mesure où la vitalité de l'entreprise le nécessite, ou distribués (ce sont alors des fruits mûrs) entre capital et travail suivant une règle préétablie.

Voilà un exemple d'accord d'entreprise qui convient à un cas particulier et qui a la sanction de l'expérience. Il comporte une innovation assez hardie qui a pour objet de résoudre le problème posé par l'autofinancement, mais rien n'empêche de concevoir ailleurs d'autre modalités si elles paraissent mieux appropriées.

12 — C'est l'opinion, dûment éclairée, qui poussera à la réforme

Ce qui a été réalisé par certains peut l'être par beaucoup d'autres. Je pense que ce serait très généralement faisable si l'opinion, convenablement éduquée, comprenait.

Actuellement, pour l'opinion, l'entreprise c'est la chose des capitalistes ; le profit aussi. Au travailleur, le salaire ; c'est son lot; qu'il revendique, qu'il conteste et il obtiendra ainsi, par la force, une part des richesses qu'il a contribué à produire! Schéma très simple, mais qui laisse au salarié, exclu, non renseigné, la mentalité qu'on ne lui donne que les miettes alors que son instinct lui crie qu'il a droit à une part de ce gâteau qui est son oeuvre, à lui aussi.

Mettons dans les têtes que l'entreprise n'est pas une propriété exclusive mais un centre où s'exercent les droits très légitimes et prioritaires de ceux qui apportent les premiers biens, indispensables, le capital, mais que les travailleurs peuvent contracter avec eux pour y participer en passant du rang de salariés au rang d'associés, selon des modalités aussi diverses que l'exige la diversité des cas. Et que, grâce au dynamisme accru des entreprises où les travailleurs se sentent associés, les fruits se multiplient vite, au point que chacun en a sa part sans léser l'autre.

Et nous allons bientôt voir, l'éducation de l'opinion aidant, les travailleurs aspirer à obtenir de tels statuts d'association. Dès lors les chefs d'entreprise y deviendront rapidement favorables, ils sentiront vite que c'est un puissant élément de vitalité qu'il faut mettre dans son jeu si l'on veut résister à la pression des concurrents qui se sont assuré cet atout. Et c'est eux qui convaincront leurs actionnaires de se prêter à une telle réforme sans laquelle ils risquent d'être mis hors jeu. Je suis sûr qu'une fois enclenché, le mécanisme se généralisera très vite.

En résumé, il me semble que le plus sûr moyen de faire avancer la réforme de l'entreprise dans le sens d'une association croissante des travailleurs, c'est d'en saisir l'opinion, de l'éduquer, de combattre les idées fausses mais partout répandues de l'entreprise identifiée à une propriété capitaliste, et de faire naître ainsi l'aspiration à des accords d'entreprise qui ouvrent la voie à la participation des travailleurs. Une immense révolution silencieuse peut ainsi se faire qui enlèverait son venin au régime capitaliste et ferait entrer l'Occident dans une ère nouvelle en résolvant ce qui est son talon d'Achille, sa "question sociale".

BLOCS NOTES

Le drapeau canadien

En réponse à des questions de MM. Diefenbaker et Douglas, M. Pearson a déclaré, hier, aux Communes, que le gouvernement n'a encore pris aucune décision quant au choix d'un dessin pour le nouveau drapeau canadien ni quant à la date de présentation du projet de loi à ce sujet. Cela n'exclut pas la possibilité que le premier ministre et le cabinet en soient venus à des conclusions presque finales sans avoir pris de décisions formelles.

C'est un article du *Globe and Mail*, de Toronto, publié hier, qui a suscité ces questions des chefs des deux partis d'opposition. Le quotidien torontois prétend que le dessin est déjà choisi, et qu'il s'agit de trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc, avec deux bandes bleues verticales à gauche et à droite du drapeau, et que M. Pearson annoncerait ce choix dimanche dans le discours qu'il doit prononcer devant le congrès annuel de la Légion canadienne, à Winnipeg.

Le premier ministre avait déjà dit qu'il ne voudrait pas jouer le sort du gouvernement sur cette question; il a répété, hier, que quand viendra le temps de soumettre le projet à la Chambre, il souhaite que tous les députés votent selon leur conscience et "qu'il ne sera pas question de confiance et de non-confiance au sens politique du mot."

Divergences

On peut déjà dire que M. Diefenbaker combattra la proposition éventuelle du gouvernement, car il a dit, hier, qu'à moins qu'il y ait unanimité sur la question du drapeau, elle pourrait contribuer à une plus grande désunion dans le pays. Le chef conservateur n'est pas logique; il a déjà affirmé que le "Red Ensign" devrait être proclamé comme drapeau officiel, et il sait bien que cet emblème étranger n'est pas accepté par les Canadiens français et qu'il n'y a donc pas unanimité en sa faveur.

Le Canada français approuverait presque à l'unanimité le choix d'un drapeau distinctif qui corrigerait la situation fausse qui sévit aujourd'hui. Mais, chez les Canadiens anglais, les opinions sont divisées. A part ceux qui veulent conserver le "Red Ensign," il en est d'autres, en petit nombre, qui veulent un retour à l'"Union Jack." Même chez ceux qui préconisent l'adoption d'un nouveau drapeau, il n'y a pas unanimité quant à l'urgence ou à l'opportunité d'une décision prochaine.

On l'a constaté par des éditoriaux publiés cette semaine. Mercredi, le *Globe and Mail* écrivait que le Canada devrait avoir un drapeau national et qu'il l'aura un jour, mais que cela peut attendre parce que nous avons des choses plus importantes à faire; le rédacteur ajoutait: la première chose à faire, c'est de s'assurer que nous avons vraiment une nation, un drapeau ne produira pas l'unité canadienne, ainsi que le débat actuel le démontre, c'est l'unité canadienne qui produira un drapeau.

Par contre, le *Citizen*, d'Ottawa, écrivait, jeudi, que le gouvernement devrait plonger et se prononcer le plus tôt possible même si M. Pearson a encore onze mois devant lui pour remplir sa promesse : il affirmait qu'un délai ne peut que rendre le conflit plus aigu entre les partisans du "Red Ensign" et ceux qui veulent un emblème sans allusion à l'Angleterre ni à la France; il concluait que, l'harmonie complète étant impossible, il vaut mieux trancher le débat, et qu'après des protestations inévitables, le nouveau drapeau sera vite accepté.

Les prises de position sont assez tranchées, et il semble que le gouvernement n'a rien à gagner à attendre, il ne peut pas espérer que les partisans déterminés du "Red Ensign" vont changer d'avis; rien n'indique qu'ils soient bien nombreux dans le pays, mais il reste à voir si certains groupes de pression, comme la Légion canadienne, influenceront beaucoup de députés anglophones. M. Pearson souhaite que le vote soit libre, indépendamment des lignes de partis; mais si la Chambre l'empêche de tenir une promesse formelle qu'il a faite aux électeurs, la situation de son gouvernement sera encore plus précaire.

La visite de la reine

Le *Globe and Mail* prétendait, hier, que le gouvernement va soumettre son projet de drapeau tout prochainement pour que le nouvel emblème soit utilisé à l'occasion de la Fête du Canada, le 1er juillet, et qu'il soit arboré lors de la visite de la reine à l'automne. M. Pearson ferait donc une sorte de compromis. En maintenant la visite de la reine, il atténuerait le mécontentement des groupes attachés au "Red Ensign," et l'adoption d'un nouveau drapeau pourrait rendre plus chaleureux l'accueil du Québec à la souveraine.

Un bon nombre de Canadiens français qui ne sont pas séparatistes souhaitent que le Canada rompe le lien avec la couronne britannique parce qu'ils y voient un vestige de colonialisme. Par contre, des Canadiens anglais affirment que la couronne est un lien nécessaire pour la cohésion du Canada et que, sans cela, certains groupes anglophones seraient fort tentés par l'annexion aux Etats-Unis. Ils invoquent, du reste, le même argument pour le drapeau, en faveur de l'"Union Jack" ou du "Red Ensign." Le moins qu'on puisse dire, c'est que, s'il n'y avait pas d'autres raisons plus profondes pour la survie du Canada, ce ne sont pas de tels symboles qui pourraient maintenir le pays.

Les deux symboles n'ont, cependant, pas la même portée ou la même importance. A cause de la divisibilité de la couronne, la souveraine anglaise est en même temps, et de façon distincte, reine du Canada, comme elle est reine d'autres pays indépendants du Commonwealth, et comme elle est reconnue chef du Commonwealth par les républiques qui font partie de ce groupe international. Par conséquent, même si la couronne demeure le symbole d'une autorité politique qui est, cependant, bien canadienne et démocratique, cela ne gêne pas sérieusement l'indépendance et l'autonomie du pays.

Mais le drapeau, c'est autre chose. Un pays indépendant doit avoir un drapeau distinctif; l'"Union Jack" n'est pas divisible, il n'a pas sa place dans un drapeau canadien et c'est pourquoi le "Red Ensign" est inacceptable.

P. S.

La Bible vous parle

Quand on vous livrera, ne cherchez pas avec inquiétude comment parler ou que dire: ce que vous aurez à dire vous sera donné sur le moment, car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous.

(Mt 10, 19-20)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

Une caisse de placements en vue de l'essor économique du Québec ?

QUEBEC (DNC) — La création d'une caisse de dépôts et placements, qui deviendrait l'un des principaux instruments de l'essor économique du Québec, telle est la plus importante recommandation de la deuxième partie du rapport du comité interministériel d'étude sur le régime de rentes de la province.

Déposée hier à l'Assemblée législative par le ministre du travail, Me Carrier Fortin, cette dernière tranche du rappoprt traite des structures et problèmes administratifs, des aspects économiques et de l'adaptation des régimes particuliers de retraite au régime général.

Cette adaptation cependant respectera les droits des travailleurs contribuant à des régimes particuliers de retraite.

Ce comité, composé d'actuaires et d'économistes sous la direction de M. Wheeler Dupont, du ministère du travail, recommande une administration à deux paliers. Il suggère d'abord l'institution d'un organisme appelé Régie des rentes du Québec pour l'administration des divers aspects sociaux des rentes accordées aux travailleurs, aux veuves et aux enfants, aux invalides ainsi que la prestation de décès, selon des conditions établies par le régime.

Il suggère ensuite la création d'une caisse de dépôts et placements dont la principale fonction consistera à gérer les actifs du régime de rentes, on sait que les actuaires ont établi que, dans trente ans, la caisse aura un fonds de plus de $8 milliards.

Cette caisse aurait une entité judirique complète et serait distincte de la régie des rentes. Elle ferait les placements des ressources financières du régime de rentes. Le comité recommande évidemment que les opérations d'une telle caisse soient entourées de solides mesures de protection afin d'assurer aux futurs bénéficiaires de prestations le maximum de sécurité. La perception des cotisations serait confiée, aux frais de la régie, au ministère du revenu.

Le comité suggère que les ressources diverses de la régie soient placées dans des comptes séparés à la caisse de dépôts et placements, celle-ci émettant en contre-partie des certificats de dépôts qui tiendraient lieu de titres.

La deuxième fonction importante de la caisse sera d'être un réservoir de ressources investissables en fonction du développement économique. Pour cela, les experts recommandent que la caisse puisse aussi recevoir en dépôt les fonds de certains autres organismes gouvernementaux.

En créant un nouveau circuit d'épargne local, la caisse devient le moteur premier de la réalisation d'une politique planifiée de développement économique, "il faut prévoir un mécanisme de coordination entre les priorités à établir par le plan économique et la politique suivie par la caisse de dépôts et placements. En somme, la caisse, dans ses décisions, devrait pouvoir tenir compte, une fois son intérêt propre sauvegardé, des différentes conditions économiques. D'une part, elle devrait être en mesure d'apprécier les effets d'entraînement qu'ont sur l'économie les entreprises qu'elle assiste ; d'autre part, elle ne devrait pas pouvoir se désintéresser des coûts sociaux qu'entraîne pour la collectivité une concentration industrielle poussée à l'extrême dans une région, ou le dépeuplement de certains secteurs dont l'équipement économique retarde".

Le rapport reconnait qu'une telle institution aura certains effets à l'égard des marchés financiers. Cependant, on ne croit pas qu'elle diminuera sensiblement le rôle des entreprises privées de ce secteur. Au contraire, elle pourrait stimuler les opérations de financement en créant des moyens additionnels et en aidant celles-ci à réunir les capitaux désirés. Quant aux obligations gouvernementales, la caisse jouera un rôle de stabilisateur et sera une source de capitaux facilement accessibles et à un coût minimum.

Le comité est d'avis que la caisse pourrait, soit prêter directement aux municipalités ou commission scolaires, soit fournir une partie des ressources nécessaires à la formation du capital de ces dernières. En somme, elle contribuerait, dans ce secteur comme dans les autres, à rendre possibles des améliorations structurelles que les nécessités économiques et sociales rendent impératives.

"Une caisse de dépôts et placements, conclut le rapport, au fur et à mesure que se dessinent ces possibilités, se révèle comme une des pièces maîtresses d'une politique cohérente de développement économique".

LES ASPECTS ECONOMIQUES

Le régime de rentes du Québec contribuera à donner une nouvelle vigueur à l'économie québécoise, diminuera les pressions sur les prix, n'aura aucun effet défavorable ou permanent sur les coûts de production et regroupra aux mains des québécois une partie des épargnes collectives pour les orienter à des fins de modernisation et de dynamisation de l'économie.

Le comité a étudié en profondeur les différents effets du régime de rentes proposé sur les variables économiques, particulièrement sur l'épargne et l'investissement.

"Ce régime, dit le rapport, en ce qu'il draine une part importante de l'épargne personnelle et en ce qu'il crée en contrepartie un fonds d'investissement proportionné, transporte vers les administrateurs d'une caisse de dépôts et placements des centres de décisions économiques présentement localisés en grande majorité à l'extérieur du Québec.

Devant les appels à la prudence concernant l'influence des cotisations sur les coûts de production, le comité a examiné longuement la situation des entreprises où il existe déjà un régime de pension. Les craintes exprimées ne sont pas fondées puisque aucune d'elle n'a été rendue non concurrentielle à cause de ces bénéfices marginaux. D'autre part, pour les entreprises dont les travailleurs jouissent présentement d'un régime de retraite il n'y aura pas de changement dans les coûts de production ; d'autre part, les dispositions du régime général proposé sont telles qu'indirectement elles avantagent les industries marginales, où le niveau général de salaires est faible. Ainsi, tout compte fait, l'économie québécoise ne sera pas affectée sensiblement par les effets du régime sur les coûts de production.

Le comité est d'avis, de plus, qu'un régime qui dirige une partie des cotisations vers l'investissement ne parait pas devoir avoir d'effets inflationnaires mais, au contraire, pourrait stimuler la croissance de l'économie. La capacité de l'appareil productif sera accrue par les investissements réalisés à même le fonds accumulé. Il est d'autant plus certain que les prix ne seront pas affectés que le régime prévoit un ajustement des rentes aux variations des conditions économiques.

"En somme, le régime de rentes n'est pas susceptible d'accroître les fluctuations du niveau des affaires. Au contraire, à cause principalement de l'importance de la réserve accumulée, il deviendra un des éléments mécaniques importants de stabilisation de l'activité économique."

L'ajustement des rentes, à un indice du coût de la vie, apporte une solution réaliste et permanente au problème de la sécurité des bénéficiaires.

Quant aux effets sur l'épargne le comité voit dans la formule d'une caisse de dépôts et de placements, le grand moyen pour les québécois de prendre la direction des centres de décisions économiques, au moins dans les secteurs essentiels, de sorte que ces décisions soient prises en fonction de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs objectifs. A l'heure actuelle, l'économie québécoise est en majeure partie maîtrisée par les investisseurs étrangers qui rapportent avec eux la plus grosse part des profits réalisés. "Ainsi, nous sommes en présence d'un secteur économique dynamique, mais restreint, alimenté par les épargnes étrangères et qui ne "commerce" qu'assez peu avec l'économie traditionnelle."

Les épargnes locales, au lieu d'être investies dans les activités du milieu, sont dirigées par l'intermédiaire de l'assurance-vie, des fonds mutuels, en en particulier des caisses de retraite, vers des industries qui paient des dividendes, mais dont les décisions ne coïncident pas nécessairement avec les objectifs de croissance de l'économie québécoise. "Ainsi, à moins de circonstances exceptionnelles, note le comité, l'accès de l'entreprise québécoise à l'industrie moderne et nouvelle, à l'industrie de croissance à forte intensité de capital, est particulièrement difficile."

Pour que les épargnes collectives profitent d'abord à la population il est nécessaire de créer une caisse de dépôts et placements en parallèle à l'institution de la régie des rentes.

Cette caisse modifiera la structure actuelle de l'économie québécoise, industrie colossale d'origine étrangère exploitant les ressources naturelles et petites entreprises manufacturières de type familial, pour lui permettre d'acquérir un dynamisme propre.

LES REGIMES PARTICULIERS

Le problème de la protection des droits et avantages des travailleurs du Québec qui contribuent présentement à un régime particulier de retraite, fait l'objet d'une étude détaillée. Les recommandations du comité sont inspirées par le souci d'assurer le maintien de ces droits dès la date de mise en vigueur du régime de rentes du Québec.

Les principales recommandations à cet effet sont les suivantes : "Que la régie des rentes du Québec reçoive pleine autorité sur les régimes de retraite administrés par des sociétés de secours mutuels et que, dans l'avenir, aucune société de secours mutuels ne soit autorisée à établir un régime de retraite sans son autorisation".

"Que la régie des rentes du Québec soit autorisée à exercer la surveillance sur les régimes de retraites établis, en fait ou en droit, par les syndicats ouvriers, et qu'à l'avenir aucun syndicat n'établisse un tel régime sans avoir au préalable obtenu l'approbation de la régie des rentes".

"Qu'après l'adoption du projet de loi visé par le présent rapport, les dispositions d'une convention collective destinées à l'extension juridique soient approuvées, quant au régime de retraite, par la régie des rentes avant d'être soumises pour approbation du lieutenant-gouverneur en conseil".

"Que la loi stipule qu'aucune modification à un régime de retraite en vigueur lors de l'adoption de la loi, ou établi après cette date, ne doit avoir pour effet de réduire les droits acquis par des participants à l'égard de leurs services ou participation avant la date de modification, sauf s'il y a entente entre les parties intéressées, signifiée à la régie, conformément aux règlements".

En plus de proclamer le maintien des droits dont jouissent présentement les travailleurs qui contribuent à des régimes de contrôle et de surveillance unifié et plus étendu que celui qui existe actuellement, non seulement en ce qui touche cette conservation des droits et les transferts des créances des participants, mais aussi la solvabilité des différents régimes et le placement de leurs ressources.

Sur environ 1,700,000 travailleurs qui composent la main-d'oeuvre du Québec, au moins un sur quatre verse des cotisations à un régime particulier de retraite.

Le comité recommande donc au gouvernement d'établir une régie des rentes qui établira des normes minima pour la solvabilité des régimes particuliers et leur politique de placement. Tout régime de retraite qui accorde des avantages supplémentaires à ceux du régime de la province, d'un employeur ayant dix employés ou plus, sera sujet à des normes bien définies relatives à la conservation des droits des employés.



L'EUROPE EN AUTOMOBILE !

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne :

SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE : Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-3906 et UN. 1-0200



MOSCOU-LENINGRAD

LES CAPITALES NORDIQUES

EXCURSION DE 21 JOURS

Direction personnelle : Mlle Mercédès Laurence

Départ de Montréal le 23 juillet

par avion à réaction (Jet) Montréal/Copenhague

SCANDINAVIAN AIRLINES

Halsingbord, Stockholm, Helsinki, Kotka, Viborg, Leningrad, Petrodvoretz, Novorod, Moscou, Minsk Smolensk, Varsovie (Pologne) Berlin, Paris — Le circuit complet en Europe, de Copenhague à Berlin, en autocar de grand tourisme.

Retour par Air France - $857.70

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2 VI. 5-8221

Sous le signe de la qualité... "Qualité Malavoy"

VOYAGE D'ETE au MEXIQUE

3 - 18 JUILLET :
4 jours à Mexico, 2 jours à Taxco, 4 jours à Acapulco mais aussi San Miguel, Morelia, Patzcuaro, etc....

$539.00

SEPTEMBRE en EUROPE

3 semaines 3 - 24 septembre — Tarifs aériens spéciaux

FRANCE - ITALIE - SUISSE

voyage en autocar. 28 places sont déjà retenues. Il en reste 4 pour ceux qui se décideront assez tôt.

$718.00

Pour ces deux voyages

Hôtels de 1ère classe - Groupes homogènes de Canadiens français — Dépliants sur demande.



VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.

1225 ouest, Dorchester
Tél. : UN. 1-2485
MONTRÉAL, P.Q.

La maison aux milliers de références

les voyages organisés maple leaf



vous assurent joie et soleil!

C'est le moment de plier bagage! Vers l'est, l'ouest, le nord ou le sud! Chacun des voyages organisés Maple Leaf vous réserve des vacances remplies de joie et de soleil.

Voyage M-5 **Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard**

Vous vous rendez à Moncton par le luxueux Océan Limité. Vous ferez la visite guidée des Maritimes en voiture (7 jours): la Baie de Fundy, le pays d'Évangéline, le pittoresque Lunenburg, Halifax, le principal port de mer du Canada. Ensuite, visite de l'Île-du-Prince-Édouard, du sanctuaire de faune sauvage de Shubenacadie. A Charlottetown, visite du «berceau» de la Confédération, de la plage Cavendish et du monument d'Anne of Green Gables.

De Montréal 8 jours **$263.00** par personne (2 par chambre)

Vous pouvez visiter le fameux Jasper Park Lodge la vieille citadelle de Québec, le grand Montréal, les chutes Niagara, New York.

Voyage M-6 **Au Jasper Park Lodge, au lac Louise et à Banff**

Le fameux hôtel touristique du CN, le Jasper Park Lodge, se dresse au milieu des pics enneigés et des pins majestueux. Excursion au Mont Edith Cavell jusqu'au pied du fameux glacier de l'Ange, à la mer de glace Columbia, au lac Louise, tous entourés d'un paysage enchanteur. Visite du lac Moraine et de la grande ligne de partage. Ensuite Banff.

De Montréal 10 jours **$327.00** par personne (2 par chambre)

Les tarifs exceptionnels des voyages Maple Leaf comprennent tout: les arrangements faits par le CN, le confort des luxueux trains CN, le transport, le séjour aux hôtels et les repas de gourmet. Vous n'avez qu'à jouir de votre voyage!

Voyage M-8 **A Vancouver, en Alaska et à Jasper.**

A Vancouver, visite du parc Stanley de renommée mondiale et du pont Lions Gate. Embarquement à bord du «Prince George» pour une croisière de 8 jours. En direction du nord par le passage intérieur: escale à Prince-Rupert et à Juneau, capitale de l'Alaska; Skagway. Retour à Vancouver. Vous prenez le nouveau «Panorama» à destination du Jasper Park Lodge, pays des merveilleuses Rocheuses.

De Montréal 18 jours **$598.00** par personne (2 par chambre)

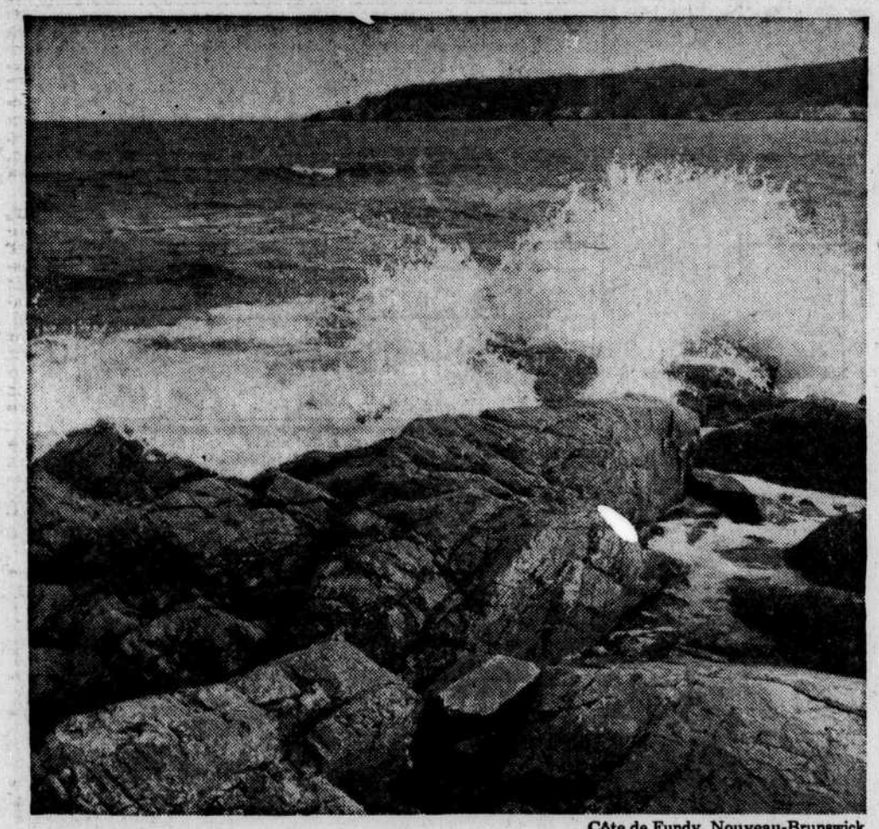
Participez à l'animation des grandes villes du Canada. Visitez les magnifiques plages des Maritimes. Savourez le charme des Rocheuses.

Partout, en tout temps, le CN vous assure de superbes vacances. Consultez votre agent de voyage ou postez le coupon ci-joint.

CN

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF
Bureau de vente CN, (C.P. 8100),
935 ouest, rue Lagauchetière,
Montréal 3, P.Q.
Veuillez m'expédier les renseignements et les brochures au sujet des excursions suivantes:

Nom
Adresse
Ville Province MLD



Côte de Fundy, Nouveau-Brunswick

La marée montante... un spectacle toujours formidable!

Petit à petit, sous l'attraction de la lune, la marée monte. A sa plus grande élévation, elle balaie tout sur son passage. C'est un spectacle incomparable qui lave l'esprit de tout souci, le laissant aussi net que le sable du rivage, lissé et poli par les eaux.

Le Nouveau-Brunswick, c'est aussi un circuit touristique à petites étapes sur des routes verdoyantes, un séjour dans une ville charmante, la détente dans une station de villégiature populaire. Ses richesses historiques, son paysage grandiose, ses curiosités naturelles extraordinaires—tout vous séduit, vous retient dans cette province privilégiée où l'on parle le français dans bien des régions.

Au Nouveau-Brunswick on pratique tous les sports: pêche, tennis, golf, yachting, plongée sous-marine. Et, il faut le préciser, le nageur ne trouvera rien de comparable à la caresse liquide, à la fois douce et chaude, des eaux qui entourent ses plages ensoleillées.

C'est maintenant qu'il faut établir vos plans de vacances. Faites-nous parvenir ce coupon et vous recevrez nos superbes dépliants illustrés et votre carte routière.

(Souffrez-vous de la fièvre des foins?—Au Nouveau-Brunswick, le dénombrement de pollen est près de zéro).

Gratis! GUIDE TOURISTIQUE ET CARTE ROUTIÈRE

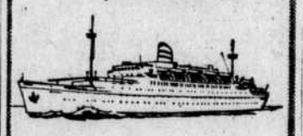
BUREAU DU TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada

Veuillez envoyer le Guide et la Carte à:



NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
EN CARACTÈRES IMPRIMÉS S.V.P.
CN. 626

Rendez-vous en Europe à bord d'un "Paquebot de rêve" (La traversée vous paraîtra trop courte!)



Offrez-vous un peu de détente — ou exercez votre habileté aux jeux de bord. Dormez confortablement dans votre cabine climatisée. Divertissez-vous en dansant, en assistant à un grand spectacle ou à un film en primeur. Portez la tenue de soirée si vous le désirez. **(Transport gratuit de 275 lb de bagages).** La traversée vous paraîtra infiniment trop courte!

TRAVERSÉES D'ÉTÉ À BORD DE "PAQUEBOTS DE RÊVE" VERS L'IRLANDE* — L'ANGLETERRE — LA FRANCE LES PAYS-BAS — L'ALLEMAGNE*

(*escales occasionnelles)

DEPUIS MONTRÉAL/QUÉBEC :

s.s. RYNDAM — le préféré des Canadiens! 3 juin, 27 juin, 21 juillet.

Départs de la Saison Economique 15 août, 9 sept., 2 oct.

DEPUIS NEW YORK :

Départs tous les vendredis, à midi à bord "les trois grands paquebots" s.s. ROTTERDAM, NIEUW AMSTERDAM au STATENDAM.

Départs additionnels des MAASDAM et WESTERDAM.

Renseignez-vous sur les cargos à passagers de la Ligne Oranje. Agents généraux pour les passagers: Holland-America Line.

Partez aujourd'hui...payez plus tard
Voyez votre agent de voyages ou

Holland-America Line

1245 rue Peel, Montréal 2, Qué.

VOGUEZ, CET ÉTÉ, SUR DES MERS ENSOLEILLÉES



VERS ROTTERDAM, LE HAVRE ET LES ILES BRITANNIQUES

L'Europe, aux mois de juillet et d'août, est à son apogée estival. Réservez *maintenant* afin de vous assurer un plus grand choix des facilités Cunard qui vous offrent les plus beaux voyages en mer. Danse, cinéma, cabaret; du plaisir pour tous — et en plus, la superbe cuisine Cunard.

CARINTHIA • CARMANIA • FRANCONIA

DÉPARTS HEBDOMADAIRES

durant tout l'été de Montréal et Québec. Votre choix de 6 ports de mer captivants: Southampton, Le Havre, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh.

CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

payez plus tard si vous le désirez

Siège social: 465, rue Saint-Jean, Montréal. Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal — VI 9-5651.

***Voyager par* CUNARD**

c'est doubler son plaisir



Les courtiers en valeurs de la province on t élu président, M.G. Falardeau

potins financiers

La dernière séance de la semaine a été assez achalandée sur les Bourses de Montréal, de Toronto et Canadienne, bien que cette séance précédait le congé de 3 jours à l'occasion de la Fête de la Reine, lundi, et que maints spéculateurs appréhendaient des surprises toujours possibles durant un aussi long espace de temps, sans séances de bourse.

-O-

Wall Street a paru hier décidément soutenu et l'indice des industriels de DJ clôturait 1.78 point plus haut à 826.23, bien que le marché n'avait cessé d'avancer durant les 2 séances précédentes.

-O-

Nous publierons lundi le rapport trimestriel de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada, Ltée.

-O-

Fleet Mfg Ltd a obtenu des sous-contrats de De Havilland Aircraft of Canada pour construire des ailes pour les Douglas DCp. Elle engagera 100 hommes de plus.

-O-

M. Stuart Armour vient d'être nommé président et gérant général de The Great Lakes Waterways Development Association.

-O-

Le président de Walston and Company, une grosse firme de N.-Y., s'est suicidé hier; ce qui rendit le marché nerveux, mais après que la direction eut déclaré que la position financière de la firme était bonne, les choses se sont replacées.

-O-

Les administrateurs de Rhodsian Selection Trust Ltd ont déclaré hier un dividende intérimaire de 2,s,6,d, par action selon CNW, payable le 20 juin.

-O-

L'industrie de l'acier aux E.-U. représenterait un investissement de $16,000,000,000.00 et comme elle envisage l'avenir avec optimisme, il y aurait lieu de s'attendre à un bon marché cet automne, bien que l'on prédise certaines irrégularités à la bourse cet été.

The International Helium Company Ltd a vendu en avril 12,500 actions de Canadian Husky Oil "C" warrants, pour $1,898.50.

-O-

Il a été fabriqué 176,339 automobiles cette semaine aux E.-U. vs 177,893 la semaine dernière, et au regard de 161,920 durant la même semaine l'an dernier.

-O-

Dow Chemical Co. gagnerait 10 p.c. de plus cette année, selon son président.

-O-

Husky Oil Canada Ltd projette de forer cette année, 50 puits dans la région de Lloydminster, en Alberta.

-O-

Prudential Finance offre d'acheter 100,000 actions de Building Products. Nous en ferons ressortir les modalités ces jours-ci.

-O-

Home Oil Co. a déclaré 2 dividendes semi-annuels de 18½ cts par action des classes A et B, payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 29 courant et le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 1er décembre, respectivement.

-O-

Silknit Ltd a haussé son dividende de 5 cts l'action. Il sera donc payé 30 cts, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 29 courant.

-O-

La Bourse Canadienne a été avisée des changements suivants: Canadian Dyno Mines a acheté en avril 1,000 actions de North Rankin Nickel Mines pour $250.00 et vendu 4,000 actions de Consolidated Discovery Yellowknife pour $7,090.00.

-O-

Chemalloy Minerals Limited a acheté en avril 5,000 actions de Seven Arts pour $69,925.00 et vendu 4,100 actions de Seven Arts Products Limited pour $57,096.50.

-O-

Fab Metal Limited a acheté en avril 10,000 actions de Copper Corp. Ltd. pour $3,120.00 et vendu 10,000 actions de la même compagnie pour $3,596.32.

ELU AU CONSEIL DE SHELL CANADA



John F. Redmond

Monsieur John F. Redmond, vice-président en charge de l'exploration ainsi que de la production à travers le Canada, fut élu un administrateur de la compagnie, à la récente assemblée annuelle des actionnaires. Monsieur Redmond, qui a établi ses quartiers généraux à Calgary, est au service de la compagnie Shell depuis 28 ans. Il a assumé la situation présente avec la compagnie en janvier 1961.

Dividendes

Canadian High Crest Oils Ltd, un cent, 18 mai, inscription 27 avril.

National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action privilégiée, 1er juin, inscription 4 mai.

Inland Natural Gas Co. Ltd, 6¼ cents, 15 mai, inscription 4 mai.

Teck Corporation Ltd., 7½ cents, 1er juin, inscription 4 mai.

Brown Co. Ltd. 15 cents en argent américain l'action ordinaire, 1er juin, inscription 4 mai.

De J. T. Gendron Inc.

M. Georges Falardeau, vice-président et administrateur de J.-T. Gendron Inc., de Québec, a été élu récemment président du district de Québec de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, pour succéder à M. Walter G. Pavey, administrateur de W. C. Pitfield & Company, Limited, de Montréal.

Les nouveaux membres élus au Comité exécutif du district furent: Marcel Cazaven, Société de Placements Ltée, Montréal; Jean-Luc Lussier, Brault, Guy, Chaput & Cie, Montréal; Pierre Duhamel, René-T. Leclerc, Incorporée, Montréal; N. G. Van Nest, Royal Securities Corporation Limited, Montréal; J.-N.-E. Grenier, Grenier, Ruel & Cie Inc., Québec; C. E. Wiltshire, Greenshields Inc., Montréal.

Les membres du Comité exécutif restant en fonctions pour un second terme sont: Jacques-L. Bélanger, Bélanger Inc., Montréal; H. W. Tinsley, Wood, Gundy & Company Limited, Montréal; Jacques-C. Boulet, J.-C. Boulet, Limitée, Québec; P.-A. Turcot, Turcot Wood Power & Cundill Ltd., Montréal; D. E. M. Schaefer, Nesbitt, Thomson and Company, Limited, Montréal; G. C. Vilim, Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, Montréal.

M. Tinsley agira en qualité de vice-président pour l'exercice suivant.

Ces nominations prendront effet immédiatement après le congrès national de l'Association qui aura lieu au Manoir Richelieu, à Murray Bay, du 18 au 21 juin 1964.

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — Les prix furent généralement fermes et légèrement en hausse cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande fut bonne et le commerce assez actif.

On a conduit aux marchés 1,630 bêtes à cornes, 2,543 veaux, 603 porcs et 14 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $24 à $24.50, ceux de bonne qualité, de $23 à $23.75, les moyens de $21.50 à $22.75 et les communs de $16 à $21.

Les taures de bonne qualité valaient entre $20 et $21, celles de qualité moyenne de $18.25 à $19.25 et les communes, de $11.75 à $18.25.

Les vaches de bonne qualité se vendaient entre $16.50 et $18, celles de qualité moyenne de $15.50 à $16.50, les communes de $14 à $15.50 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $8 à $14.25.

Les bons taureaux cotaient de $18.50 à $21, les communs et les moyens, de $13 à $18.25.

Les veaux de bonne qualité rapportaient de $23 à $26.50, quelques-uns trouvaient acheteurs à $28, les moyens de $18 à $23 et les communs de $10 à $19.

Les porcs de catégorie "A" valaient de $26 à $26.75. Les truies cotaient de $17.50 à $18.

Les agneaux valaient de $5 à $6.25.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois, extra-gros 33 à 34; A-gros 30 à 31; A-moyen 25; A-petits 20 à 21; B 25; C 20.

Beurre: arrivages courants, admissible 92: 55, 93: 53, non admissible 51¾.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc 35½, coloré 35¾.

Pommes de terre, en gros, Québec $1.60 à $1.75 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $2.15 à $2.25 les 75 livres, $1.60 à $1.70 les 50 livres, .38 à .40 les 10 livres Ile-du-Prince-Edouard $2.75 à $3 les 75 livres, $1.75 à $2 les 50 livres, .44 à .47 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: no 1, en sacs, procédé par vaporisation: 12¾ à 16, procédé par rouleau: 12 à 14, pour nourrissage: 12.

NOMINATION CHEZ STEINBERG



Max Grossner

M. Gerry Spitzer, directeur des ventes de Steinberg Limitée — division de Québec — annonce la nomination de M. Max Grossner au poste de gérant du service des ventes des fruits et légumes. Au moment de sa promotion, M. Grossner occupait le poste d'acheteur en chef de ce même service.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.51 5-6
Allemagne, mark	.2721
Angleterre, livre	3.02 3-4
Argentine, peso	.0082
Australie, livre	2.42 3-8
uAtriche, schilling	.0420
Belgique, franc	.0218
Brésil, cruzeiro	.0010
Chili, escudo	.3460
Danemark, couronne	.1566
Espagne, peseta	.0182
France, franc	.2207
Hollande, florin	.2995
Italie, lire	.001731
Japon, yen	.002989
Mexique, peso	.0879
New-York, dollar	1.08 1-8
Norvège, couronne	.1514
Nlle-Zélande, livre	3.01 3-4
Pérou, sol	.0406
Suède, couronne	.2106
Suisse, franc	.2506
Tchécoslov., couronne	.1520
Venezuela, bolivar	.2414

Bourse de New-York

Bonne fin de semaine à Wall Street

NEW YORK — Les cours ont progressé hier pour la première fois au cours des trois dernières séances à Wall Street. L'avance a cependant été irrégulière. La majorité des gains étaient légers bien que certains titres de premier choix accusaient des hausses appréciables.

Le suicide de Vernon C. Walston, président de Walston and Co. Inc., une des principales maisons de courtage a laissé plusieurs doutes dans l'esprit des investisseurs.

Le virement a été de 5,060,000 actions au regard de 4,750,000 jeudi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 1.78 à 826.3.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .8 à 307.2.

Texas Gulf Sulphur a gagné cinq points à 58 1-4 sur un déplacement de 738,800 actions.

Sperry Rand venait au deuxième rang, ayant haussé de 3-4 à 16 sur un déplacement de 158,700 actions. Curtis Publishing a gagné 5-8 à 14 5-8 sur un déplacement de 110,900 actions.

Les cours étaient mixtes à la Bourse américaine.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien a cédé hier 1/64 à 92½ au regard de 92 33/64 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé à $2.79 15/16.

Le dollar américain était inchangé à $1.08 1-8.

La livre sterling a cédé 1-16 à $3.02 11-16.

À noter...

Sur la Bourse de Londres, la tendance a paru décidément calme hier.

-O-

Matachewan Canadian Gold Mines Limited a acheté en avril 61 actions de la Cie de Téléphone Bell du Canada pour $2,328.95; 12,975 actions de Huclif Porcupine pour $648.75, et elle a vendu 2,000 actions de Lorado Uranium pour $3,565.00, 5,000 actions de New Senator pour $974.00, 200 actions de Normetal pour Point pour $1,426.00; 500 actions de Siscoe pour $946.26; $735.50, 92 actions de Pine 7,000 actions de Zenmac pour $2,519.92.

CONTINENTAL DISCOUNT CORP.
BUREAU-CHEF
71, 4e avenue est
LA SARRE, Qué.

AVIS de DIVIDENDES

AVIS par les présentes est donné qu'il a été déclaré par le bureau de direction de la compagnie un dividende de dix cents ($0.10) l'action sur les actions classe "A", et un dividende de deux cents et demie ($0.025) l'action sur les actions classe "D" de la compagnie, payables le premier juin 1964 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 15ième jour de mai 1964.

Par ordre du bureau de direction.

Me Marc LAVIGNE,
secrétaire.

La Sarre, le 14 mai, 1964.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited



· DIVIDENDES ·



AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (no 258) de quinze cents (15c.) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le mardi 30 juin 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 29 mai 1964.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
le vice-président et secrétaire,
A.R. TILLEY

Montréal, P.Q.
le 15 mai 1964.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

A.E. Ames & Co. a obtenu l'émission de la C.S. de La Tuque

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de La Tuque, comté de Laviolette, ont vendu récemment, à A.E. Ames Co. Ltd. au prix de 97.725, $167,500. d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 20 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.0286%. Datées du 1er mai 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mai 1965 au 1er mai 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, est contracté pour consolider le déficit accumulé au fonds d'administration budgétaire au 30 juin 1963. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élevait à $45,685,720. y compris $32,045,432.66 pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,528,877.63 et un octroi total de $128,019.24 s'y appliquait. Cette dette n'inclut pas l'émission de $475,000. datée du 1er septembre 1963, sur laquelle un octroi de $150,000. s'applique.

Upper Canada Mines incorporera une nouvelle entreprise minière

Upper Canada Mines Limited a présenté à la Bourse Canadienne un avis pour ses dossiers. Il y est divulgué que, conformément à un accord en date du 14 avril 1964, conclu entre la compagnie et Lake Beaverhouse Mines Limited, Upper Canada s'est engagée à incorporer une filiale, en propriété exclusive, à laquelle Beaverhouse consentira "un profit à prendre" pour mettre en production les propriétés de Lake Beaverhouse dans les cantons de Gauthier et McVitte, dans le district du Témiscamingue, en Ontario. La compagnie s'est aussi engagée à avancer à sa filiale en propriété exclusive la somme de $60,000 sans intérêt et à lui avancer, en outre, touts les fonds additionnel requis afin de pouvoir mettre la propriété en production commerciale. Toutes les avances et dépenses encourues par la compagnie en mettant la propriété en production commerciale, moins les $60,000 avancés à sa filiale, devront être remboursées par la compagnie et elles constitueront la première charge sur les produits du minerai extrait des propriétés.

White Star Copper Mines hausserait son capital de 5,000,000 à 10,000,000 d'actions

White Star Copper Mines Limited vient de soumettre à la Bourse Canadienne ce qui suit pour ses dossiers; (a) la compagnie a conclu des accords souscription et d'option, tels que mentionnés dans les bulletins Nos 78, 74, 72, 70 et 69 et dans la demande d'inscription en date du 11 mars 1964. b — sous réserve d'approbation par les actionnaires lors d'une assemblée qui aura lieu le 14 mai 1964 1 — le capital autorisé de la compagnie sera haussé de 5 à 10,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, II — la compagnie a conclu un accord en date du 17 avril 1964 avec Sheridan Geophysics Limited, en vertu duquel la compagnie s'est engagée à acheter 124 claims non brevetés dans les cantons Macdiarmid, Jessop, et Reid, et 4 claims miniers dans le canton de Kidd, tous dans la division minière de Porcupine, en Ontario, pour la somme de $5,000 comptant et 500,000 actions de la compagnie, dont 90% seront entiercées. III — l'accord d'option entre James McKinlay, de Kent, Ont., comme détenteur d'option, et Graham H. Duffa-gissant comme agent au nom de la compagnie, en vertu duquel en considération d'un paiement de $5,000 et 10,000 actions livres de la compagnie, McKinle a consenti à l'entreprise une option lui permettant d'acheter une partie du terrain dans le canton Kidd Ontario, pour la somme de $15,000, payable $5,000 le ou avant le 15 avril 1965 et une somme de $10,000, le ou avant le 15 avril 1966 et 90,000 actions entiercées de McKinlay. IV — l'assignation à la compagnie d'un accord en date du 15 avril 1964, conclu entre J.C. Raddcliffe, de Delmar, Californie, comme vendeur et Sheridan Geophysics Ltd, de Toronto, agissant comme agent au nom de la compagnie, en vertu duquel la compagnie s'engage à acheter une partie du terrain dans le canton Kidd, pour $7.000 payable dans une période de 2 ans.

Châteauguay a adjugé une émission de $603,500 d'obligations

La ville de Châteauguay, comté de Châteauguay, a vendu récemment à un syndicat formé de Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., Dominion Securities Corp. Ltd., Laurent & Veillet Inc., et Florido Matteau Inc., au prix de 98.14, $603,500. d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend $151,000. de titres à 5¾% 1965-74 et $432,500. à 6% 1975-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1882%. L'emprunt comporte un solde $537,000. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 15 ans. Datées du 1er mai 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mai 1965 au 1er mai 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, achat d'équipement et machinerie, pavage, égout-collecteur, travaux de rues. L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $27,724,375., y compris $3,618,670. pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la date consolidée nette de la corporation se chiffrait par $4,782,655.32.

Marcel CLEMENT

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	16900	11	10	10	13	9
Allied Telemed	66712	115	100	110	145	100
Alpha	40	70	—	—	125	50
Alpha 'A'	240	170	—	—	300	135
Alscope	615	40	—	—	55	35
Alsof	8400	18	15	18	20	12
Amg B Belle	7667	5½	4½	4½	7	4
Ameran	11000	8	6	7	16	6
Ang Am Molyb	800	180	—	—	240	175
Ang Plp	1285	40	39½	40	41	34
Anfhonian	4700	9½	9	9½	19	6
Arno	11000	6	—	—	7	4
Augustus	5435	29	28	28	32	26
Baker	88	8	—	—	9½	8
Band-Ore	9000	10	8	8	—	—
Bateman	45600	10	8	8	14	6
Black Hawk	42600	108	88	90	130	78
Black River	357000	27	21	23	30	7
Blue Bon	8375	335	320	320	350	305
Bluewtr	2700	27	25	25	44	12
Bornite	8500	12	11	11½	14	8
Bruneau	60000	20	—	—	31	20
Burnt Hill	26100	34	31	34	46	25
Calumet	6500	6	4½	6	6½	3
Camflo	10000	150	148	148	150	82
Camp Chib	1400	415	—	—	515	350
C Arena	5	200	—	—	200	195
C Collieries	100	12⅞	—	—	13	8⅝
C Delhi	4743	790	770	790	790	515
CG Inv	100	55¾	—	—	55¾	45
Cl Inv Tr Pr	10	90	—	—	93	90
Cdn Interurban	370	355	350	355	375	310
C Security 'A'	73000	103	100	100	130	100
Cdn Magnesite	31050	173	150	165	215	150
Carbec	3300	8½	—	—	—	—
Casavant	100	460	—	—	470	440
Cassiar	2800	11	10¾	10¾	11½	10¼
Cent Man	8393	9	8½	8½	9	6½
Cessland	2100	125	100	120	150	100
Chemalloy	23420	160	135	139	203	35
Chib Cop	20000	10½	9	10½	11½	7
Chipman	91000	10½	9½	10½	12	3½
Cleveland	7000	11½	—	—	6½	3
Comm Oil-Gas	500	30	—	—	55	30
Commodore	7000	440	—	—	470	440
Cominga	8500	5	—	—	6½	2½
Cons Canorama	9600	60	53	54	75	45
C Div Sec A	227	180	175	175	180	115
C Div Sec Pr	11	35	—	—	39	30
Chogador	2400	31	28	31	40	22
C Monpas	2500	8	7	7	8	4½
C New Pac	5200	11	6½	7	14½	6½
CQ Yell	1600	6½	6	6½	6½	4
Copstream	67200	30	25	27	40	10½
Couvrette 'A'	2015	24	20¼	24	24	13½
Delta Elect	800	210	270	270	330	225
Denault	645	24½	24	24	25	18½
Dome	100	30⅝	—	—	30⅝	27⅝
D Explorers	10500	14½	14	14	27	12
D Lease	9000	20	18	20	26	13
D Oilcloth	1155	34	33¼	33¼	35	25½
Drum Weld	425	11½	—	—	12	8¾
Dumagami	3000	90	80	80	148	80
Dumont	37500	26	23	23½	32	21½
E. Kooh 7 Pr	84	225	200	225	225	165
East Sull	2400	290	285	290	300	263
East Ventures	17200	23	48	50	140	40
E Bak	200	15	—	—	17	15
Electrolier	1800	10½	10¼	10¼	10⅝	9¾
Emp Oil	500	5	—	—	7	2½
Equity Exol	123000	17	14½	16	20	12½
Fab	39000	16½	15	15	18½	12½
Fabi	400	6	—	—	7½	6
Fano	206700	33	26	28½	61	3
Fiscal	300	9⅛	9	9½	10¼	8¼
Fiscal Pr	1000	19	—	—	21	19
Fontana	9400	5	4	4	7	3
Ft Reliance	1000	28	—	—	32	16
Fox Lake	80500	23½	19	20	30	13
Frigistors	5200	50	45	45	100	35
Fundy	3500	7⅛	6½	7½	9	5⅝
Futurity	109600	38	30	37	40	10
G Autotron	6465	400	380	390	400	340
Ghislau	13600	33	30	30	78	28
Glen Lake	7750	128	123	127	132	100
Gold Age	17100	16	12	12	19	11
Grissol	4925	160	150	160	190	145
Gul Por Ur	21000	22½	20	21½	24	8½
Hastings	900	140	—	—	167	92
Inland C	200	375	—	—	390	300
Inspiram	4337	125	110	120	215	105
Int Atlas Dev	2266	120	100	105	130	90
Int Ceram	12000	8	7	7	8	4½
Interprov Drg	5400	14	13	13	15½	11
Inv Fnd	50	50½	—	—	—	—
Jockey	100	400	—	—	400	305
Jubilee	25108	285	265	280	340	205
Kelly-Dsmd	11500	48	40	42	76	40
Kenting Aviation	25	53¾	—	—	53¾	350
Kiena	8000	475	460	465	500	380
Kodiak Pete	21078	160	150	155	200	95
Kontiki	2000	6	—	—	10	4
Lab Accept	900	8	7¾	8	9	7¾
Laduboro	500	85	—	—	124	77
Lait Leclerc 'A'	425	7	6¾	7	7½	6¾
Lambt A	100	17	—	—	18	17¾
Lamontagne 'A'	550	10½	10¼	10½	11	8⅝
Lingside	4500	5	—	—	5	3½
Lith Corp	3000	7½	—	—	7½	5
Lowney	200	23½	22⅛	23½	23½	22
Malartic Hygrade	500	36	—	—	—	—
Massvall	8300	17½	16	16	31½	10½
McAdam	55300	74	70	72	96	38
McIntyre	700	58	57½	58	58½	52½
McKinney	41500	16	14½	15	20	11½
Melchers	35	8⅛	8	8⅛	8½	7
Melch Pr	75	5	—	—	5¼	5
Mer Chip	17950	16	14½	15½	33	10
Merrill	6100	72	70	70	90	69
Mild Chib	52400	46	31	44	45	28
Midopsa	6650	236	223	228	295	185
Mistango	132500	38	36	38	42	13
Monpre	134000	13½	9	12	2	8
Mt Pleasant	430600	140	120	133	140	100
MR Dairies	349	5⅞	5¾	5⅞	6¼	5⅜
MR Rice	1700	11½	11¼	11½	12¼	6¼
Nat Aut Vend	2900	190	185	185	200	140
Native M	142488	21	19	19½	21	11
N Forma	142700	9	7	8½	13	3½
N Imperial	50200	66	59	65	87	59
Newrich	7500	39	31	39	40	31
NW Amulet	8000	7½	7	7	10	6½
Nocana	38500	11	8½	10½	12	4½
Norac Fin	400	12½	—	—	12½	11¼
NA Asb	3000	8	—	—	—	—
NA Rare	27300	36	31	36	45	19½
Northern Expl	40800	140	128	133	225	128
NW Canalask	10440	15	13	14½	30½	13
Novamines	8250	30	28	29	37	23
Opem Expl	14500	16	14	13	23	13
Opemiska	25	935	—	—	960	810
PA Inv	1075	400	395	395	410	385
Patino	500	775	—	—	785	700
Pat Silver	35000	12½	11	12	13	8
Paudash	18300	13	11	12½	32	3⅛
Peace River	1300	310	300	300	530	300
Pembroke Elec	200	29½	—	—	29½	18
Pennbec	875125	20½	16	20	20½	4½
Peso Silver	1000	180	—	—	210	160
Phoenix Van	1267	52	—	—	55	43
Pitt Gold	18500	5½	5	5	8	3½
Porcupine	56319	8	6½	8	10½	4
Pow Cp 1 Pr	10	46½	—	—	50	45
Que Chib	2000	17	—	—	—	—
Que Cobalt	600	245	—	—	270	170
Que Ind Min	13200	44	42	44	63	35
Que Smelt	7000	12	10½	11	14	9
Red Crst	2000	5	4	5	5	3
Ruby Foo	200	260	245	245	260	215
Ruby Foo W	400	18	—	—	25	15
StL Colum	1100	240	230	240	250	165
St Law Div Lds	500	75	—	—	—	—
Silver Reg	6200	21½	19½	19½	25	19
Silver Summit	20500	20	17	17	36	18
Silver Town	10500	15	14	15	22	10
Sobey	300	15¾	15½	15¾	16½	14
S Dufault	16000	12	10½	12	13	7½
Spartan	28800	45	42	45	55	35
Spartan	200	5	—	—	5	5
Stairs Expl	17500	115	106	112	470	78
Std Gold	500	7	—	—	9	6½
Superpack	800	415	400	415	485	38
Suriuga	1200	70	51	51	98	51
Tache	17375	12	10½	10½	14	10
Talisman	69100	91	80	85	103	67
Tazin	15000	9½	9	9½	13	7
Tib Expl	14000	6	—	—	8	5
Titan	5800	7	6	6	8	4
T Fin A	2750	11¾	11⅝	11¾	12¾	11
Tr C Corp	9675	10½	10	10	10⅞	9
Tr Can PL	17172	39¼	39	39	39¼	34¼
Tr Mt P Line	8230	19¼	18	19	19¼	15
Triad	600	210	—	—	250	15
Turnbull	280	10¼	—	—	12	10
Union Oil	950	16	—	—	16	12
Un Steel	125	420	—	—	5⅛	410
Vendomatic	200	325	—	—	350	325
Viau	50	13	—	—	13	11¼
Walk GW	5605	34¾	34⅛	34⅝	35⅛	31
WCoast Tr	7540	18¾	18	18½	18¾	16⅛
West Pac Prod	300	17⅞	—	—	18¾	17⅛
Weston A	2855	17⅝	17⅛	17⅝	17⅝	15⅛
Weston B	1930	17½	17¼	17½	18¾	16½
Zeller's	750	42¼	41½	41½	44	37
Zeller Pr	1095	47½	47	47½	49¾	47

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	18520	15⅛	15⅛	15⅞	16⅛	12¾
Algoma	2275	70½	64½	70½	70	56
Alumin	34214	33⅝	32½	33½	34¾	27¼
Alumin 4¼ Pr	1400	44½	44⅛	44½	45	41
Alcan 1 Pr	25	21¾	—	—	22½	21¾
Alcan 2 Pr	410	47¼	46¾	46¾	48½	46¾
AngT Pr 2.65	50	52½	—	—	53	50½
AngT Pr 2.90	25	53⅜	—	—	54	52¾
AngT 40 Pr	225	45¾	45¼	45¼	45¾	44
Argus	1306	16	15¼	16	15¾	12½
Aura "C" Pr	550	12⅞	12⅜	12⅞	12½	9¼
Asbestos	12590	20	19¾	19¾	23½	18½
Atl Sug	2550	18	17⅞	18	19¼	16¾
Bank Mont	3131	66¼	65¼	65⅝	67	60½
Bank NS	1738	72⅜	71⅛	72	73	67
Banq CN	1262	79	77⅜	79	80¼	77
Banq PC	3421	55½	55	55½	56¾	53
Balh P	3930	20⅜	20	20¾	20⅞	15¼
Balh P A	830	55¾	54½	55¾	55½	49
Balh 5½ Pr	100	20	—	—	20⅜	20
Bell Phone	12869	54¼	53¾	54⅛	54⅝	50⅛
Bowater	110	7	—	—	7⅛	6
Bow Mer Pr	25	52	—	—	—	—
Brazil	5324	280	275	280	345	195
B Am Bank	75	63	—	—	63	60
BA Oil	13285	33⅛	32⅛	32⅞	33⅝	27¾
BC Forest	905	30	29⅞	30	30⅝	23¾
BC Pow	2011	48	46	46	48	39
Bc Phone	610	61	60⅝	61	61	54½
BC Phone 4%	500	89½	—	—	—	—
BC Phone 4½	200	91	—	—	91	91
BC Phone 5.15	50	103⅞	—	—	—	—
Brooke Pr	73	20⅞	—	—	21¼	200
Brown	2743	15½	15	15⅛	15½	14
Bruck A	200	25½	25	25	28	25
Build Prod	1750	28½	26	23

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	100	55	55	55	
Abitibi	7695	$15¾	15½	15½	— ½
Abit pr	225	$25½	25	25½	+ ½
Ackind	1200	420	415	420	+5
Agnew-S	350	$12½	12	12	—1
Alta Dist	1100	395	390	390	
Alta Dis vt	700	390	390	390	
Alta Dis w	750	97	97	97	—1
Alta Gas w	3756	$10½	980	990	—5
Alg Cen	100	$30½	30½	30½	+ ¼
Alumini	8687	$33⅝	33⅜	33½	— ⅛
Alm 4¼pr	100	$44½	44½	44½	+ ⅜
Alm 2pr 4½	245	$47	46¾	47	+ ¼
Ang Plp pr	125	$53	53	53	+ ¼
Anthes A	1635	$24¼	23¾	24	+ ¼
Anthes Cpr	z40	$100	100	100	
Argus	440	$16⅛	16	16	+ ⅛
Arg B pr	190	$51¾	51¾	51¾	
Arg C P pr	2686	$13	12⅞	13	+ ⅛
Atlan Acc	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Atlan 6pr	875	$24	24	24	+ 0
Atl Sugar	615	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Atl Sug A	z40	$23⅛	23⅛	23⅛	
Auto El	1950	495	485	495	+10
Bank Mont	1606	$66	65¼	65¾	+ ¼
Bank NS	573	$72	71⅞	72	— ⅛
Bath P	775	$20⅞	20⅝	20⅞	
Bath P A	200	$56	56	56	+ ½
Bay Mills	200	$73¼	73¼	73¼	
Bell Phone	4955	$54¼	54	54¼	+ ¼
Bicks	z100	$10	10	10	
Bowater pr	500	$51½	51	51	
Bow-M pr	z5	$51½	51½	51½	
Brazil	$308	280	275	275	
BAm Bank	z10	$65	65	65	
BA Oil	2693	$32⅞	32¾	32¾	
BC Forest	552	$30¼	29⅞	30¼	+ ¼
BC Pow	7114	48	47	48	+1
BC Sugar	1700	$43½	43½	43½	
BC Sugar pr	z82	$19¾	19¾	19¾	
BC Phone	1059	$61	61	61	+ ¼
BCPh 5¾ pr	10	$106	106	106	
BCPh 5½ pr	45	$104½	104	104½	+1
BCPh 4½pr	z5	$91	91	91	
BCPh 4¾ pr	z25	$89½	890	89½	+ ½
Build Prod	3812	$28½	26¼	28⅜	+2⅜
Buloio	450	$6⅛	6	6	+ ⅛
Burns	600	$12	12	12	
Cabol	1650	43	43	43	
Cal Pow	2429	$24	23⅝	24	+ ⅛
Can Bread	200	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Can Cem	90	$46	46	46	+ ⅜
Can Cem pr	196	$28	28	28	— ⅛
CD Sug	530	$25½	25	25	— ½
Can Foils A	400	$34½	34½	34½	— ⅛
Cl Fndry	1720	$36⅜	36	36⅛	— ⅛
Cl F 4½	50	$91	91	91	—1
Can Malt n	820	$22¼	21⅞	22¼	+ ⅜
C Pack B	100	$75¼	75½	75½	— ¼
Can Perm	75	$73	73	73	— ¼
CSL	170	$29⅜	29¾	29¾	
C Brew	15140	$11	10¾	10⅞	
C Brew Apr	225	$51	51	51	+ ¼
C Brew Bpr	150	$53½	53½	53½	+ ¾
C B Alm A	425	$10¼	10	10¼	+ ¼
C B Al Aw	315	180	180	180	—10
C B Al B w	z30	180	180	180	
Cdn Can A	555	$14	14	14	
C Chem w	150	690	690	690	+10
C Collieries	500	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
C Colli 63pr	z25	$18⅞	18⅞	18⅞	
C Curt W	500	70	70	70	+5
CF Prd 1pr	z20	$53¼	53¼	53¼	
C Found	450	485	485	485	
C Fn dpr	z100	$18½	18⅜	180	
CGE	z25	$36⅛	36	36	
CGE pr	200	$37½	37½	37½	+ ½
Cdn G Inv	50	$55	55	55	— ¼
CG Sec A	200	$12¼	12¼	12¼	— ¼
CG Sec B	100	$20¼	20¼	20¼	
C Im Bk C	1179	$65⅞	65¼	65⅞	+ ⅜
C Ind Gas	1371	$11¼	10⅞	10⅞	— ¼
C Ind Gas pr	100	$13½	13½	13½	— ⅛
CIL	621	$20¼	20	20¼	+ ¼
CPR	7163	$44⅜	44⅛	44⅜	+ ⅛
Cdn Pet pr	1745	$13¾	13⅝	13¾	— ⅛
C Refract	500	$15½	15½	15½	+ ⅛
Cdn Tire	z10	$45	45	45	
C Tire A	113	$39½	39	39¼	— ⅛
C Util	250	$32¼	32¼	32¼	— ⅛
C Util pr	z10	$99¾	99¾	99¾	
CWN Gas	z25	$17¼	17¼	17¼	
CWN G pr	z25	$15½	150	15½	
C Westng	675	$40½	40	40	+2
Cap Bldg	1000	240	230	230	—10
Chat-Gal	z25	$14⅞	14⅞	14⅞	
Chemmill	2850	$14½	14½	14½	+ ⅛
Chemcel 1p	460	$21	21	21	
Chemc 175p	z8	$38	38	38	
Chrysler	186	$53½	53⅛	53½	+½
Clairtone	2255	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅜
Clairton w	200	240	240	240	
Coch-D	100	$22½	22½	22½	
Col Cell	620	$12⅜	12⅜	12¾	— ⅛
C Savings	400	$10½	10½	100	+¼
Con Bldg	600	$10⅜	10	10⅜	
Con M S	3561	$36	35⅞	36	+ ⅛
Con Paper	1695	$42	41¾	42	+ ¼
Con Gas n	5518	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
Con Gas A	z5	$106	106	106	
Copp Clk xd	175	$11¾	11¾	11¾	— ⅜
Corby vt	525	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Coronatn	275	495	485	485	
Coron 2 wts	z100	110	110	110	
Crain RL	400	$14	14	14	+ ⅛
Crestbrk	400	300	300	300	+10
Crown Tr	25	$69	69	69	
Crush Int	1760	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Delta Acc	125	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Dist Seag	1176	$59	59	59	— ¼
D Bridge	7300	$22⅜	21½	22⅜	+ ⅛
D Coal pr	100	$14½	14½	14½	
Dom Elect	675	$11¾	11⅜	11⅝	+ ⅛
Dom El pr	25	$104	104	104	+ ⅛
Defasco	8565	$22½	22¼	22¼	— ⅛
Dom Glass	1115	$19	18¼	19	+
Dom Lime	300	$5½	5½	5½	+ 0
Doaco	2130	$17	16½	16⅞	+ ½
Dom Stores	1360	$20¾	20½	20½	— ¼
Dom Tar	8348	$22	21⅞	22	+ ⅛
Dom Text	2365	$25½	25¼	25¼	+ ¼
Du Pont	885	$46	45¾	46	
East Ch Tr	93	$49	48⅞	49	+ ⅜
Eddy Mtch	65	$45½	45½	45½	+ ⅛
Emco	175	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅞
Emp Life	z12	$210	210	210	
Exquite Aw	200	150	150	150	—5
Falcon	2649	$74½	74¼	74¼	+ ⅛
Fam Play	800	$19¾	19½	19¾	
Fanny F	175	$45	44⅝	45	+10
Fed Farms	400	$5¼	5	5¼	+ ¼
Fed Grain	25	$73¾	73¾	73¾	+ ¼
Fittings A	645	$13	12½	13	+1
Fleet Mig	6450	85	70	78	—7
Fleetwood	z25	$20	20	20	
Ford Cda	25	$185	185	185	—7
FPE-Pion A	150	$11½	11½	11½	
FPE-Pion pr	50	$55½	55½	55½	+ ¼
Fraser	245	$31¼	31¼	31¼	— ⅜
Freiman	300	$6	6	6	
Fruehauf	615	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Gen Dev	z22 $	405	405	405	
GMC	z5	$94¼	94¼	94¼	
GP Drill	1250	110	110	110	+5
GP Drill A	3550	110	105	105	
GS Wares	225	$14½	14½	14½	+ ¼
Globe A	205	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Goodyear	90	$148	148	148	
G Mack B	300	$12½	12¼	12¼	— ⅜
GL Paper	1025	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
G L Power	300	$230	23⅜	23⅜	— ⅛
GW Coal A	100	$5¼	5¼	5¼	
Gr Wpg G	1574	$15½	15½	15½	+ ⅛
Greyhnd	z75	$13⅞	13⅞	13⅞	
Guar Tr	217	$60	60	60	
Hahn	220	$23	23	23	+2
Hardee	1800	82	82	82	
Hard Carp	485	$19	18⅜	18⅜	— ⅜
Hard CarpA	1030	$15	14½	15	+1
Hawk-S	25692	$8½	8	8½	+ ⅜
Hawker pr	z25	$98½	98½	98½	
Hayes Stl	545	$20	19½	20	
Holt Ren	40	$26	26	26	
Home A	8617	$20	19¾	20	
Home B	1378	$20	19⅞	20	+ ⅛
Horne Pf	6020	340	325	330	—5
HBC	450	$16	15⅞	16	+ ⅛
Hur Erie	200	$68⅜	68¼	68⅜	+ ⅛
Husky	9070	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Husky Cw	4000	16	14	16	
Imp Flo	125	$39½	39½	39½	— ⅛
Imp Oil	3488	$51	500	51	+ ½
Imp Tob	2365	$13⅜	13½	13½	
Ind Accep	3085	$23¼	23	23	— ⅛
Ac 450 pr	125	$98½	98	98	— ½
Ing Min	z68	$8⅜	8	8	
Ind Wire	3400	155	140	150	+15
Inglis	450	430	420	420	—15
Inland Gas	10033	$7¾	7⅛	7½	+ ⅜
Inland Gpr	250	$19½	19½	19½	+ ¼
IBM n	z1	$510	510	510	
IMC	50	$83	83	83	
Int Nickel	2755	$89⅛	88½	89⅛	+ ⅛
Int Util	3855	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Int Util pr	100	$48	48	48	+ ¼
Inter PL	975	$86¼	85½	85½	
Int Stl P	1400	300	300	300	
Inv Syn	75	$59	59	59	
Inv Syn A	260	$58⅜	58	58⅜	+ ⅛
ITL Ind	240	460	450	450	
ITL Ind pr	150	$22½	22½	220	+¼
Jefferson	145	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Jeff Bw	300	385	385	385	—5
Jockey C	12620	415	405	405	+5
Jock wts	23200	62	55	58	+3
Kelly D A	300	$5½	5½	5½	
Labatt	617	$18¼	18¼	18¼	
Lafarge	900	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Lafarge A	200	$8½	8½	8½	+ ⅛
Lafarge wts	1100	6	5	5	+2
LOnt Cem	2480	290	275	290	+10
L O Cem w	2060	40	40	40	
Lakeland	2300	$57⅛	53¼	57⅛	+ ⅛
Lakeland pr	155	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Lakeland wt	200	340	340	340	
Lambtn Ln	150	$7	7	7	
Laura Sec	315	$20	20	20	— ⅛
Lau Fin	790	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Lau F 200	150	$39	38½	39	+1
Lau F 125	z50	$21⅛	21⅛	21⅛	
Lau Fin 63w	300	350	340	340	
Levy	540	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Levy 2pr	504	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
LobCo A	11078	$7⅜	7⅜	7½	
LobCo B	2235	$8	7⅞	8	+ ⅛
LobCo pr	75	$50	49⅞	50	+ ⅛
LobG 1pr	705	$30¼	30	30	
LobG B pr	700	$31¾	31⅛	31¾	
Lob Inc	400	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Loeb M	761	$30⅜	30⅛	30¼	— ⅛
Maclaren A	z20	$21	21	21	
Mcalaren B	z25	$240	24½	24½	
MB and PR	3555	$30⅛	29⅞	30	+ ⅛
Magna El	1000	240	240	240	
Maher	25	$26½	26½	26½	— ½
M Leaf Mill	270	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
Mass-F	13090	$24⅜	24	24⅜	+ ½
Mass-F pr	10	$170	170	170	+10
Mass-F 5½	1185	$122½	120	122½	+2½
Maxwell	1970	350	280	350	+80
MEPC	1500	380	375	375	—5
Met Stores	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
Met Storesp	135	$22	22	22	
Mid-West	700	315	310	310	+5
Milt Brick	z10	310	310	310	
Molson A	500	$31¼	31	31⅛	— ⅛
Molson B	50	$32	32	32	— ⅜
Mon Foods	z50	$6¾	6¾	6¾	
Montex	z120	$6¼	6¼	6¼	
Montex pr	100	$7	7	7	— ⅛
Mont Loco	700	$12¾	12¾	12¾	
Mont Trst	125	$97½	97¼	97½	
Moore	840	$55½	54¾	55¼	
Morse A	650	$14	14	14	
Morse B	125	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Nat Drug	1008	$14	13¾	13¾	— ¼
Nat Trust	13535	$27	27	27	+ ¼
Nat Trust pr	10	$106	106	106	
Nat Vulcan	1000	130	130	130	
Nat Wire	1000	130	130	130	
Nat Wire B	330	$150	15⅜	15½	
Noranda	3871	$49¼	48¼	48½	— ⅛
NO NGas	1003	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
Nor Phone	810	$11¼	11⅛	11⅛	
Ocean Cem	625	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
Ogilvie	470	$14¾	14½	14½	— ⅛
Ont Steel	685	$28¼	27⅜	28¼	+ ½
Oshawa A	z60	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Overland pr	1200	$9¾	9¾	9¾	
Pac Pete	2251	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Pac Pete w	220	755	755	755	—50
Page-Hers	700	$29⅞	29⅞	29⅞	
Pembina	300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Penmans	100	$30	30	30	+ ½
Pow Corp	3880	$13	12⅝	12¾	— ⅛
Price Bros	554	$44⅞	44⅞	44⅞	
QN Gas	6489	$8½	7¾	8⅛	+ ¼
QN Gas pr	1523	$11¼	104	107	+3½
QN Gas 59w	104	18	18	18	—2
QN Gas 63w	3535	425	400	425	+25
Quinte A	100	$10¾	10¾	10¾	— ⅜
Reichhold	655	$30	29½	30	+1
Revelstoke	700	$10	10	10	
Rob A pr	100	$21	21	21	— ⅛
R-Nodwell	200	410	410	410	—5
R Little A	150	$17	17	17	+ ⅛
Roliand A	100	$9¼	9¼	9¼	—
Rothman	475	$12¼	12⅛	12¼	
Royal Bank	1063	$75	74⅞	75	+ ⅛
Russel H	500	$11	11	11	
St Maurice	700	46	45	46	+1
Salada	3170	$12	11¾	12	+ ⅛
Sayvette	500	275	265	275	
Selkirk A	110	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Seven Arts	5351	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
Shell Can	6956	$17⅞	17⅜	17¾	
Shell I pr	1125	$27	26¾	27	+ ⅛
Shell I wts	4325	605	590	600	
Shop Save	500	$12¼	12	12¼	
Shop City	100	310	310	310	
Shully's	300	440	440	440	
Silverwd A	125	$15	15	15	+ ¼
Simpsons	1360	$23	22½	23	+ ¼
SKD Mfg	100	450	450	450	—25
Slater Steel	3425	$16⅜	16	16	— ¼
Slat Steel pr	300	$21	21	21	
Slater A wt	2375	590	575	590	+15
Slater B	5½pp	100	$170	17½	17½	+ ¼
Somville pr	z5	$51	51	51	
Southam	75	$28¾	28¾	28¾	
Stafford	950	415	410	410	—10
St Pav	1225	$11	10	11	+ ¼
St Radio	1200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Steel Can	7941	$26	25⅞	26	+ ⅛
Steinbg pr	z5	$103	103	103	
Steinbg A	1025	$29½	29½	29½	
Supten ord	350	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Switson	2300	195	185	185	+10
Tamblyn	1000	$21¾	21¾	21¾	
Tancord	1600	275	260	260	—15
Tancord pr	200	205	205	205	
Texaco	55	$59½	59½	59½	
Thd CG Inv	300	$10½	10½	10½	+ ½
Tor-Dm k	1058	$64¼	64	64¼	+ ⅛
Tor Iron A	215	$16⅛	16½	16½	+1
T Fin w	3915	$11¾	11⅝	11⅝	
Transair	2300	335	330	330	—5
Tr Can PL	10600	$39¼	39	39	—
Trans-Mt	3720	$19¼	19	19⅛	— ⅛
Trans PPL	2590	$9⅛	9	9⅛	
Turnbull	200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Turnbull Apr	100	$20	20	20	
Un Gas	2775	$21⅜	21	21	— ⅜
U Corp B	100	$34	34	34	+ ½
Un Steel	100	420	420	420	+5
Vanadium	200	86	86	86	
Vendomat	1400	330	320	325	+5
Versatile	520	$8¾	8¾	8¾	
Vic G Tr	430	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Walk GW	2508	$34¾	34⅜	34¾	+ ¼
Webb Knp	900	56	56	56	+1
Well Fin	800	$6¾	6¾	6¾	
Well Fin 1c	1150	$6¾	6⅜	6½	
West Ind	z50	50	50	50	
Westcoast	2675	$18¾	18⅜	18⅝	
Westeel	275	$13⅞	13¾	13¾	
W Sup A	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Westfair pr	150	$29	29	29	—1
W Pacific	825	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Weston A	739	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Weston B	3049	$17½	17½	17½	
Wstn 4½pr	25	$95	95	95	
West A wts	1552	$75	870	875	+5
Wood J	z15	$12	12	12	
Woodwd A	1035	$25	25	25	+ ⅛
Y Knit A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Y Knit B	100	105	105	105	—5
Zenith	600	445	440	440	—5
MINES					
Acad Uran	3500	5¼	5¼	5¼	
Accra	3800	38	37	38	
Advocate	400	650	640	650	+15
Akaitcho	800	60	60	60	+2
Akl Pitch	1500	23	22½	23	
Am Larder	2000	16½	16	16	—1
Amal Rare	500	9½	9½	9½	— ½
Anchor	2000	17	15	17	— ½
Ang Rouyn	6000	37	36	36	—1
Ansil	7500	8½	8½	8½	
Area	6700	190	183	188	
Arjon	10000	15	13½	13½	—10
A Arcadia	325000	28	22	26	+3
A Arcad Bw	900	11	11	11	
Atl C Cop	500	98	98	98	—3
Atlas Yk	500	7½	7½	7½	—1
Atlin-Ruf	10700	9	8½	9	
Aumaq	39000	6	5½	6	+ ½
Aunor	700	375	370	375	+5
Bankeno	1000	20	20	20	
Bankfield	24500	13½	12	13	+ ½
Barnat	1300	63	62	63	—2
Base Mets	9500	19	10¼	12	— ½
Baska	2500	9	9	9	
B-Dug	4000	31½	31	310	— ½
Belleter	55500	62	55	62	+6
Bethlm	4450	665	650	660	
Bevcon	1099	10½	10½	10⅝	
Bibis	4400	24	22½	24	
Bidcop	4000	11	11	11	+1
Black By	17000	14½	13½	14½	
Bralorne	600	410	400	410	
Broul Reef	22800	45	42	42	+1½
Brunswk	3078	950	945	950	+5
Buff Ank	331	188	178	178	—2
Buff RL	5000	6	5½	6	
Bunk Hill	157800	63	59	60	+1
Cadamet	2037	10½	10½	100	— ½
Camflo	2900	145	144	145	+1
Camp RL	110	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
C Tung	3860	97	96	96	—2
Cam Mine	11608	30	28	30	
C Austral	8000	10	9½	9½	— ½
C Dyno	900	115	113	113	—2
C Faraday	740	249	245	249	—1
C Keeley	23850	37	35	35	—1
Cdn NW	2000	5½	5½	5½	+ ⅛
Candore	23200	19½	18½	18½	
Can Erlin	3150	9	9	9	
Captain	1500	10	10	10	+1½
Cariboo	1500	67	67	67	—1
Cassiar	3255	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Cent Pat	5900	170	155	170	+10
Cheskirk	4000	6	6	6	
Chester	4900	22	200	22	
Chib Kay	1000	13	13	13	
Chimo	11400	89	83	86	+3
Coch Will	1400	370	365	365	
Colin Lake	1000	23	23	23	+ ½
Comb Met	644	22	22	22	
Coniagas	10100	107	102	102	—4
Coniaur	2116	23	23	23	
Con Key	3000	13	12½	13	+ ½
Con Shaw	3686	26	26	26	— ½
C Bellek	10000	7	7	7	— ½
Con Brewis	4500	39	37	39	+2
Con Gillies	2000	8½	8½	8½	— ½
C Arrow	3000	27	25	25	—5
C Halli	3300	22	21½	22	—1
C Marben	36000	230	210	213	—2
C Marcus	1300	103	100	102	+5
C Mogul	18854	440	420	420	—10
C Morrison	6500	76	73	76	+6
C Mosher	600	135	132	132	—2
Con Negus	1187	17½	17½	17½	+ 0
Con Nichol	47000	18	16	18	+1
C Norhld	2500	24½	24	24	+ ½
C Rambler	3200	135	130	133	—2
C Red Pop	13500	13	12¼	13	+ ½
C Regcourt	25200	17	16	16	—1
C Sanorm	36500	10½	9½	9½	— ½
Conwest	10875	665	625	640	+20
Cop Corp	4500	34	33	33½	+ ½
Cop-Man	2000	9	8	9	
Coulee	1600	25	25	25	—½
Cowich	2200	57	56	56	+2
Craigmt	1710	$17⅜	170	173⅛	+ ⅛
Croinor	38500	23	20	23	+2½
Crowpat	31225	14½	13½	14½	+½
Cusco	42100	17½	16½	17	+1
Daering	6000	14	13	13	— ½
Deer Horn	5100	51	50	50	—1
D'Eldona	2000	9½	9½	9½	
Denison	752	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Dickson	900	495	490	495	—5
Discovery	1290	274	265	274	+13
Dome	300	$30	29¾	30	
Donalda	4500	9	8½	9	+ ½
Duraine	7000	35	33	33	—2
E Amphi	2100	6	6	6	— 0
East Mal	200	150	150	150	
East Sull	700	290	285	290	+10
El Sol	3000	6½	6½	6½	
F'west T	39500	24	22	23½	+ ½
Fatima	4000	14	14	14	— ⅛
Frobex	5400	124	116	120	
Geco Mines	2140	$34½	34⅛	34½	
Genex	131500	20½	18	20	
Gnt Mascot	500	85	85	85	
Glenn Ur	52600	35	33	34	
Goldale	10400	40	36	40	+3½
GF Mining	13670	43	40	43	+6
Goldray	7333	41	39½	41	+1
Grandroy	11562	17½	17	17½	+ 0
Granduc	2569	635	610	630	+25
Gulch	1000	8½	8½	8½	— ½
Gulf L	9000	22½	20	22	+1
Gunnar	390	720	720	720	+15
Har Min	2000	10	10	10	
Hasaga	1005	13	13	13	
Hastings	600	140	140	140	
Headway	4700	19	17½	19	+ 1½
Heath	6500	6	3½	5½	— ½
High Bell	5700	470	430	470	+35
Hollinger	2385	$31½	31⅛	31½	— ⅜
Hud Bay	2735	970	69½	70	
Hydra Ex	5347	28	260	26½	—1½
Int Helium	5300	163	158	163	—2
Irish Cop	3350	26	25	25	
Iron Bay	1000	90	90	90	
Iso	1700	350	345	345	
J Waite	9000	21	20	21	
Jacobus	4000	19	19	19	+1
Jaye Expl	5000	13	13	13	
Jelex	21700	37	34	37	+2
Joburke	3000	8½	8½	8½	+ ⅛
Joliet	3900	33	31	33	+1
Jonsmith	6500	14	13	14	+ ½
Joutel	4900	161	160	160	
Jowsey	3689	56	54	54	+1
Kenville	81000	10	8½	9½	+ ½
Kerr Add	4019	765	750	750	—15
K Anacon	3255	95	94	94	—1
Kirk Min	88663	31	27	31	+4
Kopan	5000	14	13½	14	+1
Lab Min	885	$35½	34¾	35½	
L Dufault	3500	975	945	970	+10
Lakehead	2750	22	20½	22	+1½
Lake Ling	11000

Chambardements dans l'organisation du Canadien

- *David Molson succède au sénateur à la présidence*
- *Sam Pollock succède à Selke à la direction générale*
- *Maurice Richard est nommé adjoint au président*

par Roger LABONTÉ

"L'an dernier, nous vous avons donné une nouvelle équipe. Cette année, nous vous donnons une nouvelle direction !" Telles étaient les paroles importantes qu'il fallait retenir. Elles étaient le préambule de l'annonce de plusieurs changements au sein de l'organisation du Canadien, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, à l'hôtel Reine Elizabeth, dans la métropole. Au prononcé de ces paroles, déjà on sentait dans l'assistance que des chambardements sortant de l'ordinaire allaient se produire. Et le commentaire fait précédemment par le gérant-général Frank Selke: "Les jeunes veulent travailler ensemble..." ne faisait qu'accentuer cette impression.



TOE BLAKE



FRANK SELKE

Donc, les principaux changements qui furent annoncés, sont les suivants: Frank Selke se retire de la scène du hockey pour devenir le vice-président au conseil d'administration de la Canadian Arena. Sa succession comme directeur-général du club Canadien est remise entre les mains du populaire Sam Pollock. Par ailleurs, Hector "Toe" Blake a accepté de diriger, une fois de plus, les destinées de l'équipe montréalaise, la prochaine saison, à titre de pilote.

HONNEUR AU MERITE...

Un nouveau poste a été créé au sein de l'organisation. Il s'agit du poste de directeur des relations extérieures, et son titulaire a le devoir d'assumer la responsabilité du recrutement et le développement des nouveaux joueurs qui, pour l'organisation, est un facteur de la plus grande importance.

Ce nouveau poste est d'autant plus important que son titulaire reçoit automatiquement le titre d'adjoint au président du club Canadien.

On a porté son choix sur la personne de l'unique Maurice Richard, pour remplir cette fonction nouvelle. "Sa contribution au hockey est unique et nous sommes heureux que Richard ait accepté le poste d'adjoint au président du club Canadien", a déclaré le sénateur Molson.

Maurice Richard, l'immortel des foules montréalaises, devient donc le premier Canadien français à cumuler une fonction aussi importante au sein de la grande organisation du Canadien.

Richard était au courant des faits depuis peu, mais néanmoins il ne cachait pas, hier, qu'il était extrêmement heureux de cette nomination. Il était jusqu'ici l'ambassadeur de bonne entente de l'organisation. Il y a belle lurette qu'on lui promettait une fonction beaucoup plus sérieuse.

LA SURPRISE...

Mais la grande surprise de l'après-midi était réservée pour la fin.

Le sénateur Hartland Molson a déclaré qu'il lui était de plus en plus difficile de consacrer tout le temps voulu à ses fonctions de président du club Canadien. Par conséquent, les administrations ont accepté avec empressement qu'il assume la présidence du conseil d'administration de la Canadian Arena company et que M. Selke l'assiste comme vice-président, a-t-il annoncé.



Pour reprendre une publicité électorale de l'Union nationale, voici les trois grands, mais cette fois du nouveau club Canadien. De gauche à droite, Maurice Richard, David Molson et Sam Pollock. (Photo Jerry DONATI)

Un changement de cette nature entraîne donc J. David Molson, auparavant vice-président de la Canadian Arena company, à lui succéder à la présidence du club de hockey et de la Canadian Arena.

D'autres assumeront aussi de nouvelles responsabilités. Frank D. Selke Jr., est promu au poste de vice-président ventes et publicité. Il sera responsable des résultats de tous les autres spectacles et manifestations qui auront lieu au Forum.

Il s'occupera également de la publicité et des relations avec les représentants de la presse, de la radio et de la télévision. "C'est un plaisir de constater qu'un autre membre de la famille Selke se signale dans notre organisation", de dire le sénateur Molson.

Un autre poste d'importance dans la Canadian Arena, sera occupé par M. Howard Hamilton, comme vice-président-finance et administration. M. Hamilton s'est joint à la Canadian Arena en 1957. Il est responsable de tous les aspects de la finance et de l'administration.

SCOTTY BOWAN

Le directeur des filiales du Canadien, Sam Pollock étant maintenant désigné à la direction générale du club de hockey, qu'advient-il de sa succession. Plusieurs journalistes ont posé cette question à M. Pollock lui-même.

Il semble bien que M. Pollock verra lui-même à la continuité sur le plan des filiales, mais de plus grandes responsabilités seraient confiées à Scotty Bowan, qui a conduit les Monarchs de N.D.G. à d'excellents succès, la saison dernière.

C'est dire que Bowan deviendrait le directeur de ces filiales, en pratique, alors que Pollock se contenterait de superviser le tout.

Inscriptions nombreuses prévues pour les prochaines épreuves de courses au galop

Doug Haig, le vétéran juge au départ, est arrivé de Toronto, cette semaine, et il s'est immédiatement mis à l'oeuvre dans ce que l'on appelle "école de la barrière". Il s'agit, en somme, d'habituer les chevaux pour les départs dans les courses régulières. Evidemment, ceux qui ont couru, récemment, n'ont pas tant besoin de cette "école" mais elle sert grandement pour les jeunes pur sang ainsi que pour ceux qui ont passé l'hiver, ici.

Doug Haig arrive toujours plusieurs jours avant le début d'une réunion. Mais pour celle de cette année, à Blue Bonnets, il s'est trouvé dans un nouveau milieu, pourrait-on dire. En effet, à cause de la présence des trotteurs sur la grande piste il a fallu aménager la petite qui sert ainsi à l'entraînement. On a donc recouvert cette piste du sol spécial pour les coureurs de même qu'on a dû refaire la clôture tandis qu'on a installé des poteaux de distance. Fait à noter, tous les entraîneurs et jockeys actuellement à Blue Bonnets se sont déclarés enchantés du nouveau tracé. Quant à la grande piste, elle sera transformée dès le départ des trotteurs, après la matinée du 24, et elle sera prête à temps pour la réunion de courses au galop, à compter de jeudi 28 mai.

D'autre part, Haig a rapporté des pistes d'Ontario les meilleures nouvelles de la part de propriétaires, entraîneurs et pockeys en vue de la réunion de Blue Bonnets. Les bourses sont plus élevées que jamais et on note partout l'enthousiasme pour la venue à Montréal. De plusieurs pistes américaines, c'est aussi l'intérêt le plus vif et les demandes de places d'écuries sont plus nombreuses que jamais dans le passé. Le fait est qu'on s'attend, le 20 ou le 21 mai, à la présence d'au moins 600 pur sang.

Au nombre des derniers arrivés, mentionnons les 14 chevaux du propriétaire entraîneur J.W. Hunter. Parmi ces 14, il y a Buc Fever qui a remporté trois courses importantes, ici, l'an dernier et qui a bien fait à Fort Erie, récemment. Outre Buc Fever et cinq autres de sa propre écurie, Hunter en a cinq de l'écurie bien connue J.F. Seagram, soit Canted, Teddiker, Winkin, Strongboy et Golden Lad.

On attend, d'ici peu, les porte-couleurs de l'écurie W. Von Richtofen, directeur de l'Ontario Jockey Club qui a les coureurs bien connus Come On Champ, Garden Prince, Cool Jazz, Fever Larker, Gerwin et Sun Gleem. Enfin de la Louisiane, on attend les chevaux de l'écurie bien connue Twin Star ainsi que les 26 de l'écurie Pourquoi Pas de Jacques Trudeau. Ces derniers ont obtenu de beaux succès à la piste Ascot.

Le tournoi du président à Berthier, le 30 mai

Le tournoi du Président qui aura lieu le 30 mai au club de golf de Berthier est organisé cette année en l'honneur du nouveau président, M. J.-André Tellier. Ce tournoi suscite toujours un intérêt particulier parmi les membres parce qu'il marque l'inauguration des tournois réservés à ceux qui font partie du club.

S'il invite fortement tous les membres à y prendre part, M. Tellier leur rappelle cependant qu'il n'ont pas à attendre au 30 mai pour venir golfer à Berthier puisque la belle température dont nous avons été gratifiés ce printemps a permis l'ouverture des 18 trous plus tôt qu'à l'accoutumée. C'est probablement ce qui explique que cette année, ajoute le président, le nombre des inscriptions s'est accru de 20 p. cent.

Depuis que le club de golf de Berthier a ouvert ses portes, il y a à peine quatre ans, la direction s'est toujours efforcée de voir à ce que les membres bénéficient le plus possible de leur club de golf. Dans cette pensée, la direction accepte le moins possible de tournois en fin de semaine afin de laisser le terrain libre aux membres qui, bien souvent, n'ont que le samedi et le dimanche pour dégourdir leurs bâtons. On accepte cependant volontiers les tournois en semaine et les compagnies et associations qui désirent déserver une journée à Berthier feraient bien de le faire de bonne heure, cette année, afin de pouvoir re tenir la date de leur choix.

Des erreurs se sont glissées dans le communiqué relatif à la composition du conseil du club de golf de Berthier. On tient à les rectifier. Président: M. J.-André Tellier; président honoraire: M. Léo-E. Viens; vice-prés.: M. Albert Viens; secrétaire: M. Robert Darveau; trésorier: M. Georges-A. Prénovost; trésorier-adjoint: M. Ernest Barcelo; directeurs: MM. Gérald Chaput, Claude Duchesneau, Gérald Ferland, Gérard Quintal, Marcel Sarrazin et Henry Senk; capitaine: Armand Piette.

Inscrits à B. Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,000

4	Rose Marie		3
1	Lady S. D.	C. Bélanger	7-2
3	Doris Giers	R. Curran	4
5	Scoty Oaks	B. Côté	5
7	Dawk	P. Caldwell	6
2	Clark Harvester	Lamarre	8
6	Red Top	L. Turcotte	8
8	Sumter Ed	Y. Plouffe	10
	Aussi éligible		
	Mr Joe	L. Bourgon	
	Sister's Sonnet	R. Coutu	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,400

8	Gallant Adios	J. Jodoin	5-2
3	Mifflin Hanover	St-Jacques	3
8	Just Rice	B. Côté	4
1	Napoléon Grattan	Hughes	6
4	Doctor Kirk	R. Curran	6
2	Sterling Wick	L. Pelletier	8
7	Bennie Boy C	Karmichael	8
5	Lady Camden	Hen. Filion	10
	Aussi éligible		
	Silver's Gold	F. Baise	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600

1	Speedy Sam		3
2	Rome Hanover	Her. Filion	7-2
3	Flying Rald	R. White	4
4	Mc's First	R. Curran	6
7	Mary Hanover	Grandmaison	6
5	Frosty Charly	F. Baise	8
6	Regret	L. Bourgon	8
8	Gee Dee Frisco	R. Babbin	10

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

5	Becky Lee	P. Floyd	2
6	Rebel Land Amy	W. Smith	4
4	Miss Raymonde Mir	Dostie	4
2	Adios Ray	P. Robillard	5
7	Miss Esther Temple	Martel	6
1	Conestoga Fritz		8
3	Shady Adios	F. Baise	8
8	Goldy Dale	R. Lascelles	10
	Aussi éligible		
	Madame Richelieu	L. Pelletier	

CINQUIEME COURSE
TROT — Vedettes — $3,500

4	Joppa's Surprise	R. Caldwell	3
8	Silky	M. Dostie	4
5	Meadow Flash	Her. Filion	9-2
1	Palacona	P. Robillard	6
6	Prudence's Boy	Brosseau	6
2	Riddell Volo	C. Watters	8
7	Fairside Star	R. Curran	8
3	Rodney Frost	Grandmaison	10
	Aussi éligible		
	Mr C.	L. Pelletier	

SIXIEME COURSE
AMBLE — Vedettes — $3,000

3	M. Richelieu	B. Côté	5-2
4	Well Away	M. Turcotte	3
7	Key Pebble	M. Dostie	7-2
1	King Sherry	C. St-Jacques	6
2	Tarport Scotty	R. Curran	6
6	B. Budget	Her. Filion	8
8	Peter Gun	J. Kopas	8
5	Kiamath Song		10
	Aussi éligible		
	The Dreamer	Hen. Filion	
	Scotch Newport	R. Caldwell	

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

2	Miss Adios Star	Robillard	3
3	Runnymede Barnes,	V. Paelt	7-2
4	Meadow Dale	J. Jodoin	4
6	Billy Rhythm	R. Sauvé	6
8	Judith Remus	M. Dostie	6
1	Poplar Dream	Charbonneau	8
4	Super Knight	P. Dussault	8
7	Williine Way	C. Bélanger	10

HUITIEME COURSE
TROT — Vedettes — $4,000

6	Cambeltown	B. Côté	3
1	Curly Lambert	Hen. Filion	4
2	Lucknow's Prince	Platford	9-2
5	Hi Jet	C. St-Jacques	5
4	Reese Hanover	P. Massé	6
7	Empire Song	P. Caldwell	8
8	Bye Bye Ezra	Karmichael	8
3	Old Scrooge	G. Hes	10

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Vedettes — $5,000

1	Cagney Hanover	J. Jodoin	2
7	Whirlrod	C. Watters	7-2
4	Starbound	Hen. Filion	4
2	Royal Ronald	R. Snyder	6
3	Uncle Duck	C. Poulin	6
5	Tarport Boy	B. Côté	8
8	Delaway	M. Dostie	8
6	Irish Grattan	Her. Filion	10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

4	Senor Adios	M. Turcotte	3
3	L. B. Blackstone,	L. Pelletier	4
6	Yankee Doodle Boy	Bourgon	9-2
5	Jimmy Dares	R. White	5
2	White Flame	G. Raymond	6
1	Danny's Ben	A. Rogers	8
7	Lady Enchantress	J. Kopas	8
8	Innocent Bob	R. Gemmill	10
	Aussi éligible		
	J. M.	M. Héroux	
	Dee Dee Adios	G. Baillargeon	

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,000

3	Titan Galophone	R. White	5-2
6	Lord Claire	P. Dussault	4
2	Settlor	Ged. Lachance	4
1	My Prince		6
5	Mr Joe	L. Bourgon	6
4	Marty's Last	P. Caldwell	8
8	Maidover	R. Curan	8
7	Chargallon	G. Hes	10

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

2	Le Montrealer	F. Lebouef	2
7	Good Scot	R. White	7-2
4	Phantom Hanover	Ponton	4
5	Borderview Sally		6
6	Banjo Pick	Her. Filion	6
1	The Inquirer	E. Turcotte	8
3	Flicka's Ensign	W. Bourgon	8
8	J. M.	M. Héroux	10
	Aussi éligible		
	Widower Von	A. Bédard	
	Early Return	B. Côté	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

8	Spirit of Morenci	Her. Filion	3
1	Milbro Echo	L. Bourgon	4
7	Sweet Mozelle	Tremblay	9-2
2	Direct Dillard	G. Platford	6
4	Valleyfield Stars	P. Sauvé	6
3	Adios Todd	R. Savignac	8
6	Mighty Moore	R. Curran	8
5	Nettie Herbert	L. Pelletier	10
	Aussi éligible		
	Avalon Mary	Grandmaison	

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

1	Steady Flash	Y. Plouffe	3
2	Edgewood Merit	F. Leboeuf	7-2
5	Teddy Aircraft	G. Dlotte	4
3	Whiz Way	M. Picard	6
6	Mis Madelina	M. Gingras	6
7	Sauthampton	L. Pelletier	8
8	Suzanne Clap	Charbonneau	8
4	Sir Prince	C. Bélainger	10
	Aussi éligible		
	Tempest Lady	B. Ladouceur	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600

1	Major's Fairy	Her. Filion	3
2	Linda Chief	L. Pelletier	4
4	Success Claude	P. Sauvé	9-2
5	Lester Hanover	St-Jacques	6
6	Dale Herbert	C. St-Jacques	6
3	Ben Direct	R. Lacelles	8
8	Meadowbrooke	Hen. Filion	8
7	Steve Martin	Van der Paelt	10

SIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000

4	Capital City	Van der Paelt	3
1	Bimbo Chief	M. Turcotte	4
2	Quick Prime	L. Peletier	9-2
3	Golden Spark	A. Bédard	5
6	Bobby Sage	Y. Plouffe	6
5	Sir Symbol	M. Brosseau	8
7	That's Free	Gil. Lachance	8
8	Commander Pick	A. Grisé	10

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

1	Gallant One	P. Caldwell	3
6	Warfare	M. Dostie	7-2
4	Golden Keystoner	J. Jodoin	4
2	Henley Adam	M. Picard	6
3	Dick Johnston	R. Ponton	6
5	Jerry Peters	N. Bardier	8
8	Miss Trial	J. Wiener	8
7	Adios Larry	W. Bourgon	10
	Aussi éligible		
	Duchess Way C	R. Lascelles	

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,800

5	Scotch New port	R. Caldwell	3
2	Candy Mountain	B. Côté	4
3	Gerray Herbert	M. Dstie	9-2
6	Adios Mont	C. St-Jacques	6
7	Success Jean	Her. Filion	6
4	Armbro Champ	Hen. Filion	8
1	Instinct Yates	L. Pelletier	10

NEUVIEME COURSE
TROT — Invitation — $6,000

6	Sprite Kid	R. White	5-2
5	Choir Boy	E. Waples	3
4	Van Counsel	C. Watters	4
2	Great Duke	R. Snyder	8
3	Success Bomb	M. Gingras	8
1	Leland Hanover	Carmichael	10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,400

2	Malcolm Hart	R. Snyder	3
1	Adios Alex	C. St-Jacques	4
5	Sir Hal	B. Côté	9-2
7	Sweet Harmony	R. Savignac	3
4	Early Reaper	J. Kopas	6
6	Chimes Girl	P. Floyd	8
8	Armbro Davey	F. Leboeuf	8
3	Hobo Lem	E. Turcotte	10
	Aussi éligible		
	Hilltop Sue	R. Curran	
	Jamie Herbert	F. Baise	

La photographie serait nécessaire, ce soir, pour déterminer le vainqueur de l'amble de $5,000

Le meeting de trot et amble tire à sa fin, à Blue Bonnets. Il ne reste plus qu'une semaine de courses. Le dernier programme de trot sera présenté dimanche le 24 mai prochain. Et les "coureurs" prendront la vedette à compter de jeudi, le 28 mai.

Deux formidables programmes ont été préparés par le secrétaire de courses Georges Giguère pour ce soir et demain après-midi. "Il faut terminer en beauté", a dit le populaire Tit-Georges.

C'est donc la "crème" des ambleurs et des trotteurs du pays que des milliers d'amateurs de courses verront à l'oeuvre en fin de semaine au luxueux hippodrome du boulevard Décarie.

Ce soir, par exemple, un amble de $5,000 permettra au public de voir à l'oeuvre les plus rapides ambleurs cantonnés à Blue Bonnets: Cagney Hanover, Royal Ronald, Uncle Duck, Starbound, Tarport Boy, Irish Grattan, Whirlrod et Dalaway.

Il faudra probablement avoir recours à la photographie traditionnelle pour déterminer le vainqueur de cette épreuve.

Un trot de $4,000 et un autre de $3,500 sont également à l'affiche, ce soir. Des noms? Joppa's Surprise, Silky, Meadow Flash, Riddell Volo, Reese Hanover, Campbeltown, Curly Lambert, Lucknow's Prince. Un véritable défilé d'étoiles du trot!

Demain après-midi, les trois plus véloces trotteurs au pays, Van Counsel, Choir Boy et Sprite Kid ont été invités à participer à une course de $6,000 (handicap) qui réglera peut-être la question de la suprématie locale. Ces trois marchands de vitesse s'entrebattent depuis le début du meeting.

Leland Hanover, Great Duke et Succes Bomb prendront aussi le départ dans cette course, neuvième au programme dominical, qui devrait fournir un spectacle enlevant.

TROT NOTES... On s'attend à ce qu'une foule considérable accepte l'invitation des directeurs de Blue Bonnets de visiter les lieux, samedi matin, et d'assister à un programme spécial pour adultes et enfants...

Réputation surfaite

OTTAWA. — Angelo Mosca, le gros joueur de ligne des Tiger-Cats de Hamilton, a lancé une couple de blocs verbaux à l'endroit de deux personnalités du football: le quart-arrière Russ Jackson et le pilote Frank Clair des Rough Riders d'Ottawa.

Mosca a déclaré que la réputation de Jackson était surfaite et qu'il manquait d'imagination, cependant que les succès de Clair sont dûs au travail de son assistant Bill Smyth.

Les remarques ont été faites lors d'un programme de TV enregistré, lequel sera présenté à la station locale de Radio-Canada ce soir.

On sait que Jackson fut le premier Canadien à remporter le titre de joueur le plus spectaculaire du Canada l'an dernier, cependant que Clair est reconnu depuis longtemps comme un des meilleurs pilotes au pays.

Clair a échangé Mosca aux Alouettes de Montréal il y a trois ans.

Déclaration

"Ne vous méprenez pas", a dit Mosca lors de l'entrevue, "Russ est un gentil garçon j'ai même du respect pour son habilité sur un terrain de football.

"Il n'est toutefois pas un quart-arrière de premier plan. Vous avez besoin d'un Américain avec entraînement et expérience à ce poste. Le jeu de Jackson est trop uniforme. Ainsi, il n'a que deux jeux à sa disposition à la ligne de 10 verges... ou bien feindre et contourner l'aile lui-même, ou bien donner le ballon à Dave Thelen".

Mosca, un Américain éligible pour la citoyenneté canadienne cete saison, a parlé le Clair ainsi:

"Oui, Frank Clair est un bon pilote, mais tous savent que Bill Smyth est le pivot du personnel d'instructeurs des Rough Riders. Bill est responsable des succès de ces derniers."

Rathgeb veut faire un "nettoyage" au Canada

...Si ça voyage vite, voyez Charles Rathgeb, fils, il sera sans doute intéressé.

Ce n'est pas inscrit au dossier, mais il est probable que cet homme d'affaires et sportsman torontois âgé de 42 ans a appris à courir avant même de pouvoir marcher. D'ailleurs, il n'a pas encore réussi à s'adapter à l'art de marcher pour le simple plaisir de la chose.

Il dispose de l'argent et du temps nécessaires pour s'offrir le luxe de se la couler douce, mais cela ne l'intéresse pas. Il ne vit que pour ses chevaux de course, les bobsleds et les voitures de course. Et lorsqu'il va à la pêche au thon, à titre de membre de l'équipe canadienne, il s'installe au volant de l'avion de sa société et il file vers les provinces Atlantique.

Il s'intéresse aux courses de bobsled depuis quelques années et l'an dernier, il a agi comme gérant de l'équipe canadienne qui a décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques à Innsbruck, Autriche. Il éprouve une vive sensation rien qu'à voir les gars filer à du 80 milles à l'heure sur leur bobsled.

Rathgleb est propriétaire associé des étables de course Union Jack et ses chevaux font la tournée des pistes ontariennes.

AUTOS DE COURSE

Puis, il y a trois ans, il a décidé de s'intétresser aux autos de course. La vitesse, l'habileté et l'art de ce sport enivrant l'ont attiré et il était ennuyé de constater que les voitures construites au Canada et conduites par des Canadiens n'avaient pas de succès sur le plan internatoinal. Il a alors conclu une entente avec un compatriote pour qu'il fabrique deux bolides de course qui se sont cependant avérés de classe inférieure. Il a alors investi des sommes plus considérables dans des voitures de course plus rapides et, en 1962, son étable de voitures de courses obtint plus qu'un succès modéré avec 18 vainqueurs.

Ce n'est pas mal, mais pour Chuck Rathgleb, ce n'est pas suffisant.

Il était présent à Riverside, Calif., l'an dernier, quand un hybride anglo-américain, un bolide anglais équipé d'un moteur Ford, a fait ses débuts en Amérique du Nord et remporta les honneurs déclassant les voitures les plus rapides au monde.

Voilà la voiture qu'il lui fallait. Il a immédiatement bâclé une entente sur les lieux mêmes pour l'achat de deux de ces bolides équipés de moteurs Ford pour la saison 1964. Puis, il a formé une équipe composée de lui-même comme gérant, d'un chef d'équipe, d'un mécanicien et d'une poignée de chauffeurs expérimentés.

Rathgleb a dévoilé ses deux autos l'autre soir et il a annoncé qu'elles se lanceraient sur les circuits nord-américains dès cette année. Leur vitesse maximum est de 180 milles à l'heure.

"Nous avons de bonnes chances de faire un "nettoyage" au Canada et de faire bonne figure aux Etats-Unis", affirme ce mordu de la vitesse.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE

Cincinnati à Chicago	
Milwaukee à St-Louis	(soir)
Philadelphie à Houston	(soir)
Pittsburgh à Los Angeles	(soir)
New-York à San Francisco	(soir)

LIGUE AMERICAINE

Los Angeles à Baltimore	
Kansas City à New-York	(soir)
Minnesota à Boston	(soir)
Chicago à Washington	(soir)
Cleveland à Détroit	(soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Milwaukee à St-Louis	
Cincinnati à Chicago	
New York à San Francisco	
Pittsburgh à Los Angeles	
Philadelphie à Houston	

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Washington	
Kansas City à New York	
Minnesota à Boston	
Cleveland à Détroit	
Los Angeles à Baltimore	(soir)

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Milwaukee à St-Louis	(2)
Cincinnati à Chicago	(2)
New York à San Francisco	
Pittsburgh à Los Angeles	(2)
Philadelphie à Houston	

LIGUE AMERICAINE

Kansas City à New York	(2)
Minnesota à Boston	(2)
Chicago à Washington	
Los Angeles à Baltimore	
Cleveland à Détroit	

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	16	8	.667	—
Philadelphie	14	9	.609	1½
St-Louis	16	11	.593	1½
Milwaukee	13	12	.556	2½
Pittsburgh	14	12	.538	3
Cincinnati	13	13	.500	4
Chicago	10	13	.435	5½
Los Angeles	12	16	.429	6
Houston	12	17	.414	6½
New-York	8	19	.296	9½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	13	8	.619	—
Cleveland	14	9	.609	—
New-York	13	9	.591	½
Baltimore	14	10	.583	½
Minnesota	14	12	.538	1½
Détroit	11	13	.458	3½
Los Angeles	12	15	.444	4
Washington	12	17	.414	5
Boston	10	15	.400	5
Kansas City	10	15	.400	5

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Nancy Meridale	8.90	4.70	4.00
Bee Sharp		8.70	5.40
Landracer			4.80
Temps 2:10.3			
DEUXIEME COURSE			
Counsel Judd	4.80	2.90	2.60
Adios Prince		3.20	2.90
Johnny Johnston	C		5.90
Temps 2:08.2			
Pari double: $26.70			
TROISIEME COURSE			
Auction Time	10.10	5.80	4.10
Envy		5.90	3.70
Joe's Hope			6.60
Temps 2:09.1			
QUATRIEME COURSE			
Grand Blaze	8.90	5.10	3.80
Archie Mon		10.20	6.70
Tag Dares			3.30
Temps 2:07			
Quinella: $62.90			
CINQUIEME COURSE			
Bankroll	7.30	3.90	3.60
Wilmington Belle		4.10	3.40
Marian Special			4.30
Temps 2:09.3			
SIXIEME COURSE			
Glendale Jane	4.50	3.30	3.00
Mr Crickett		4.50	3.50
Mighty Rich			5.40
Temps 2:09.3			
SEPTIEME COURSE			
Boxer Hanover	3.30	2.60	2.30
The Little Brown Derby		4.70	3.10
Chuck Peters			2.60
Temps 2:11			
Quinella: $9.90			
HUITIEME COURSE			
Hal Volle	22.40	8.10	5.00
Maverick Grattan		4.90	3.60
Fay's Best			4.80
Temps 2:06.4			
NEUVIEME COURSE			
Sir Winston Pick	9.50	3.60	2.70
Senator Burton		2.80	2.30
Eternal Pick			3.60
Temps 2:04.4			

FAITES VOTRE CHOIX! LES PLUS GRANDES MARQUES DE LEURRES FRANÇAIS



VOBLEX

Vitesse lente pour pêche en profondeur, plus rapide pour pêche en surface.

à partir de 75¢

CELTA

Le leurre le mieux construit pour tous les genres de pêche.

à partir de 55¢



Aussi autres leurres français de marques réputées:

VELTIC – ONDEX

EIRA – PLUCKY – FLOPY

Distributeur Exclusif au Canada:

HURON FISHING TACKLE, INC.

QUEBEC, P.Q.

EN VENTE PARTOUT!

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2730, rue DRUMMOND

MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

STATIONNEMENT

Notez notre nouveau téléphone:

861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

À propos du théâtre amateur

Avec Racine et Britannicus au collège André-Grasset

par Jean BASILE

Bien entendu, le théâtre amateur a toujours été à l'honneur dans les collèges classiques. Combien de pauvres auteurs ont été ainsi mutilés, défigurés, massacrés depuis que ces nobles institutions existent? Qui le sait? Racine, je crois, est celui qui a dû se retourner le plus grand nombre de fois dans sa tombe, de telle sorte que personne ne peut dire s'il est, aujourd'hui, à l'envers ou à l'endroit. Mais aussi qu'avait-il, ce pauvre Racine, à écrire "Athalie" éventée par des palmes? Le voilà bien puni. Corneille aussi. Molière moins. On préfère le tragique au comique quand on a dix-sept ans et les "cruels" dans de jeunes bouches prennent volontiers des couleurs suaves.

Quant aux parents, malheureux et obligés spectateurs, ils en ont entendu des alexandrins massacrés et vu, on n'ose plus y croire, de grands pieds dépasser des voiles d'Agrippine, de gros genoux s'entre-choquer de peur et sans doute de honte sous les jupons de Junie ou de Camille, car, il n'y a pas si longtemps, aucune jeune fille n'entrait sur ce mont Athos qu'étaient les collèges et il fallait alors, tant bien que mal, renouer avec la tradition shakespearienne, dit-on, de faire jouer les héroïnes de tragédie, par de jeunes garçons qui, lorsqu'ils sont collégiens, se passent bien d'une métamorphose aussi intempestive.

Qu'on ne rie pas! Le tableau que je dresse ne remonte pas si loin. Et je ne suis pas sûr qu'il n'existe plus, dans quelques lieux, des "grands six pieds", poussés en graine, qui se voient tout d'un coup transformés en princesse de Racine quand ce n'est pas, horresco refrens, en suivante. Et plus d'un, qu'on lui pardonne, il n'a pas l'habitude, s'empêtrera encore dans ses jupes et s'étalera de tout son long, remportant, d'un seul coup, un succès de public mérité après une aussi belle performance, et l'opprobre de ses camarades de théâtre qui, toute l'année durant, lui rappelleront cet instant vraiment tragique de sa vie.

Mais tout change. Il arrive que ce soit en mieux.

Ainsi que nous l'a prouvé le récent concours intercollégial de théâtre, on joue toujours Racine mais les princesses et les suivantes sont indubitablement de sexe féminin. Je ne pense pas que l'on oserait nous présenter, aujourd'hui, et à Montréal, une Chimène les cheveux coupés ordinairement en brosse.

Je n'ai pas suivi de près ce concours qui se termine pour la gloire des uns et l'ire des autres et qui récompensa ou déçut quelques mois d'efforts théâtraux pas toujours faits dans le bon sens. Je dois à l'aimable invitation du collège André-Grasset d'avoir pu assister, *privatim*, à une représentation du "Britannicus" de Racine (encore lui) et d'avoir eu l'occasion, à l'issue d'une représentation honorable, de donner l'essentiel de mes impressions qui n'étaient pas, je le crains, très aptes à apporter le réconfort dans le coeur des zélés servants de la dramaturgie classique.

J'ai donc vu un jeune et ténébreux Néron se démaquiller et enlever son pourpoint, aidé par un jeune confrère qui sans doute l'admirait, sans que sa moue puisse me laisser d'illusions sur ce qu'il pensait de mon appréciation; j'ai donc entendu un Narcisse de dix-huit ans me dire qu'il avait hésité entre faire de son personnage un arriviste ou un débauché; j'ai cherché vainement à faire sortir de son mutisme un Britannicus encore plus absent maintenant, qu'il ne l'était sur scène et qui, par cette "absence", a valu à sa Junie de faire cette jolie et un peu cruelle phrase: *"Dans les scènes d'amour, j'avais un peu l'impression de le violer"*. Seul Burrhus, que j'avais'



Yves CORBEIL et Michel HEBERT dans "Britannicus" de Racine monté au Collège André-Grasset par l'abbé Jean-René Ethier : du moins ont-ils (presque) l'âge du rôle.

et à juste titre, il me semble, couvert de compliments, était détendu et souriant. Quant à l'abbé, qui avait fait la mise en scène, il écoutait sans sourciller ce que je disais de ses poulains mais non moins ce que je disais de sa mise en scène. Le tout, il faut le signaler, dans une atmosphère, dans l'ensemble tout à fait sympathique.

Mon propos n'est d'ailleurs pas de parler exclusivement du collège André-Grasset et de sa troupe théâtrale. Je crains trop de m'attirer les foudres de tous les autres collèges qui montent, ont monté, monteront du Racine. Mon dessein n'est pas davantage de faire une "critique" de ce que j'ai vu. J'entends, plus simplement, par ce portrait un peu outré que je fais du théâtre au collège et au collège André-Grasset, signaler un effort qui mérite de l'être et souhaiter qu'il se perpétue et... s'approfondisse. Il y a en cela bien des raisons. La plus mauvaise sera de dire que bien des jeunes gens souhaitant, sans trop savoir ce que c'est, monter sur les vraies planches, les expériences collégiales les en dégoûteront. Pour les plus grandes joies des parents. Mais ce n'est pas une bonne raison. La vraie raison c'est, qu'ainsi abordé par la pratique, l'art théâtral et l'art tout court, devient ce qu'il doit être: non pas une chose ennuyeuse et morte, mais un objet vivant, presque un être. Quel rapport existe-t-il, en effet, entre le Néron dont on lit les répliques et celui qu l'on voit ou mieux encore que l'on joue? Au niveau de l'éducation, il y a toujours trop de choses ternes, ennuyeuses et sans vie. Quant à l'art, s'il est abordé, ce qui n'est pas toujours fait, ce n'est souvent, hélas! que tableaux synoptiques, civilisations, dates de naissance et actes de décès, quand ce n'est pas sujets à dissertations, devoirs, corvées. Plus tard, assurément, on y vient, quand on a le temps ou si l'on est un mordu. Mais souvent il est déjà trop tard; et voilà tant et tant de joies de perdues.

Je sais trop bien que l'on peut chicaner sur la qualité des spectacles que l'on monte dans les collèges. On l'a dit et même imprimé. Cela me paraît superflu et parfois même injuste en ce sens que le théâtre au collège, si on le veut aussi bien fait que possible, n'a aucune prétention à être ou même devenir professionnel. Ce n'est pas un exercice d'élèves de cours d'art dramatique. Il s'agit tout simplement d'un travail d'éducation actif. Dès lors le résultat, même s'il n'est pas toujours probant, n'a dans le fond aucune importance. "Britannicus" saboté par des élèves de rhétorique et de philo I ? La belle affaire ! On l'a vu saboter (lui ou un autre) par des comédiens qui ont vingt ans de métier. C'est au niveau de l'approche, de l'effort et de la volonté qu'on doit juger de ce qu'on nous présente. Les concours ne servent donc à rien? Si, peut-être; à se situer par rapport à des confrères, à mesurer les efforts respectifs, à stimuler. Pour le reste, la vraie critique, autant la réserver à la catégorie professionnelle qui ne l'aime pas toujours mais qui doit bien la supporter.

Pour en revenir au collège André-Grasset, il y avait à l'entracte des commentaires qui m'ont beaucoup appris. Certainement, on jugeait. Un tel est bon ou un tel est mauvais, les costumes ci, le décor ça. Et pourtant, dans ces commentaires, malgré tout ce qu'avait d'"amateur" la représentation, nul dépit et nulle acrimonie. Tout était simple, tout était vrai; bon ou mauvais le spectacle avait passé la rampe. Ni la maladresse de certains gestes, ni le massacre de quelques vers n'avait réussi à tuer "Britannicus". Quand on se souvient de l'accueil verbal que les "connaisseurs" ont fait à la "Phèdre" de Marie Bell, on mesure à son juste titre la distance et, sans vouloir pousser le paradoxe trop loin, on peut dire que, Racine sort plus grand après le "Britannicus" de Grasset qu'après la "Phèdre" de Marie Bell, s'il faut en croire le verdict du public.

Quoi qu'il en soit, et quel que soit le résultat, que vive longtemps le Racine des collèges et que les élèves qui le servent, tout en sachant lui porter tout le respect auquel il a droit, soient assurés que s'il se retourne dans sa tombe, il ne doit pas trouver ça déplaisant.

Un Brendan Behan au Rideau Vert



"UN OTAGE", de Brendan Behan, tel est le dernier spectacle que le Rideau Vert présentera cette saison au Stella. Mais qu'est-ce qu' "Un Otage"? Un indescriptible et invraisemblable assemblage de personnages extravagants qui sortent tous, d'une façon ou d'une autre, de la commune mesure. Le personnage de Behan est, d'ailleurs, lui-même fort étonnant. On sait que cet Irlandais, qui est mort il n'y a que quelques mois, a semé plus d'une fois le trouble sur la voie publique par une ivrognerie aussi notoire que définitive. Sur un thème politique (un Anglais est retenu en otage par des Irlandais), l'auteur brosse un tableau d'un certain milieu. L'action se passe... dans un hôtel garni. On y verra des marins, des prostituées, des policemen, une assistante sociale, un soldat britannique, une fille de la campagne et bien d'autres encore. La première réplique de la pièce: "VOUS ALLEZ NOUS DEBARRASSER LE PLANCHER, ESPECES D'ORDURES". Le Rideau Vert a fait appel à d'excellents comédiens pour jouer cette pièce que l'on peut qualifier d'exceptionnelle. On y verra Charlotte Boisjoli et Gilles Pelletier ainsi que Janine Sutto, André Cailloux, Geneviève Bujold, Claude Préfontaine, Ronald France, Gaétan Labrèche, Jean Perraud, Arlette Sanders, Andrée Saint-Laurent, Pierre Dupuis, Jean-Pierre Copain, Bernard Babé et Bernard Lapierre. La mise en scène est de Georges Groulx qui a déjà monté pour le Rideau Vert "L'Alcade de Zalamea" avec le succès que l'on sait. Décors de Claude Rinfret et costumes de François Barbeau. — (Sur notre document: Geneviève Bujold et Gilles Pelletier).

La responsabilité des formes

Par Jean ETHIER-BLAIS

Nous publions aujourd'hui un second article de Jean Ethier-Blais concernant la critique. Il aborde aujourd'hui ce problème par rapport aux "Essais critiques" de Roland Barthes (Le Seuil éd.) qui se trouve être un des "grands" de la nouvelle critique française. La semaine prochaine nous publierons quelques entrevues avec des écrivains que l'on placera en face de la critique.

"La signification, c'est-à-dire: l'union de ce qui signifie et de ce qui est signifié; c'est-à-dire encore : ni les formes ni les contenus, mais le procès qui va des uns aux autres. Autrement dit : depuis la post-face des **Mythologies**, les idées, les thèmes m'intéressent moins que la façon dont la société s'en empare pour en faire la substance d'un certain nombre de systèmes signifiants". La critique, dira Roland Barthes, est une activité essentiellement formelle, non au sens esthétique mais au sens logique du terme. La bonne littérature, ajoutera-t-il, est celle qui accède d'ordinaire au regard critique.

Il me paraît qu'il y a là trois idées qui sont à la source même de la pensée critique de Roland Barthes. On sait que cet écrivain est passé en quelques années au premier rang de la critique littéraire française. Roland Barthes est avant tout un philosophe et un esthéticien, le tout doublé d'un sociologue. Sa grande vertu, c'est de n'avoir aucun système sauf celui (dont la nécessité intérieure ne fera aucun doute à qui entretient un commerce constant avec le livre) de placer la littérature au centre de l'activité humaine. Tout don critique part de là. Le numismate saura, d'instinct, et au premier coup d'oeil, détecter la pièce rare et vraie. Elle irradiera pour lui, et pour lui seul ; car il existe entre le passionné d'une chose et cette chose des affinités, des correspondances qui ne trompent pas. Le numismate se placera donc automatiquement au milieu de ce que Roland Barthes appelle le "procès" qui va du contenu à la forme. Son esprit habite un certain palier de la numismatique, il se situe dans un ordre qui lui permet de saisir la valeur d'un poinçon ou d'un long frottement. Pour lui, comme pour qui cherche la pierre philosophale, le centre du monde est là. Il doit en aller de même pour le critique. C'est là ce que j'appelle la notion de "centre total". Mais d'abord voyons ce qu'est un écrivain par rapport à son oeuvre. Ce qui au premier chef, et fort normalement, comptera pour l'écrivain, c'est lui-même. Il est la source de ses travaux et c'est bien en ce sens qu'Hercule est leur père à tous. L'écrivain porte en lui une oeuvre qui, malgré sa qualité et son empan, reste toujours à faire. Ses livres sont disponibles, au creux de sa personne, prêts à jaillir ou à disparaître, selon ce qu'il est. Le seul vrai rapport d'un écrivain avec son oeuvre, c'est sa puissance créatrice. Peut-il écrire ? Quelles sont les conditions de son écriture ? Colette, par exemple, constatait qu'elle travaillait beaucoup mieux, avec plus de facilité, que les idées lui venaient justes et fortes, après le déjeuner. Par contre, écrivait-elle à cette heure que sa santé physique s'en ressentait. L'écheveau de sa vie se dévidait plus ou moins vite selon qu'elle cédait à l'appel de l'après-midi. Le devenir de l'oeuvre est donc intimement lié à celui (même physique) de l'auteur. Par ailleurs, l'écrivain n'est pas que cette machine à dire qui émet à date fixe un bloc figurant ce qu'il est dans l'instant. Il est aussi homme : d'où conflit, qui ne peut que s'aggraver du fait qu'entre l'écrivain et son oeuvre achevée s'élève un mur. Aucun écrivain ne se retourne dans son oeuvre. Elle est souvent la négation de l'homme qui l'a créée. Et pourtant, elle est lui, depuis le moment où l'auteur l'a conçue, encore plus lorsqu'elle a pris forme physique. Il ne peut exister d'aliénation dans ce domaine. Le livre fait l'homme ; il est l'homme et celui qui écrit négativement est négation. Stendhal disait qu'il voulait qu'on le lise dans cent ans ; c'est qu'il sentait qu'un homme qui a écrit un livre qui sombre dans le néant de l'oubli, subit le même sort. Tout comme s'il n'avait jamais existé. C'est donc un arrachement que d'écrire. Cela est vieux comme le monde et la comparaison des enfants s'impose. Vous les créez et ils ne sont pas même la moitié de vous.

Le critique, lui, n'existe qu'en fonction de l'oeuvre. Et cette oeuvre est celle d'autrui. Interviennent donc ici la notion de liberté et celle de combat. Le critique est libre puisque l'oeuvre lui est donnée; par contre l'auteur ne saurait jamais être entièrement absent de ses cogitations et de ses jugements. (Roland Barthes essaie, du reste, de sauter cette difficulté avec sa notion de "procès".) Bien sûr, le critique ne connaît jamais l'écrivain; il peut connaître (plus ou moins bien) un homme, il ne saura pas qui est cet homme qui écrit. Plus il le lit, et sans doute moins il le connaît. Par contre, plus il le devine, ce qui est tout-à-fait autre chose, et qui signifie une appréhension globale dans un certain ordre de rapports. Tout ceci parce que l'oeuvre est la facette, de nouveau inconnue, d'un être en perpétuel mouvement. Le critique ne s'attaque à l'homme, et c'est sa fonction, que dans la mesure où, par une analyse fixative, il arrête ce mouvement. Que par un article j'intègre une oeuvre de Réal Benoit ou de Paul Toupin (ou plutôt que je **cherche** à l'intégrer, ce qui est plus juste) dans un ensemble de significations, ou dans ce que je conçois tel, je particularise ce qui est, par essence, de portée générale, du moins dans l'esprit du créateur. J'interromps, ne serait-ce qu'un instant, le déroulement vital du livre, je le détourne de ce qu'il pourrait être, pour lui donner une mission autre. J'inscris le livre dans son devenir en tant qu'oeuvre et non plus en tant que partie d'un dialogue de l'auteur avec lui-même. S'il y avait une morale critique, elle serait sans doute là. Il est, dans ces conditions, absolument nécessaire d'abolir certaines contingences, de se situer par l'esprit au-dessus de l'oeuvre (quoique indigne, mais c'est là une question de méthode). Car, comme le dit Roland Barthes, le problème n'est pas de découvrir une oeuvre, mais de la couvrir. Toute tautologie critique est affective. Or, il n'est qu'un moyen pour un critique d'abolir les contingences, et c'est de situer l'oeuvre, et elle seule, au centre de ses préoccupations. Et non pas une oeuvre, celle dont il parle, mais l'oeuvre littéraire dans son ensemble. Le "centre total" doit être littéraire; c'est de lui que jaillit et la prémonition et la vérité toute nue, mais cachée. Sans quoi la critique risque fort d'être mensongère dans son être même.

Roland Barthes choisit donc de faire de la littérature l'épicentre de ce qu'il est. Il ne saurait être un critique guidé, en soi, par les oeuvres; car s'il existe en fonction de l'oeuvre, par ailleurs, elles doivent lui servir à exprimer sa propre sensibilité. "Ainsi, écrit-il, peut s'amorcer, au sein de l'oeuvre critique, le dialogue de deux histoires et de deux subjectivités, celles de l'auteur et celles du critique. Mais ce dialogue est égoïstement tout entier déporté vers le présent..." Je me permettrai de différer d'avis, ici, avec Roland Barthes. Sa notion de "présent" me semble limitative à l'extrême. Elle sera vraie pour les hommes de l'avenir, à partir du moment où le critique d'aujourd'hui cherche déjà à les atteindre. Ce qui compte, c'est qu'apparaisse, aux yeux des hommes de demain, une compréhension de l'humain qui soit déjà en fonction d'eux. Tout écrivain qui souhaite écrire pour les hommes de son temps, et pour eux seuls, voue son oeuvre à l'échec et à l'oubli. Il ne saurait en aller autrement du critique et ce "dialogue" dont parle Barthes n'a de vérité que dans l'élimination du présent. Ce n'est pas à un critique à expliquer aux hommes d'aujourd'hui ce qu'ils sont. Son rôle est de situer une évolution dans le temps en marche. Qu'il pense en fonction du présent et son oeuvre devient essentiellement périssable, car ses idées font partie du présent, qui n'est en réalité qu'un passé immédiatement à venir. Par contre, on ne peut que souscrire à la pensée de Roland Barthes lorsqu'il dit que chaque critique choisit son langage "en fonction d'une certaine organisation existentielle, comme l'**exercice** d'une fonction intellectuelle qui lui appartient en propre, exercice dans lequel il met toute sa profondeur, c'est-à-dire ses choix, ses plaisirs, ses résistances, ses obsessions." On ne saurait mieux dire. Le dialogue est aussi affrontement, il est l'expression de deux êtres qui diffèrent, il procède du sentiment que tout n'a pas été dit. Mais le dialogue critique débouche sur la tautologie, ce que Roland Barthes définit comme, en dernière analyse, le fait de dire: "Racine, c'est Racine, Proust, c'est Proust." Et le dialogue tautologique est-il possible ?

En terminant ces deux articles, je veux écrire une chose à laquelle je tiens beaucoup, qui est que l'exercice critique est **aussi**, pour certains êtres, l'expression la plus subtile et la plus intime de soi, et de ce fait, qu'il participe, de la façon la plus intime, de l'acte créateur. "Le critique est **celui qui va écrire**, et qui, semblable au Narrateur proustien, emplit cette attente d'une oeuvre de **surcroît**, qui se fait en se cherchant et dont la fonction est d'accomplir son projet d'écrire tout en l'éludant." (Roland Barthes) C'est le jeu intellectuel à l'état pur. Il a toutes les grâces du jeu, mais il en a aussi la fragilité, et la frivolité. A moins que, poussant ce raisonnement jusque dans un autre retranchement, on veuille admettre que l'exercice critique ne se justifie, aux yeux du critique, que parce que, sous prétexte de parler des autres (mal, le plus souvent) on parle surtout (bien) de soi. Mais ce serait là souhaiter que l'ironie fasse partie de l'appareil critique. Et cela nous entraînerait trop loin.

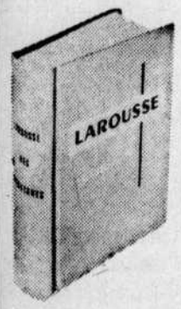
On ne dit plus :
UN DICTIONNAIRE
On dit un :

LAROUSSE



L'AMI DE TOUTE LA VIE
le petit LAROUSSE
TOUJOURS NOUVEAU
approuvé pour les classes de l'élémentaire (6e et 7e années) et du secondaire.
$6.95

LAROUSSE CLASSIQUE
Un dictionnaire de culture générale pour l'étudiant; il contient les étymologies, les synonymes et les contraires, et à la suite du sens moderne des mots, leur sens aux XVIIe et XVIIIe siècles.
$6.50



LAROUSSE des débutants
Un vocabulaire très étudié d'un niveau élémentaire; approuvé pour l'élémentaire.
$2.00

Dictionnaire du
VOCABULAIRE ESSENTIEL
NOUVEAUTÉ
Les 5,000 mots fondamentaux de la langue française.
$7.15

LAROUSSE
MANUEL ILLUSTRÉ
composé en gros caractères et d'un prix modique malgré ses 848 pages.
$4.15

Petit Dictionnaire français, relié $2.50
Larousse de Poche (broché) $1.05
Vocabulaire orthographique $1.15



MON LAROUSSE
EN IMAGES
UN DICTIONNAIRE POUR LES JEUNES
approuvé pour les classes de 2e et 3e années. Indispensable pour enrichir le vocabulaire et améliorer la phraséologie.
$2.70

"DE L'IDEE AU MOT, DU MOT A LA PHRASE"

AVIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES ET AUX MAISONS D'ENSEIGNEMENT : INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE DES CONDITIONS SPECIALES ACCORDEES A L'OCCASION DE L'ENTREE DES CLASSES.

"LECTURES et GRAMMAIRES"
Grammaires Claude Augé. Lectures suivies 1er degré et lectures choisies pour second degré.
Le Français en cycle d'observation. Cours de grammaire.

Pour l'Etude de la Langue
DICTIONNAIRES :

Analogique (Ch. Maquet)	$5.20
Ancien français (R. D'Hauterive)	$7.55
Difficultés de la langue française (Ad. V. Thomas)	$5.20
Synonymes (R. Bailly)	$5.20
Etymologique (A. Dauzat)	$6.60
Locutions françaises (M. Rat)	$5.95
Proverbes, sentences et maximes (M. Maloux)	$6.60
Rimes françaises (Ph. Martinon)	$7.25
Racines des langues européennes (R. D'Hauterive)	$6.90

LES PETITS CLASSIQUES LAROUSSE
Les plus populaires chacun $0.40



POUR L'ÉTUDE DE L'ANGLAIS
DICTIONNAIRE MODERNE
français-anglais, anglais-français
vocabulaire riche et vivant, innovations heureuses, illustrations, tableaux de vocabulaire, américanismes, néologismes, synonymes, grammaire, prononciation, etc.
$6.95

AVIS Toutes les publications Larousse sauf les "Grands Ouvrages de référence" sont en vente en Librairie.
Voyez votre libraire préféré, il se fera un plaisir de vous renseigner et vous servir.

Pour renseignements additionnels et catalogues, écrivez à :

Les Editions Françaises Inc
Agents généraux au Canada de la Librairie Larousse
192, Dorchester Québec — 5056, Côte-des-Neiges, suite 3 Montréal

La semaine littéraire

VOICI

JANUS, une nouvelle revue, où l'on parlera de l'homme, de son histoire, de son avenir.

Une nouvelle revue vient de naître. Son nom ? JANUS (1). C'est une revue d'histoire, du moins se nomme-t-elle ainsi modestement. Elle paraîtra tous les deux mois en supplément de la revue déjà bien connue "Miroir de l'histoire." Elle n'est ni confessionnelle, ni politique, ni doctrinale et ne limite son regard à aucun horizon.

Selon une formule qui a fait ses preuves, chaque numéro de "Janus" sera consacré à un seul sujet, abordé sous un angle résolument moderne, avec toutes les méthodes actuelles de la science et de la critique permettant de renouveler la question.

"Janus," d'autre part, et pour correspondre au grand mouvement de tolérance et de confrontation qui s'ébauche en Occident, réunira les collaborations les plus éminentes incarnant les différentes tendances du monde actuel. De la confrontation naîtra une meilleure connaissance grâce à des spécialistes choisis en ce qu'ils sont plus représentatifs du courant doctrinal à préciser.

Mais comment se présente "Janus" ? C'est une revue de format carré comportant quelque 150 pages. L'iconographie est somptueuse et insolite, tant en noir qu'en couleur.



Ce numéro (avril-mai) a pour titre général "Le Christianisme entre les poissons et le verseau." Il comprend 4 parties : après "UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DE DIEU," qui place le présent du christianisme dans le contexte historique actuel, la deuxième partie réunit les avis d'historiens et de théologiens autorisés sur l'historicité de la personne de Jésus. Ensuite et tout naturellement LES HOMMES DU POISSON ET DE L'AGNEAU, c'est-à-dire les premiers chrétiens, sont étudiés non seulement en eux-mêmes, mais en référence au monde dans lequel ils se sont manifestés. Enfin, une dernière partie dégage ce que pourrait être demain le CHRISTIANISME DU VERSEAU après l'évolution foudroyante qui semble s'amorcer.

Parmi la liste des collaborateurs on note les noms du père Daniélou, de Jean Guitton, d'André Gillois, de Pierre Madaule et des profeseurs A. Dumont-Sommer, J. C. Sournia, J. Abd El-Jalil, Pierre Grimal, etc.

Ainsi dès son premier numéro, JANUS révèle totalement sa formule, qui, alliant étroitement la science à l'histoire, va très loin dans la démystification de concepts traditionnellement admis sans pour cela verser dans une certaine tendance actuelle où le fantastique veut l'emporter sur le réel.

X X X

Sur notre document : L'Adam du cloître de San Juan de la Pena — "Et la voix de Yahweh appela Adam : Adam où es-tu ?" — Illustration d'un article d'André Gillois "Morale chrétienne et sexualité".

(1) JANUS nr 1 — NLF et Robert Laffont éd. — 103 boul. Saint-Michel, Paris. En vente partout.

Nathalie Sarraute et le congrès de Salzbourg

Le quatrième prix international de littérature décerné à Salzbourg par un jury de critiques appartenant à quatorze pays a été attribué, comme on a pu le lire dans "Le Devoir" de samedi dernier, à Nathalie Sarraute pour son dernier livre **les Fruits d'or** et l'ensemble de son oeuvre. Ce congrès international n'a pas seulement pour intérêt de désigner un lauréat. Il éclaire dans une certaine mesure la situation des différentes littératures et fait connaître les écrivains qui ont acquis une audience internationale. Il nous a donc paru utile de revenir sur les débats.

Tout part d'une liste qui ne compte pas moins de soixante candidats (ayant tous publié un roman dans les trois années qui précèdent), pour aboutir à un seul lauréat dont il est assez malaisé de définir le gabarit, comme il est aussi difficile de préciser le genre de littérature que prône ce prix. Il se veut de découverte, mais en 1961 il a couronné, en même temps que Borges, Samuel Beckett, qui n'avait sans doute pas besoin de ce coup de phare; il se méfie des débutants, qui risquent de ne pas tenir les promesses d'un premier livre, mais il a élu en 1962 le jeune Allemand Uwe Johnson, qui n'en était qu'à son second roman; il souhaite un auteur en pleine possession de sa force créatrice, mais en 1963 il a choisi l'Italien Carlo Emilio Gadda, qui a soixante-dix ans. Ce ne sont donc pas les contradictions qui lui manquent !

Si l'on examine les oeuvres retenues, elles appartiennent certes toutes à une avant-garde littéraire. Mais Beckett est un poète du désespoir métaphysique; Uwe Johnson, un philosophe qui témoigne de la situation de l'Allemagne coupée en deux; Gadda, un peintre de la réalité romaine sous le fascisme, dont les préoccupations sont avant tout verbales; Nathalie Sarraute, enfin, peut passer dans les Fruits d'or pour un classique abstrait. Ce qui semble exclu du choix, jusqu'à présent, c'est le roman traditionnel à la Balzac ou à la Tolstoï, quoique chaque année, des voix s'élèvent pour demander qu'on évite ces partis pris et qu'on ne néglige pas des auteurs, qui, tout en obéissant à des conceptions romanesques plus classiques, n'en sont pas moins de grands écrivains.

Le cas de Soljenitsyne

Cette question est soulevée chaque fois que le congrès aborde des littératures jeunes qui commencent à acquérir une audience internationale ou des littératures plus anciennes qui, stoppées dans leur évolution par des entraves politiques ou culturelles, ont à accomplir un effort de libération. Le congrès de Salzbourg, il faut lui rendre cette justice, a fait la part belle aux littératures hongroise, japonaise, polonaise, portugaise, brésilienne, finlandaise, suédoise, hollandaise et même soviétique. L'originalité d'une oeuvre s'est parfois définie par son rapport à la culture indigène et non seulement mondiale. L'exemple le plus frappant en a été donné par le succès remporté par Soljenitsyne auprès des délégations anglaise, italienne et allemande: cet écrivain, peu préoccupé des "dispositifs" romanesques mais seulement de ce qu'il a à conter, avait apporté dans la littérature soviétique un son nouveau. Son cas fut presque aussi vivement discuté que celui de Nathalie Sarraute. Ses adversaires, et les Américains furent les plus irréductibles — objectèrent la minceur d'une oeuvre qui ne compte que deux nouvelles de moins de cent pages et le peu d'originalité de sa technique. On parla de platitude. On laissa entendre que des raisons extra-littéraires poussaient à ce choix. Mais peu s'en fallut qu'il ne l'emportât.

Un "pitre philosophe" : Witold Gombrowicz

L'autre grand favori des littératures slaves, défendu avec des arguments plus convaincants que Soljenitsyne, fut Witold Gombrowicz. Son nom avait déjà percé aux assises de Corfou l'an dernier. Il a cette fois-ci considérablement affermi ses positions. Polonais émigré en Argentine, il se retrouve aujourd'hui à Berlin à la Foundation Ford avec Michel Butor, qui sut évoquer cum grano salis *la hautaine et sarcastique personnalité de cet écrivain qualifié par d'autres — en particulier le critique suisse François Bondy — de "pitre philosophe comme il faut", attaquant à l'acide toutes nos valeurs culturelles constituées. Witold Gombrowicz, dont on vient de publier le* Journal *en France après ses deux romans* Ferdydurke *et la* Pornographie, *est peu connu du monde anglo-saxon. Bien placé dans les premiers scrutins éliminatoires, son nom a disparu des scrutins définitifs où chacune des sept délégations, n'ayant plus qu'une voix à donner, bloque ses suffrages sur un seul candidat.*

Le Japonais Mishima

Révélateur aussi de l'attention portée par le jury de Salzbourg aux littératures nouvelles, le succès du Japonais Yukio Mishima, que les Américains, alliés aux Scandinaves, ont soutenu jusqu'au bout et auquel sans doute la France se serait ralliée si Nathalie Sarraute ne l'avait emporté.

Là aussi il s'agit d'un écrivain "traditionnel" ou "non expérimental", comme on dit au congrès en s'en mordant un peu les doigts. Agé de trente-cinq ans, dramaturge autant que romancier, Mishima, dont on ne connaît encore en France que le Pavillon d'or, *a sans doute pris rang à Salzbourg pour des lauriers futurs. Dominique Aury a chaleureusement présenté sa dernière oeuvre* (After the banquet), *une vie de femme japonaise, en mettant en valeur l'émouvante étrangeté des rapports entre hommes et femmes décrits dans ce roman que d'aucuns ont trouvé trop éloigné de la tradition nippone.*

Etoiles montantes et déclinantes

Ainsi se place-t-on, dans les débats du Prix international de littérature, pour des récompenses à venir. D'année en année, certains noms reviennent. Citons le Finlandais Veijo Mery, dont il avait déjà été question à Corfou, et que son compatriote Kai Laitinen et le poète allemand Enzensberger ont chaleureusement recommandé à l'attention de tous. Citons aussi le Hongrois Tibor Dery, qui a reçu un bel hommage, sans que l'écho s'en prolonge dans les votes. On a retrouvé l'Allemand Günter Grass, dont le dernier livre, Hundejahre, *inspiré, pour le titre au moins, du romantique allemand Jean-Paul, a été assez sévèrement jugé par François Erval. Des noms montent pour la première fois : ceux du Brésilien Guimaraes Rosa de l'Argentin Julio Cortazar, de l'Italien Antonio Pizzuto, vocation tardive, venu à la littérature après avoir été fonctionnaire de l'Interpol, et dont on vient de traduire en France* On répare les poupées; *ou encore de cet extraordinaire William Burroughs, qui, en consacrant au monde de la drogue son* Festin nu, *a, selon Dominique Aury, doté la littérature américaine de sa* Saison en Enfer. *D'autres noms au contraire s'éclipsent: Alejo Carpentier, pour son* Siècle des lumières, *avait failli remporter le prix l'an dernier. Cette année, le grand romancier cubain n'a véritablement été défendu que par la France, mais avec quelle conviction par Roger Caillois! "Le retentissement de cette oeuvre puissante et poétique est inévitable, a dit celui-ci. En la couronnant, le Prix international de littérature s'honorerait et sortirait de l'ornière de ses précédents choix." L'avertissement fut perdu. Alejo Carpentier aura sans doute plus de chances auprès de l'Académie suédoise.*

On ne se ménage guère, comme on voit, dans les discussions de ce prix. Les tempéraments s'opposent, les esthétiques aussi : chaque délégation dit son fait à l'autre. La littérature anglaise, c'est un fait reconnu, a peu de choses à fournir à ces critiques amateurs de nouveautés. Seule l'éternelle référence à Joyce, qui impose le respect, lui donne son titre de noblesse. Mais la littérature américaine, si l'on en croit Hichel Mohrt, traverse elle aussi une phase de stérilité. "Entre le gigantisme de certaines oeuvres, comme la Nef des fous, *et le maniérisme de nouvelles sans souffle, comme celles de Salinger ou d'Updike, il n'y a rien, et les beaux fruits promis par Saül Bellow ou William Styron tardent à mûrir."*

En face de ce vide relatif la littérature française faisait bonne figure: à côté de Nathalie Sarraute, Claude Simon et Robert Pinget trouvèrent de bons avocats.

Ces heurts, cette passion dont le chauvinisme n'est pas toujours exclu, la longueur des débats, leurs contradictions prouvent le sérieux de ce prix, comme la mélancolique boutade d'un des éditeurs fondateurs en garantit la pureté: "Pur, ce prix? Ah! oui, il a si peu d'incidence sur la vente du livre."

Jacqueline PIATIER

Revoici
Emma Tremblay et Frédérique Valois

On accuse l'auteur de "reflets de bérylune" de s'être approprié d'expressions appartenant à Gemma Tremblay dans les oeuvres "rhapsodie auburn" et "l'aube d'ocre", (voir "Le Devoir" de la semaine dernière). Je n'essaierai pas ici d'entamer une polémique ou bien encore de défendre Frédérique Valois. Je tenterai tout au plus d'envisager le problème avec objectivité.

L'affaire, quand on connaît les dessous, se présente étrangement. "Gemma Tremblay donna, durant deux ans, des leçons de musique à la "présumée". Elle était, de plus, une amie intime de la famille Valois.

A dix-sept ans, Frédérique Valois publiait aux frais d'une coopérative d'auteurs tandis que Gemma Tremblay... *faisait éditer*, en février 64, de façon artisanale en France, chez Grassin, "séquences du poème".

Dans ses mémoires publiés chez Gallimard le baron Mollet, secrétaire d'Apollinaire, nous raconte qu'un jour le maître lui fit remarquer la ressemblance qu'il y avait entre "zone", qu'il terminait, et un poème de Cendrars. Les deux hommes ne se connaissaient pourtant pas encore.

"Il n'y a pas de plus grand amour que de mourir pour ceux qu'on aime". Cette phrase, qu'on attribuait à Tolstoï, est de Jésus. Va-t-on dire que le grand écrivain russe est un plagiaire.

"Arrière-Saison" n'est pas plus à Gemma Tremblay qu'à Frédérique Valois; on peut trouver le mot à la page 100 du dictionnaire usuel Quillet de Flammarion; "tourner en rond" de même. Pour les autres expressions, il est possible que l'auteur de "reflets de bérylune" ait pu emprunter mais Gemma Tremblay fait de même avec Baudelaire. Dans "séquences du poème" en page 20, l'image poétique : où les violons frémissent, se retrouve dans "les fleurs du mal" — harmonie du soir — en page 62 de l'édition du livre de poche : le violon frémit.

Gemma Tremblay n'a pas l'excuse d'être une débutante; elle en est, avec "séquences du poème", à son troisième recueil.

Pourquoi détruire ce qui ne demande qu'un peu de temps pour porter de beaux fruits. Le critique québécois ne doit pas être un fossoyeur mais quelqu'un qui permet la vie à notre littérature. Gide, à l'époque, directeur de la N.R.F., pouvait-il savoir ce que valait réellement Proust. Il refusa de le publier après une lecture cursive de son premier manuscrit. Nous devons laisser pousser l'ivraie avec le blé; demain, il sera encore temps d'éliminer ce qui est de mauvais goût.

Je félicite les personnes qui ont permis à Frédérique Valois de publier. Il faut lire sa poésie avec un coeur neuf et sans mesquine pensée.

Je ne crie pas au génie mais j'attends avec impatience un second recueil.

André BASTIEN

SATELLITIQUE ?
LA NOUVELLE LIBRAIRIE
a la page GALERIE
LIVRES — DISQUES — REVUES
1456 RUE DE LA MONTAGNE
(face au stationnement)
VI. 2-4963 MONTRÉAL

liberté
NUMÉRO 31-32
VIENT DE PARAITRE
"Le Québec et la lutte des langues"
des textes et des études de
- FERNAND OUELLETTE
- ANDRÉ LANGEVIN
- ANDRÉ BELLEAU
- ÉMILE BOUDREAU
- HUBERT AQUIN
- JACQUES GODBOUT

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES $1.00

ABONNEMENT : $5.00 par année
LIBERTÉ
CASE POSTALE 97 Station H
MONTRÉAL

- LIBRAIRIE GÉNÉRALE
- REVUES FRANÇAISES
- NOUVEAUTÉS de tous les éditeurs

LIBRAIRIE HACHETTE
CANADA LIMITÉE
554 est Sainte-Catherine, Montréal — 842-3857

à prix populaires
marabout
en vente partout

LES LIVRES

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

Vient de paraître

Romans

"L'Ange pervers"
par Somerset Maugham

Le célèbre roman du grand écrivain anglais dans la collection reliée de chez Hachette. L'histoire d'un homme à la vie apparemment simple. Une épopée où l'on retrouve toute la société anglaise (Collection "B" nr 24—Hachette éd.)

"La Farce"
par Charles Bessière

Tout l'art de vendre du "du vent" aux badauds crédules. Un roman à rebondissements où l'on voit aux frontières de la légalité et de la morale, vendre n'importe quoi à n'importe qui. Un ouvrage frais, écrit comme on parle. (Bernard Grasset éd.)

"Les Hommes"
par Leda Muccini

L'odyssée quotidienne d'une italienne moyenne et de ses démêlés avec ses fiancés, ses patrons, ses amoureux, etc... Tous les hommes enfin. Avec une étonnante spontanéité, l'auteur a su restituer cette comedia dell'arte du 20e siècle qui se poursuit entre les naïves provinciales et les méchants messieurs — traduit de l'italien (Julliard éd.)

"Opticon"
par Roland Bacri

Un autre titre dans la collection "refus d'optempérer. De l'humour quotidien et moins quotidien. (Julliard éd.)

Divers

"Journal" 1927-1930
par Jean de Pange

Le père Danielou a dit de Jean de Pange que "c'était une des grandes âmes qu'il m'a été donné de rencontrer". Dans ce "journal" l'auteur dissèque et approfondit les questions les plus variées, lettres, sciences, politique, religion, etc... (Bernard Grasset éd.)

"Le Théâtre en marche"
par Gordon Craig

Une traduction française du grand réformateur du théâtre. Ce livre est avec "de l'art du théâtre" et le tome I de ses "Mémoires" le seul livre de Craig édité en français. Il comble ainsi une lacune grave (Gallimard éd.)

En anglais

"The Quebec Revolution"
par Hugh Bingham Myers

Une étude de "la révolution québécoise" par un Canadien anglais type. Hugh Bingham Myers est né en Alberta. Il a fait une partie de ses études à Laval et est resté au Québec où il a épousé une Canadienne française. (Harvest House Ltd Publishers).

ESSAIS

Rina Lasnier

de Eva Kushner

par Guy SYLVESTRE

Rina Lasnier est encore en pleine possession de son génie poétique et, l'an dernier, vient de publier un nouveau recueil de poèmes qui témoigne de sa maturité. Son oeuvre est néanmoins déjà assez considérable pour qu'un historien des lettres veuille en dresser un bilan provisoire, et c'est ce que vient de faire, avec beaucoup de succès, madame Eva Kushner, professeur à la Carleton University d'Ottawa. Son livre,(1) le deuxième de la collection "Ecrivains canadiens d'aujourd'hui", confirme avec netteté que l'auteur de Présence de l'absence **est un des trois ou quatre poètes majeurs du Canada français d'aujourd'hui.**

Madame Kushner était déjà l'auteur d'une exégèse pénétrante de l'oeuvre poétique de Patrice de la Tour du Pin (Seghers, 1961); elle a su lire l'oeuvre poétique de Rina Lasnier avec autant d'intelligence que de sensibilité et son livre est une analyse minutieuse et systématique de chacune des oeuvres de la poétesse. Cette exégèse, qui suit de très près les textes dont elle élucide le sens et souligne la beauté, est beaucoup plus simple, tant par le style que par la conception, que celle qu'avait inspirée l'oeuvre de la Tour du Pin.

Cette analyse est particulièrement poussée pour ce qui est de la poésie dramatique; elle l'est aussi pour la poésie lyrique et, fort heureusement, au moment où le lecteur pouvait craindre de se perdre dans les détails, l'auteur reprend les éléments essentiels de son analyse dans une synthèse qui met en lumière les thèmes principaux de cette poésie, ses images privilégiées, ses symboles essentiels et son style propre. On peut suivre, grâce au livre d'Eva Kushner, l'évolution de cette oeuvre depuis Féerie indienne **(1939) jusqu'aux** Gisants **(1963), l'approfondissement au cours d'un quart de siècle de l'expérience poétique de l'auteur, accompagné de la lente conquête d'un style personnel. On peut dire, pour reprendre un de ses titres, que toute l'oeuvre de Rina Lasnier est elle-même un chant de la montée. Le style écrit est ici très près du style vécu, l'aventure littéraire est un reflet fidèle de l'aventure vécue. Il y a de nombreux éléments autobiographiques dans les proses réunies dans** Miroirs; **mais la poésie est aussi un miroir où se peuvent observer les traits du poète.**

L'auteur a peint de son sujet un portrait physique et moral aussi fidèle que possible. Il nous fait voir la poétesse dans son habitat naturel, grandissant parmi les siens, poursuivant ses études en Angleterre et à Montréal et ,après une longue convalescence, devenant journaliste.

Puis, à partir de 1941, sa vie se confond avec son oeuvre; madame Kushner ne nous éclaire guère sur les autres aspects de la vie de la poétesse. L'influence de Victor Barbeau sur l'orientation de sa vie, les prix littéraires reçus, l'élection à l'Académie canadienne-française, un deuxième voyage en Europe, quelques autres événements sont mentionnés. C'est peu, l'attention de madame Kushner est tout entière concentrée sur l'oeuvre du poète, et c'est l'essentiel.

Cette oeuvre, assez diverse à première vue, a une unité que madame Kushner a su dégager. Cette poésie est religieuse par essence, elle est l'oeuvre d'une femme dont la foi n'est pas un système intellectuel mais une vie, et, comme le signale madame Kushner, cette poésie n'est pas une poésie de la révolte, mais de l'acceptation' **"une poésie de** l'affirmation . . . **une affirmation résultant non de l'ignorance du mal, mais de l'équilibre intérieur devant lui". Ailleurs elle écrit: "L'angoisse de la quête s'apaise ici dans l'acte d'adorer". Cette poésie n'est toutefois pas une poésie apologétique (sauf le théâtre qui l'est nettement), elle est religieuse parce que son auteur l'est profondément et sincèrement. Cette poésie est aussi religieuse et chrétienne quand elle chante la nature ou l'amour que lorsqu'elle célèbre Dieu ou la Vierge; ce n'est pas une affaire de sujet, mais une affaire de manière d'être.**

Eva Kushner démontre d'ailleurs fort bien que l'expérience religieuse n'est nullement désincarnée, elle parle du "sens de l'incarnation" de Rina Lasnier et c'est ce que je voulais souligner en 1941 en intitulant un article sur ses IMAGES ET PROSES: "Rina Lasnier, poétesse charnelle". Cette sincérité de l'auteur, sa volonté de rester fidèle à ses voix intérieures ne l'empêchent néanmoins pas toujours de tomber dans certaines coquetteries de langage, dans une préciosité qui est littérature plus que poésie. C'est là sans doute le péché mignon d'une poétesse dont la langue est d'ailleurs aussi riche que ses ressources techniques sont grandes et variées. Grâce à Eva Kushner, il est désormais possible de faire un COOK'S TOUR de la poésie de Rina Lasnier avec un guide avisé et de bon goût. Les cent trente pages d'introduction sont d'ailleurs suivies de cent cinquante pages de textes de Rina Lasnier; mon choix eût été en partie différent, celui de madame Kushner est en tout cas heureux et défendable.

Il est regrettable que les ouvrages de cette collection, dont l'utilité est évidente, ne comportent pas comme ceux de la collection "Ecrivains de toujours" des éditions du Seuil (dont la formule a été partiellement copiée ici), une chronologie assez complète de consultation rapide, non plus qu'une bibliographie plus considérable. Sans doute, les principaux événements de la vie du poète sont mentionnés dans le texte, mais ils ne sont pas faciles à repérer puisque l'ouvrage ne comporte pas d'index; il est vrai aussi que madame Kushner cite fréquemment dans le texte des extraits d'articles parus au moment de la publication des oeuvres de Rina Lasnier, mais il y aurait eu avantage à les relever systématiquement et à enrichir ainsi une bibliographie qui est vraiment trop sommaire. Les futurs ouvrages de cette collection seraient encore plus utiles s'ils comportaient une chronologie, une bibliographie plus abondante et un index.

Malgré ces lacunes, cette introduction à l'oeuvre de Rina Lasnier est l'étude la meilleure et la plus complète qui ait encore paru sur un des écrivains les plus remarquables du Canada français.

(1) Eva Kushner, Rina Lasnier, Montréal, Fides, 1964; 191 p.

Les Lettres françaises

Inspiration chrétienne et nouveau roman

"Mais il y a la mer" de Jean Sulivan

par Jacqueline Piatier

L'écrivain commence a être connu: deux romans, un recueil de nouvelles, deux livres d'essais. J'allais dire aussi qu'il commence à être repéré, occupant une place à part dans une littérature d'inspiration chrétienne mais qui se veut aussi éloignée que possible des intentions didactiques, apologétiques. Les titres de ses précédents livres sont assez significatifs: *Bonheur des rebelles, Ligne de crête, Paradoxe et scandale, Provocation*... Il y a sous chacun d'eux une volonté de rupture. Avec une tradition? un conformisme? Moins qu'avec une vérité toute faite, reçue d'en haut, et qu'il suffirait de mettre en forme à des fins édifiantes.

C'est à la saisie d'une expérience spirituelle que Jean Sulivan se voue, comme les écrivains les plus modernes se vouent à la saisie du monde extérieur, décomposant puis recréant notre façon de le percevoir. La foi est une réalité vécue comme le monde, proclame Jean Sulivan. Et dès lors, pour la peindre, il va user de certains procédés qui tiennent du "nouveau roman".

Le livre qui sort aujourd'hui de cette tentative de conciliation, assez étrange puisque tout le nouveau roman repose sur un agnosticisme fondamental (Dieu est mort, d'où le besoin de fonder notre prise de conscience du réel, de nous interroger sur le langage), est une oeuvre frappante et forte, parce que son auteur a des dons d'artiste incontestable: bon peintre dans l'évocation rapide des paysages ou vivante des scènes, bon architecte dans la composition savante du récit, bon pamphlétaire aussi, avec une certaine férocité dans l'expression qui chauffe parfois sa plume au rouge.

Un vieil homme est assis sur la marche de l'escalier qui mène à sa villa, dans une crique solitaire de la côte espagnole. Un enfant surgit, dépose un léger butin. "Tiens, c'est pour le martinet", dit-il. Dans ce vieillard, à la pose familière et abandonnée, qui fait société avec un garçonnet, reconnaitrait-on le cardinal Ramon Rimaz, prélat de l'Eglise d'Espagne? La retraite l'a conduit dans cette maison qui n'est autre chose qu'un "mouroir": *Dona Paca* (la gouvernante) *savait en quelle armoire se trouvaient les draps pour l'ensevelissement, les cierges, l'eau bénite pour la mort.*" Tout est joué. Il n'a plus à déranger sa propre image, qui fut grandiose à souhait. C'est pourtant à ce bouleversement que nous allons assister. Ramon Rimaz qui, toute sa vie durant, n'a été qu'un personnage jouant un rôle, se prenant à ce rôle, se confondant avec lui, bénissant, régentant, niant les problèmes, planant, va dans cette brusque solitude découvrir la réalité de l'amour de Dieu.

Comment rendre une expérience mystique, comment traduire avec des mots l'indicible? Conscient, lui aussi, de l'insuffisance du langage, Jean Sulivan prendra un biais. Un narrateur se chargera de dépister rétrospectivement, comme dans une enquête policière, ce qu'on peut deviner d'une âme en pleine évolution intérieure, comment Ramon Rimaz a été conduit à commettre cette scandaleuse folie qu'on ne connaîtra qu'à la fin du livre: prendre la place d'un prisonnier politique qu'il fait évader sous le couvert de sa soutane cardinalice. Avec incertitude, tâtonnements, hypothèses, le narrateur recompose les étapes: le vide qui s'empare de l'homme arraché à son agitation, le silence plein qui bientôt lui succède, puis l'éclatement d'une joie qui soudain révèle le monde, la mer, les hommes. Et dès qu'à travers ceux-ci le véritable esprit évangélique est trouvé c'est l'accomplissement du sacrifice en faveur de l'un d'eux. Tout ceci reconstitué par bribes à travers les témoignages des proches, acteurs ou spectateurs de ce drame invisible, d'après des notes brèves jetées sur un carnet par Ramon. Tantôt le narrateur s'essaie à retrouver la pensée du cardinal. Tantôt il se contente — et c'est, à mon avis, le mode le plus efficace — de le saisir dans une suite de scènes, décrites dans de longues phrases chargées d'incidentes où se retrouve la frappe de Claude Simon.

Le romanesque assez chargé est, de ce fait, estompé au maximum. Il n'en disparaît pas pour autant. De même qu'affleurent très visiblement les intentions profondes de l'auteur: opposer à un christianisme de façade, de conventions de d'automatisme, trop souvent incarné dans le visage apparent de l'Eglise, un christianisme mystique qui remet en question beaucoup d'idées reçues, affirme sa valeur au sein du monde moderne et restitue à l'homme le sens intrépide de sa liberté.

L'oeuvre est extrêmement dense sur le plan de la pensée. Polémique, elle dénonce la grande erreur des bien-pensants. Sauvée pourtant d'un conformisme d'avant-garde puisque le saint du livre est après tout un cardinal et que, dernier atout du romanesque, Jean Sulivan suscite un martyr qui n'est autre que le représentant de "Gratia Dei" (entendez l'"Opus Dei"), cet organisme qui pour sauver la chrétienté emploie ces moyens simples (!): "la piété, la vertu, l'argent, le pouvoir, la force militaire". On sent bien que c'est là tout ce que déteste l'auteur. Au cours d'une reconstitution de la Passion, le Vendredi saint, une de ces fêtes religieuses espagnoles qui tiennent tant de la kermesse, Jesu Gonzalez de "Gracia Dei", remué par les propos du cardinal, a demandé à jouer le Christ. Et, sous les coups d'un assassin anonyme, il meurt identifié — malgré lui ou l'acceptant — à la sublime victime qu'il représente.

Cette scène romantique est d'une sauvage beauté.

Pour avoir voulu rompre, dans ce qui n'est au fond qu'une aventure spirituelle, avec le récit classique et linéaire de la "tranche de vie", pour avoir utilisé certaines techniques nouvelles de composition et de mise en scène, voire d'expression, Jean Sulivan se verra reprocher par les uns son excès d'esthétisme, par les autres le caractère hybride de sa création. On criera au procédé, au formalisme. Nous l'avons interrogé là-dessus. Il tient bon.

La forme qu'il a choisie, il la justifie par son approche existentielle des réalités religieuses. Elle est pour lui le moindre mensonge. **"Comment, dit-il, l'auteur pourrait-il entrer dans l'âme de son personnage? Il ne peut que la décrire du dehors, recueillir des témoignages, hésiter, supposer".** D'autre part, les positions de Jean Sulivan sont radicalement différentes des romanciers de l'art pour l'art. Il ne cherche pas dans la résurrection esthétique du passé à se masquer la mort. **"Le passé pour moi ne compte guère. En tout cas, il ne ligote jamais l'homme".** Et il est vrai que son oeuvre met en évidence l'imprévisible liberté, rend à l'homme la possibilité de se rénover, de transformer "chacune de ses blessures en points d'insertion pour des ailes". Pour rendre sensible cette indétermination fondamentale de la nature humaine, Jean Sulivan a eu besoin de cette forme fluide, souple, "objectivante" et libérée de la logique temporelle qu'ont mise au point dans une toute autre attitude métaphysique certains représentants du nouveau roman. Il l'a prise.

L'oeuvre est là qui s'impose par sa réussite, riche par le dedans, prenante par son agencement habile, envoûtante pour l'incroyant comme pour le religieux par la puissance évocatrice de son style. Et elle retentit d'un appel à la force, à la grandeur, qu'on ne peut esquiver.

(1) Gallimard, 275 pages.

Deux ouvrages de Ilya Ehrenbourg

Ilya Ehrenbourg ne fut et ne sera sans doute jamais un homme d'Etat; il se dit lui-même, avec un peu de complaisance, allergique à l'activité politique. Il participa à bien des batailles en Espagne ou sur les fronts de la deuxième guerre mondiale, mais il ne siégeait pas parmi les stratèges. Ecrivain soviétique, il vécut hors de l'U.R.S.S. la plus grande partie de son temps. Décrié à l'Ouest parce qu'il est trop communiste, critiqué à Moscou parce qu'il est teinté de cosmopolitisme, il aurait pu sur la fin de son âge choisir le silence. Or il continue à écrire sa vie, et ses *Mémoires* sont parmi les plus intéressants qui nous soient venus d'U.R.S.S.

Le lecteur occidental prend connaissance avec un certain retard de ce document dont la publication à Moscou est presque achevée. Le tome III de l'édition française raconte la période 1921-1932 (1). Mais est-il possible d'enfermer entre deux dates un récit qui fait fi de la rigueur chronologique, dont le charme essentiel est justement qu'il se laisse aller à la divagation? Une rencontre en 1922 ou en 1925 évoque d'autres souvenirs chez le narrateur qui n'hésite pas à franchir les décennies.

Le procédé ne manque d'ailleurs pas d'habileté. Il sera commode surtout lorsque l'auteur sera amené à se raconter pendant la période du culte de la personnalité. Les événements peu glorieux auxquels il dut prendre part seront alors présentés sous un éclairage nouveau, le rôle des hommes dont il fut paraîtra un peu plus compréhensible, même si l'explication qu'il présente est violemment contestée par le pouvoir.

Mais n'anticipons pas. La période que couvre le tome III n'est marquée par aucun événement exceptionnel. Dira-t-on que le récit n'est pas complet? Il est certain que l'autobiographe n'écrit pas de la même façon que le biographe. L'homme qui se livre au lecteur eut ses moments de faiblesse. Il ne tente pas de les dissimuler, mais ce n'est tout de même pas à lui de les mettre en évidence. Alors qu'il arrive au terme de sa carrière, Ehrenbourg veut surtout dire aux jeunes générations d'Union soviétique et d'ailleurs ce pour quoi il a combattu: pour la paix et contre le racisme, pour la diversité des tendances en art et pour le triomphe de l'humanisme dans le socialisme. Qu'il ait bien ou mal combattu on peut en discuter. On ne peut nier qu'il ait ces dernières années donné des preuves de sa sincérité.

Le premier roman

Au moment où est publié ce troisième tome des *Mémoires*, un autre éditeur nous donne le premier roman d'Ehrenbourg: *Les Aventures extraordinaires de Julio Jurenito* (2). Le jeune auteur qui venait de quitter la Russie soviétique écrivit son livre en un mois sur une plage belge. Il n'avait pas encore saisi le sens des événements auxquels il avait été mêlé, mais il pressentait les dangers qui menaçaient le monde en général et la révolution d'Octobre en particulier. Alors, "poussé par une nécessité intérieure", il imagina un aventurier qui voulait froidement détruire l'humanité pour la sauver. Il promène ce "maître" Julio Jurenito dans tous les pays de l'Europe en guerre ou en révolution. Autour du personnage central il rassemble un petit noyau de désoeuvrés, d'affairistes, de théoriciens qui chacun à sa manière rêve de transformer le monde et l'homme. *"La liberté, c'est une abstraction et de nos jours fort dangereuse. Vous la détruisez, et c'est pour cela que je vous salue"* dit le maire aux bolcheviks. Mais son propos s'adresse aussi à ceux qui veulent marier le socialisme et le nationalisme, assainir l'humanité par l'antisémitisme. En 1921, Ehrenbourg devinait que le monde était prêt à accueillir toutes les aventures totalitaires. Il cherchait à exorciser par sa causticité les démons qui rôdaient.

Cet ouvrage grinçant fit scandale en Russie. Seul, disait-on, un idéologue bourgeois pouvait se moquer avec autant de cynisme de la révolution. Une édition fut cependant publiée à Moscou avec une préface de Boukharine (ce document n'est malheureusement pas reproduit dans les éditions nouvelles), puis le livre fut mis à l'index. On n'acceptait plus la thérapeutique préventive par la satire, ni d'entendre cette voix qui criait: *"Tout cela est peut-être génial, mais où est la vie de l'homme dans tout cela? On ne voit que des rouages microscopiques qui tournent."*

Bernard FERON

(Tous droits réservés)

(1) **Les Deux Pôles.** Traduit par Jacques Catteau. Ed. Gallimard.

(2) **Les Aventures extraordinaires de Julio Jurenito.** Traduit par Denise Meunier. Ed. Plon.

UNIVERSITE DE MONTREAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
COURS D'ETE

Bibliothéconomie scolaire	— 2 au 31 juillet
Ecole Française d'Eté	— 30 juin au 15 août
Langue espagnole (conversation)	— 19 mai au 25 juin
Langue russe élémentaire	— 2 juillet au 14 août
Lecture rapide	— 2 juin au 23 juillet
Musique :	
Pédagogie de l'enseignement collectif de la musique	— 27 juillet au 7 août
Rythmique et chironomie	— 10 au 28 août
Acoustique musicale	— 10 au 28 août
Pastorale catéchétique	—2 au 30 juillet
Sciences (pour les professeurs du niveau secondaire)	
Chimie générale	— 6 au 31 juillet
Mathématiques	— 2 juillet au 13 août
Physique	— 6 juillet au 14 août
Stages sur la méthodologie de l'enseignement du français :	
"Voix et Images de France"	— 6 juillet au 15 août
Stylistique du Français écrit	— 6 au 17 juillet
Méthodologie générale	5 au 26 septembre
Linguistique appliquée et techniques audio-visuelles d'enseignement des langues	— 17 au 27 août

Dépliant sur demande :
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITE DE MONTREAL
Case postale 6128
Montréal 3, P.Q.
Téléphone : 733-9951, postes 396, 397, 398 et 229

OUVRAGES de MAURICE GRÉVISSE
UNE ÉDITION DUCULOT

Précis de grammaire française	$1.50
Exercices sur la grammaire française	$1.50
Exercices sur la grammaire française, Maître	$2.75
Cours d'analyse grammaticale	$1.25
Cours d'analyse grammaticale, Maître	$2.50
Cours de dictées françaises	$1.88
Le bon usage	$7.50

(Expédition sans frais dans le Québec)

Distribution exclusive
La Centrale du Livre, inc.
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 Tél.: 273-1761

Maintenant une édition Beauchemin
LA SANTÉ SOURCE DE JOIE
par les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
NOUVELLE PRÉSENTATION — COUVERTURE ATTRAYANTE — COULEURS DIFFÉRENTES
Pour les élèves de la première à la cinquième année.
MANUELS APPROUVÉS
Manuel de 1ère année .... $0.65 — Manuel de 2e et 3e année .... $0.85 — Manuel de 4e et 5e année .... $1.10 — Livre du maître 1ère année .... $1.50 net
La Librairie Beauchemin Limitée 450 Ave Beaumont — Montréal 15 — TEL.: 273-5181

théâtre • musique • cinéma • variétés

les Beaux-arts par **Laurent LAMY**

- "La Perspective et son emploi dans l'art", à l'Etable ;
- Audrey Taylor, au Musée ;
- Gérard Clarkes, à la Galerie Agnès Lefort ;
- Jacques Hurtubise, à la Galerie du Siècle

"La perspective"

L'exposition en cours à la Galerie de l'Etable illustre bien la technique de la perspective, telle que la découvrit Piero della Francesca au XVe siècle, théorie qui veut que toutes les lignes convergent vers un point de fuite. Plus les objets s'éloignent et plus ils s'amenuisent. La perspective ainsi conçue est devenue un moyen efficace pour reproduire le réel ou du moins pour faire vraisemblable.

Cette technique est restée la même au cours des siècles et se retrouve identique dans les tableaux exposés à l'Etable : toujours un réseau de lignes arbitraires se dirige vers un point idéal. Mais avec les révolutions esthétiques du XXe siècle, des conceptions comme celle de la perspective italienne sont remises en question et leur part de rationalisation est mise en évidence. Les conventions et les équivalences qui en forment la base ne satisfont plus les besoins des peintres du XXe siècle.

Avec l'art abstrait, la troisième dimension continuera d'exister, mais elle sera créée par les rapports des masses et des couleurs. L'espace s'organisera au moyen de plans colorés seulement, la couleur prenant un pouvoir de plus en plus étendu.

Dans l'entreprise de libération qu'a vécu et que vit la peinture moderne, la perspective italienne n'a pratiquement plus de place, mais on ne saurait négliger ce que la peinture antérieure lui doit et que l'exposition de l'Etable remet en mémoire par des toiles de Canaletto, Tiepolo, Utrillo, de peintres flamands, etc.

Audrey Taylor

Avec des pièces de rebut, des plus hétéroclites qui soient, Audrey Taylor obtient des compositions simples, mais fortement rythmées, dans lesquelles on s'amuse à inventorier pelles, tenailles, pinces engrenages . . .

Autrefois, Audrey Taylor n'utilisait que des pièces de fer; aujourd'hui, elle puise avec le même bonheur, — et le même humour, — dans les vieux objets de bois. Les formes à chaussures, les moules à chapeaux, les bobines se transforment en figures expressives, campées sur des corps d'automates. Les yeux, isolés du reste du visage, prennent toujours beaucoup d'importance et en eux se concentre toute l'expression.

En dépit de la pauvreté des matériaux et de la parenté évidente de ces personnages avec des robots, ces sculptures sont dotées d'une vitalité souriante et sans aucune prétention.

Gérard Clarkes

Une grande unité existe dans l'exposition de Gérard Clarkes. Tant par la couleur que par la lumière qui contribue à accentuer l'élément étrange de cette peinture. Etrangeté née en particulier de la présence insolite de personnages ou d'animaux dans les paysages. Les effets clairement cherchés, voulus, pensés, témoignent de l'intention du peintre d'attirer l'attention sur la signification ou la portée du tableau.

En ce sens, Gérard Clarkes s'inscrit dans le prolongement de l'aventure surréaliste qui ne cesse de faire des adeptes parmi les jeunes. Tel est le cas de Gérard Clarkes, qui n'a que 30 ans.

D'ailleurs, la facture de ses toiles est agréable et sert les atmosphères quelque peu mystérieuses où le songe et la rêverie ont tous les droits.

Jacques Hurtubise

Une exposition dont il me fait plaisir de parler : celle de Jacques Hurtubise. Elle est homogène, les tableaux sont bien choisis, bien présentés, et chacun d'eux mérite d'être exposé.

La peinture de Jacques Hurtubise manifeste une façon très personnelle de s'exprimer. Et l'exposition démontre que Jacques Hurtubise, qui est un très jeune peintre, (il a 25 ans), avance à grands pas. Il tient les promesses que renfermaient ses premières expositions.

Hurtubise continue d'être avide d'espace, mais la construction de ses toiles s'est simplifiée. Réduites en nombre, les masses colorées qui ne s'imbriquent plus, se détachent sur un fond souvent apparent et gagnent en dimension. Dans les huiles, s'incarne par les contrastes forts, par la lumière crue et une volonté impérieuse d'expression, une réalité bien de chez nous, qu'il serait difficile de ne pas reconnaître.

Dans les pastels à l'huile, on retrouve la touche rapide, par hachures, des anciennes huiles. Ce qui rend ces petits tableaux particulièrement spontanés et vivants. On sent en eux un geste qui n'hésite pas. Leur sûreté d'exécution, leur mouvement incisif retiennent. La vitalité issue de la touche et de la couleur s'y exprime avec plus de variété encore que dans les huiles.

En résumé, une peinture dure, forte, qui n'a peut-être pas encore retenu l'attention qu'elle mérite.

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA

Expositions estivales 1964

La saison estivale sera très active à la Galerie nationale; les visiteurs pourront bientôt y voir six expositions dont la diversité saura intéresser chacun:

ART GRAPHIQUE CANADIEN. — Du 5 juin au 7 septembre. — Cette riche collection intitulée : **Aquarelles, estampes et dessins canadiens 1964** comprend quelques-unes des meilleures oeuvres graphiques exécutées au Canada, à la suite d'un concours organisé par le Cabinet des estampes de la Galerie nationale. Le juge, M. W. S. Lieberman, du Museum of Modern Art, New-York, fut si impressionné par les résultats passionnants du concours et par la haute qualité des oeuvres, qu'il conseilla à la Galerie nationale d'acheter les soixante qui ont été primées.

DEUXIEME EXPOSITION DE LA SCULPTURE CANADIENNE — Du 5 juin au 13 septembre. — Dix-sept des sculptures fort diverses proposées pour cette exposition ont retenu l'attention d'un jury de la plus haute compétence. Comme le concours s'adressait à tous les sculpteurs canadiens, on peut en conclure que les oeuvres primées témoignent de la vitalité et de l'ingéniosité qui caractérisent aujourd'hui la scuulpture canadienne.

LA FAMILLE — Du 5 au 21 juin. — Une exposition spéciale de portraits de famille et de scènes de la vie quotidienne peints par les grands maitres et les peintres contemporains. Choisies dans la collection permanente de la Galerie nationale, ces toiles seront exposées pendant la Conférence sur la famille, placée sous le patronage de Leurs Excellences, le gouverneur général et Mme Vanier.

AQUARELLES DE TURNER — Du 12 juin au 12 juillet. La Galerie présente des oeuvres de l'un des plus grands peintres anglais. Cette première grande exposition du célèbre peintre romantique tenue au Canada se compose de quatre-vingt magnifiques aquarelles empruntées à la collection du British Museum, oeuvres qui révèlent de nombreux aspects du génie créateur de urner.

ARCHITECTURE D'EPOQUE AU CANADA — Du 12 au 30 août. — A l'intention des amateurs de belle architecture, la Galerie présentera une splendide collection de 166 photographies de monuments historiques canadiens édifiés d'un océan à l'autre. Organisée au cours des trois dernières années avec le plus grand soin, cette exposition fait partie du programme que le Royal Architectural Institute du Canada s'est fixé pour marquer le Centenaire.

SCENES DE LA PREMIERE GRANDE GUERRE — Du 26 juin au 27 septembre. Pour commémorer le 50e anniversaire de la première grande guerre, le major R. F. Wodehouse, conservateur de la collection des scènes de guerre à la Galerie nationale, a réuni des peintures de choix provenant de cette collection. L'exposition qui représente un choix des meilleures peintures anglaises de cette période, comprendra de grandes toiles de William "Gunner" Roberts, Wyndham Lewis, Eric Wadsworth, C.R.W. Nevinson et sir William Orpen.

PLACE DES ARTS LE 21 MAI

Spectacle folklorique avec les Feux-Follets

De retour d'un voyage en Europe, où ils ont représenté le Canada à la Foire de Tours, les FEUX-FOLLETS nous reviennent avec toute la verve et l'enthousiasme qui les caractérisent.

Le spectacle du 21 mai, à la Place des Arts, réunissant la troupe au complet, soit plus de soixante danseurs, musiciens et chanteurs, sera vraisemblablement le prélude à une grande tournée nord-américaine pour la saison 1964-65, suivie, en 1965-1966, d'une tournée mondiale. Ainsi les Feux-Follets, rajeunis et établis sur une base professionnelle, iront de par le monde chanter et danser le Canada.

Le programme de la Place des Arts, véritable mosaique du Canada, comprendra une Suite Canadienne des Prairies, une autre des Indiens de la Côte du Pacifique, une Suite des Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, une Suite du Canada français, de la région de Charlevoix, des Suites des Indiens de la Plaine, de la région de Mistassini, etc . . .

En définitive, nous pouvons nous attendre à une éclatante manifestation folklorique de la part de ces jeunes danseurs, chanteurs et musiciens canadien-français, que sont les Feux-Follets, à la Place des Arts, jeudi le 21 mai 1964 à 8h.30 en soirée.

la Musique par **Gilles POTVIN**

Un concert à l'école Vincent d'Indy

Une excellente soirée de musique chorale a été présentée jeudi soir dernier, par le choeur mixte, deux ensembles formés d'élèves de l'Ecole Vincent-d'Indy, dirigés par le musicien roumain Remus Tzincoca. En attendant que la grande salle de concerts de l'Ecole soit terminée, les concerts se tiennent dans la salle de l'Institut Jésus-Marie.

Un programme fort substantiel avait été préparé, comprenant quatre oeuvres majeures, mais l'une d'elles, La Demoiselle Elue de Debussy, a due être contremandée à la dernière minute, étant donnée la maladie de l'une des solistes.

Nous avons d'abord entendu une composition du chef, Remus Tzincoca, Sur la montagne, cantate sur le texte du Sermon sur la Montagne. Le compositeur spécifie qu'il utilise un thème byzantin, ce qui n'empêche pas l'oeuvre d'avoir une couleur et un style très occidentaux, même français. Le compositeur manie les voix avec aisance et élégance, toujours pour des fins strictement musicales. L'oeuvre est écrite pour choeur féminin, sans doute pour accentuer le caractère céleste des Béatitudes. La réduction au piano nous enlève sans doute une bonne part de la couleur que confère l'orchestre mais nous n'en avons apprécié que davantage la partie chorale.

M. Tzincoca présentait ensuite, en première audition canadienne, La Chèvre de Monsieur Séguin, conte musical du compositeur français Henri Tomasi, qu'il dirigeait à Paris il y a quelques semaines lors du concert qui comprenait la première audition en Europe de l'oeuvre de Claude Champagne, Altitude. Le conte de Daudet est, pour ainsi dire, dramatisé avec le concours d'une voix parlée récitante, d'un soprano pour le rôle de Blanquette et d'un baryton pour le rôle de Monsieur Séguin. Le choeur de voix féminines s'intègre à celui de la récitante en commentant et en racontant l'histoire de la petite chèvre qui, en dépit de la triste fin de celles qui l'ont précédée, insiste pour quitter la ferme et jouir de sa pleine liberté, sachant bien que le loup la mangera tôt ou tard. L'oeuvre du musicien corse, auteur d'opéras et de ballets fort appréciés en France où il poursuit également une carrière de chef d'orchestre, débute de façon assez peu prometteuse mais elle ne tarde pas à nous captiver par son habile traitement de l'histoire de Daudet. Elle est charmante, ne manquant ni d'esprit ni d'à-propos. Voilà une oeuvre qui devrait faire les joies des concerts d'enfants comme d'adultes.

En fin de programme, M. Tzincoca a présenté le Requiem de Gabriel Fauré, oeuvre aussi prenante et émouvante qu'elle est modeste si on la compare aux oeuvres du même genre, beaucoup plus spectaculaires, d'un Verdi ou d'un Berlioz. Mais la mort n'inspire pas à Fauré la crainte du jugement, au contraire, elle lui apporte la paix, la consolation et la confiance en l'amour divin. Voilà pourquoi le Dies Irae est absent de ce Requiem. Remus Tzincoca l'a dirigé avec la discrétion requise, ne cherchant jamais à enfler le son, se préoccupant davantage à mettre en valeur sa structure admirable.

Ce fut un concert d'une excellente tenue, montrant le bon travail qui se poursuit à Vincent-d'Indy. Les solistes qui ont participé à cette audition étaient Rose-Marie Barbeau, Danielle Champroux, Louise Lebrun-Bousquet et Nicole Lorange, sopranos; Sara Hayden, mezzo-soprano; Suzanne Naud, contralto; Nicole Rodrigue, récitante et Roland Richard, baryton. Les pianistes étaient Louise Champeau et Diana Lawton.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THEATRE ANJOU — "Monsieur Masure" — Tous les soirs à 9 h., dim., 8h.30.

THEATRE ATELIER DES SALTIMBANQUES — "Pile" — Jeudi, ven. et sam. à 8h.30. Dim., 7h.30.

THEATRE DE LA PLACE — "Le Quadrillé" — Du mar. au sam., — 8. h. 30 — dim., 7 h. 30 — sam., mat. à 2 h. 30. Relâche le lundi.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Un Otage" Tous les soirs à 8h.30 — Dim., 2h.30 — 7h.30.

THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL (La Poudrière) — Lun. mar. et mer., "Les parents terribles" — 8.40. Jeu., ven., et sam., — "Extrait du Théâtre de Poche" — 9.00.

CINÉMA

AHUNTSIC — "Plein soleil" — 3.40 - 7.55 — "Les nues et les morts" — 1.15 - 5.40 - 9.55.

ALOUETTE — "The Fall of the Roman Empire" — mer., sam., dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.

AVENUE — "This is my Street" — 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30.

BIJOU — "Le rossignol des montagnes" — 12.10 — 3.33 — 6.41 — 10.04 — "Les cloches ont cessé de sonner" — 1.37 — 5.00 — 8.23

CANADIEN ET PLAZA — "Ca commence par le baiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentreman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55.

CAPITOL — "Muscle Beach Party" — 10.0 - 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.45

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Eisenstein) — "14-18" — Lun. au ven. — 7.30 — 9.30 — sam., — 5.30 — 7.30 — 10.00 — dim., 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 — (Salle Resnais) — "Journal intime" — même horaire.

CHATEAU — "La faute de Patty Smith" — 2.50 - 6.15 - 9.35 — "La caravane des esclaves" — 1.15 - 5.40 - 8.05.

LAVAL — "Impasse au mort" — 2.25 - 5.25 - 8.30 — "Pigalle à Tokio" — 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.05.

CINEMA FESTIVAL — "L'amour difficile" — Sur sem., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8h.30 tous les soirs — Mer. et sam., 2.00 — dim., 1.00 - 4.45.

DORVAL — (Salle dorée) — "McLintock" — 9.15 — "Stolen Hour" — 7.30 - Lun. mer. et sam., - 1.00 Dim., à compter de 1.25 (Red room) — "Who's been sleeping in my room?" - 9.40 - "A new kind of Love" - 7.40 - lun., mer., et sam., matinée à 1.00 - dim., à compter de 1.55.

FRANCAIS — "La faute de Patty Smith" - 11.40 - 2.55 - 6.15 - 9.35 - "La caravane des esclaves" - 10.10 - 1.25 - 4.40 - 8.00.

KENT — "Billy Liar" — 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20.

LOEW'S — "Captain Newman, m.d." — 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15.

MONKLAND — "A New Kind of Love" — 1.45 - 5.25 - 9.35 — "Who's been sleeping in my Bed" — 3.35 - 7.50.

ORPHEUM — "Boccaccio '70" — 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.00 - 8.40 —

PALACE — "From Russia with Love" — 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20.

PARISIEN — "Adua et ses compagnes" — 9.55 — 12.10 — 2.25 — 4.40 — 6.55 — 9.20.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "To bed or not to bed" — 12.45 — 2.55 — 5.10 — 7.20 — 9.35. (Petite salle) — "Winter light" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30.

RIVOLI — "Ma Geisha" — 1.00 - 5.10 - 9.20 — "Le pigeon qui sauva Rome" — 3.30 - 7.40.

SAINT DENIS — "Le rossignol des montagnes" — 12.10 — 3.33 — 6.41 — 10.04 "Les cloches ont cessé de sonner" — 1.37 — 5.00 — 8.23.

SEVILLE — "The Cardinal" - Jeudi, vend., lun., mar., - 8.15 - sam., mer., 2.15 - 8.15 — dim., 2.15 - 7.45.

WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.15 - 4.00 - 6.35 - 9.15.

Tournée de concerts du ténor Jean Peerce

NEW-YORK — Le ténor du Métropolitan Opera de New-York, M. Jean Peerce, a quitté New-York mercredi soir, en compagnie de son épouse Mme Alice Peerce, pour une tournée de concerts et de récitals en Europe.

Le célèbre ténor américain donnera son premier concert à Baden (Allemagne) puis ensuite à Nuremberg le 20 mai et à Stuttgart le 27 où il sera accompagné par Roberta Peters, soprano du Métropolitan Opera.

M. Peerce donnera un récital à Paris le 14 juin. Il se rendra ensuite à Oslo le 16 juin, à Stockholm le 18, à Lisbonne les 22 et 24 juin et le 26 à Divonne (France). Enfin le 2 juillet le ténor américain sera la vedette d'un concert en plein air au Tivoli à Stockholm.

UNE EXCURSION DES PLUS AGRÉABLES AU PAYS DES AMOUREUX
JACK MARSTERS THE GAZETTE



CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

ARIST GAGNON
à L'Art Français

Arist Gagnon, peintre de Québec, expose présentement à la Galerie L'Art Français, rue Laurier, jusqu'au 26 courant.

Elève de Jean-Paul Lemieux, Grand Prix de la Province aux Concours Artistiques en 1958, il a exposé depuis à Toronto, Ottawa, Montréal et pris part à de nombreuses expositions de groupes : Vancouver, London, Windsor, Montréal. Il est aussi bien conu par ses émaux sur cuivre. Le Musée de Québec possède plusieurs de ses peintures.

Arist Gagnon est un artiste sérieux, possédant une technique bien personnelle; on sent chez lui une recherche intense et soutenue. Son graphique délicat et ses couleurs reposent tant dans ses sujets semi-figuratifs ou ses abstractions. Son procédé à l'encaustique permet une certaine transparence qui donne l'impression de jeux de lumière indirecte.

C'est une exposition à ne pas manquer

galerie du siècle
1424 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072
Du lundi au samedi inclus
10 h. a.m. a 6 h. p.m.
Egalement, mercredi soir, de 8 a 10 heures.
Dimanche: 2 h. a 5 h.30 p.m.
Du 11 au 24 mai
EXPOSITION
Jacques Hurtubise

galerie agnès lefort
EXPOSITION
GERARD CLARKES
jusqu'au 30 mai
1504 Sherbrooke WE. 2-8620



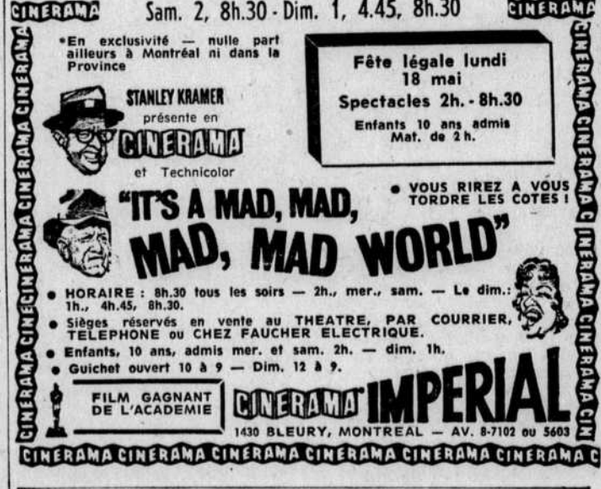
EXPOSITION
Commençant le 13 mai
ARIST GAGNON
"L'Art français"
370 ouest, rue Laurier. — Ouvert de 9 h. à 6 h. p.m. Vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Samedi jusqu'à 5 h. p.m. — 277-2179



ELYSEE
TECHNICOLOR RESNAIS
MARCELLO mastroianni
DE VALERIO ZURLINI
Journal intime
(CRONACA FAMILIARE)
GAGNANT DU LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE EN 1962
DERNIERS JOURS
VERSION ORIGINALE, SOUS-TITRES ANGLAIS



14-18
Un film que vous n'oublierez jamais
Eisenstein
5e semaine



GALERIE CAMILLE HÉBERT
2075 Bishop 849-9931
Tapisseries de
MARIETTE ROUSSEAU VERMETTE
13 mai au 1er juin
à 8 heures P.M.





SEMAINE DU CINEMA ITALIEN
31 mai - 5 juin
7 premières nord-américaines
LE TERRORISTE (De Bosio)
LE DEMON (Rondi)
LA CORRUPTION (Bolognini)
MAIN BASSE SUR LA VILLE (Rosi)
LA FEMME-SINGE (Ferreri)
LES BASILICS (Wertmuller)
SEDUITE ET ABANDONNEE (Germi)
Une Initiative du Festival international du film de Montréal
PRIX DES BILLETS :
Orchestre .... $2.25 — places retenues
Balcons ..... $1.50 — places retenues
$1.25 — places retenues
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts
OMER DESERRES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
Cntre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

deux émissions consacrées au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
B.A.E.Q.
seront présentées dans la série
LES TRAVAUX ET LES JOURS
les 17 et 24 mai à 1 h.30
Canal 2 et réseau français de Radio-Canada

théâtre • musique • cinéma • variétés



Une photo en noir et blanc des **Parapluies de Cherbourg** est une photo truquée. Ajoutez-y, par l'imagination, des couleurs de vraies images d'Epinal, et essayez d'entendre la musique qu'elles suggèrent. Ce sera plus juste, mais pas autant que le film même de Jacques Demy qui a remporté la "Palme d'or". Ici, Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo: entre eux un moment de silence, durant lequel se prolongent les harmoniques.

LE XVII FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE CANNES

Le miracle poétique des "Parapluies de Cherbourg"

de notre correspondant particulier

Réal LA ROCHELLE

CANNES, 11 mai — Interrogé par les journalistes sur son prochain long métrage, JACQUES DEMY, poète des Parapluies des Cherbourg, *a répondu: "Ce sera un autre film musical, que je ferai encore avec la collaboration de Michel Legrand, film qui captera quelques instants de bonheur, et brodera sur la joie ..." Demy est un authentique poète lyrique, chez qui la continuité des thèmes et des symboles est soutenue par des forces toujours renaissantes. Lorsqu'il avait tourné* Lola, *cette ode magnifique et verlainienne à l'amour, Jacques Demy avait en tête de faire apparaître plus tard dans d'autres oeuvres des personnages de cette première histoire. Ce qu'il a fait. Et cette "suite" chez Demy est caractéristique d'un élan qui, d'un ouvrage à l'autre, le porte à reconsidérer des mêmes thèmes pour les faire s'exprimer à nouveau. C'est un peu Beethoven travaillant ses variations sur un thème de Haydn ou de Diabelli... Le rapprochement n'est pas surprenant: Demy, poète lyrique, est avant tout un musicien dans l'âme. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que son histoire des* Parapluies de Cherbourg *soit complètement en musique, grâce aux soins de Michel Legrand. Banale mais simple histoire d'amour de deux adolescents, partagée en trois volets: le départ, l'absence, le retour. Tous les dialogues de cet apparent drame de midinette sont "en chanté": le miracle, c'est qu'aucun des personnages ne s'en aperçoit. Leurs sentiments baignent dans la musique, comme ils se plaquent sur les couleurs. Et les couleurs, il y en a partout, des teintes irréelles, jolies comme dans les songes ou les albums coloriés.*

Les Parapluies de Cherbourg *ont déjà un immense succès en Europe. Succès entonné par la critique, enfin émerveillée de contempler un opéra filmique sur la simplicité, l'étonnement, l'amour sain. Succès repris en choeur par un large public, qui y trouve sa nourriture poétique, son langage familier, son chant secret.* Les Parapluies de Cherbourg *ne se racontent pas: ils se laissent écouter, regarder, aimer... Comme on le sait maintenant, ce film a gagné le "gros" prix à Cannes; il faut supplier la Muse de Demy qu'elle lui conserve encore longtemps son regard artistique indéfinissable, qui transpose les objets et les êtres quotidiens pour les mieux faire reconnaître au public quotidien. Car c'est là, enfin! du cinéma d'art qui n'a pas oublié le grand public...*

Le second film brésilien du Festival, Le Dieu noir et le diable blond, *est un ouvrage du jeune réalisateur Glauter Rocha. Dans l'ensemble, ce film est supérieur à l'autre du Brésil,* Les Vies sèches, *bien qu'il se situe dans les mêmes lieux, avec des personnages similaires, dans des conditions quasi identiques. Durant les sécheresses qui détruisent le Nord-Est brésilien, les paysans affamés deviennent rageurs, indomptés et se révoltent contre le Gouvernement. Mais ces révoltes s'organisent dans un climat d'aberration qui perdra finalement les adeptes. En effet, des prophètes surgissent: ils sont des saints réincarnés, ou des diables, Jésus-Christ ou Satan. Ils prêchent tous, dans une confusion hallucinante et sanglante, la justice et la Terre promise. Sujet atroce et criant, qui illustre une matière folklorique riche et débordante, animée d'un mysticisme farouche, sensuel, sexuel même. Les mythes ici se créent au fur et à mesure des besoins matériels des hommes: le pain, l'eau, les bêtes, les enfants, la vie.*

Il est bien regrettable, toutefois, qu'un aussi bon sujet ait été traité d'une manière aussi maladroite. Avec une technique d'écolier. Les plans trop longs ou inutiles abondent et rendent assommante une histoire dont la véracité seule empêche le spectateur de choir dans l'ennui, ou le sommeil! Autre coquille: on a utilisé, pour la bande sonore, des extraits des admirables Bachianas Brasileiras *de Villa-Lobos. Cette musique, qui n'a d'ailleurs pas été composée pour un tel film, on la fait servir de fond, tout comme une fanfare dans un parc. C'est lui faire grand tort, au même moment où, involontairement, elle dessert le film.*

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

ADUA ET SES COMPAGNES: Le besoin qu'éprouvent des prostituées de mener une vie normale est souligné par le film. Une conclusion pessimiste et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

AMERICA, AMERICA: Le film met en valeur la ténacité et le courage d'un jeune homme épris de liberté. Les adultes pourront, en regard du contexte de l'oeuvre, juger à leur valeur les écarts de conduite du héros. Adultes.

AMOUR DIFFICILE, L': Le caractère scabreux de ces aventures ainsi que des scènes particulièrement suggestives motivent une cote sévère. A déconseiller.

AS DU CINEMA, L': Cette comédie constitue un divertissement anodin. Tous.

BAISERS, LES: Ce film se déroule dans un climat d'amour libre et d'amoralité totale. Le caractère particulièrement délétère du premier sketch motive la cote plus sévère. A proscrire.

BILLY LIAR: La présentation d'un jeune inadapté en opposition avec son milieu familial et social fait réserver le film aux adultes. Adultes.

BOCCACCIO 70: Ces trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a atténuation par le ton de comédie dans le premier, par contre le troisième croupit dans un climat proche de la bestialité. Le second pose un problème douloureux, mais à travers une nouvelle empreinte de pessimisme. A proscrire.

BON VOYAGE: Ce film est centré sur une famille unie, où les parents sont à la fois compréhensifs et dévoués. Adultes et adolescents.

CA COMMENCE PAR LE BAISER cote provisoire. A déconseiller.

CAPTAIN NEWMAN, M.D.: Ce film met en relief le dévouement d'un médecin et sa compréhension envers les malades mentaux. Adultes et adolescents.

CARAVANE DES ESCLAVES, LA: Le film présente avec une certaine naïveté la lutte du héros contre les esclavagistes. Adultes et adolescents.

CARDINAL, THE: Le film présente avec loyauté et respect des personnages religieux. La complexité des problèmes soulevés fait réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

DESORDRE, LE: L'atmosphère pessimiste de ce film dans lequel la plupart les personnages sont des êtres faibles ou tarés motive une cote sévère. A déconseiller.

DR. STRANGELOVE: Sur le ton de la satire, ce film condamne la guerre totale et ses conséquences. Certaines audaces dans le dialogue le font réserver aux adultes.

DOUCEUR DE VIVRE, LA: Fellini condamne ici, dans un style qui lui est propre, la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Son film peut être, pour des spectateurs avertis, une occasion de réflexion; il ne saurait toutefois convenir à l'ensemble du public en raison d'une peinture de moeurs extrêmement réaliste et de la subtilité des éléments de réflexion qu'il comporte. A déconseiller.

D'OU VIENS-TU JOHNNY? Le film est positif dans son ensemble. Adultes.

FALL OF THE ROMAN EMPIRE, THE: Le recul historique atténue la portée des violences et de certains déréglements. La présence importante de personnages aux nobles ambitions donne une valeur positive à l'ensemble. Adultes et adolescents.

FROM RUSSIE WITH LOVE: cote provisoire. A déconseiller.

GENTLEMAN DETECTIVE: cote provisoire: Adultes.

IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD: Quelques légéretés sont noyées dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents.

JOURNAL INTIME: Dans cette oeuvre riche de resonance humaine, on trouve l'expression d'un amour fraternel progressif qui culmine en une note religieuse très valable. Adultes et adolescents.

MA GEISHA: Le film met l'accent sur l'entente nécessaire entre époux. Quelques passages du dialogue font réserver l'ensemble de préférence aux adultes. Adultes.

MONGOLS, LES: Bien que le film exalte l'esprit chevaleresque et la grandeur d'âme de certains personnages de nombreuses scènes de cruauté sadique et des images suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

MUSCLE BEACH PARTY: Ce film présente avec indulgence une jeunesse aux allures libres. Un certain exhibitionnisme motive des réserves. Adultes, des réserves.

NEW KIND OF LOVE, A: La présentation sympathique du libertinage du héros et une recherche constante d'effets suggestifs motivent une cote sévère. A déconseiller.

NOUS IRONS A DAUVILLE: Certaines légéretés de situation font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

NUS ET LES MORTS, LES: La brutalité cynique et le sensualisme grossier de ce film le font réserver aux adultes avertis. Adultes des réserves.

OISEAUX, LES: Malgré la tension qu'il provoque, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents.

PIGEON QUI SAUVA ROME, LE: Des situations délicates et la liberté de conduites des personnages sont atténuées par le ton de comédie. Adultes.

14 - 18: Ce film fait bien ressortir l'absurdité de la guerre dont il souligne les côtés pénibles et inhumains. Adultes et adolescents.

SALVATORE GIULIANO: Ce film dur, rappelant l'histoire complexe d'un célèbre hors la loi sicilien, convient davantage à un public d'adultes. Adultes.

SECRET DOOR, THE: cote provisoire: Adultes.

TO BED OR NOT TO BED: L'indulgence avec laquelle sont présentés les écarts de conduite du héros et les moeurs libres des Suédois motive des réserves. Adultes, des réserves.

TOM JONES: Le ton satirique et l'allure rapide du film l'empêchent de tomber dans une vulgarité offensante. L'audace de quelques situations motive toutefois des réserves. Adultes, des réserves.

VOYAGE A BIARRITZ, LE: Ce divertissement inoffensif convient à un large public. Adultes et adolescents.

WHO'S BEEN SLEEPING IN MY BED: La légéreté avec laquelle on traite le mariage et une recherche évidente d'effets suggestifs motivent une cote sévère. A déconseiller.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Samedi 16 mai

CBFT — Canal 2

10.00 Musique
10.30 Conférence
11.00 Pépinot
11.30 Tour de terre
12.00 Les Croquignoles
12.30 Coucou
1.00 L'homme et les sports
2.00 Baseball
4.30 Echos du sport
5.00 20 ans exprès
5.30 Temps présent
6.00 Rendez-vous Côte d'Azur
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Champ libre
8.00 Dans les rues de Québec
8.30 BILLET DE FAVEUR "Aveux spontanés", avec Dana Andrews, Marta Toren et Geo. Sanders.
10.00 Les couche-tard
10.30 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.10 Nouvelles du sport
11.20 CINEMA "Fabiola", avec Michèle Morgan, Henri Vidal et Michel Simon.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.45 Ouverture - Horaire - Manchettes
1.00 CINE-SAMEDI "Les disparus de St-Agil", avec Eric von Stroheim, Michel Simon et Le Vigan.
3.00 Sur le matelas
4.00 Cours de gymnastique
4.05 La rampe sportive
4.30 Centres de Loisirs
5.00 Kit Carson
5.30 Les quatre justiciers
6.00 C'est arrivé cette semaine
6.30 Un avocat
6.45 Médecin de famille
7.00 Les hommes volants
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES 'Emporte mon coeur' avec Janette MacDonald et Lew Ayres.
10.30 Pour rire
10.45 Nouvelles du jour
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA Donnez-moi ma chance", avec Danick Patisson, Yvan Desnay, Nadine Tallier et F. Guérin.

CBMT — Canal 6

10.57 Today On CBMT
11.00 Cuisine
11.30 Sandy & Co.
12.30 Three Star Bowling
1.30 Amateur Sports Magazine
2.00 World of Sport Baseball Game of the Week
4.15 Patti Page
4.30 Broadway Goes Latin
5.00 Forest Rangers
5.30 Preakness Stakes
6.00 Countrytime
6.30 A song for You
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 Great Movies: "The Man Who Knew Too Much".
10.30 Juliette
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.36 FILM FAVOURITES "The Entertainer"

CFCF — Canal 12

12.00 The Sound of 12
12.15 Meditation Newsroom 12
12.30 The Liberal Arts
1.00 Let's Find Out
1.30 SATURDAY AT THE MOVIES "Springfield Rifle"
3.00 Big Time Wrestling From Calgary
4.00 Like Young
5.00 Special — "Miss Calgary Stampede"
6.00 Spelling Bee
6.30 Wagon Train
8.00 The Outer Limits
9.00 The Untouchables
10.00 77 Sunset Strop - "The Target"
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Pajama Playhouse "I am a Camera"
1.30 Newsroom 12 — Meditation

Dimanche 17 mai

CBFT — Canal 2

10.00 Musique
10.30 Conférence
11.00 Le Jour du Seigneur
12.00 F—MA
1.00 Sextant
1.30 Les Travaux et les jours
2.00 Magazine international des jeunes
2.30 Chasse et pêche
3.00 Les coulisses de l'exploit
4.00 Dans tous les cantons
4.30 La commission Laurendeau-Dunton
5.00 A l'heure du Concile
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Présence de l'art
7.00 Caméra 64
7.30 Robin des bois
8.00 Septième-Nord
8.30 La chasse aux phoques
9.30 Un, deux, trois... rideau
10.00 Affaires publiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Sport-Eclair
11.30 Conférence

CFTM-TV, Canal 10

11.00 Coquetel musical Horaire
12.20 Manchettes —
12.45 En ce temps-ci
1.15 Les p'tits tanants
2.00 Cours métrages
2.30 Tournoi des maîtres
3.30 La science et la vie
4.00 Défi au danger
4.30 Monsieur le Maire
5.00 Les P'tits Bonnommes du dimanche
6.00 Dernière heure
6.15 Le Québec en marche
6.30 Les jeunes talents 'Catelli'
7.00 Qui dit vrai?
7.30 CINE-SPECTACLE "Valet de coeur", avec Jean Harlow et Robert Taylor.
9.00 Police des plaines
9.30 Bon voyage
10.00 Découvertes
10.30 Télé-Charades
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Fa ce à face

CBMT — Canal 6

9.57 Today On CBMT
10.00 Time for Sunday School
10.30 The Answer
11.00 Church Service
12.00 The Bible Answer
12.30 "Insect Safari"
1.00 Speaking French
1.30 Country Calendar
2.00 Time Of Your Life
3.00 Keynotes
3.15 Outdoors Man
.30 20/20
4.00 Heritage
4.27 CBC TV News
4.30 Twentieth Century
5.00 American Musical Theater
5.30 Some of Those Days
6.00 "Hello World"
7.30 Flashback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.00 A Second Look
10.30 Question Mark
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 Metroscope
11.30 Sunday Sports
11.40 Shoestring Theatre "Chorus Girl"
12.11 Holiday Feature "Your Money or Your Wife"

CFCF — Canal 12

11.30 The Sound of 12
11.45 Meditation — Newsroom 12
12.00 Spectrum
12.30 Jeans Place
1.00 Forum
1.30 The Bowery Boys
2.30 Montreal Minor Hockey
3.30 Family Theatre "Tomorrow is Another Day"
5.00 Magic Tom's Talent Hunt
5.30 The Flintstones
6.00 Walt Disney Presents
7.00 The Danny Thomas Show
7.30 Mr. Novack
8.30 Arrest And Trial
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Platform
12.00 Newsroom 12 — Meditation

Télésélection

LE SAMEDI 16 MAI

● Dès 10h.30 du matin, *conférence de Myroslav Grandner* qui parlera du cadre biophysique du Québec habité.

● A 2 heures, *joute de baseball* entre Kansas City et New York.

● A *l'Heure de l'opéra*, à la radio, à 2 heures, *les Pêcheurs de perles*, de Bizet, avec Martha Angelici, Henri Legay, Michel Dens, Louis Noguéra et l'Orchestre de l'Opéra-Comique de Paris.

● A *Temps présent*, à 5h.30, l'Homme et les sports.

● A 6 heures, *Rendez-vous Côte d'Azur* avec Martine Carol.

● A *Champ libre*, à 7 heures: a) La révolution tranquille au Lac-Saint-Jean, avec Guy Viau; b) Les Courants d'air; c) Les Enterrements de première.

● A la radio, à 8 heures, *reportage* sur les perspectives économiques et financières de l'*Exposition universelle de Montréal*.

● A 8h.30, *Billet de faveur* pour *Aveux spontanés*, avec Dana Andrews, Maria Toren et George Sanders.

● *Cinéma*, à 11h.20, présente *le Retour d'un inconnu*, film policier avec Arturo Fernandez et Edith Elmay.

LE DIMANCHE 17 MAI

● Dès 10h.30 du matin, *conférence de Louis Pauwels*: "Fantastique et réalités".

● A la radio, à 10h.30, *l'Argent*, texte de Pierre Villon.

● A *Terre nouvelle*, à la radio, Maryvonne Kendergi présente de la musique religieuse de différents pays, à l'occasion de la Pentecôte.

● A la télévision, à 4h.30, la Commission Laurendeau-Dunton.

● *A l'heure du Concile*, à 5 heures, il sera question de la prochaine session, avec Francis Mayor et Mgr Fausto Godbout Vallainc.

● A *Présence de l'art*, à 6h.30, Jacques Godbout et Michel Patenaude parlent du film de Claude Jutras, *A tout prendre*; l'interview de Jean Paris portera sur l'Ottage, de Behan, et le billet de Jean Blain, sur les revues canadiennes-françaises.

● A *Caméra 64*, à 7 heures, la Conférence ministérielle de l'OTAN.

● A l'émission consacrée aux *philosophes et penseurs*, à la radio, à 8 heures, *Karl Max*, texte de Jean-Claude Dussault.

● A la télévision, à 8h.30, *la Chasse aux phoques*, avec Serge Deyglun.

● A *Affaires publiques*, à 10 heures, *conférences de presse* de l'hon. Paul Gérin-Lajoie, Animateur Raymond Charrette; les journalistes: Michel Roy, Gérard Pelletier, Paul Gros d'Aillon et Lucien Fontaine.

● A 11h.30, *conférence de Raymond Warnier* qui parlera de Guillaume Apollinaire.

SEMAINE DU CINÉMA ITALIEN

"Le Terroriste" de G. De Bosio ou l'Italie de la Résistance

La Résistance a toujours été l'un des sujets préférés des cinéastes "engagés" en Italie; trop souvent pourtant la passion des auteurs privait leur oeuvre de tout esprit critique face à des faits encore trop bouillants. C'est donc un des aspects les plus intéressants du *Terroriste* de Gianfranco De Bosio que de nous présenter un point de vue "engagé" mais néanmoins critique sur la Résistance.

Les historiens Raymond Borde et André Bouissy ont ainsi décrit LE TERRORISTE: "De Bosio s'attache à décrire l'évolution d'un intellectuel, un chercheur scientifique, dont la guerre fera un chef de partisans. Le personnage est aussi mal préparé que possible aux responsabilités de l'action clandestine dans une Résistance politiquement hétérogène. Il y met sa logique, sa violence de néophyte et son refus des compromis. Cela se soldera par l'anéantissement du Comité de libération de Venise. Mais jamais — c'est l'intérêt du TERRORISTE — l'étude psychologique du héros aberrant n'est séparée de son contexte."

Déjà célèbre pour ses mises en scène de Brecht et de Pirandello au théâtre, Gianfranco De Bosio en signant LE TERRORISTE fait une entrée remarquable dans le cinéma. Son film lui a valu le prix de la critique au dernier Festival de Venise.

LE TERRORISTE sera présenté dans le cadre de la Semaine du cinéma italien, le lundi, 1er juin, à 6h., à la Place des Arts. Le film est sous-titré en français.

Un film sur la vie du duc de Windsor

LONDRES — Le producteur américain Jack le Vien a annoncé au cours d'une conférence de presse que les premiers tours de manivelle du film retraçant la vie du duc de Windsor seront donnés bientôt.

Le film sera basé sur le livre du duc "A King's Story", mais ne portera pas obligatoirement ce titre. Il s'ouvrira par la naissance du prince, et sa séquence finale montrera le duc quittant l'Angleterre après avoir renoncé au trône.

A L'ARENA MAURICE RICHARD

A compter du 18 mai, le cirque HAMID - MORTON

Avec la venue du printemps, le cirque Hamid-Morton fait sa rentrée à Montréal, avec sa ménagerie, ses fauves dressés, ses artistes du trapèze et ses amusants bouffons.

Trente-huit tableaux seront présentés par la troupe Hamid-Morton et plusieurs d'entre eux seront des attractions jamais vues encore à Montréal.

Cette année ce grand cirque international débutera à l'aréna Maurice Richard à partir du 18 mai pour une semaine entière.

Le programme comprendra une troupe de jongleurs de grand talent, les "soeurs Wilson"; Le "duo Kali", le ballet aérien de Tina, les chevaux savants du capitaine Jim ainsi que tous les sensationnels numéros qui font d'une visite au cirque une expérience inoubliable.

Cette année, le cirque Hamid-Morton sera sous les auspices des Chevaliers de Colomb, dont les recettes seront au profit des enfants nécessiteux.

Programme de Radio

Samedi, le 16 mai

CBF

7.00—Radio-Journal
7.02—Prière du matin
7.15—Musique légère
7.40—Radio-Journal
7.53—Nouvelles du sport
8.00—Jardin printanier
9.00—Radio-Journal
9.02—Les aventures de Tintin
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal
10.02—Micro-variétés
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—Radio-Journal
11.31—Récital de Montréal
12.00—Chronique de terre et de mer
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-Journal
1.10—Nouvelles du sport
1.15—Folklore
1.30—Sonates
3.00 L'Heure de l'opéra
4.30—Concert international
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-Journal
6.10—Chansonnettes
6.30—La langue bien pendue — Le français universel
7.00—Nouveaux disques
8.00—Radio-Journal
8.02—Reportage
8.30 Jazz-Club
10.00 Trente minutes d'informations
10.30 Visite aux chansonniers
11.00 Les mensonges d'Ulysse
11.15 Vivre sa vie
12.00—Radio-Journal
12.02—Jazz-Club
1.00—Radio-Journal
1.02—Musique variée

CBM

2.00—Opera Time
3.30—CBC News
3.33—Saturday Sports Date
6.00—CBC News And Weather
6.05 Quebec Commentary
6.10 Regional Weather
6.15—Outdoors With The Morrows
6.30 Max Ferguson Review
7.00—Ted Heath Orchestra
7.30—On The Move
8.00 Radio International
10.00 CBC National News
10.05 Long Ago Yesterday
10.30 Ragtime with Read
11.00—Bobby Gimby's Orchestra
11.30 Quand l'opéra se donne des ailes
12.00—Sports News & Weather
12.08—Two For The Show
1.00—News, It Is Written, Sing-Off
1.08—News And Music

Dimanche, le 17 mai

CBF

8.00—Radio-Journal
8.05—Beau dimanche
8.30—L'heure du Concerto
9.25—Méditation
9.30—La revue de la semaine
10.00—Récital
10.30—L'argent
11.30—Quand l'opéra se donne des ailes
12.00—Radio-Journal
12.02—Le monde parle au Canada
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Nos artistes invités
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-Journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—D'un disque à l'autre
1.30—Terre nouvelle
2.00—Radio-Journal
2.02—Interdit aux hommes
3.00—Radio-Journal
3.02—Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal
4.02—Sur quatre roues
5.00—Match-Intercités
5.30—Musique de film
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-Journal
6.10—Cinéma, miroir du monde
6.30—Orchestre Symphonique de de Vancouver
7.30—Les classiques français
8.00—Radio-Journal
8.02—Philosophes et penseurs
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Le cabaret du soir qui penche
12.00—Radio-Journal
12.02—Musique variée

CBM

1.00—Rod and Charles
1.30—Records In Review
2.00—CBC News
2.30 Hermit's Choice, with Scott Young
3.30—Church of the Air
4.00 News, Critically Speaking
4.30 Pianorama
5.00 Venture
6.00—News Weather
6.15—In Reply
6.30—Carl Tapscott Singers
7.00—Mantovani
7.30—On The Move
8.00—Introduction to CBC Sunday Night
10.00—CBC National News
10.30—Introduction to Part II and To Tudor Music Series
11.30—A Study of The Greek Poet C.P. Cavafy
12.00—News And Music Only

ARS ORGANI
Dernier concert
Dimanche, 24 mai à 8h.45
Eglise de L'Immaculée-Conception
(Angle Rachel et Papineau)
MIREILLE BEGIN-LAGACE
Lauréate aux concours internationaux de Munich
Programme: Pachelbel, Bach, Daveluy, Vivaldi
BILLETS $2.00 - $1.00 — En vente à l'entrée

VISIONNEMENT PUBLIC
à l'auditorium de l'Office national du film
3255, Côte de Liesse
Jeudi, le 21 mai à 8 heures 30 p.m.
AU PROGRAMME
CITE SAVANTE
MA CARRIERE FINANCIERE
BOULEVARD ST-LAURENT
PAUL-EMILE BORDUAS
ENTREE LIBRE

L'ÉCOLE NATIONALE de THÉÂTRE du CANADA
UNE ÉCOLE MODERNE
ASSURANT la FORMATION COMPLÈTE du COMÉDIEN et du TECHNICIEN de THÉÂTRE
Directeur général: JEAN GASCON
Inscriptions immédiates pour la rentrée d'automne
407, boul. Saint-Laurent, Montréal 1
Téléphone: 861-1897

L'endroit canadien par excellence
Chez Jacques Labrecque
A PARTIR DE 8 H. P.M.
SOUPER AVEC SPECTACLE
A 9 H. ET 11 H. P.M.
EN VEDETTES
• Jacques Labrecque
• PAULETTE DE COURVAL
(Mam'zelle Québec)
• LAURENCE LEPAGE
à la guitare
LICENCE COMPLETE
1430, rue STANLEY
842-3605

LA POUDRIERE
présente
UN FESTIVAL Jean Cocteau
*
Extraits du Théâtre de Poche
avec
MIMI D'ESTEE
BEATRICE PICARD
MARINA GANTEZ
MICHEL FORGET
HENRI NORBERT
ELIZABETH
CHOUVALIDZE
MARCEL CABAY
JOEL DENIS
YVONNE LAFLAMME
BARBARA KROUTHEN
MICHEL BOUDOT
JOHN STANZEL
JACK FOSTER
En alternance
Les parents terribles
"Magistralement jouée"
Jean Béraud
Réservation: LA. 6-0821

THEATRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8:30
Dim.: 2.30 - 7.30
Un otage
comédie de Brendan Bahan adap. française de Jean Paris, en vedette:
CHARLOTTE BOISJOLI
Gilles PELLETIER Janine SUTTO
mise en scène de Georges Groulx, Musique et chansons Pierre Roche
AU STELLA VI 4-1793

le quadrille
création canadienne
LE THÉÂTRE DE LA PLACE
Comédie de Jacques Duchesne
VILLE-MARIE
861-6665

DERNIÈRES SEMAINES
Une explosion de rire!
Mr MASURE
de Claude Magnier
ANDREE LACHAPELLE
FRANÇOIS CARTIER
GUY SANCHE
Ce soir à 9 hres
THEATRE ANJOU
UN. 1-7494-5
1204 Drummond
AVANT LE SPECTACLE
Venez dîner à l'ANJOU
Table d'hôte $1.60
Un bon repas... avant un bon spectacle!


CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680.
Venez donc!

Le peuple canadien-français: un héros orphelin qui recherche la sécurité maternelle, perdue lors de la Conquête

— Sr Ste-Marie-Eleuthère, CDN

Une très intéressante étude vient de sortir des Presses Universitaires de Laval, sous la signature de la Rév. Sr Ste-Marie-Eleuthère de la Congrégation Notre-Dame. Il s'agit en fait de la thèse de doctorat en littérature de cette religieuse dont la soutenance remonte maintenant à trois ans. Le sujet. "La mère dans le roman canadien français".

C'est à l'Institut Pédagogique de Montréal que nous avons rencontré Sr. Ste-Marie-Eleuthère. Elle est professeur de français au Collège Marguerite Bourgeoys et elle enseigne à des adolescentes de dix-sept à vingt ans.

— Pourquoi avez-vous choisi ce thème?

R. — Parce que j'étais fatiguée d'entendre toujours les mêmes rengaines affirmant globalement que la "mère" prenait une place trop importante au Canada français, que nous vivions sous une tutelle matriarcale extrêmement puissante, que nous étions même les victimes d'un matriarcat spirituel, etc. C'est par l'étude des oeuvres littéraires publiées entre 1930 et 1960 que j'ai essayé de voir si ces formules toutes faites étaient vraies".

— Comment se présente à vous l'image de la mère dans cette période du roman?

R. — Je dois admettre que cette image est très forte, presque unique. Aussi bien dans les romans paysans qu'historiques, si les images sont différentes, elles offrent des formules de remplacement: c'est ainsi que chez Ringuet, la terre, élément de sécurité, remplacera la mère; chez Félix-A. Savard, la forêt représentera la mère et dans "Le Survenant" de Guèvremont, le mythe de l'espace est la recherche inconsciente du lien maternel.

— Comment expliquez-vous cette emprise du mythe maternel?

R. — Il s'explique facilement. Le Canadien français isolé, séparé après la Conquête de sa mère-patrie, a projeté sur des valeurs institutionnelles comme la race, la langue, l'Eglise, le patrimoine national, l'amour maternel, son besoin de sécurité. Peuple orphelin, frustré, il avait besoin d'établir un contact avec la maternité, l'immuabilité, la sécurité.

— Cette même puissance du mythe est-elle sensible dans le roman dit "urbain" ou "poétique" ?

R. — Oui, mais de façon différente. L'archétype s'exprime par des symboles qui sont presque des portraits: c'est ainsi qu'on retrouve des mères dominatrices, possessives, odieuses, caricaturées (comme celles de Lemelin) ou idéalisées quand ce ne sont des mères de type traditionnel comme celles de Gabrielle Roy. Cependant, au lieu de subir l'image maternelle, les personnages du roman urbain ou poétique, développent une agressivité, une opposition très forte extérieurement tout en se complaisant inconsciemment dans cette image d'enveloppante sécurité. Le combat est tellement difficile qu'il rend les personnages impuissants devant les autres types de femmes, impuissants devant la vie et nous assistons à des suicides, à des renoncements, à des solutions de remplacement. Ce combat est l'image de l'agressivité que nous avons développée contre la domination d'un autre élément culturel que tous les Canadiens français ont subi un jour ou l'autre.

— Ces images sont-elles représentatives des femmes canadiennes à l'heure présente?

R. — Ces images sont représentatives de notre situation collective; il y eut au départ l'Eglise qui assuma à cause de circonstances historiques, toutes les tâches; puis peu à peu l'ère d'industrialisation jouant son rôle, le pouvoir politique s'implanta. Aujourd'hui, toujours orphelin, le Canadien français a la tentation de rejeter sur l'Etat ses frustrations et est même enclin à lui demander une fois de plus de jouer SEUL le rôle de la collectivité. Ce malaise et cette inquiétude sont nettement perceptibles dans les romans, à partir de 1950, dit Sr Ste-Marie Eleuthère dans son étude:



"Nous ne pouvons plus demeurer isolés, nous devons prendre notre place dans le grand courant qui emporte la civilisation occidentale. Il ne s'agit plus de la survivance de notre groupe ethnique, mais de la place que nous sommes appelés à tenir dans un Canada indépendant, dans un monde dominé par la technique. Nous sortons à peine des ornières du régime colonial. Que devons-nous garder du passé? Il y a des vérités éternelles que le progrès ne saurait entamer, car sans elles, tout progrès est fallacieux et illusoire. D'autres réalités ont un caractère de vérité transitoire. Il s'agit de choisir et le choix est périlleux".

— Outre la mère, la femme est-elle présente dans le roman?

R. — Non, elle est absente à peu près totalement. Ce phénomène s'explique aussi aisément que les autres. Orphelin, le Canadien français recherche une mère, non une épouse, non une femme. Notre société demeurera adolescente aussi longtemps que nous n'aurons pas liquider une fois pour toutes notre complexe maternel. J'ajouterais même que l'amour véritable entre un homme et une femme sera absent de notre littérature tant que notre société n'aura pas atteint l'âge d'aimer — soit sa vingtième année . . .

— Préparez-vous les adolescentes à devenir "femmes" ou "mères" ?

R. — Nous faisons de sérieux efforts pour leur apprendre à devenir d'abord des femmes. Maintenant la femme dans l'idée que sa seule et unique mission sur terre est de mettre des enfants au monde, est tout à fait contraire aux vues du Créateur. Il va falloir de plus en plus compter, dans notre société, avec l'apport positif des femmes, non pas seulement comme mères, mais comme personnes engagées dans l'action sociale, politique et même ecclésiale".

Une analyse paraîtra prochainement dans nos pages littéraires par notre collaborateur, Jean Ethier-Blais. On peut se procurer le livre de Sr Ste-Marie-Eleuthère dans toutes les librairies.

En terminant cette entrevue, nous osons formuler le voeu que toutes les étudiantes adolescentes soient éduquées par des religieuses aussi éclairées et perspicaces que Sr Ste-Marie-Eleuthère.

Solange CHALVIN

JEANNE SAUVÉ, épouse d'un ministre fédéral et personnalité de la télévision canadienne

vue par Brenda LARGE,
de la Presse canadienne



OTTAWA — Mme Jeanne Sauvé ne voit pas pourquoi elle devrait abandonner sa belle carrière radiophonique depuis que son mari est devenu ministre du cabinet fédéral.

Un député de l'Opposition a soulevé la question au sujet de Mme Sauvé qui reçoit des honoraires de la société d'Etat, alors que son mari, M. Maurice Sauvé, est à présent ministre des Forêts depuis le mois de février.

Mais Jeanne Sauvé, commentatrice, modératrice et interviewer au réseau français de télévision de Radio-Canada et collaboratrice, à l'occasion, aux résaux anglais de radio et télévision, a fait cette réponse: "J'ai abandonné tout commentaire politique il y a deux ans, quand mon mari a d'abord été élu au parlement, comme député libéral de la circonscription des Iles-de-la-Madeleine. Toutefois, il n'y a aucune raison qui motiverait mon abandon du domaine radiophonique, où je puis exprimer mon opinion sur d'autres sujets. Après tout, une épouse n'a-t-elle pas le droit d'avoir une opinion personnelle, en tant qu'individu ?"

Cette femme élégante, d'allure extrêmement féminine, dont la blonde chevelure a des reflets d'argent, a peut-être cessé d'émettre des opinions politiques en public. Mais elle a des idées bien définies sur une quantité d'autres sujets dans le cadre de sa vie active, en tant qu'épouse et mère, personnalité radiophonique, cuisinière et hôtesse, vice-présidente de l'Institut canadien des affaires publiques, voyageuse trilingue, directrice de l'Union des artistes et membre de la Commission nationale du Centenaire.

MARIEE en 1948

Elle était déjà convaincue, étant jeune, qu'une femme devrait pouvoir concilier une carrière, après son mariage. Son père, le défunt Charles-A. Benoit, d'Ottawa, l'encourageait à s'intéresser aux affaires publiques et à se rendre souvent au Parlement.

"Mon père me disait que je pouvais me lancer dans n'importe quelle carrière de mon choix. Il avait coutume de rappeler les discours d'Agnès Macpahil, l'institutrice de Toronto qui devint la première femme député au Canada, comme exemple de réalisation féminine".

Jeanne Benoît fit ses études au couvent Notre-Dame du Rosaire à Ottawa, puis aux universités d'Ottawa et de Montréal. C'est dans la Métropole qu'elle fit la connaissance de son futur mari, lui-même étudiant à l'université. Ils s'épousèrent en 1948. Le jour qui suivit leur mariage, ils partirent pour Paris, où Maurice Sauvé continua ses études de droit et sciences économiques à l'université de Paris, et plus tard, en Angleterre, à l'Ecole des sciences économiques et politiques de Londres.

En revenant à Montréal, après avoir quitté Londres en 1952, Mme Sauvé s'intéressa au domaine radiophonique, un goût qu'elle avait développé sur le plan amateur, alors qu'elle était étudiante.

Travail intéressant

"Après avoir regardé la télévision canadienne durant une semaine, j'ai suggéré à un réalisateur de ma connaissance le genre de travail qui me plairait." Deux mois plus tard, elle participait à sa première émission télévisée. Depuis, Mme Sauvé a collaboré à des programmes sur le réseau français tels que "Opinions", table ronde où les étudiants discutaient sur divers sujets, durant une demi-heure, toutes les semaines, de 1956 à 1963. Mme Sauvé a été entendue sur le réseau anglais radiophonique trans-Canada, et elle a exprimé ses opinions à "Viewpoint", commentaires sur les événements d'actualité à la télévision de langue anglaise.

Elle joue le rôle de modérateur pour une émission questionnaire destinée aux étudiants, sur le réseau français de télévision, et elle travaille à une série de 13 documentaires, sur les changements de l'existence familiale au Canada-français, une tâche qu'elle trouve extrêmement intéressante.

Le séparatisme

Sur la brûlante question du séparatisme au Québec, Mme Sauvé reconnait que: "Dans l'ensemble, les étudiants constituent une proportion importante des séparatistes", mais d'ajouter Mme Sauvé, "les séparatistes sont de jeunes Canadiens-français normaux qui essaient de comprendre le rôle de leur province au sein de la Confédération". Cette remise en question ne doit pas nous scandaliser.

Manifestation possible

Mme Sauvé partage l'opinion de ceux qui craignent les manifestations séparatistes lors de la visite de la reine au Québec, en octobre prochain, "mais cette menace n'a jamais effrayé le reine dans ses tournées d'autres pays".

Parmi les personnalités qui lui ont accordé une entrevue, elle cite en premier lieu le leader du CCF, M. J. Coldwell, "plus réticent à la télévision qu'en personne, mais absolument charmant et rempli de sincérité". Le cardinal Paul-Emile Léger fut le sujet d'une autre mémorable entrevue, "un homme extraordinaire", a-t-elle dit.

FEMME ELEGANTE

A la télévision, comme dans la vie privée, Mme Sauvé n'a pas l'apparence d'une femme de 40 ans, à cause de sa sveltesse et de son élégance. Elle aime à porter des vêtements de bonne coupe. A son avis "les vêtements les plus simples de coupe sont préférables" pour paraître en public. "J'ai porté certaines créations durant six ans.

L'ART CULINAIRE

Après les joies de la famille, car elle a un fils de quatre ans, Jean-François, et sa carrière, Mme Sauvé trouve grand plaisir à recevoir à la maison.

"Un dîner de huit couverts constitue la meilleure façon de recevoir mes amis, et tout en gardant un caractère d'intimité, c'est très agréable".

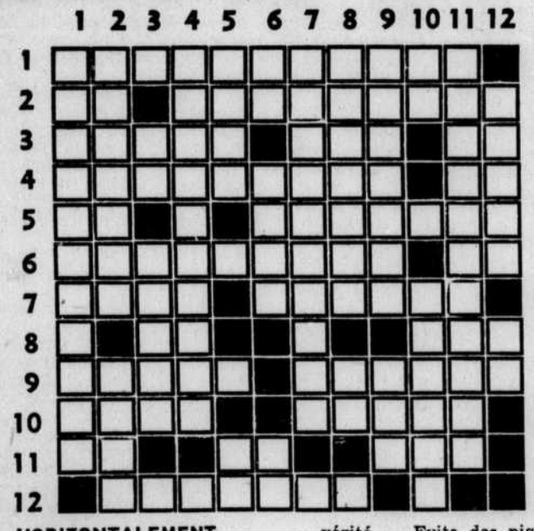
. . Elle a appris l'art culinaire à Paris, alors qu'elle était jeune mariée, et garde l'opinion que la cuisine française est sans égale.

Parmi ses plats favoris se trouvent le soufflé au fromage, "quand je sens que je vais le réussir", le bifteck au poivre flambé de cognac, et le homard frais, " que nous pouvons trouver dans notre circonscription des Iles-de-la-Madeleine".

"Comme je ne suis pas friande de dessert, je me contente souvent de terminer le repas par le fromage et les fruits, avant le café".

M. et Mme Sauvé habitent maintenant à Outremont, mais ils se proposent de louer bientôt une demeure à Ottawa.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Etranges
2—Division du temps — Evénements fortuits
3—Qui joue un rôle — Possessif — Grecque
4—Indique un excès — Symbole d'un métal
5—Terminaison verbale — Emplacement
6—Jonction — Négation
7—Protège un peigne de poche — Appréciée du mexicain
8—Fin de participe — Ville sur le Danube
9—Prend souvent sa source dans l'émotion — En âge de procréer
10—[illegible] intérieure — Supporte une statue
11—Fait intervenir des conditions — Evite une répétition — Démonstratif
12—Défr[illegible]ts

VERTICALEMENT

1—Font des bonds disproportionnés à leur petite taille
2—Court toute l'année souvent — Fait quelque chose
3—C'est lui — Faire du tort
4—Façon de parler propre à la langue française
5—Couche pigmentaire de l'oeil — Romains
6—Article — Ne dis pas la vérité — Evite des piqûres au doigt
7—Desseins
8—Allonger — A sa clef
9—Individus grossiers — Partie cornée
10—Infinitif — Servent de couverture
11—Hommes de garde
12—Prolongement — Pronom

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—GENERALISER
2—AVIDEMENT
3—LAGUNE — FA
4—IPECA — JAMBON
5—MORAINES — RI
6—AR — TSE — SERUM
7—TAPIS — ABIME
8—IT — VALABLE
9—AI — EN — CLOUE
10—SOL — CRIEUR
11—NOTE — OS
12—TU — RESSENT

Verticalement:—
1—GALIMATIAS
2—EVAPORATION
3—NIGER — LOT
4—EDUCATIVE — TU
5—RENAISSANCE
6—AME — NE
7—LE — JE — ACIDE
8—INCASSABLE
9—ST — EBLOUIS
10—RIEUR
11—FORUM — ON
12—RANIMER — EST

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
17 mai	Matinée musicale enfantine à 2 h. chez Mme Smith, 667-1926. Les enfants accompagnés de leurs parents sont cordialement invités. Concert en plein air.	2615 boul. des Milles Iles, St-François-de-Sales
20 mai	Cocktail africain organisé au profit de l'Institut International des Affaires africaines sous la présidence d'honneur de Me Raymond Dupuis.	Place Ville-Marie
21 mai	Rencontre des anciennes du Pensionnat d'Outremont, à 3 h. Un buffet sera servi. Cette invitation doit être considérée comme personnelle. Renseignements: RE. 8-2327 ou 481-0642.	Pensionnat d'Outremont
21 mai	Souper annuel organisé par les CHANTIERS de Montréal, à 7 h. du soir au profit des oeuvres des Chantiers c. à. d. des pauvres qui vivent dans les taudis du Griffintown. Couvert $15., menu: saucisson, pain et café.	Ecole Ste-Anne, rue Ottawa
23 mai	Réunion printanière à 3 h. de toutes les anciennes élèves des "Hirondelles". Cet avis étant l'unique rappel, la directrice, Mlle St-Germain, prie ses anciennes élèves de considérer le présent communiqué comme une invitation personnelle. Renseignements: VI. 4-1221.	303 est, boul. St-Joseph
28 mai	Déjeuner-mode du Glendale Golf & Country Club sous la présidence de Mme Robert Favreau, au profit des oeuvres de l'Ass. des dames auxiliaires de l'Hôpital Notre-Dame, à 12 h. 30. Renseignements et billets: RE. 3-8813 et RE. 8-3665.	Laval-sur-le-Lac
28 mai	La première du film BECKETT sera présentée sous les auspices de l'Association de la maladie Fibro Kystique, à 8 h. 15. On peut se procurer des billets en s'adressant à Mme Pierre Bronquard, 332 rue des Oblats, LaSalle. Tel: 336-4717.	Théâtre Séville

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
TULIPE NOIRE DE CHENARD

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33
ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 209 Rue Vallée, MONTREAL

CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp mixte et bilingue
St-Calixte, Cté Montcalm
Pension $30.00 par semaine
Information: Mme Houle
933-4601

AIR-SOLEIL
colonie de vacances
Camp français mixte
Chalet tout confort
A 1 mille de Ste-Agathe
Plage sur lac privé
$30 par semaine ou moins selon le nombre d'enfants
Renseignements:
739-0552

LYCÉE da SILVA
(L'Ecole Nouvelle)
10,142 boulevard St-Laurent, Montréal 12 — DU. 8-5764
Reconnu officiellement — programmes officiels — Subventions, etc.
EXAMENS D'ADMISSION
Cours CLASSIQUE
scientifique
commercial
Se présenter: les 16-23 et 30 mai à 9h. A.M. ou les 14-21 et 28 mai à 4h. P.M.

JARDINIERE D'ENFANTS
La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance a besoin d'une jardinière d'enfants pour prendre la charge d'une classe maternelle pour enfants de 3 à 5 ans qui lui sont confiés.
Situation permanente. Excellentes conditions de travail; bénéfices marginaux habituels.
Prière de s'adresser au Directeur de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, 874 est, rue Sherbrooke, Montréal, tél.: LA. 7-2331.

Meubles exclusifs
7393, 18e Ave, VILLE ST-MICHEL
TÉL. 725-9397
"MISOBEC"
le produit de demain!

Tim Creery, de Southam News, boursier Nieman

M. Tim Creery, âgé de 35 ans, de Southam News Services, Ottawa, a été nommé boursier Nieman du Canada pour 1964-1965.

Il a été choisi par un comité de cinq hommes, parmi 14 candidats à cette bourse qui permet à un journaliste canadien d'aller étudier une année à l'université Harvard. La bourse, pour laquelle les candidats doivent soumettre leur candidature, est accordée sous les auspices de Reader's Digest Association — Canada — Limited.

M. Creery ira à Harvard en septembre. Il sera le neuvième boursier canadien Nieman et rejoindra 15 autres boursiers de divers pays qui iront parfaire leurs connaissances en journalisme. L'an dernier, le boursier canadien fut Guy Lamarche, âgé de 28 ans, de La Presse, de Montréal.

Le communiqué annonçant le choix de M. Creery précise qu'il a mérité la bourse, principalement à cause d'une série d'articles sur les problèmes éducatifs des Canadiens de langue française en dehors du Québec.

Originaire de Victoria, il parle ce qu'il appelle le "français hésitant", après l'avoir appris dans des cours de quatre mois à l'université de Grenoble, en France, aux cours d'été de Laval et à vivre avec une famille de langue française à Montréal.

Sa série d'articles sur l'éducation française au Canada, en dehors du Québec, se résume ainsi :

"Durant le premier demi-siècle de la Confédération, les provinces anglaises ont fermé pratiquement toutes les portes à l'éducation en français, privant ainsi leurs propres communautés françaises des moyens de survie culturelle... il leur appartient maintenant de rouvrir ces portes."

M. Creery, marié et père de deux fillettes, consacrera son temps à des études économiques, durant son séjour à Harvard.

Il a commencé sa carrière journalistique au Reporter de Galt et a travaillé par la suite à la Free Press, de Winnipeg, au Herald de Lethbridge, au Telegram de Toronto, à l'agence Reuters à Londres et au Star de Montréal. Il est entré au service de Southam News en 1960.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Taxe au Manitoba

WINNIPEG. — La commission royale Michener a recommandé hier que la province du Manitoba assume certaines responsabilités publiques que détiennent à l'heure actuelle les municipalités. Pour rencontrer le coût annuel des services ainsi assumés, il en coûterait quelque $15,000,000. La commission a recommandé une taxe de vente au détail de 2 p.c. Parmi les services ainsi confiés à l'administration provinciale, il y aurait le bien-être social et les services personnels de santé.

Transformation

OTTAWA. — Le 3e bataillon du régiment Royal 22e cantonné à Valcartier sera transformé en bataillon contre chars d'assaut. La nouvelle a été annoncée hier par le ministre associé de la défense, M. Lucien Cardin. Une compagnie de ce bataillon sera envoyée en Europe pour être intégrée à la brigade de l'OTAN.

Main-d'oeuvre

WINDSOR, Ont. — M. Don Peterson, député de South Essex à la Législature ontarienne, a déclaré qu'il est possible que ce comté fasse appel à des chômeurs du Québec pour travailler sur les fermes. M. Peterson a admis que c'était une des nombreuses suggestions discutées lors d'une rencontre tenue à Toronto entre des représentants du ministère de l'Agriculture d'Ontario et de la Commission d'assurance-chômage. La rencontre avait été tenue afin de trouver une solution au problème causé par le manque de main-d'oeuvre dans cette région. Une autre suggestion, a-t-il dit, serait d'instituer un "pool" de chômeurs.

Le ministre revient

OTTAWA — Le ministre de la Santé, Judy LaMarsh, doit revenir à son bureau la semaine prochaine. Elle ménagera ses forces, toutefois. Hospitalisée pour un mal de dos, il y a quelques semaines, Mme LaMarsh a séjourné quelques jours dans le Sud américain pour récupérer ses forces.

Il veut être chef

TORONTO — M. Robert Nixon a annoncé sa candidature à la direction du parti libéral de l'Ontario hier. Il est député de Brant au Parlement ontarien. Sa décision, annoncée hier matin, précédait de quelques heures la conférence de presse de M. Charles Templeton, ancien journaliste du *Toronto Star*, qui a la même ambition. La direction de ce parti est détenue temporairement par M. Farquhar Oliver, député de Grey South, qui a succédé à [illegible] termeyer quand ce dernier a été défait l'automne dernier dans son propre comté.

Visite à Ottawa

BONN — Le programme de la visite que le chancelier Ludwig Erhard effectuera prochainement au Canada et aux Etats-Unis a été publié, hier, à Bonn. Ainsi que l'a annoncé M. Karl Gunther Von Hase, secrétaire d'Etat à l'Information, le professeur Erhard quittera Bonn le 9 juin à destination d'Ottawa où il sera, jusqu'au 11, l'hôte officiel du gouvernement canadien. Le 12 juin, le successeur de M. Adenauer fera une conférence à l'université de Harvard.

Le beurre canadien

COPENHAGUE. — Le Danemark fera part de sa "profonde inquiétude" au sujet du projet du Canada de vendre son surplus de beurre à la Grande-Bretagne, a rapporté hier un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

L'ambassade danoise à Ottawa a été avisée d'informer les autorités canadiennes de la crainte du Danemark qu'une telle vente entraîne de l'instabilité sur le marché britannique du beurre.

Il faut s'incliner

REGINA. — Le premier ministre Woodrow Lloyd, de la Saskatchewan, chef de l'équipe néo-démocratique battue par les libéraux de M. Ross Tathcher le 22 avril dernier, rendra visite mardi prochain au lieutenant-gouverneur R. L. Hanbidge, pour entamer la procédure de la transmission des pouvoirs à la nouvelle équipe.

Contestation

SASKATOON. — Sid Buckwold, ancien maire de Saskatoon, a été choisi comme candidat libéral à l'approche de l'élection complémentaire dans le comté fédéral de Saskatoon. Le scrutin aura lieu le 22 juin. Le comté est sans député depuis la mort du progressiste-conservateur Harry Jones, le 4 mars dernier.

Dîner-bénéfice de la FLQ

QUEBEC — M. Jean Lesage, sera le conférencier invité au dîner-bénéfice de la fédération libérale du Québec qui aura lieu au château Frontenac à Québec le mercredi soir 20 mai.

Le dîner-bénéfice est le 41e qu'organise le comité de finance de la fédération pour subvenir au financement démocratique de la permanence du parti. Le prix est de cinquante dollars le couvert.

Le dîner sera sous la présidence de Me François Aquin, président général de la fédération.

M. Lesage sera accompagné des membres de son cabinet ainsi que des principaux dirigeants du parti.

Le dîner cédulé pour 7 h. 30 p. m. sera précédé d'un vin d'honneur à 6 h. 30 p. m.

La navigation d'hiver sur le Saint-Laurent coûterait $3 millions par année aux ports de Halifax et St-Jean

OTTAWA — L'Office de développement des Maritimes a annoncé hier que les ports de Halifax et de Saint-Jean, Terre-Neuve subissent une perte de revenus de l'ordre de $3,000,000 par année à cause de la navigation d'hiver dans les ports du Saint-Laurent.

L'Office a révélé qu'on estime à environ 200,000 tonnes les marchandises qui sont détournées annuellement des ports de l'Atlantique vers les ports compétiteurs du St-Laurent, qui sont ouverts à la navigation durant les mois d'hiver par les brise-glaces du gouvernement.

En plus de causer aux ports une perte d'environ $3,000,000 en revenus directs, l'Office prétend que la navigation d'hiver a coûté 3,600 mois-hommes en emplois saisonniers.

La plus grande partie de la diminution est encourue par le port de St-Jean, par où passe le volume le plus important des marchandises ordinaires, a déclaré l'Office.

"Si la navigation d'hiver était pleinement développée dans le St-Laurent, on estime que les ports de St-Jean et d'Halifax subiraient des pertes additionnelles substantielles, mentionnait le rapport publiée par le président de l'Office, M. Ian M. MacKeigan.

Le rapport est basé sur des études faites par les firmes J. Kates et associés, et Gibb, Underwood et McLellan, et augmenté de contributions par le personnel de l'office.

L'Office a déclaré que les brise-glaces avaient apporté d'importants bénéfices à des ports et à des territoires de la région atlantique.

L'Office estime que des économies annuelles s'élevant à $1,600,000 sont réalisées sur le coût du transport à cause de l'expédition en hiver de papier à journal provenant des moulins de Dalhousie, Nouveau-Brunswick et de Corner Brook et Botwood à Terre-Neuve. Ces expéditions sont rendues possibles par les services des brise-glaces.

Il a dit que les brise-glaces stationnés à Sydney font bénéficier le port et la région toute entière. Sans mentionner de chiffre, l'office a révélé qu'ils "constituaient une contribution utile à l'économie de la région."

La Cité des jeunes de Vaudreuil sera inaugurée par 8 jours de manifestations

C'est par 8 jours de manifestations que sera inaugurée officiellement, du 24 au 31 mai, la Cité des jeunes de Vaudreuil. Huit jours de cérémonies officielles et d'événements populaires qui permettront à la population et aux étudiants de se rendre compte, par une visite des lieux, du sérieux du projet, des progrès marqués et de l'ampleur de ce qui reste à faire.

L'idée d'une Cité des jeunes, on s'en souvient, a été mise de l'avant par M. Paul Gérin-Lajoie, peu de temps après sa nomination au poste de ministre de la jeunesse. Le projet ne manquait pas d'ambition. Il a été critiqué par certains, mis en doute par d'autres. Une corporation a néanmoins été formée, des travaux de recherches et d'études, amorcés. Le 9 mars 1963, les premiers travaux d'excavation commençaient.

Aujourd'hui, un an après, la Cité des jeunes est devenue une réalité. Une réalité, certes, en voie de parachèvement mais dont certaines structures sont déjà en place: le Centre d'apprentissage des métiers de la construction et l'institut de technologie sont terminés, l'école secondaire le sera à l'automne 1965 et d'autres projets ont déjà dépassé le stade des études préliminaires.

Avec son école secondaire d'une soixantaine de classes, la Cité des jeunes répondra évidemment aux besoins de la régionale de Vaudreuil-Soulanges mais elle a été conçue aussi à d'autres fins, régionales et provinciales. La construction d'une école-usine d'épuration des eaux est en chantier. D'autres centres d'études spécialisées dans le domaine de la mécanique, du chauffage, de la filtration sont déjà aménagés. Dans un avenir prochain, la Cité des jeunes comprendra aussi un centre sportif, une bibliothèque, un high school, un auditorium et une cafétéria.

La Cité des jeunes, un projet de conception entièrement nouvelle en Amérique du nord, a été voulue, d'une part pour favoriser la démocratisation de l'enseignement, d'autre part pour susciter le rapprochement entre les jeunes et les adultes en amenant ces deux groupes à partager certains services culturels, éducatifs et sportifs.

C'est la présence de tel complexe d'éducation au Québec que les autorités de la Corporation de la Cité des jeunes ont voulu marquer par les événements de la fin de mai. La semaine débutera par des rencontres des dirigeants de la Cité des jeunes avec les écoliers du comté et les administrateurs scolaires et municipaux et les membres du clergé. Le jeudi midi 28 mai, M. Gérin-Lajoie rencontre les représentants d'importantes corporations commerciales et industrielles qui, éventuellement, viendront chercher leurs techniciens à la sortie de la Cité des jeunes. Le vendredi sera consacré à la jeunesse qui participera, le soir, à une fête populaire spécialement organisée à son intention. Le samedi aura lieu l'inauguration officielle et la bénédiction par Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield. Enfin, le dimanche, les immeubles seront ouverts au public qui pourra tout visiter et poser les questions qui les intéressent aux guides préposés à leur service.

Ce sera en outre la première manifestation que présidera M. Gérin-Lajoie en tant que ministre de l'éducation. Le hasard veut qu'elle ait lieu dans son propre comté. Il est donc à prévoir que la population l'associera aussi à l'objet des fêtes.

Le Conseil de la citoyenneté: plus de protection pour les droits individuels

OTTAWA — Le Conseil canadien de la citoyenneté, lors de son congrès annuel qui s'est terminé jeudi, à Ottawa, a prévenu les Canadiens qu'ils devaient prendre les mesures appropriées pour mettre un frein aux dangers sans cesse croissants qui menacent leurs libertés individuelles.

Le Conseil a approuvé un programme en huit points, en vue de restreindre ces invasions, et a décidé d'étudier la distribution de la littérature haineuse dans le pays.

Le Conseil s'est dit troublé de voir le manque de protection accordé aux droits individuels. Il a fortement encouragé le gouvernement à procéder à la création d'un Ombudsman, un bureau officiel qui entendra les plaintes des individus contre des décisions arbitraires des représentants du gouvernement et de ses services, tout en suggérant les remèdes à apporter.

Le Conseil a rappelé qu'un grand nombre de pays, dont la Suède, la Finlande, le Danemark et la Nouvelle-Zélande, avaient adopté avec succès un tel système.

Il a de plus insisté pour que soit incluse dans les textes de la Constitution canadienne une loi exposant les droits de l'homme, en précisant que le bill actuel sur cette question pouvait être amendé ou annulé en tout temps par le gouvernement.

Les chefs de nouvelles tiennent une conférence à Charlottetown

CHARLOTTETOWN — Les représentants de plus de 50 quotidiens canadiens se sont réunis ici, vendredi, à l'occasion de la 18e conférence des gérants de rédaction des journaux canadiens.

Le congrès, qui durera trois jours, a lieu tous les ans. Il est consacré à l'étude de la cueillette et de la diffusion des nouvelles par les quotidiens et les grands hebdos.

Les rédacteurs-gérants feront la visite de quelques lieux historiques de l'île du Prince-Edouard en train d'élaborer de façon grandiose la célébration du centenaire des entretiens qui aboutirent à la création de la Confédération.

M. Peter M. Preston, du "Brantford Expositor," président de la conférence, a déclaré, dans l'allocution d'ouverture, qu'il était malheureux que cent ans après la Confédération les journaux consacrent tant d'espace à la question du séparatisme.

La première journée des travaux a été affectée à des études de la part de M. Robert Dunlop, du "Chatham Daily News," au nom des représentants des quotidiens dont le tirage est de moins de 15,000; de M. C. B. Schmidt, du "Kitchener-Waterloo Record,' pour les journaux dont le tirage va de 15,000 à 50,000; et de M. Denis Harvey, du "Hamilton Spectator," pour les journaux dont le tirage dépasse 50,000.

MEMBRES HONORAIRES

Le titre de membre honoraire de la conférence a été conféré à trois anciens présidents : MM. D. B. Rogers, du "Regina Leader-Post," qui prit récemment sa retraite; W. H. Vaughan, qui vient de prendre sa retraite comme directeur des services de l'information du 'Windsor Star"; et M. Emery LeBlanc, autrefois de "L'Evangéline," de Moncton, récemment nommé gérant des relations publiques pour la région du St-Laurent, au Canadien National.

M. Preston a annoncé que le congrès annuel aurait lieu à Toronto, du 11 au 14 février 1965.

Samedi, M. Paul Gérin-Lajoie adressera la parole pour la première fois depuis qu'il est devenu ministre de l'Education pour le Québec.

Samedi soir, le premier ministre Walter Shaw portera la parole au banquet offert aux congressistes par le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard.

INGÉNIEUR

POUR UNE MUNICIPALITÉ DE LA RIVE-SUD EN PLEIN ESSOR

(Traitement selon expérience)

QUALITES REQUISES : Age : avoir au moins 30 ans. Expérience : avoir occupé la fonction d'ingénieur pendant au moins 5 ans, de préférence dans une municipalité. Posséder une bonne expérience technique et administrative des problèmes de voirie municipale et connaître le matériel roulant en usage dans une ville.) Connaître et posséder une bonne expérience dans l'élaboration de la construction et de la surveillance de travaux qui s'y rattachent. Posséder une certaine connaissance technique dans la construction de bâtiments, de projets et de mise en exécution.
DIVERS : Qualités personnelles appropriées.

DEMANDE D'ADMISSION : Les candidats qui désirent participer aux examens doivent envoyer leur curriculum vitae à

Case Postale 640, Le Devoir, Montréal

DESSINATEURS

Notre programme de recherches dans les moteurs réactés se poursuit tant au point de vue avionnerie qu'industriel et ceci nécessite une augmentation sensible du nombre de dessinateurs dans notre département du génie.

Les candidats doivent avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme dessinateurs et ceci dans la mécanique, de préférence dans des produits de très haute qualité.

Nous anticipons un programme d'expansion très considérable dans notre organisation. Les possibilités d'avenir sont très intéressantes. Nos salaires et nos conditions de travail se comparent très favorablement avec ceux qui existent dans la communauté industrielle.

Veuillez vous adresser à :

BUREAU D'EMPLOI
UNITED AIRCRAFT OF CANADA LILMITED,
1000 boul. Marie-Victorin, Jacques-Cartier, Québec

NOS BUREAUX SONT OUVERTS TOUS LES JOURS DE 8.30 A.M. JUSQU'A 4 H. 30 P. M. AINSI QUE LES MERCREDIS SOIRS JUSQU'A 8.30 P.M. ET LES SAMEDIS MATIN DE 8.30 à MIDI.

CONVERSATION EN FRANÇAIS
CONVERSATION EN ALLEMAND
CONVERSATION EN ITALIEN
CONVERSATION EN ESPAGNOL
CONVERSATION en ANGLAIS
CONVERSATION EN RUSSE
À L'ÉCOLE
BERLITZ
— LANGUES VIVANTES —
CONVERSATION EN TOUTE LANGUE
2055, rue Peel VI. 5-1161

La COMPAGNIE INTERNATIONALE de PAPIER du CANADA
demande des
INGENIEURS CHIMISTES et des CHIMISTES
intéressés à travailler au
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DE LA PRODUCTION
au niveau du maintien des normes et de la recherche sur les procédés de fabrication,
ou
dans le domaine des
RECHERCHES ET MISES AU POINT
des nouveaux produits ou produits améliorés, et des méthodes de production.

Nous demandons aussi des
INGENIEURS MECANICIENS et des INGENIEURS CIVILS
pour nos services de
TECHNIQUE GÉNÉRALE
intéressés dans l'aménagement d'usines, le dessin technique, les prévisions des dépenses et projets d'études sur l'entretien et l'accroissement des immobilisations.

NOUS AVONS DES USINES A :
GATINEAU (près d'Ottawa), TEMISCAMING (près de North Bay), TROIS-RIVIERES, et DALHOUSIE, N.-B., de même qu'à HAWKESBURY, (Ontario), à notre centre de Recherches de l'International Cellulose.

Notre compagnie, l'une des plus importantes de l'industrie des pâtes et papiers, offre un champ d'action idéal aux candidats doués d'initiative personnelle et à la recherche d'un travail créateur. L'extrême variété des produits que nous fabriquons ouvre la voie à quantité de carrières intéressantes.

Prière de fournir tous les détails par écrit (à titre confidentiel,) mentionnant : degré d'instruction, expérience, âge, état civil, salaire actuel, etc.

Service des Relations industrielles
Suite 1557, Edifice Sun Life, Montréal, (P.Q.)

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS DE SOUMISSION
METRO

Construction d'un tronçon de la ligne de Métro No. 4 dans la rue St-Denis et sous le fleuve St-Laurent et du gros-oeuvre de la Station St-Denis - Demontigny.

Contrat 4-A-18

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire, cachetées et alressées au Comité Exécutif pour la construction d'un tronçon de la ligne de Métro No. 4, dans la rue St-Denis et sous le fleuve St-Laurent, et du gros-oeuvre de la Station St.Denis - Demontigny (contrat 4-A-18), d'un point situé au nord de la rue Ontario jusqu'à un point situé sur l'Ile Ste-Hélène.
Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau des postes en la Ville de Montréal, P.Q., le ou avant le 19 juin 1964, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, le 23 juin 1964, à MIDI.
Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux publics, METRO, Edifice Jacques-Viger, 755 rue Berri, salle 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, d'un montant égal à autant de fois DEUX CENTS (0200.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.
Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.
Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal pour une somme de TROIS CENT MILLE dollars ($300,000.) en monnaie légale du Canada.
Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Le greffier de la Ville
Gabriel Morin.
Hôtel de Ville,
Montréal, 16 mai 1964.

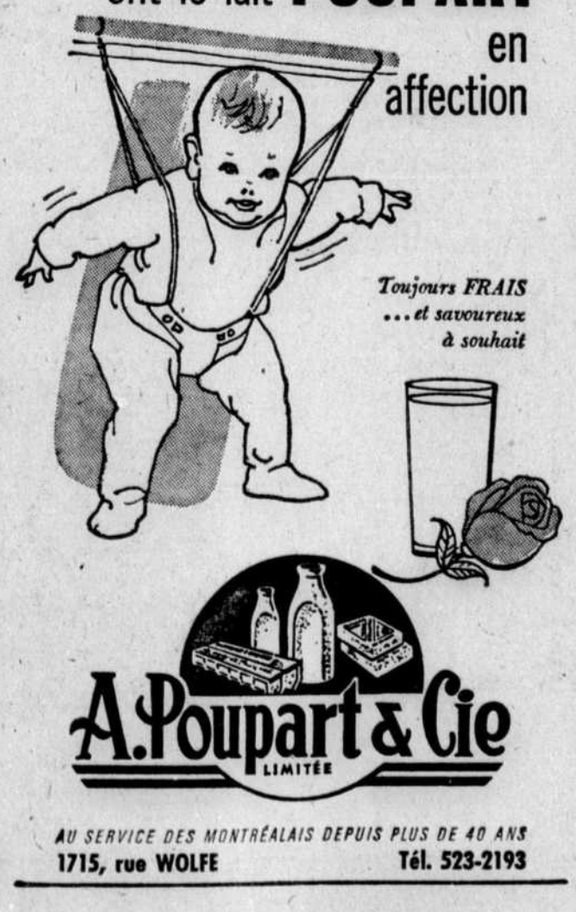


SICOPAC la peinture extérieure à base de Busan 11

Votre maison n'a besoin que d'une seule couche de SICOPAC pour avoir cet air de propreté durable que vous aimeriez lui voir. SICOPAC, grâce à sa formule spéciale avec Busan 11, résiste aux moisissures, au pelage et au cloquage. SICOPAC n'exige qu'une surface sèche et bien nettoyée. Son application facile vous épargnera temps et fatigue. Remarquez que les maisons de belle apparence sont souvent protégées par SICOPAC.

Employer la peinture Sico, c'est Sicognaître ! PEINTURE SICO LIMITEE Québec - Montréal

les gens d'action... ont le lait POUPART en affection



Toujours FRAIS ...et savoureux à souhait

A. Poupart & Cie LIMITÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS
1715, rue WOLFE Tél. 523-2193

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 533-301 — PEOPLES THRIFT et INVESTMENT COMPANY, demanderesse, vs JEAN DENIS ROSE, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10437 rue Paris en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 533-301 — PEOPLES THRIFT et INVESTMENT COMPANY, demanderesse, vs JEAN DENIS ROSE, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 426 rue Hickson en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 machine à coudre et acc. 1 radio de table, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 749-527 — M. D. G. PHOTO SUPPLY INC., demanderesse, vs IDEAL TELEVISION PRODUCTIONS INC., défenderesse. Le 27 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1231 rue Ste-Catherine ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marque Underwood, 1 projecteur de marque Bell & Howell et acc. 8 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 630-455 — MICHELE PANARELLO, demandeur, vs WILLIAM WHITE, défendeur. Le 27 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10437 rue Paris en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Teleking et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 711-034 — ELIE MARGLES (PHILIP'S CASH et CREDIT), demandeur, vs J. P. MAJOR, défendeur. Le 28 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4965 boul. Décarie, app. 15 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 551-477 — TILDEN RENT A COMPANY demanderesse, vs R. J. FORD défendeur. Le 26 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1460 rue Poirier, app. 101 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 combination téléviseur de marque Viking et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No. 700-040 — MARIO DUMESNIL, demandeur vs GILLES CHOUINARD, défendeur. Le 26 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5696, 17e avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, piano, meubles ed ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. 845.3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 714-280 — H. L. LECLAIR & CO. LTD. demanderesse, vs E. PARANTEAU défendeur. Le 27 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2630 rue Wurtele en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marque Smith Corona, 1 clavigraphe de marque Royal, 1 scie Band avec moteur et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 604-050 — BLANCHARD AUTOMOBILE LIMITEE demanderesse, vs JERRY LAWTON défendeur. Le 26 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5370 rue Canendish en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 551-477 — TILDEN RENT A COMPANY demanderesse, vs R. J. FORD défendeur. Le 26 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1460 rue Poirier, app. 101 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 combination téléviseur de marque Viking et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No. 745-323 — DOMTAR PACKAGING LIMITED, demanderesse vs UKRAINIAN READING SOCIETY, défenderesse. Le 25 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2558 rue St-Charles en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant n: 4 bancs, 50 chaises, 5 tables, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DES SESSIONS, No 15896 — LA REINE, demanderesse vs TWEEL'S INC., défenderesse. Le 27 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du président de la compagnie de la défenderesse SAID ZAKEN, au No 1555 rue Couvrette en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du président de la compagnie de la défenderesse Said Zaken saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo, radio et photo combiné de marque Graitz; 1 téléviseur de marque Sylvania et meubles de ménage, etc. Conditions ' ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DES SESSIONS, No 15970 — LA REINE, demanderesse vs ARBOUR & DUPONT (1962) LTEE, défenderesse. Le 27 mai 1964 à 1 heure de l'après-midi au domicile du président de la compagnie de la défenderesse YVES COSSETTE au No 4300 rue Western en la cité de Westmount et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du président de la compagnie de la défenderesse Yves Cossette saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2.9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, no 745-323 — DOMTAR PACKAGING LIMITED, demanderesse vs UKRAINIAN READING SOCIETY, défenderesse. Le 25 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2558 rue St-Charles en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant n: 4 bancs, 50 chaises, 5 tables, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 715-715 — SYNDICAT ST-HENRI INC., demanderesse vs JULIEN FILLION, défendeur. Le 25 mai 1964, à midi au domicile du défendeur au No 4464 rue St-Jacques Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANH. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 722-139 — SUPERIOR PROPANE LIMITED, demanderesse vs JOSEPH ROMANO (J. R. AUTOMOBILE ENRG.) défendeur. Le 27 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 110, 41e Ave, app. A à Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admira let acc. et meubles de ménage, etc. Conditions ' ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 636-875 — KRUGER PAPER COMPANY LIMITED, demanderesse vs ALEXANDRE BRAMSON & WILLIAM LAMBERT (BRAMSON LAMBERT PRINTING SERVICE REG'D) défendeurs. Le 26 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 1035 rue Beaumont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marqeu IBM électrique; 1 cabinet pour filière, en acier, 5 sections; 1 bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 701-780 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD., demanderesse vs A. VALEE, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2577 rue Iberville en la cité et district de Montréa lseront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d udéfendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Motorola 21", modèle de table et console et acc. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 611-408 — ALEXANDER CLARKE & BERNARD CLARKE (FASHION AGENCIES) demandeurs, vs ANDRE PARADIS défendeur. Le 26 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1440 rue Poirier, app. 303 en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 combination téléviseur, radio et phono de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 741-826 — HERMILE LAJEUNESSE, demandeur vs JOS LAMOUREUX, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2950 rue Ste-Catherine est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: outils de mécanicien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, H.C.S. 861-9873. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 629-230 — LAURENT LABINE (GARAGE GERVAIS ENRG.), demandeur vs J. P. DUBE, défendeur. Le 25 mai 1964, à 1 heures de l'après-midi à la place d'affaires du demandeur au No 2245 rue Rouen en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Valiant 1963, licence Yukon 4-360—63. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-2722. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 754-697 — PAUL ARNO LTD. demanderesse, vs GERARD NOTEBAERT (CODAL GRAPHIQUE) défendeur. Le 26 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4900 rue Victoria en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano et banc et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-092. — NADON BRICK & STONE LTD., demanderesse, vs ARMAND ST-LOUIS, défendeur. Le 25 mai 1964, à midi, au domicile du défendeur, au No 10787, rue St-Denis, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 630-902. — G. DITATA, demandeur, vs EMILIO PASTRO, défendeur. Le 26 mai 1964, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 9002, 8e Avenue ,en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S., UN. 1-2722. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-679. — DR J.-AIME CARLE, demandeur, vs JEAN-GUY GAUTHIER, défendeur. Le 26 mai 1964, à midi, au domicile du défendeur, au No 573, rue Gounod, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S., UN. 1-2722. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPERIEURE, No 128-485 — LES EDITIONS FRANCAISES INC., demanderesse vs ALPHONSE LOISELLE, défendeur. Le 25 mai 1964, à midi au domicile du défendeur au No 6201 rue Des Angevins en Ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES POITEVIN, H.C.S. 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 568-661 — J. COVERINI, demandeur vs O. DE FRANCESCO, défendeur. Le 26 mai 1964, à midi au domicile du défendeur au No 598, 43e avenue en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenreur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 627-309 — GASTON ST-CYR, demandeur vs ALBERT FILION, défendeur. Le 26 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4451 rue Amos en la cité de Mtl-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN ROSE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 597-783 — CHRISTIN AUTOMOBILE INC, demanderesse vs ROCK HEBERT, défendeur. Le 26 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 9197, 24e avenue en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseurs, bureau, filière, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 615-793 — LAURENTIAN POULTRY INC. demanderesse, vs ROLAND LEMIEUX (LEO-BAR-B-Q ENRG.) défendeur. Le 28 mai 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11627 rue St-Réal en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et acc., 1 combination téléviseur, radio et phono de marque Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-243 — SIDNEY BERNARD KNOPP (ASCOT BEAUTY PRODUCTS CO.) demandeur, vs ASTOR BEAUTY SALON défenderesse. Le 27 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 720 rue Ste-Catherine Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Burroughs, 11 mirroirs, 3 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 714-900 — SYDNEY SHUGAR demandeur, vs GERARD GUAY défendeur. Le 26 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 118 rue Bernard Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Philco et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 580-859 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD. demanderesse, vs GILLES TOURVILLE défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1863 rue Plessis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Modèle de Consol et acc. et 1 sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 628-222 — LAURENTIDE FINANCE COMPANY demanderesse, vs JEAN-GUY COUTURE défendeur, vs ROGER DUPRE & OSCAR ROUSSEAU (EAST END PRINTING) Garnishees. Le 27 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires Garnishees au No 1574 rue Craig Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets Garnishees saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marque Smith Corona, 1 radio de table, 1 table, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 753-039 — LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE MONTREAL, demandeur vs ETIENNE FEKETE, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 975 rue Jarry Ouest, app. 2, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S. UN. 1-2722. Mointréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-129. — HOPITAL NOTRE-DAME, demanderesse, vs EUGENE ROCHEFORT, défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 5581, rue Basile-Patenaude, app. 5, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S., UN. 1-2722. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 747-045 — GAMMA PHOTO SHOPS INC. demanderesse, vs S. J. ALLEN défendeur. Le 25 mai 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11 rue Church en la cité de Valois et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 728-003 — RAYMOND CLOUTIER demandeur, vs BERNARD COURVILLE défendeur. Le 28 mai 1964, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 11273 rue Edgar en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S., UN. 1-2722. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 541-493 — MUNICIPAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED demanderesse, vs ELIE POUPART défendeur. Le 25 mai 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 389 9 ième avenue app. 3 en la cité de Lachine et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 623-758 — MANSIONS AUTO GARAGE LTD. demanderesse. vs PAUL-EMILE DUVAL défendeur. Le 25 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 01350 rue Charlevoix en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner de marque Sundstand, 1 cabinet pour filière 3 sections, 1 chaise, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 630-589 — AETNA FACTORS CORPORATION LTD. demanderesse, vs ANTONIO CORDATO (MONTE CARLO UPHOLSTERING) défendeur. Le 28 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3502 rue Monsolet en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer, 1 petit bureau et chaise, 1 machine à chèque Paymaster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 633-866 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD. demanderesse, vs J. McWILLIAMS défendeur. Le 28 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5021 rue Barclay, app. 1 (sous-sol) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 751-636 — DR. G. ANGIOLI demandeur, vs ROLAND BOISVERT défendeur. Le 28 mai 1964, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 11215 rue Henault en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Philips et acc., 1 Consol radio de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 756-014 — DR. I. L. FEINSCHNEIDER demandeur, vs DAME J. M. VIDAL & MR. J. M .VIDAL défendeurs. Le 26 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 3221 rue Maplewood, app. 17 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 738-017 — DUPUIS FRERES LIMITED demanderesse, vs DAME THERESE GARIEPY défenderesse. Le 27 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 844 rue Rockland en la cité d'Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G. E. et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-928 — CANAMERICAN AUTO LEASE & RENTAL LTD. demanderesse, vs ROGER ST-ARNEAULT défendeur. Le 27 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1754 rue Montcalm en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Northern Electric 17" modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 756-014 — DR. I. L. FEINSCHNEIDER demandeur, vs DAME J. M. VIDAL & MR. J. M .VIDAL défendeurs. Le 26 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 3221 rue Maplewood, app. 17 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 738-017 — DUPUIS FRERES LIMITED demanderesse, vs DAME THERESE GARIEPY défenderesse. Le 27 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 844 rue Rockland en la cité d'Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G. E. et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 633-866 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD. demanderesse, vs J. McWILLIAMS défendeur. Le 28 mai 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5021 rue Barclay, app. 1 (sous-sol) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 751-636 — DR. G. ANGIOLI demandeur, vs ROLAND BOISVERT défendeur. Le 28 mai 1964, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 11215 rue Henault en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Philips et acc., 1 Consol radio de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 726-069 — HANS K. UTHOFF & LEO JARRY & EMILE VICAS, demandeurs vs PAUL LAHAISE, défendeur & MOUNT ROYAL CARPETS & FURNITURE INC., tierce-saisie. Le 26 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 277 rue Mont-Royal est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saiiss en cette cause, consistant en: meubles de ménage, claviграphe, machine à additionner, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S. 845.3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 637-937 — THE BANK OF MONTREAL demanderesse, vs PIERRE E. LEHAIE défendeur. Le 26 mai 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6649 rue Cabrini en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 603-478 — CANADIAN BUTTONS LIMITED demanderesse, vs JOHN DI PIETRO AND VICTOR D'ASCENZO défendeurs. Le 26 mai 1964, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur VICTOR D'ASCENZO au No 9037 7ième ave en la cité de St-Michel et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur VICTOR D'ASCENZO saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Tele-King et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 708-709 — MASTER TRANSMISSION INC. demanderesse, vs JOSEPH M. VICERI défendeur. Le 26 mai 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5205 rue Paul Pau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 623-758 — MANSIONS AUTO GARAGE LTD. demanderesse. vs PAUL-EMILE DUVAL défendeur. Le 25 mai 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 01350 rue Charlevoix en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à additionner de marque Sundstand, 1 cabinet pour filière 3 sections, 1 chaise, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 591-447. — PAUL LALUMIERE, demandeur, vs GERARD JASMIN, défendeur. Le 26 mai 1964, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 10632 est, boul. Gouin, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, stéréo, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE VILLENEUVE, H.C.S., 845-3106. Montréal 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 746-294. — DR GABRIEL LAURENCE, demandeur, vs DAME VVE DIMITRINO CARAVAS, défenderesse. Le 27 mai 1964, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 5642, rue Clark, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S., 845 - 3106. Montréal, 15 mai 1964.

Province de Québec, district de Trois-Rivières, COUR DE MAGISTRAT, No 49-157. — PLAYBOY MEN'S WEAR INC., demanderesse, vs ARMAND CHARLEBOIS, défendeur. Le 27 mai 1964, à 2 hres de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 4605, rue Plamondon, app. 17, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tourne-disques, téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 mai 1964.

**Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 615-648 — JEAN GUY ST-GERMAIN, demandeur vs MAURICE GUAY & AL. défendeurs. Le

À travers la province à travers la

Desaulniers démissionne

QUEBEC. — Le dernier surintendant de l'instruction publique a pris sa retraite. M. Omer-Jules Désaulniers abandonne en effet la fonction publique, après une longue carrière dans l'éducation et la direction de l'enseignement.

M. Désaulniers est né à Yamachiche en 1906. Après avoir fait ses études pédagogiques à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal, il fut de 1921 à 1936, instituteur à l'école Saint-François-Xavier, à Trois-Rivières. De 1931 à 1945, il fut inspecteur des écoles urbaines du district de Trois-Rivières, puis, inspecteur général des écoles primaires du Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1948, année de sa nomination comme surintendant de l'instruction publique.

En 1951, l'université Laval décernait à M. Désaulniers un doctorat d'honneur en pédagogie et, en 1957, l'université de Sherbrooke, à son tour, le faisait docteur en sciences pédagogiques. Il est à noter que M. Désaulniers aura été le seul titulaire du poste de surintendant de l'instruction publique à avoir fait carrière dans l'enseignement.

Le prix du sucre

QUEBEC (DNC) — "Si l'Assemblée législative décidait de fixer le prix du sucre à un niveau inférieur au prix international nous priverions inévitablement notre population de cette denrée", a déclaré hier le premier ministre en réponse à une question du député de Champlain.

M. Maurice Bellemare avait demandé si le gouvernement avait l'intention de poser un geste pour empêcher la hausse constante du prix du sucre.

M. Jean Lesage a rappelé que durant la guerre, en vertu de la loi des mesures d'urgence, le fédéral contrôlait les prix ; mais que normalement les provinces ont juridiction entière en ce domaine qui touche les contrats et le droit civil.

Cependant une intervention du gouvernement risque de priver la population de sucre, "parce qu'il est inutile de penser, a-t-il dit, que la seule betterave de St-Hilaire puisse fournir tout le sucre qui se consomme dans le Québec.

"La seule façon d'arriver à obtenir le sucre à un prix inférieur dans le Québec serait que le gouvernement en fixe le prix et paie un subside qui pourrait être très considérable aux raffineries".

Le chef de l'opposition a demandé si le gouvernement avait l'intention "de laisser les spéculateurs plumer la population comme ils le font depuis trop longtemps".

"C'est bien beau, a répliqué le premier ministre, de parler des spectateurs : mais ce n'est pas seulement de la spéculation. C'est que la production de la canne à sucre à Cuba, qui était la principale source de sucre pour l'Amérique du Nord, a diminué considérablement et l'effet s'en fait sentir suivant la loi de l'offre et de la demande sur le prix international. Ce n'est pas nécessairement de la spéculation".

Les panneaux-réclame

QUEBEC — Les employés du ministère de la Voirie continuent leur campagne d'embellissement de nos routes en s'attaquant au problème de la prolifération des panneaux-réclame et affiches sur les terrains privés.

Le ministère a déjà effectué le nettoyage des terrains du gouvernement situés sur les abords des voies publiques.

Le service du contentieux de la voirie prépare actuellement des dossiers complets qui seront soumis au procureur général pour que des plaintes soient portées devant les tribunaux contre les manufacturiers, commerçants, maisons de publicité et propriétaires de terrains qui refusent ou négligent de se conformer à la loi après avoir été mis en demeure de le faire.

M. Bernard Larocque, responsable de l'application de la loi des panneaux-réclame, se tient à la disposition des intéressés désireux d'obtenir des conseils en ce qui concerne l'installation de tout matériel publicitaire en bordure d'une route ou d'un chemin public. Un personnel d'inspecteurs qualifiés assiste M. Larocque dans son travail.

Manifestation du RIN

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale a choisi la journée du 18 mai, fête de la reine Victoria, pour rendre un hommage public à la mémoire des douze patriotes qui ont été pendus au lendemain de la rébellion de 1837-1838. La cérémonie organisée par le RIN se déroulera devant le monument érigé sur cet emplacement funèbre.

Rodrigue Guité et Pierre Bourgault, entre autres directeurs du parti, prendront la parole à cette occasion.

Le regroupement se fera devant le monument des Patriotes situé à l'angle des rues Notre-Dame et de Lorimier, lundi à 7.00 du soir.

Soins à domicile

Le gouvernement provincial, par l'intermédiaire d'un octroi fédéral provincial, a récemment attribué des fonds pour un projet expérimental de services de soins à domicile, pour des patients ayant déjà été traités au Montreal Children's Hospital.

Ce projet a été préparé en raison de deux préoccupations très importantes : **premièrement**, l'impression que plusieurs enfants, en chirurgie ou en médecine, atteints de maladies chroniques, ou se remettant d'une maladie aiguë, pourraient être soignés à domicile, si les médicaments, les soins infirmiers et les services spéciaux sont accessibles à la maison. Ceci réduirait la durée de l'hospitalisation et ainsi diminuerait les chances d'un traumatisme émotionnel dû à un séjour prolongé à l'hôpital.

Deuxièmement, la probabilité que ce programme libérera des lits présentement occupés par des patients, soient chroniques ou convalescents, et ainsi augmentera la possibilité d'admettre des cas de maladie aiguë ou des cas où l'investigation a besoin d'être faite à l'hôpital. Ceci amènera une meilleure utilisation des lits actuellement occupés au maximum.

Cet octroi s'applique à de nombreux services, tels que médecins, infirmières, physiothérapeutes, diététistes, les médicaments et les pansements ainsi que les examens de laboratoire et de radiologie. Les dispositions ont été prises afin de pourvoir au transport du patient de son domicile à l'hôpital ,si nécessaire, et d'envoyer à la maison une aide ménagère pour dépanner la mère de famille.

Le statut de Talbot

QUEBEC. — Le statut parlementaire de M. Antonio Talbot, député de l'Union nationale à la législature, trouvé coupable sous des accusations de conspiration, est à l'étude d'après une source bien informée. Cette source d'information a déclaré qu'elle ne savait pas quand on en arriverait à une décision sur ce sujet. M. Talbot, 62 ans, représente le comté de Chicoutimi depuis 1938. Les délits, qui comprennent le paiement de commissions indues, ont été commis au cours du terme de M. Talbot comme ministre de la voirie durant l'ancienne administration. Il a été condamné à un total d'amendes de $1,300 après avoir été trouvé coupable mercredi.

Contrats de voirie

QUEBEC. — Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard a apposé sa signature au bas de neuf contrats totalisant une somme de $354,000 durant le mois d'avril. Les plus importants contrats sont destinés à la construction de deux viaducs sur la route transcanadienne à St-Michel de Vaudreuil.

Informations religieuses

Dispense pour les voyageurs d'une compagnie aérienne

CITE DU VATICAN — Les voyageurs et le personnel de bord d'une compagnie américaine de navigation aérienne (TWA) ont été dispensés de l'abstinence. Cette dispense, dont on n'a appris l'existence qu'hier, a été accordée à la demande de l'évêque de Kansas City qui l'avait sollicitée à la demande de la compagnie intéressée, pour éviter que, les jours d'abstinence, les services de ravitaillement ne soient obligés de préparer des menus différents pour les catholiques. Une telle concession pourrait être accordée, croit-on, à toutes les compagnies qui la solliciteraient par l'entremise des évêques des territoires où ils ont leurs sièges.

L'encyclique de '37, contre le nazisme, a été écrite par Pie XII

ROME — Un ministre du gouvernement italien a déclaré qu'il a en sa possession un document qui démontre que l'encyclique de 1937, condamnant la persécution des catholiques par les nazis et attribuée à Pie XI, a été écrite par le cardinal Eugenio Pacelli, plus tard Pie XII.

Le ministre de la Défense, M. Giulio Andreotti, qui a eu de fréquents contacts avec le Vatican au cours de la deuxième grande guerre, à titre de dirigeant de l'Association des étudiants des universités catholiques, a consacré un article à Pie XII dans l'hebdomadaire politique Concretezza.

Il a déclaré que le drame controversé "Le député", de Rolf Hochhuth, l'a incité à chercher dans les archives du Vatican des documents relatifs à l'attitude de l'Eglise à l'endroit du nazisme.

La pièce de Hochhuth critique le pape Pie XII pour n'avoir pas publiquement dénoncé la persécution des Juifs européens par les nazis.

M. Andreotti a déclaré qu'on lui a remis une copie photostatée du manuscrit de l'encyclique "Mit Brennender Sorge", Avec un brûlant chagrin communiquée par Pie XI en 1937. M. Andreotti dit que tout le long du manuscrit il a reconnu l'écriture du cardinal Pacelli, qui devenait le pape Pie XII en 1939.

Le pape évoque l'évolution des techniques de la prédication

CITE DU VATICAN — "Dans beaucoup de pays, les difficultés auxquelles se heurte la prédication missionnaire s'accroissent, tandis que dans d'autres régions les voies de l'évangile s'aplanissent. Les méthodes missionnaires changent. L'utilité et le devoir se manifestent aujourd'hui d'accueillir dans les pays où la civilisation est plus développée les jeunes gens provenant de pays en voie de développement". Ainsi s'est exprimé le pape dans une allocution qu'il a prononcée en recevant les directeurs et les conseillers nationaux des oeuvres missionnaires pontificales qui lui ont été présentés par le cardinal Grégoire Pierre Agagianian, préfet de la congrégation "de propoganda fide".

Paul VI a relevé ensuite que les principes doctrinaux de l'action missionnaire se développent "en reconnaissant d'une part les valeurs humaines de chaque peuple, de chaque civilisation, non pas pour les supprimer, a-t-il dit, ou pour leur substituer d'autres valeurs puisées à une autre civilisation imprégnée de christianisme, mais de les comprendre, de les purifier, de les rapprocher de celles que nous croyons utiles et universellement valables et de vivifier dans le Christ avec leurs expressions propres et originales. C'est ainsi qu'en reconnaissant la liberté subjective de ceux qui professent en toute conscience des religions non chrétiennes, ou qui pratiquement ne professent, hélas, aucune religion, on réaffirme l'obligation imprescriptible d'une sage évangélisation universelle pleine de sollicitude".

Le pape a engagé enfin ses auditeurs à faire de la prière et de la confiance en Dieu les conditions véritables de l'efficacité de leur apostolat.

Le prêtre, cet aventurier...

A l'occasion des ordinations sacerdotales qui se déroulent actuellement, il apparaîtra sans doute intéressant de rappeler un texte qui décrit bien un aspect peu connu du prêtre du 20e siècle.

A. B.

On connait bien le prêtre par sa présence à l'église, au confessionnal; on s'attend à ce qu'il apporte son avis, donne des conseils, se charge d'une oeuvre, s'occupe de ci ou de ça. Mais ce qu'il pense en lui-même, ses luttes et ses joies, ses préoccupations, sa vie intérieure en somme, c'est un monde qu'on soupçonne à peine et qui demeure inconnu.

Le prêtre, qui est-il ?

Qui est le prêtre, il semblerait que ça n'a pas d'importance. Le prêtre est là pour aider, pour servir de modèle, pour rappeler certaines vérités, pour donner le Christ. Pourvu qu'il soit le ministre charitable et patient des sacrements et de la parole de Dieu et qu'il aide les chrétiens dans leur cheminement vers Dieu, que veut-on de plus?

Et pourtant, il nous semble qu'il y a tout un autre aspect du prêtre dont on ne parle jamais mais qui pourrait bien être aussi important que le premier. Plus important peut-être... Nous voulons parler du prêtre tel qu'il est en lui-même, en son coeur d'homme, jeté dans la solitude entre les hommes et Dieu, face aux mystères de la vie et de l'amour, face à lui-même et à sa propre insuffisance.

En sécurité ?

Parmi les critiques adressées au prêtre, il en est une qui revient fréquemment à peu près en ces termes. "Le prêtre est à l'abri des difficultés matérielles. Il n'est pas marié. Il n'a pas de famille. Il n'a pas à se chercher de l'ouvrage, il n'est pas à la merci des hasards de la vie. Il peut toujours compter sur des amis, sur un réseau d'institutions, qui viendront à son secours en cas de besoin. Il est en sécurité, lui!"

Concédons que ces affirmations comportent une bonne part de vérité. Elles n'ont cependant jamais été un bien grand stimulant pour les vocations! Cette sécurité matérielle tant recherchée de nos jours n'attire pas grand monde et se révèle bien maigre pour retenir dans les rangs du clergé celui qui n'aurait que cela pour le motiver. A celui qui n'a pas la vocation et qui sort de communauté comme on dit, l'appât de cette sorte de sécurité matérielle a toujours semblé ridicule.

Car en fait, si l'on veut se donner la peine de chercher une raison à ces réactions, on découvrira que le prêtre, et plus particulièrement le prêtre du 20e siècle, en dépit des apparences, est l'homme de l'insécurité. Evidemment, cette affirmation restera difficile à comprendre pour tous ceux qui imaginent le sacerdoce comme un refuge, un cloitre comme une retraite à l'abri des dangers du "monde", l'habit ecclésiastique comme une protection contre les tentations. Il leur semble en somme que les clercs ont préféré l'arrière-garde, moins exposée au danger et plus paisible, à la bataille constante et journalière que la vie dans le monde impose aux laïcs.

Une avant-garde

Peut-être sera-ce une surprise pour beaucoup d'entendre dire que la vie des clercs et des religieux a toujours été considérée par l'Eglise comme une avant-garde spirituelle.

Lorsque le Christ s'est rendu au désert pour y jeûner pendant quarante jours, ce n'était pas pour fuir mais, comme le rappelle saint Matthieu, pour y être tenté par le diable. Ce qui arriva de fait, comme nous le savons. Lorsque les grands ermites s'enfoncèrent à leur tour dans les solitudes, ce n'était point quoi qu'on puisse encore en penser, pour fuir les dangers du monde; mais bien pour fuir la vie facile qu'ils y avaient menée. Ils allaient combattre les démons dans ces déserts qu'on avait toujours considérés, par une très fine psychologie, comme leur habitat privilégié. Et tout le monde sait que saint Antoine les y trouva en effet!

L'aventure spirituelle

Le prêtre du 20e siècle lui aussi a choisi le désert. Car la grande aventure spirituelle est ,au fond, une aventure intérieure bien plus dure que la bataille des hommes. C'est au fond de son propre coeur et au sein de son propre univers que le prêtre rencontre ses plus terribles luttes. Sans doute les déserts sont-ils passés de mode; et même les cloitres qui leur ont succédé ont vu leurs portes s'ouvrir sur la cité moderne. Mais l'aventure spirituelle n'a pas changé pour autant: on sait bien aujourd'hui combien la grande foule de nos cités modernes cache d'isolés en son sein.

Cette lutte intérieure n'est pas l'exclusivité du prêtre, et bien des laïcs pourraient à leur tour en témoigner. Mais le prêtre y occupe une position privilégiée. Par sa fonction de médiateur entre Dieu et les hommes, il a choisi un chemin qui lui permet difficilement d'échapper à la solitude intérieure et à ses combats. Pensons ici au curé d'Ars, modèle et symbole du prêtre contemporain, géant d'apostolat si l'on veut mais au prix de quelles luttes intérieures avec les vieux démons des solitudes. Qu'on se rappelle aussi les prêtres si bien décrits par Bernanos, un peu surprenants pour des yeux conformistes, mais au fond bien plus réels dans notre monde que les vieux ermites de la littérature romantique, surgissant à point nommé pour consoler les peines des jeunes amoureux!

Au risque de se perdre

Cet aspect du prêtre n'est évidemment point le seul et il ne faudrait pas faire l'erreur de l'exagérer outre mesure. Mais nous le croyons profondément réel, profondément vrai. Dans une de ses nouvelles, Gertrud von Lefort fait dire à l'un de ses personnages, cardinal de la sainte Eglise, ces mots douloureux: "Que savez-vous des prêtres, vous les laïcs? Que représentons-nous pour vous? Vous imaginez-vous les tentations auxquelles sont exposés les représentants de la puissance spirituelle? Avez-vous la moindre idée des combats que nous avons à livrer dans notre solitude absolue... sans l'aide des assurances et des consolations que vous êtes habitués à recevoir de nous?" **(La Porte du ciel).**

Ces expressions un peu durcies feront mieux sentir le point qui nous occupe ici. Sans l'avoir désiré ou même prévu, le prêtre porte sur ses épaules non seulement le poids des misères des hommes mais aussi les maladies de la civilisation à laquelle il appartient. Un des premiers, il reçoit le choc des mentalités et des idées qui changent, parce que c'est à lui qu'on demande implacablement de distinguer la route à suivre dans les chemins nouveaux d'un monde qui évolue à toute allure. Où passe le chemin de Dieu dans cette jungle où s'engage maintenant l'humanité? Les hommes ne le sauront que si quelqu'un prend sur lui le risque de s'y perdre.

Tout se passe comme si les hommes déléguaient à la rencontre de Dieu, d'un Dieu qui les a lui-même appelés, quelques-uns de leurs fils pour défricher les chemins intérieurs par où ils pourront passer pour rencontrer Dieu. Peut-être cela fera-t-il mieux comprendre pourquoi le prêtre, de temps en temps, demande à ses fidèles de prier pour lui; il sait bien, lui, combien il a besoin de l'appui et de la charité de ses frères laïcs.

Sa seule grandeur

Cette aventure intérieure une fois terminée paraîtra sans doute grandiose et digne d'être chantée. Au moment où elle est conduite, elle n'est qu'une pauvre entreprise sans éclat, douloureuse et prosaïque, où les tâtonnements et les demi-échecs ne se comptent pas. Mais à travers les défaillances de plusieurs et les tentatives plus ou moins différentes des autres, se conquiert lentement le chemin vers Dieu.

Certains, en vertu de leur tempérament ou de leur éducation, paraîtront plus conservateurs; d'autres, plus audacieux. Ni les uns ni les autres n'échappent à la bataille intérieure dont leur attitude est précisément le signe. Même s'il cherche à y échapper, le prêtre se découvre tôt ou tard engagé dans une aventure qui le dépasse de si haut qu'il doit à tout prix s'appuyer sur Dieu. Il sait bien qu'il ne peut pas faire autrement. Il le sait parce que rien d'autre, ni son zèle ,ni sa personnalité, ni ses ressources humaines, ni sa propre volonté, ni même sa théologie, ne lui suffisent.

Conclusion

Rien ne paraît peut-être de cette aventure intérieure, la foi du prêtre, sa ferveur religieuse sa capacité de sympathie semblent faciles. Comme allant de soi. L'on s'appuie sur lui comme sur un roc inébranlable et l'on a raison. Qu'on n'oublie pas cependant que cette sérénité et cette qualité de présence n'ont pas fleuri comme la rosée du matin. Elles viennent du désert.

Et à y réfléchir plus profondément, c'est peut-être au fond ce que l'humanité chrétienne a toujours demandé à ses prêtres : de renouveler constamment pour elle le mystère prosaïque et humiliant de la Passion de notre Seigneur, par laquelle nous avons été tous sauvés. Le problème est que cette Passion prend habituellement un visage auquel on ne s'attendait pas. (Dialogue "prêtres du 20e siècle", août 61).

TEMOIGNAGES

LUNDI, le P. Jean Galot, jésuite, définit le rôle de **l'Esprit-Saint dans nos prières.**
MARDI, le P. Henri-M. Guindon, montfortain, commente **l'assassinat du Président Kennedy**
MERCREDI, la Société Catholique de la Bible explique **ce qu'est un prophète**
JEUDI, Jean-Guy et Norma Vandette disent pourquoi, à leur avis, **le mariage, ça colle.**
VENDREDI et SAMEDI M. le chanoine Joseph-Louis Beaumier entretien ses auditeurs de **Marie-de-l'Incarnation fêtée à Tours et à Québec.**

Ecoutez dans la région de Montréal: CKBS St-Hyacinthe 1240 à 3.45 hres — CKJL St-Jérôme 900 à 10.45 hrs p.m.

Le séminaire de Sainte-Thérèse aura bientôt un Centre Maritain

Le séminaire de Sainte-Thérèse vient de faire l'acquisition, d'un professeur de New-York, d'une collection de plus de 500 volumes qui se rapportent à l'oeuvre de Jacques et de Raïssa Maritain, philosophe français de renommée internationale.

On relève 144 ouvrages de Jacques et de Raïssa Maritain, dans leurs différentes éditions ou dans leurs traductions; 60 essais, articles ou parties de livres écrits en collaboration; 22 volumes préfacés par Maritain; 90 volumes qui étudient la pensée des Maritain et plus de 200 volumes d'auteurs influencés par le Maître.

Le séminaire de Sainte-Thérèse a l'intention de mettre cette collection au service des étudiants et des chercheurs. Dans ce but, le chanoine Charles Lussier, vice-recteur et doyen de l'enseignement de la philosophie de cette institution, est à organiser un comité de direction qui groupera quelques spécialistes de la pensée des Maritain qui seront choisis au Canada et à l'étranger. Par ses publications, ses conférences, ses colloques le séminaire de Sainte-Thérèse deviendra bientôt un centre important de documentation et de diffusion de la pensée des époux Maritain.

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.
L.-M. DÉSILETS
ASSURANCES
Montréal : UN. 1-5395
St-Hilaire : FO. 7-5636
Québec : LA. 4-7533

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

Camp de vacances pour garçons et filles
RANCH MASSAWIPPI INC.
Val Shefford, près Granby
Spécialités : équitation tous les jours, vie sur la ferme, "go cart", natation, tir, quilles, etc. Nourriture excellente, $40. par semaine.
Informations :
Normand Nadeau, psycho-pédagogue,
3393, rue Lacombe, Montréal — Tél. : 738-1947

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

VILLE ST-MICHEL. Nous pouvons construire selon vos plans et spécifications tout genre d'industrie de 5 milles à 100 milles pieds carrés. Le tout suivant location avec option de vente. Nous acceptons de transiger avec des agents. Pour informations téléphoner : 721-0739. 8-6-64

Ridgewood 3425 — Appartement 4½ jolies pièces, grand terrain privé, pont promenade, balcon, élévateur, buanderie. RE. 7-2530 ou AV. 8-7302. 18-5-64

ST-BRUNO, maison de 6 pièces et demie, à proximité de l'église et des écoles, comportant trois chambres à coucher, salon avec foyer, salle à diner et cuisine. $150.00 par mois, toutes taxes incluses — libre à compter du 1er juin — 653-4124. 19-5-64

GARAGE, $15. par mois. S'adresser au propriétaire, 4321 Coolbrooke. — 482-3024. 23-5-64

ROSEMONT, 4, chauffé, foyer naturel, $90. par mois. 6724 rue Chatelain. — 253-8570. 18-5-64

A VENDRE

CITROEN DS 62 — 10,000 milles, parfait ordre, médecin, cause départ pour Europe. 767.6102. 18-5-64

Poneys de tout âge et de couleurs différentes, voitures modèle panier, attelages, selles, etc. Aussi jument poney, 4 ans, domptée pour les courses S'adresser : 237 est, Beaumont, St-Bruno, comté Chambly. — OL. 3-2354. 18-5-64

Tableau de Suzor Côté, 21 x 27 et antiquités canadiennes. RA. 2-2991. 18-5-64

PROFESSIONNEL. Luxueuse maison de campagne à vendre, type bungalow, chauffage eau chaude, foyer, garage, près rivière, villégiature, 15 milles de Montréal, meublée. Propriétaire : 625-2908. 18-5-64

A PARTAGER

Femme d'affaires partagerait joli appartement avec femme de même situation. Chambre particulière avec balcon, avantages. Quartier Côte St-Luc. — 481-2086. 18-5-64

CHALET A LOUER

A l'Ile-du-Prince-Edouard sur le golfe St-Laurent, très grande maison d'été, toute équipée, plage splendide, au mois seulement. $400. HU. 8-4475, pas d'appel fin de semaine. 18-5-64

Maison de campagne, 8 appartements meublés, $350. saison, lac privé et accès bord du lac de la montagne noire, 16 milles à l'est de Ste-Agathe. Tél.: 381-2718. 18-5-64

Comté Montcalm, chalet meublé près lac, 5 pièces, foyer, solarium, commodités, au mois, semaines, raisonnable. Adultes, références. Ecrire à case 638, Le Devoir, Montréal. 22-5-64

CHALETS D'ETE

Construction de chalets d'été, termes faciles, excellents prix. Réparations. Tél.: 326-6265. 25-5-64

CHALET A VENDRE

Lac des Grandes Baies (Nominingue), chalet été hiver, meublé, foyer, système air chaud, eau chaude, électricité, téléphone, 8 pièces. Succession, 321-9005 ou 322-5518. 18-5-64

Son chalet meublé, eau courante, électricité, 220, belle plage. Prix : $3,300.00, termes faciles. Georges Boivin, tél.: 275-5118, Ste-Véronique, comté Labelle. 18-5-64

Chalet en bois rond naturel, 7 appartements meublés, bord de l'eau privé de 250 pieds, foyer et patio couverts, lac de la montagne noire, 16 milles à l'est de Ste-Agathe. Tél.: 381-2718. 18-5-64

EDUCATION

En France près de Genève, institution pour enfants de 8 à 18 ans, pour les vacances ou pour l'année. Proximité de lycée et collège, école primaire, études surveillées, activités sportives: ski, équitation, natation. Ecrire à case 632, Le Devoir, Mont. 12-5-64

Cours strictement privé, anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage, par professeur de collège français à Outremont. 271-2271, avons répétitrice pour surveiller, expliquer devoirs à jeunes enfants. 18-5-64

EDUCATION

Donnerais des cours privés de mathématiques et de physique pour élèves du secondaire scientifique, secondaire classique et belles-lettres à Philo 2. — 277-4254. 19-5-64

Professeurs ou élèves de Sciences du secondaire ou de l'université, secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André. 1580 rue de la Visitation, Montréal 24. P. Q. 18.5-64

ON DEMANDE

Expédition Yukon, Territoires du Nord-Ouest recherche caméraman 16 millimètres. Téléphoner : Jean Poirel. 387-8542. 18-5-64

Chambre et pension. Avocat âge moyen cherche outre pension, opportunité d'avoir un bureau du soir et de se perfectionner en français. Rue commerciale, Rosemont préféré. Téléphoner: 845.2826 l'après-midi. 19-5-64

Chambre et pension pour étudiant avec son épouse désirant apprendre le français, de préférence chez professionnel et district Outremont. S. v. p. téléphoner : Madame De Grave, 875-2000 du lundi au vendredi entre 9h. et 5h. 18-5-64

Dessinateur commercial demandé, expérience requise, temps partiel, pour atelier de publicité. — 725-7947. 20-5-64

PERDU

Région Ste-Thérèse ouest, chien basset dachshund noir et feu. Téléphoner à : 521-4464, bonne récompense. 20.5-64

PROPRIETES A VENDRE

Montréal.Nord rue Amos et Tardivel, luxueux duplex, 5½ pièces fermées, chauffage eau chaude, sous-sol terminé, éligible au boni du gouvernement fédéral, directement du constructeur. Information : 722-6923. 18-5-64

ST-HUBERT. — Bungalow à vendre en très bonne condition. 5 appartements, 2310 Coderre, St-Hubert, cté Chambly. 18-5-64

Ville d'Anjou, bungalow, 8250 boulevard Châteauneuf. 352.0175, cause voyage. Sans agent. 18-5-64

Rive sud, 2 luxueux triplex, brique américaine, 2-5—1-3, lavabo dans chaque chambre, système eau chaude. Faut voir. Immeubles Valver, courtier. 676.7161. 22-5-64

Rive sud, bungalow 5 pièces, salle lavage, salle de jeu avec bar, meublé ou non, cause départ Europe. Faut voir. Immeubles Valver, courtier. 676-7161. 22-5-64

TECHNICIEN DE RECHERCHE

Le Conseil National de Recherches a besoin, à Ottawa, d'un technicien expérimenté pour la Section des rayons X et des radiations nucléaires de sa Division de physique appliquée. Ce technicien devra aider un physicien qui effectue des recherches avec des rayons X et des rayons gamma et il devra s'occuper du calibrage des instruments employés. Les candidats doivent être diplômés d'un Institut technologique et avoir au moins sept ans d'expérience pertinente. Cette expérience devra comprendre la fabrication et la réparation d'appareils électroniques et l'emploi des machines-outils. Le candidat choisi devra avoir beaucoup d'initiative car il recevra peu d'instructions. Le traitement de début peut aller jusqu'à $6,700 par an, selon les aptitudes. Prière d'envoyer curriculum vitae complet au Bureau d'emploi du Conseil National de Recherches, 100, Promenade Sussex, Ottawa. No de concours à rappeler : AP-174. 18-5-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine — Tél.: 261-9299. 18-5-64

Bilinguisme et biculturalisme au Canada

Un documentaire de premier ordre sur un sujet d'une brûlante actualité. Cent trente pages sur les notions de nation, d'Etat, de pays, de culture, sur la situation de droit et de fait de la langue française au Canada. Cent autres pages contenant, en quatorze appendices, une documentation unique sur la langue française dans le domaine fédéral.

En vente dans les librairies
et au Conseil de la Vie française,
75, rue D'Auteuil, Québec 4
au prix de **$2.50** l'exemplaire.

Votre premier pas vers la réussite...

Le guide des carrières

Beauchemin

Avant de choisir un métier ou une profession, sachez d'abord :
1 les possibilités d'emploi
2 les salaires payés
3 le caractère permanent ou saisonnier du travail
4 la durée de l'apprentissage
5 les cours à suivre
6 les aptitudes requises
etc...

Le guide des carrières

Soigneusement préparé et édité par La Librairie Beauchemin Limitée, la plus grande maison d'édition du Québec, contient de nombreux articles signés de noms éminents dans tous les domaines qui peuvent vous intéresser:

Édition 1963	50¢	Édition 1964	60¢
Carrières libérales	Investigation	Médecin hygiéniste	Décoration intérieure
Art dentaire	Comédie	Comptable agréé	Dessin industriel
Droit	Médecine	Psychologue	Valeurs mobilières
Assurance	Plâtrier	Criminologiste	Traducteur
Banque, Finance	Boucher	Visagiste	Publicitaire, etc...
Génie	etc...	Annonceur	

ou les deux* pour 75¢ seulement

* Les deux éditions se complètent l'une l'autre. Profitez de cette offre spéciale de La Librairie Beauchemin Limitée.

Grand concours ! Gagnez $1,200 — $600 — $300 — $150 en bourses d'études offertes par le Studio 5316 Ins en participant au concours annuel du Guide des Carrières (en vente partout)

publié par
La Librairie Beauchemin Limitée
la librairie de la famille canadienne-française
450, avenue Beaumont, Montréal 15, P.Q. — Tél.: 273-5181

L'URSS prie M. Thant de faire cesser les survols de Cuba par les Américains

NATIONS UNIES, N.Y. — Il se confirmait vendredi soir à l'ONU que l'Union soviétique a décidé d'appuyer directement la demande adressée le 23 avril dernier par le ministre cubain des affaires étrangères, M. Raul Roa, au secrétaire général U Thant pour qu'il effectue des "démarches" selon "son jugement et son expérience" pour faire cesser les survols de surveillance des U-2 américains au-dessus de l'île de Cuba.

En faisant annoncer que le représentant de l'Union soviétique M. Fedorenko était intervenu auprès de lui vendredi soir sur la question des survols américains de Cuba, le secrétaire général U Thant s'est borné à indiquer qu'il continuait "à prendre cette affaire en considération".

La veille, le secrétaire général des Nations Unies avait reçu de M. Raul Roa une nouvelle lettre qui était en fait un rappel de celle du 23 avril en ce qui concerne la question de la surveillance aérienne américaine de Cuba. Cependant, dans cette nouvelle communication, le Dr Roa ne répétait pas la demande qu'il avait faite à U Thant de "faire des démarches" au sujet de cette question, demande qui était généralement considérée comme priant U Thant d'intervenir auprès du gouvernement des Etats-Unis.

U Thant avait reçu la première communication cubaine au sujet des survols de Cuba par les U-2 américains à la veille de son départ pour Paris le 26 avril et, rentré fin avril à New-York, il s'était abstenu d'entreprendre les démarches demandées par le ministre cubain des affaires étrangères. Sans doute jugeait-il que le moment d'offrir ses services — ou ses bons offices — dans une affaire de cette complexité n'était pas propice et qu'une initiative de sa part ne devait être envisagée que si elle présentait à tout le moins quelques chances de succès.

L'intervention soviétique de vendredi soir pourrait être de nature à faire rebondir une affaire que le secrétaire général préfère certainement voir mûrir avant de la traiter. Il paraît certain en tout cas, pense-t-on dans les milieux informés de l'ONU, que le gouvernement Fidel Castro a formellement demandé l'appui soviétique pour obtenir au moins une tentative de règlement dans un cadre onusien des difficultés politiques et psychologiques que cause à Cuba la persistance des survols de surveillance américains à un moment où la garnison soviétique de Cuba s'amenuise.

On croit savoir d'autre part que la lettre cubaine remise jeudi faisait état du raid de Port Pilon, mais ne demandait pas la convocation du conseil de sécurité. Elle décrivait longuement la découverte de caches d'armes américaines à Cuba, énumérant les armes trouvées.

Le gouvernement cubain évoque dans cette lettre "l'aggravation de la situation" depuis la communication qu'il avait adressée au secrétaire général de l'ONU le 26 avril pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement des Etats-Unis au sujet des vols de surveillance de l'aviation américaine au-dessus de Cuba.

Le gouvernement cubain déclare qu'il fait, parvenir ces renseignements supplémentaires au secrétaire général "en attendant sa réponse" à la communication du 26 avril.

D'après l'entourage de la délégation américaine, U Thant n'a pas encore effectué de démarche auprès des représentants des Etats-Unis au sujet des survols de Cuba.

La lettre cubaine, qui est signée comme celle du 23 avril, de M. Raul Roa, ministre cubain des affaires étrangères, s'en prend particulièrement à la C.I.A. (Central Intelligence Agency). C'est ainsi que les armes et le matériel saisis par les autorités cubaines dans leur cache sous-marine de Pinar del Rio sont décrits comme étant des types utilisés par la CIA "dans ses agissements délictueux à l'échelle internationale".

De même les navires qui, selon la lettre cubaine, ont servi à l'attaque du 13 mai contre Port Pilon sont décrits comme étant "du type de ceux utilisés par la CIA dans les bases de Floride, de Porto Rico et d'Amérique centrale".

Le "droit" de poursuite

par Yves MARGRAFF

La plainte, en bonne et due forme, que le gouvernement du Cambodge vient de loger aux Nations Unies et qui sera examinée dès mardi par le Conseil de sécurité, remet en question un "droit" souvent invoqué dans les guerres de maquis: le droit de poursuite.

Dans l'occurrence, la plainte cambodgienne fait état de "violations délibérées et répétées du territoire khmer" par l'armée sud-vietnamienne encadrée, comme chacun sait, par des "instructeurs" américains. On connaît la tactique, aussi inhumaine de la part du poursuivi que du poursuivant, d'ailleurs. Elle consiste en un repli des éléments de harcèlement sur un territoire étranger et sympathique. Quant aux poursuivants, nimbés de l'auréole de la légalité, ils organisent des raids contre ces véritables "bases" militaires.

Si encore les guerillos se contentaient de se replier sur des positions fortes et uniquement militaires, l'opinion conclurait, sans autre émotion (sauf dans les familles de soldats, bien sûr), que c'est là affaire de guerre qui ne se règle pas entre boys-scouts.

Mais il se fait que les fuyards se logent chez l'habitant, croyant précisément trouver dans ce choix de garnison une sorte de "couverture morale". Malheureusement, chez les poursuivis, on invoque parfois des raisons de stratégie pour ignorer plus ou moins consciemment la présence de populations civiles dans le secteur.

Le souvenir des expéditions punitives de l'aviation française contre le village tunisien Sakiet-Sidi-Youssef durant la trop célèbre guerre d'Algérie est encore dans toutes les mémoires. Et voilà que l'état-major américain au Vietnam cautionne officieusement des raids du même ordre en territoire cambodgien. On doit à la vérité de souligner que l'opinion américaine ne s'accommode guère des servitudes militaires comme justification de tels procédés. On s'émeut, à juste titre, en certains milieux, du rôle reluisant que la guerre du Vietnam fait jouer au G.I. légendaire ment sympathique. Et l'on en vient à se demander parfois dans quelle mesure les intrusions américano - sud-vietnamienne en territoire khmer n'affaiblissent pas la position occidentale en Asie du sud-est.

TANDIS QUE WASHINGTON PROMET UNE AIDE ACCRUE

Sanglants combats au Vietnam

SAIGON — Cinquante quatre morts, 50 blessés, dont un officier américain, et dix disparus, c'est ainsi que se solde, de source américaine, l'embuscade tendue hier matin par le Vietcong à deux compagnies de "Rangers" sud-vietnamiens. De même source on apprend aussi que les deux compagnies victimes de l'embuscade avaient pour mission de dégager la ville de Tanoyen, à 40km de Saigon. En outre, les deux compagnies ont dû se replier en abandonnant une section disposée en pointe. Quant aux agresseurs Vietcong, ils se sont évanouis dans la jungle sans laisser de traces. Devant cette recrudescence de la combativité des Vietcong, après la promesse, il y a quarante-huit heures, de M. Robert McNamara, de livrer 75 avions au gouvernement sud-vietnamien, les observateurs politiques à Saigon se posent une question : une course de vitesse s'est-elle engagée entre les rebelles communistes et le gouvernement de Saïgon avant que l'aide américaine promise puisse être employée sur le terrain ?

A Washington

Le président Johnson envisage de demander des fonds supplémentaires au Congrès pour accroître l'assistance militaire et économique au Vietnam, apprend-on à la Maison Blanche.

M. Johnson avait en effet convoqué les leaders des deux partis au Congrès ainsi que les membres des commissions des affaires étrangères et des crédits des deux Chambres à assister à une réunion du Conseil national de sécurité, vendredi matin.

La réunion a été entièrement consacrée à un rapport du secrétaire d'Etat Lean Rusk sur le récent conseil ministériel de l'OTAN à La Haye ainsi qu'à un rapport du secrétaire à la défense Robert McNamara sur la situation au Vietnam.

Le secrétaire à la défense avait préconisé une assistance militaire et financière intensifiée au Vietnam afin de faire face à une campagne de terrorisme accrue du VietCong.

Pressé de questions à ce sujet, le porte-parole s'est borné à déclarer que le président soumettrait "des recommandations dans un proche avenir" au Congrès.

Nations Unies

Un représentant du Vietnam-Sud est attendu à New-York dans les jours qui viennent pour participer mardi, sans droit de vote, aux débats du Conseil de sécurité sur la plainte du Cambodge contre le Vietnam et les Etats-Unis.

Quant au fond du débat, on indique de source vietnamienne que le gouvernement de Saïgon n'est nullement désireux d'envenimer ses relations avec le Cambodge, et souhaiterait davantage une atmosphère de conciliation.

On rappelle que le Vietnam-Sud s'était déclaré à plusieurs reprises en faveur de commissions mixtes de frontière vietnamo-cambodgiennes pour délimiter les frontières et enquêter sur les incidents.

Dans sa plainte au Conseil de sécurité, le Cambodge a demandé l'envoi d'un groupe d'enquêteurs de l'ONU. Il semble que le Vietnam-Sud ne serait pas opposé à ce que l'ONU joue un rôle dans une commission de contrôle ou d'enquête. Il s'agirait évidemment de savoir quel serait le mandat exact de cette commission.

Londres ne cédera pas à Aden

LONDRES — Vive émotion dans la capitale britannique à la suite de la nouvelle au sujet de deux militaires anglais décapités par des insoumis d'Aden. L'unanimité s'est faite, tant dans l'opposition que sur les bancs des conservateurs, pour présenter des condoléances émues aux familles des victimes et pour rendre hommages aux soldats britanniques qui luttent contre des tribus "aux méthodes barbares et primitives."

On sait que des renforts britanniques — 700 hommes — ont été envoyés à Aden il y a une dizaine de jours et que, après un séjour dans cette ville de M. Duncan Sandys, ministre britannique des colonies, il a été décidé qu'une conférence constitutionnelle se tiendrait dans la capitale britannique le mois prochain, qui sera chargée d'étudier les conditions d'évolution vers l'indépendance de la Fédération d'Arabie du Sud. Etant entendu que le gouvernement l'opposition travailliste — veut l'opposition travailliste — veut maintenir la présence britannique à Aden, base stratégique à l'entrée de la mer Rouge, sur la route d'Extrême-Orient.

D'autre part, M. Hugh Fraser, secrétaire d'Etat britannique à l'air, est arrivé hier matin par avion à Aden où il a été accueilli par sir Kennedy Trevaskis, haut commissaire britannique, et le général Charles Harrington, commandant en chef des troupes britanniques du Moyen-Orient, avec qui il s'entretiendra de questions concernant la base militaire d'Aden.

La situation au Laos inquiète Washington

WASHINGTON. — Le Département d'Etat a exprimé vendredi sa "haute préoccupation" à la suite d'informations reçues du Laos selon lesquelles les forces du Pathet Lao ont attaqué et se sont emparées de la position de Tha Thom au sud-est de la plaine des Jarres alors que la Commission internationale de contrôle se préparait à s'y rendre à la demande du prince Souvanna Phouma.

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Robert McCloskey, a fait remarquer à sa conférence de presse quotidienne que ce nouvel incident, coïncidant avec d'autres informations d'après lesquelles le Pathet Lao s'est attaqué aux forces gouvernementales dans le secteur oriental de la province de Xieng Khoung entrainant apparemment des pertes sensibles parmi la population civile, "est tout à fait sérieux".

M. McCloskey a mis l'accent sur le fait que cette attaque contre Tha Thom "est en contradiction flagrante avec les efforts du prince Souvanna Phouma pour résoudre les problèmes du Laos et parvenir à la reconciliation nationale par des moyens pacifiques".

"Nous croyons savoir, a poursuivi M. McCloskey, que la C.I.C. avait résolu avant l'attaque sur Tha Thom de se rendre sur place à la requête du prince Souvanna Phouma". Il a fait remarquer que cette décision était conforme aux responsabilités qui appartiennent à la commission, en vertu des accords de Genève, et "revêt un intérêt accru à la suite des attaques perpétrées contre Tha Thom".

Le Canada s'oppose à la neutralisation

OTTAWA. — L'on vient tout juste d'apprendre que le ministre canadien des affaires extérieures, M. Martin, a critiqué, au conseil de l'Otan, le projet français de neutralisation du Sud-Vietnam.

Une copie du discours prononcé mardi par M. Martin au conseil, copie déposée aux Communes par le premier ministre Pearson, déplore que les propos de neutralisation du Sud-Vietnam sont de nature à débiliter la résistance du pays à l'emprise totale des communistes sur ce pays.

M. Martin ajouta qu'une victoire communiste au Sud-Vietnam compromettrait la stabilité de la Thaïlande et de la Malaysia, pays faisant partie du Commonwealth, et saperait la neutralité du Laos et du Cambodge.

M. Martin affirma que ce serait assurer un apport utile à la stabilité de la région si l'on pouvait suggérer la méthode à suivre pour que les Etats de l'ancienne Indochine soient neutralisés sans encourir les conséquences dont il a fait mention.

La France a proposé la neutralisation du Sud-Vietnam, engagé dans une guerre civile contre la guerilla du Viet Cong communiste mais n'a avancé aucune méthode susceptible d'accomplir cette neutralisation.

M. Martin a aussi déclaré que la demande du Cambodge concernant la reconnaissance de ses présentes frontières n'était pas déraisonnable.

Le Canada verrait un avantage à la tenue d'une autre conférence de Genève sur le Cambodge à la condition que les accords bilatéraux confirmant les frontières actuelles soient d'abord conclus avec la Thaïlande et le Sud-Vietnam.

La première conférence de Genève sur le Cambodge fut tenue en 1954.

Le Canada fait depuis partie de la commission internationale de contrôle de la trêve au Nord et au Sud-Vietnam, au Cambodge et au Laos. Les autres membres de la commission sont l'Inde et la Pologne.



OFFENSIVE DIPLOMATIQUE RUSSE AU JAPON

Rapprochement nippo-soviétique

TOKYO — Tandis que le président du conseil soviétique poursuit sa visite au Moyen-Orient où il a eu, ces 48 dernières heures, des entretiens secrets avec le président Nasser et M. Ben Bella venu le rencontrer, la diplomatie soviétique s'exerce également en Extrême-Orient. M. Anastase Mikoyane, vice-président du conseil, est en visite au Japon où il a rencontré le premier ministre Ikeda avec lequel il a discuté très précisément d'un resserrement des liens commerciaux et industriels entre les deux pays.

Au cours de sa deuxième journée de visite au Japon, M. Mikoyane a abordé avec M. Hayato Ikeda et M. Ohira, ministre des affaires étrangères, les problèmes du désarmement nucléaire et du traité de paix soviéto-japonais.

Au sujet du premier point, M. Ohira a demandé que l'Union soviétique n'oppose pas de veto à la participation du Japon à la conférence sur le désarmement de Genève. A quoi M. Mikoyane a répondu que si le Japon faisait de réels efforts en vue du désarmement et de la conclusion d'accords nucléaires, toutes les nations l'écouteraient avec bienveillance.

D'autre part, la proposition contenue dans le mesage de M. Khrouchtchev, remis par M. Mikoyane à M. Ikeda, n'a pas été longuement évoquée hier. Cette proposition sera probablement étudiée au cours de la prochaine rencontre entre MM. Mikoyane et Ikeda qui doit se dérouler le 26 mai. A ce sujet M. Ohira a déclaré devant une commission du parlement que la proposition soviétique méritait d'être prise en sérieuse considération et d'être étudiée avec soin.

Enfin au cours de l'après-midi, M. Mikoyane a assisté à la séance du parlement au cours de laquelle l'accord nucléaire de Moscou a été approuvé par la Chambre basse. Seuls quatre communistes japonais ont voté contre, manifestant ainsi, croit-on, leur tendance "pékinoise".

Le premier entretien qui a réuni M. Mikoyane et M. Ikeda, hier, a duré près d'une heure, et a porté sur l'expansion des échanges commerciaux soviéto-japonais et la conclusion d'un accord aérien.

Une exploitation conjointe de la ligne aérienne Tokyo-Moscou par l'Aéroflot et la "Japan Airlines" est sérieusement envisagée par les autorités japonaises, précise-t-on.

La proximité des Jeux Olympiques semble être la cause principale de l'intérêt du Japon dans l'exploitation d'une ligne aérienne moins coûteuse vers l'Europe. En effet, il semble, selon le projet japonais, qu'un billet Tokyo-Paris ou Tokyo-Londres, par la nouvelle ligne, coûterait seulement le cinquième du prix d'un billet régulier par la route polaire ou par le sud.

Au sujet de l'achat éventuel de $350,000,000 de matériel lourd japonais par l'URSS, M. Mikoyane a posé pour condition que le Japon facilite à l'Union soviétique le mode de paiement en lui accordant un crédit de cinq ou dix ans, comme c'est le cas pour l'Europe occidentale. L'Union soviétique propose également qu'une partie du paiement soit effectué sous forme de produits manufacturés grâce au matériel importé du Japon. M. Ikeda a promis d'étudier ces propositions.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

LE CAIRE — Les présidents Nasser et Khrouchtchev ainsi que M. Ben Bella et le maréchal Abdel Salam Aref, ont passé une seconde nuit à Ras Benas, sur la mer Rouge, croit savoir l'agence du Moyen-Orient. Les quatre hommes d'Etat ne regagneront Assouan que dans la matinée d'aujourd'hui pour participer aux cérémonies de la fermeture définitive de l'ancien cours du Nil.

* * *

WASHINGTON — Le président Johnson a annoncé vendredi que les Etats-Unis organiseront une exposition internationale en 1975 ou 1976 pour célébrer leur bicentenaire. M. Johnson, annonce la Maison Blanche, désignera dans un proche avenir un comité spécial chargé d'étudier un thème approprié pour cette exposition.

* * *

HEIDELBERG — Dans le cadre des mesures d'économie actuellement prises par les troupes américaines à l'étranger, le commandement américain en Allemagne a décidé de licencier 6,000 employés allemands sur les 90,000 qu'il emploie actuellement. Il a toutefois fait savoir qu'il s'efforcera, dans la mesure du possible, de leur procurer de nouveaux emplois dans d'autres services américains établis dans d'autres pays d'Europe.

* * *

LONDRES — "Je pense que nous avons de très bonnes chances de remporter les élections générales" a déclaré dans une interview à l'"Evening News", sir Alec Douglas Home, premier ministre britannique, en apprenant le résultat de la dernière des quatre élections partielles de jeudi. En réponse à une question sur le résultat de Rutherglen (Ecosse) le seul des quatre sièges en jeu perdu par les conservateurs, le premier ministre a déclaré "nous sommes déçus d'avoir perdu ce siège mais nous avons un excellent jeune candidat dans la place".

* * *

SEOUL — A l'occasion du troisième anniversaire du coup d'Etat militaire qui devait permettre à l'actuel régime de prendre le pouvoir, le président sud-coréen Park Chung Hee a adressé un message à la nation dans lequel il a admis son échec dans l'accomplissement de la mission révolutionnaire qu'il s'était fixée il y a trois ans. Il en a appelé au peuple sud-coréen pour réanimer la flamme de la révolution" et lutter contre la corruption.

LA HAYE — La compagnie d'aviation néerlandaise K.L.M. a été autorisée par le gouvernement à entamer des négociations "en vue de l'éventuelle acquisition de trois avions superso n i q u e s anglo - français "Concorde", ainsi que de trois appareils de conception américaine", a annoncé M. H. Albarda, président de la K.L.M., au cours de l'assemblée générale des actionnaires.

Chypre: la situation reste très tendue à Famagouste

par l'envoyé spécial de la Canadian Press

Gérard ALARIE

FAMAGOUSTE, Chypre. — Bien peu de personnes se sont rendues sur le quai de Famagouste à la rencontre de Mgr Makarios, président de Chypre et du général Prem Singh Gyani, commandant des forces de l'ONU à Chypre. Ces deux personnalités sont arrivées dans cette ville dans le but de négocier avec les autorités cypriotes-grecques locales la possibilité de permettre à des débardeurs cypriotes-turcs de reprendre leur travail sur le quai.

Ces travailleurs ont dû abandonner leurs occupations à la suite d'un incident tragique survenu lundi, au cours duquel un Cypriote grec et deux officiers de l'armée grecque, de même qu'un Cypriote turc, ont péri.

Le président de Chypre et le commandant des forces de l'ONU ont attiré sur le quai, hormis des journalistes, des policiers cypriotes-grecs et des membres de la force de sécurité, moins de 30 personnes.

Le général Gyani s'est promené durant quelques minutes avec Mgr Makarios sur le quai de Famagouste, ville située sur la côte est le Chypre, à 35 milles de Nicosie et qui tire son importance notamment de son port.

C'est Famagouste que le contingent canadien à Chypre a choisi pour créer un centre de repos pour les militaires canadiens.

Durant sa courte promenade sur le quai, le général Gyani a dit notamment à Mgr Makarios : "Nous sommes prêts à vous accorder tout ce que vous désirez, pourvu que ce que vous désirez n'entraîne d'injustices pour personne. Mais nous ne vous accorderons rien qui sera demandé par la contrainte."

Un Cypriote grec qui accompagnait les deux importants promeneurs a, à un moment donné, fait une remarque qui a soulevé l'ire du général Gyani qui a dit, s'emportant : "Des personnes sont enlevées d'un magasin de NAAF" faisant ainsi allusion à l'enlèvement de plusieurs Cypriotes turcs par des Cypriotes grecs dans un magasin à Famagouste de Navy, Army, Air Force Institute, organisme britanniques de vente de douceurs et de menus objets aux forces armées.

"Ne vous plaignez pas seulement", a continué le général d'un ton sévère, "de vos opposants quand des Cypriotes turcs ne peuvent pas circuler en sécurité dans le quartier cypriote-grec de Famagouste."

Au sortir de cet entretien, Mgr Makarios n'a rien dit. Le général Gyani pour sa part a déclaré, en réponse à une question : "Nous avons discuté des moyens à prendre pour ramener une situation normale à Famagouste".

Ce qui en regard de l'objet des discussions, savoir la remise au travail des débardeurs cypriotes-turcs dans le port de Famagouste, revient à n'avoir rien dit du tout.

Réformes à l'OTAN

WASHINGTON. — Un groupe de parlementaires américains a suggéré au président des Etats-Unis la création d'une commission internationale, à laquelle la délégation américaine serait dirigée par les anciens présidents Harry Truman et Dwight Eisenhower, et qui serait chargée de réorganiser la structure de l'OTAN.

Les parlementaires, tous membres du parti républicain à la Chambre des représentants, ayant à leur tête M. Albert Quie, (Minnesota), ont envoyé une lettre à M. Johnson dans laquelle ils affirment que les problèmes récemment rencontrés par l'organisme international "illustrent le dangereux désarroi qui règne au sein de cette association d'importance vitale pour le monde libre et l'urgence qui existe de la consolider".

Et la lettre poursuit: "Le général Eisenhower et M. Truman ont eu plus à faire que qui que ce soit dans la formation de l'OTAN en 1949. Ils possèdent une connaissance profonde et acquise de première main de la structure de l'organisme et de ses problèmes. Ces deux hommes bénéficient d'une grande estime au sein de la communauté de l'Atlantique nord tout entière et leur nomination (à la commission)... pousserait certes les chefs d'Etat des autres pays de l'OTAN à choisir aussi leurs hommes les mieux qualifiés".

Offrez à votre famille une nouvelle vie de plaisir et de repos

Dans un lotissement merveilleux, agencé avec imagination et bon goût, pour des vacances dans l'intimité et sans soucis . . . 3½ milles de terres boisées, à 33 milles seulement de Montréal sur le pittoresque Lac des Deux Montagnes . . . permettant aux familles de faire un bon investissement tout en profitant de la vie au maximum.



les Iles Carillon

PRÈS DE ST-ANDREWS, LAC DES DEUX MONTAGNES, P.Q.

PARMI LES SERVICES EXISTANTS OU À VENIR:

Traversier permanent ■ Sports nautiques à leur meilleur ■ Natation ■ Plongée sous-marine ■ Pêche ■ Ski nautique ■ Plages de sable ■ Terrains de Pique-nique et de Camping ■ Ecoles et pistes d'Equitation ■ Terrain de golf de 18 trous.

SPORTS D'HIVER, Pente de Ski, Bateau sur Glace, Patinage.

LE PLAN D'ENSEMBLE PRÉVOIT AUSSI DES FACILITÉS POUR MARINAS, BOATEL, MOTEL ET RESTAURANTS

AGISSEZ MAINTENANT!

LOTS AU BORD DE L'EAU OU DANS LES TERRES.

Choix de Chalets. Nous construisons aussi selon vos plans.

Visitez les Iles Carillon et appréciez vous-mêmes cette occasion unique.

Brochure illustrée sur demande à 381-4479 ou 866-9183

DIRECTIONS: Par l'Autoroute, tournez à la sortie 14 pour Oka et continuez sur route 29 durant 11 milles. Surveillez les enseignes Iles Carillon.

Offre Complète d'Introduction

(Limitée aux 50 premiers acheteurs)

LOT, CHALET, BATEAU & MOTEUR

valeur $5700 pour seulement

$3950

ÉPARGNEZ $1750

comptants à partir de $450

MENSUALITÉS À PARTIR DE $62.50

Cette offre fantastique comprend un lot boisé 50' x 100', un chalet de 5 pièces modèle 'Saguenay' (garage extra si désiré), bateau Fiberglass 14 pieds avec pare-brise, sièges rembourrés et la quincaillerie complète - et moteur hors-bord MERCURY 35 c.v.

PROFITEZ DE LA BELLE SAISON AU PLUS TÔT

VENEZ CHOISIR VOTRE LOT AUJOURD'HUI!

